



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel
(Hansard)

Volume 151 N° 143
Le mercredi 7 décembre 2022

Présidence de l'honorable Anthony Rota



TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 7 décembre 2022

La séance est ouverte à 14 heures.

Prière

• (1400)

[Traduction]

Le Président: Puisque nous sommes mercredi, nous allons maintenant chanter l'hymne national, qui sera entonné par la députée de Sarnia—Lambton.

[Les députés chantent l'hymne national.]

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LE SPORT

L'hon. Kirsty Duncan (Etobicoke-Nord, Lib.): Monsieur le Président, la sécurité devrait toujours être le mot d'ordre dans toutes les disciplines sportives. C'est plus important que de gagner des matchs, des tournois ou des médailles parce que les athlètes n'ont qu'une enfance. Les athlètes devraient avoir hâte de se rendre aux séances d'entraînement, d'aller au gymnase ou de se trouver sur le terrain ou sur la glace. Ils devraient avoir hâte d'être en bonne condition physique, de se faire encadrer par des entraîneurs déterminés à développer des athlètes accomplis et de bonnes personnes, de s'amuser auprès d'autres athlètes et de partager l'amour du sport avec leurs proches.

Or, depuis des dizaines d'années, le milieu sportif cache un côté sombre où s'accumulent les cas de mauvais traitements, de harcèlement et d'agression sexuelle, et ce, malgré le fait que les victimes et les familles les dénoncent courageusement aux médias et aux intervenants du milieu sportif. Il y a quatre ans, le gouvernement a commencé à bâtir un système sportif sûr au Canada. Nous avons encore beaucoup de chemin à faire, et pour y arriver, une enquête publique nationale s'impose. Les athlètes attendent. Nous ne pouvons pas nous permettre de laisser tomber nos enfants.

* * *

LES VŒUX DU TEMPS DES FÊTES

M. Richard Bragdon (Tobique—Mactaquac, PCC): Monsieur le Président, il était minuit, et les étoiles brillaient. C'était une nuit sainte, et l'on entendait les anges chanter du haut des cieux. Écoutez les anges chanter « Gloire au roi nouveau-né ». C'était le premier Noël, les anges ont annoncé « il est né, le roi d'Israël ». Dans une mangeoire en guise de lit, le petit Jésus dormait sur le foin.

Dans la petite ville de Bethléem, vibrant d'espérance et de crainte en voyant Dieu si près d'eux, les bergers se sont exclamés: « Venez, allons l'adorer! » Les trois mages ont dit: « Nous, rois d'Orient, sommes venus de loin », et Dieu a donné du repos à ces joyeux mages, et les sages le cherchent encore aujourd'hui.

Dans tous les coins du monde, ces heureuses nouvelles envoyées à tous les hommes apporteront la paix sur terre, la bonne volonté et la joie dans le monde entier. En cette nuit divine, il est en effet notre Emmanuel, Dieu avec nous, en ces temps pleins d'incertitude. Je le prie de rester toujours près de nous, de nous envelopper de son amour jusqu'à ce que la nuit passe et que l'aube pointe à l'horizon.

De ma famille à toutes les familles, nous souhaitons à tous un joyeux Noël et une heureuse année.

* * *

• (1405)

LES BÉNÉVOLES

Mme Jenica Atwin (Fredericton, Lib.): Monsieur le Président, en cette fin d'année, nous ne pouvons ignorer les difficultés auxquelles de nombreux Canadiens font face. Nous savons également que la gentillesse, la générosité et l'empathie sont les lumières les plus brillantes en cette période de l'année. Nous avons tous à l'esprit des récits de bonne volonté et de compassion, de moments radieux où nous nous sentons liés par notre humanité commune.

Je suis heureuse de pouvoir rendre hommage aux gens qui donnent d'eux-mêmes et qui contribuent à unir nos collectivités. Je pense particulièrement aux membres du syndicat des charpentiers, section locale 1386, qui ont fait don de 104 dindes à la banque alimentaire de la région d'Oromocto. Je pense aux milliers de familles qui ont ouvert leurs cœurs et leurs foyers aux Ukrainiens qui fuyaient la guerre. Je pense aux gens qui donnent de leur temps pour contribuer à l'importante mission de la popote roulante en livrant de la nourriture et en brisant l'isolement des personnes seules pendant un moment. À tous ceux qui puisent au fond de leur cœur pour donner ce qu'ils peuvent, je dis merci.

Cela me rappelle une citation de Scott Adams: « Rappelez-vous qu'il n'y a rien de tel qu'un petit acte de bonté. Chaque acte crée une ondulation sans fin logique ». Je suis remplie d'espoir à la perspective de voir des vagues de bonté illuminer nos maisons au cours de l'année à venir.

*Déclarations de députés***LES ARMES À FEU**

M. Chris Lewis (Essex, PCC): Monsieur le Président, certains de mes plus beaux souvenirs sont ceux de la chasse au cerf de Virginie avec mon grand-père Jack, mon père Kim, mes frères, mes amis et mes fils. Il n'y a rien de plus gratifiant que de passer du temps précieux avec sa famille et ses amis sur le terrain, de partager des rires et de créer des histoires à partager pour de nombreuses générations. Ce n'est pas tant la chasse qui est si importante. C'est surtout de passer du temps avec ceux que nous aimons.

Le gouvernement libéral veut priver les générations futures de cette occasion incroyable de perpétuer cet héritage en présentant un projet de loi visant à rendre illégaux les outils légaux des chasseurs de canards et de cerfs et des agriculteurs. Les tactiques sournoises présentées dans le projet de loi C-21 sont un autre exemple d'un gouvernement libéral déconnecté de la réalité. Franchement, le gouvernement n'a absolument aucune idée de ce qu'il a présenté, encore moins des libertés qu'il enlève aux Canadiens respectueux des lois. Levi est mon petit-fils, et je n'accepterai pas qu'il n'ait pas la même chance de chasser avec son « Pip », mon surnom.

* * *

[Français]

GILLES BOYER

M. Peter Schiefke (Vaudreuil—Soulanges, Lib.): Monsieur le Président, une communauté est le reflet des gens qui l'habitent. Ce sont ces gens extraordinaires qui font qu'une communauté comme celle de Vaudreuil-Soulanges peut rayonner partout au Canada.

Aujourd'hui, je tiens à rendre hommage à l'une de ces personnes. Gilles Boyer est un homme exceptionnel qui a dédié sa vie au bien-être de la population de Vaudreuil-Soulanges. Que ce soit en tant que président de Kiwanis, membre fondateur du Regroupement des gens d'affaires de Vaudreuil-Soulanges, président du Zèbre Rouge pendant près de 15 ans ou administrateur au conseil d'administration de la Fondation du centre hospitalier Vaudreuil-Soulanges, M. Boyer est un exemple de don de soi et de ce qu'un Canadien peut aspirer à devenir.

C'est un homme avec le cœur sur la main qui, même à la retraite, aide les jeunes et les moins jeunes à se faire une place dans notre communauté et dans le monde.

Je remercie Gilles de tout ce qu'il a fait et de ce qu'il continue de faire pour notre communauté de Vaudreuil-Soulanges. Il a marqué de très nombreuses vies. Nous sommes une communauté bien meilleure et plus forte grâce à lui.

* * *

[Traduction]

L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Mme Shelby Kramp-Neuman (Hastings—Lennox and Addington, PCC): Monsieur le Président, selon le Rapport sur les prix des aliments de 2022, les prix des aliments devraient augmenter de 7 % l'an prochain. Pour une famille de quatre personnes, la facture d'épicerie moyenne devrait atteindre 16 300 \$, soit une augmentation stupéfiante de 1 100 \$. L'un des principaux coupables de cette augmentation, c'est la taxe libérale sur le carbone, qui coûtera des milliers de dollars à une ferme typique une fois qu'elle aura été triplée. Cela augmentera les coûts pour les agriculteurs, les producteurs et les camionneurs qui doivent transporter leurs produits, et cela entraînera des prix exorbitants à l'épicerie.

Aujourd'hui même, un nouveau sondage révèle que 53 % des Canadiens craignent de ne plus pouvoir se nourrir suffisamment. C'est inacceptable. Un Canada où le prix des aliments atteint des sommets presque records et où le recours aux banques alimentaires monte en flèche n'est pas le Canada que je reconnais, et je ne suis pas prêt à l'accepter. Ce n'est pas viable, et il est grand temps que le gouvernement prenne des mesures pour aider à réduire le coût des aliments au Canada.

* * *

● (1410)

LES ARMES À FEU

M. Brendan Hanley (Yukon, Lib.): Monsieur le Président, au Yukon, un fusil dans la maison signifie une chasse à l'original à l'automne et de la viande dans le congélateur pour tout l'hiver. Les discussions sur les chasses à venir sont aussi courantes que les réflexions sur la météo.

Le printemps dernier, des élèves de l'école secondaire Porter Creek, à Whitehorse, ont participé à une chasse au bison, où ils ont appris à récolter la viande tout en rendant hommage à l'animal qui avait donné sa vie. Ils ont appris en vivant dans la nature, en installant des tentes, en entretenant leur feu et en faisant la maintenance d'une motoneige. Plus près de chez nous, mon fils a aidé nos voisins à dépecer un original après une chasse l'automne dernier. En coupant de la viande et en confectionnant des saucisses, il a appris à apprécier la vie et les efforts qu'il y avait derrière la viande qui nous a été offerte en cadeau.

La nécessité de lutter contre la violence liée aux armes à feu est bien réelle, tant dans les régions rurales que dans les grands centres urbains du Canada. Il est tout aussi urgent de préserver notre capacité de chasser, que ce soit en tant que peuples autochtones, Yukonnais ou Canadiens. En tant que député du Yukon, je ferai de mon mieux pour veiller à ce que, dans le cadre de nos efforts concertés à la Chambre pour prévenir un autre décès causé par la violence armée, nous reconnaissons la chasse comme un mode de vie. Il n'y a rien de plus canadien.

* * *

[Français]

LE CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE JEAN-NICOLET

M. Emmanuel Dubourg (Bourassa, Lib.): Monsieur le Président, j'accueille aujourd'hui avec enthousiasme une délégation d'élèves et d'enseignants de l'École primaire Jean-Nicolet, qui se trouve dans ma circonscription, Bourassa. Cette délégation visite la ville d'Ottawa. Chaque année, l'enseignante Kerline François organise une campagne électorale avec ses élèves pour leur apprendre le fonctionnement de notre système démocratique.

Cette année, j'ai assermenté le premier ministre, Youssef Jaafari; le vice-premier ministre, Alexis Garcia-Briones; le ministre de la Justice, Jamesley Cacéus; la ministre des Sports et des Loisirs, Francesca Joyce Ketcha; la ministre de l'Environnement et de la Solidarité sociale, Ennymabel Arvelo Joaquim; la ministre des Arts et de la Communication, Lina Dib; la ministre de la Fonction publique et du Vérificateur général, Mirbel Saintilnor.

Je souhaite un excellent mandat au conseil des ministres formé de jeunes de la sixième année. Ma relève est assurée. Je félicite l'enseignante et je la remercie d'avoir accepté mon invitation.

Déclarations de députés

[Traduction]

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Monsieur le Président, nos lois conservatrices de répression de la criminalité ont été systématiquement supprimées par les libéraux qui ont laissé les criminels violents retourner dans la rue au lieu de les envoyer en prison où ils devraient être. Les résultats sont dramatiques.

La police de Toronto a signalé qu'en 2019, le nombre de fusillades a grimpé en flèche, soit de plus de 400 %, passant de 117, en 2014, à 492. En 2014, il y a eu 76 meurtres à Toronto, mais en 2019, sous le gouvernement libéral, ce nombre est passé à 240. Depuis l'arrivée au pouvoir du premier ministre, l'approche libérale n'a pas empêché le nombre de crimes violents d'augmenter de 32 %, sans parler du nombre d'homicides attribuables à des gangs, qui a fait un bond énorme de 92 %.

Le laxisme de la coalition néo-démocrate—libérale en matière de criminalité a facilité la vie des auteurs de crimes violents et a échoué à freiner la circulation d'armes illégales à la frontière. Les libéraux préfèrent cibler les chasseurs de canards, les agriculteurs et les tireurs sportifs, pendant que le système de justice prouvé renvoie les membres de gangs à la rue, où ils continuent de terroriser nos collectivités. Il s'agit là d'une politique publique déplorable que seuls les canards, les cerfs et les pigeons d'argile appuient.

* * *

LES AMBASSADEURS DES TIMBRES DE PÂQUES

M. Heath MacDonald (Malpeque, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage à Katelyn et Meghan Rogers, qui ont été récemment désignées ambassadrices du Timbre de Pâques pour l'Île-du-Prince-Édouard. Katelyn et Meghan sont des jumelles de 10 ans atteintes de paralysie cérébrale depuis leur naissance. Elles fréquentent l'école primaire Eliot River dans ma ville, Cornwall. Leur nomination est d'autant plus importante que c'est la première fois que l'Île-du-Prince-Édouard a l'honneur d'avoir deux ambassadrices du Timbre de Pâques.

Je suis personnellement fier des nouvelles ambassadrices Katelyn et Meghan et de leur devise: « Croyez en vous et ne renoncez jamais. » En félicitant Katelyn et Meghan, je félicite également leurs fiers parents, Kevin et Andrea Rogers. Je suis impatient de suivre la campagne du Timbre de Pâques de 2023 et de voir Katelyn et Meghan se porter à la défense des intérêts de tous les résidents handicapés de l'Île-du-Prince-Édouard.

Je tiens également à remercier l'ambassadrice sortante, Vaeda Matheson, qui a exercé cette fonction au cours des trois dernières années, notamment durant la pandémie. Même si la pandémie a posé des difficultés pour la campagne traditionnelle du Timbre de Pâques, Vaeda n'a cessé de faire preuve de dévouement et d'engagement tout au long de son mandat.

Je félicite tous ceux et celles qui travaillent sans relâche pour mieux sensibiliser les gens aux personnes handicapées.

* * *

[Français]

LE LOGEMENT

M. Denis Trudel (Longueuil—Saint-Hubert, BQ): Monsieur le Président, c'est bientôt Noël et j'ai envie de rêver un peu. Je rêve qu'il y ait plus de coopératives d'habitation pour les familles, les

personnes seules et les aînés. Je rêve de logements sociaux pour les étudiants et les personnes en situation de handicap, d'un toit pour les personnes en situation d'itinérance, les membres des Premières Nations et les vétérans.

Je pourrais aussi souhaiter plus de projets comme L'appart à moi, qui permet à des personnes vivant avec la trisomie 21 et la déficience intellectuelle de vivre en appartement. Les locataires de cet organisme de ma circonscription sont d'ailleurs présents ici aujourd'hui.

Je remercie Marie-Claude, Marc, Valérie, Cloé, Mylène, Nadia, David, Étienne, Raphaël, et toute l'équipe de L'appart à moi de contribuer à ma vision d'un monde plus juste et solidaire. Je les remercie tous de nous faire rêver à un monde où tous ont droit à la plus grande des justices, un toit chaleureux, sûr et abordable.

* * *

● (1415)

[Traduction]

LES PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT

M. Dan Muys (Flamborough—Glanbrook, PCC): Monsieur le Président, les libéraux brisent tout ce qu'ils touchent. Il y a 2,6 millions de personnes qui attendent des réponses du Canada; dans 57 % des cas, les délais de traitement des dossiers dépassent le délai fixé par le gouvernement. C'est frustrant.

L'aéroport Pearson de Toronto se classe parmi les aéroports où il y a le plus retard au monde. C'est gênant. Dans la région du Grand Toronto, 60 000 personnes fréquentaient les banques alimentaires tous les mois avant la pandémie, et c'était 120 000 personnes par mois durant la pandémie. Aujourd'hui, il y en a plus de 182 000 par mois à cause des politiques inflationnistes du gouvernement. C'est alarmant.

Rien ne va plus, et ce ne sont là que trois exemples. Je pourrais facilement en donner une trentaine. Les Canadiens s'attendent à mieux. Sous la direction de leur nouveau chef, les conservateurs sont prêts à régler le problème et à donner aux Canadiens le gouvernement compétent dont ils ont besoin et qu'ils méritent.

* * *

[Français]

LES GAGNANTS DU CONCOURS DUNAMIS

M. Angelo Iacono (Alfred-Pellan, Lib.): Monsieur le Président, l'excellence de nos entreprises lavalloises et de nos entrepreneurs ne cesse de surprendre, et je suis très fier de féliciter les cinq entreprises d'Alfred-Pellan qui se sont démarquées lors du concours Dunamis de la Chambre de commerce et d'industrie de Laval.

Reconnaissant l'implication et la contribution au développement de la communauté d'affaires, le prix Dunamis a été remis aux entreprises de chez nous. Les Champimignons, une entreprise familiale ingénieuse, a gagné le prix dans la catégorie Start-Up. Je dis bravo à Annie, Peter, William et Brandon.

Déclarations de députés

Josée Dufour, de Axiomatech, a gagné un prix dans la catégorie Personnalité d'affaires de l'année pour les 40 ans et plus. La Ferme Jeunes au Travail a gagné le prix dans la catégorie Économie sociale ou coopératives. Direct Impact Solutions a gagné les prix dans les catégories Exportation et Services. Fondation Cité de la Santé a gagné le prix dans la catégorie Grand Prix, Reconnaissance de l'année. Je les félicite pour leur persévérance et leur résilience. Je félicite aussi tous les finalistes.

* * *

[Traduction]

UNE AUTEURE LOCALE

Mme Lisa Marie Barron (Nanaimo—Ladysmith, NPD): Monsieur le Président, Lindsay Ford, auteure et illustratrice de livres pour enfants dans ma circonscription, Nanaimo—Ladysmith, continue de divertir ses lecteurs grâce à ses livres amusants et captivants. Son dernier livre, intitulé *How Do You Eat an Elephant?*, raconte l'histoire d'un enfant qui commence à fréquenter une nouvelle école et qui, bien que se sentant dépassé, parvient à surmonter ses difficultés l'une après l'autre.

Ces histoires captivent les lecteurs de tous les âges, abordent des questions importantes et mettent en vedette des personnages locaux. Comment ne pas se laisser divertir par *The Granny That Never Got Old* ou *Howard*, qui raconte l'histoire du gnome géant de l'île de Vancouver?

Le roman intitulé *Tommy Tutu* est lui aussi inspiré d'une histoire vraie. Arborant un tutu rose à l'école, le personnage principal s'efforce de rester fidèle à lui-même tout en affrontant les normes sociales et l'intimidation.

N'oubliez pas d'encourager les nombreux talents de nos circonscriptions. Ces livres nous rassemblent et mettent à l'honneur la diversité tout en nous enseignant des leçons importantes. Voilà qui fera de merveilleux cadeaux.

* * *

[Français]

LE QUÉBEC

M. Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, je salue le choix de l'Assemblée nationale du Québec qui est le seul Parlement national des Québécois et qui, d'une seule voix, renonce, ou mieux, dénonce le serment au roi.

Je salue le courage et la détermination des trois députés du Parti québécois et la célérité du gouvernement pour agir, et cela, au moment même où le Conseil de presse du Québec blâme l'animatrice du dernier débat en anglais, qui n'a, au fond, qu'été la voix des préjugés contre le Québec, contre le français et contre le rejet par le Québec de l'ingérence de l'Église dans les affaires de l'État.

Cela fait de nous des racistes, au point d'ailleurs où on refuse de célébrer le centenaire de Jean Paul Riopelle, un géant parmi les géants des arts visuels au Québec. Je propose ceci: qu'on nous rende les œuvres de Riopelle. De ce trésor, nous ferons un centenaire lumineux.

Tant qu'à renoncer au serment au roi, renonçons donc à la monarchie. Au lieu d'être un peuple conquis et sujet de la monarchie, soyons bons voisins.

Vive le Québec!

• (1420)

[Traduction]

LES DÉPENSES GOUVERNEMENTALES

M. Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC): Monsieur le Président, de récents rapports de la vérificatrice générale ont révélé ce qui semble être une compétition entre les membres du Cabinet libéral pour déterminer qui peut être le plus incompetent. Des milliards de dollars ont été dépensés par le ministre du Logement sans savoir qui il logeait. Services aux Autochtones Canada a déboursé des centaines de millions de dollars pour des mesures correctives parce que le ministère n'a cessé d'ignorer les appels à réparer les infrastructures. Ressources naturelles Canada et Environnement Canada ont utilisé de fausses données et des technologies inventées pour appuyer sa stratégie pour l'hydrogène.

Alors que nous pensions que la compétition ne pouvait pas s'empirer, voilà que la ministre responsable de l'Agence du revenu du Canada et d'Emploi et Développement social Canada dit: « Regarde-moi aller. » Au moins 27 milliards de dollars ont été versés à des sociétés non admissibles et 4 milliards de dollars à des personnes non admissibles, y compris des prisonniers, des gens à l'extérieur du Canada et des personnes décédées.

Les ministres libéraux devraient se concurrencer pour mieux servir les Canadiens et non pour gaspiller davantage l'argent des contribuables canadiens.

* * *

LA VIOLENCE FONDÉE SUR LE GENRE

Mme Emmanuela Lambropoulos (Saint-Laurent, Lib.): Monsieur le Président, il y a eu 33 ans hier, nous avons vécu un jour horrible qui a choqué les Canadiens de tout le pays, le jour où 14 jeunes femmes brillantes ont été séparées du reste de leur classe et abattues sous prétexte qu'elles étaient des femmes.

[Français]

J'aimerais pouvoir dire que la misogynie et le féminicide sont derrière nous, mais ce n'est pas du tout le cas. Comme aujourd'hui est l'un des 16 jours d'activisme contre la violence fondée sur le sexe, je voudrais faire la lumière sur notre situation actuelle.

[Traduction]

Une femme est tuée au Canada tous les deux jours et demi. En 2021, 173 femmes ont été tuées par des hommes dans ce pays et, jusqu'à présent en 2022, 14 femmes ont été tuées dans la seule province de Québec.

[Français]

Nous devons travailler tous ensemble, le gouvernement, les provinces, les territoires, les municipalités, les écoles, les parents, pour faire du Canada un endroit plus sûr pour tous les Canadiens et les Canadiennes et ainsi mettre fin à la violence fondée sur le sexe. Nous nous souviendrons toujours de ces 14 âmes qui ont été enlevées le 6 décembre 1989.

Questions orales

QUESTIONS ORALES

[Français]

L'ÉCONOMIE

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens sont encore frappés par une autre augmentation des taux d'intérêt imposée par la Banque du Canada, mais nécessitée par des déficits inflationnistes de ce gouvernement. Même le gouverneur de la Banque du Canada a indiqué que les déficits augmentent l'inflation et, en conséquence, les taux d'intérêt.

Pour une famille qui a acheté une maison moyenne avec une hypothèque moyenne, c'est 7 000 \$ de plus en intérêts par année. C'est impossible. Plus le gouvernement dépense, plus les Canadiens paient.

Quand vont-ils arrêter de faire payer les Canadiens?

L'hon. Randy Boissonnault (ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.): Monsieur le Président, le député d'en face sait très bien que la Banque du Canada est une institution indépendante.

Il est vrai que les Canadiens font face à une période difficile. Il est faux que les investissements que nous avons faits auprès des Canadiens ont causé l'inflation. On n'a qu'à regarder le rapport de l'ancien gouverneur de la Banque du Canada Stephen Poloz, qui dit que nos investissements ont empêché une période de déflation.

Ce chef de l'opposition a l'occasion d'aider les Canadiens d'ici une heure en appuyant le projet de loi C-32 afin de mettre en œuvre les mesures de soutien de l'énoncé économique de l'automne.

[Traduction]

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, aujourd'hui, les Canadiens ont essayé un autre coup dur en matière de taux d'intérêt, car les déficits inflationnistes du gouvernement libéral font grimper l'inflation et les taux d'intérêt. Le gouverneur de la Banque du Canada a même déclaré que ces déficits sont à l'origine de la hausse des coûts. Une mère de famille a déclaré à la CBC qu'elle avait contracté une hypothèque à taux variable de 1,9 % parce qu'elle avait cru le gouvernement lorsqu'il avait dit que les taux resteraient bas longtemps. Elle affirme aujourd'hui: « Je regrette amèrement ma décision. Pourquoi ai-je écouté ces gens? »

Comment cette mère de famille va-t-elle payer les 1 000 \$ supplémentaires par mois de versements hypothécaires qu'on exige d'elle?

L'hon. Randy Boissonnault (ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.): Monsieur le Président, si j'étais le député d'en face, je ferais preuve de prudence. Il avait demandé aux gens de l'écouter quand son conseil était d'acheter de la cryptomonnaie pour lutter contre l'inflation. C'est une honte. Ce conseil était irresponsable et inapproprié.

Nous allons éliminer les intérêts sur les prêts aux étudiants et aux apprentis. Nous allons rendre l'accès à la propriété plus abordable. Nous allons verser plus rapidement aux travailleurs l'argent dont ils ont besoin. Dans une heure, la chorale des conservateurs pourra soit chanter avec nous pour soutenir les Canadiens, soit émettre une fausse note en votant, fidèle à son habitude, contre ce que nous proposons.

• (1425)

LES ARMES À FEU

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, nous ne chantons pas du tout le même air que le gouvernement inflationniste.

Les députés savent-ils qui ne chante pas non plus le même air? C'est le député libéral de Yukon. Il a confirmé ce que les conservateurs disent depuis le début. Il a déclaré ceci: « Je ne suis pas satisfait de [ce projet de loi sur les armes à feu] et je ne suis pas en mesure de l'appuyer à ce stade-ci, compte tenu des modifications proposées. » Il a ajouté ceci: « C'est vraiment troublant. De très nombreux Yukonnais [...] chassent régulièrement, que ce soit pour se nourrir ou à des fins récréatives. » Même les propres députés d'arrière-ban du Parti libéral comprennent le message.

Les Canadiens ne veulent pas interdire la chasse, ils veulent arrêter les criminels. Le gouvernement comprendra-t-il le message?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, c'est précisément ce que nous faisons, notamment à l'aide de certaines dispositions du projet de loi C-21, qui donneront des outils supplémentaires à la police, entre autres en alourdissant les peines maximales destinées à contrer les trafiquants d'armes endurcis et en investissant 450 millions de dollars pour accroître les ressources de l'Agence des services frontaliers du Canada afin de lui permettre de tirer parti du nombre record de saisies d'armes à feu illégales.

Les conservateurs ont soit voté contre ces dispositions, soit fait de l'obstruction pendant leur examen. Si les conservateurs voulaient vraiment protéger le pays contre la violence liée aux armes à feu, ils feraient volte-face en appuyant ces mesures pour que l'on puisse poursuivre les criminels qui terrorisent depuis trop longtemps nos concitoyens avec des armes à feu.

* * *

[Français]

LES SERVICES PUBLICS ET L'APPROVISIONNEMENT

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, ce gouvernement libéral a octroyé un contrat à une entreprise liée à la Chine pour qu'elle lui fournisse une technologie anti-espionnage. Le problème, c'est que le propriétaire de cette entreprise est accusé aux États-Unis de 21 crimes liés à l'espionnage.

Comment se fait-il qu'on engage une entreprise accusée criminellement d'espionnage pour empêcher l'espionnage dans nos forces policières?

L'hon. Helena Jaczek (ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes conscients des préoccupations entourant le contrat de la GRC avec Sinclair Technologies, et notre gouvernement les examine.

Services publics et Approvisionnement Canada a une solide expérience de gestion de l'approvisionnement de plus de 20 milliards de dollars en biens et services chaque année selon les exigences établies par le ministère client. Nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour assurer l'intégrité de notre infrastructure.

Questions orales

[Traduction]

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, cette réponse était codée en jargon bureaucratique. Ce serait peut-être une meilleure façon de protéger nos communications internes, mais le gouvernement a plutôt proposé un plan différent. Il a accordé un contrat à une compagnie qui est censée protéger la GRC contre l'écoute clandestine. Cette compagnie appartient à une autre entreprise qui est accusée de 21 infractions d'espionnage aux États-Unis d'Amérique.

Comment diable le gouvernement a-t-il pu penser que c'était une bonne idée de donner à une entreprise accusée d'espionnage le contrôle de notre technologie anti-espionnage?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, nous avons mis en place des processus rigoureux pour détecter les problèmes de sécurité nationale pendant l'attribution des contrats. Je tiens à assurer à mon collègue que nous examinons très attentivement la façon dont les fonctionnaires indépendants ont passé en revue le contrat en question. Je partage les inquiétudes du député. Je pense que nous pouvons tous convenir qu'il est important de protéger notre sécurité nationale. C'est pourquoi nous avons sévi contre le financement étranger et avons créé deux groupes indépendants et non partisans pour confirmer l'intégrité de nos institutions démocratiques, y compris celle des élections de 2019 et de 2021. Quelle est la différence? Nous avons pris ces mesures. Les conservateurs, eux, ne l'ont pas fait.

* * *

[Français]

LA SANTÉ

M. Alain Therrien (La Prairie, BQ): Monsieur le Président, qui n'a jamais entendu l'histoire du gars qui écoute la radio dans sa voiture et entend aux nouvelles qu'un dangereux chauffard roule dans le sens contraire du trafic? Il crie à la radio « il n'y en a pas juste un, il y en a une centaine », incapable de se rendre compte que c'est lui, le dangereux chauffard. Le gouvernement du Canada se comporte exactement comme lui et c'est moins drôle comme histoire.

Le Québec, les provinces et, aujourd'hui, l'Association médicale canadienne demandent au fédéral d'accroître le financement en santé.

Quand le gouvernement va-t-il arrêter de jouer les dangereux chauffards, se mettre à rouler dans le sens du trafic et augmenter les transferts en santé?

● (1430)

L'hon. Mark Holland (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, c'est absolument essentiel de protéger notre système de santé. Nous allons continuer, avec toute notre attention, sur cela.

C'est absolument essentiel de protéger notre système. C'est la raison pour laquelle nous allons continuer d'investir dans notre système de santé. Nous allons continuer de le faire chaque jour.

M. Alain Therrien (La Prairie, BQ): Monsieur le Président, l'Association médicale canadienne a demandé une augmentation du financement fédéral en santé et elle ne l'a pas eue. C'est un échec et cela fait des années qu'on vit cela.

Ottawa dit qu'il collabore, mais ce n'est pas vrai. Il n'y en a pas de collaboration. Tout le monde sait que le système de santé au

Québec est sous-financé par le fédéral, mais Ottawa retient quand même l'argent. Tout le monde sait qu'Ottawa ne connaît rien dans le système de santé, mais il veut quand même imposer des normes.

Les malades n'ont pas besoin de donneurs de leçon. Ils ont besoin de donneurs de soins.

Le gouvernement va-t-il augmenter les transferts en santé, oui ou non?

L'hon. Carolyn Bennett (ministre de la Santé mentale et des Dépendances et ministre associée de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, depuis longtemps, notre gouvernement travaille avec les provinces et les territoires non seulement pour fournir des financements, mais aussi pour assurer une vision nationale des soins de santé et des systèmes qui répondent aux besoins des Canadiens.

Depuis le début de la pandémie, notre gouvernement a investi plus de 72 milliards de dollars au cours de cette période pour protéger la santé des Canadiens.

Nous augmenterons le Transfert canadien en matière de santé de 10 % en mars 2023, en plus de l'augmentation supplémentaire de 5 % annoncée il y a quelques mois.

* * *

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Monsieur le Président, aujourd'hui, la Banque du Canada a annoncé une autre hausse du taux d'intérêt, ce qui causera beaucoup de difficultés aux familles canadiennes. Nous savons que cette hausse des taux d'intérêt signifie, pour bien des familles, une hausse de plus de 1 000 \$ de leurs paiements hypothécaires. Or, la plupart des familles canadiennes n'ont pas les moyens d'absorber une telle hausse en plus de toutes les autres pressions budgétaires avec lesquelles elles doivent composer à l'heure actuelle.

Jusqu'à présent, l'approche du gouvernement à l'égard de l'inflation consiste à alourdir le fardeau des Canadiens. Quand le premier ministre trouvera-t-il une façon de s'attaquer à l'inflation qui ne rend pas la vie plus difficile aux travailleurs, mais qui leur accorde plutôt l'aide et le respect dont ils ont besoin?

L'hon. Randy Boissonnault (ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.): Monsieur le Président, comme le sait pertinemment le chef du Nouveau Parti démocratique, la Banque du Canada est une institution indépendante qui, depuis décembre l'an dernier, a pour mandat de ramener le taux d'inflation à 2 %.

La Banque fait son travail, tout comme nous faisons le nôtre en veillant à ce que nous possédions la capacité financière voulue pour faire face à ce qui s'en vient, en investissant dans les Canadiens et en soutenant les Canadiens qui en ont le plus besoin. Voilà pourquoi nous aidons les Canadiens à faire l'achat d'une première maison, nous faisons en sorte que l'Allocation canadienne pour les travailleurs soit versée plus rapidement et nous prenons des mesures pour éliminer en permanence l'intérêt sur les prêts étudiants.

C'est la bonne chose à faire. C'est la chose responsable à faire. Voilà pourquoi nous espérons que tous les partis se joindront à nous pour appuyer le projet de loi C-32 aujourd'hui.

Questions orales

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Monsieur le Président, la Banque du Canada ne devrait pas avoir pour mandat de rendre la vie plus difficile pour les Canadiens. Le gouvernement doit trouver un moyen de leur faciliter la vie et défendre leur intérêt.

[Français]

La dette des consommateurs a augmenté de 8 % cette année, en comparaison avec l'année dernière. Ce sont des temps difficiles. Si la dette des consommateurs est assez élevée, c'est à cause des taux d'intérêt, mais aussi du coût de la vie qui augmente. La pression tombe encore sur les épaules des travailleurs.

Quand est-ce que ce gouvernement va faire face à l'inflation d'une façon qui ne met plus de pression sur les épaules des travailleurs?

L'hon. Randy Boissonnault (ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.): Monsieur le Président, nous respectons énormément le travail que les travailleurs et les travailleuses font pour bâtir un Canada prospère. Nous savons que les Canadiens traversent une période difficile pendant ce cycle inflationniste mondial. C'est pourquoi, ici au Canada, la Banque du Canada est indépendante. Son rôle est de réduire l'inflation à un seuil de 2 %. Nous agissons comme gouvernement pour mettre l'argent dans les poches des Canadiens qui en ont besoin et quand ils en ont besoin.

C'est pourquoi il est essentiel que chaque député de la Chambre vote en faveur des mesures de soutien pour les Canadiens et nous appuie en votant pour le projet de loi C-32.

* * *

[Traduction]

LES FINANCES

Mme Leslyn Lewis (Haldimand—Norfolk, PCC): Monsieur le Président, le gaspillage du gouvernement libéral est sans borne. Hier, nous avons appris que les libéraux avaient versé des milliards de dollars en prestations liées à la COVID à des gens qui n'y étaient pas admissibles. Au lieu d'admettre leur erreur, ils ont laissé entendre qu'on ne pouvait pas faire confiance à la vérificatrice générale. Or, c'est le gaspillage des libéraux qui est la cause de la crise du coût de la vie au Canada.

Quand le premier ministre assumera-t-il ses responsabilités et mettra-t-il fin aux dépenses inflationnistes pour que les Canadiens puissent se nourrir et chauffer leur maison?

• (1435)

L'hon. Carla Qualtrough (ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap, Lib.): Monsieur le Président, de ce côté-ci de la Chambre, nous sommes très fiers que la vérificatrice générale ait confirmé que les mesures d'urgence ont donné les résultats escomptés. Grâce à elles, les Canadiens ont pu recevoir de l'argent rapidement et demeurer chez eux en toute sécurité, et on a pu éviter une crise socioéconomique grave.

La vérificatrice générale a également conclu que nous avons versé de l'argent aux gens qui en avaient le plus besoin, à savoir les travailleurs à faible revenu et les populations les plus vulnérables. Nous ne nous excuserons pas pour cela.

Mme Leslyn Lewis (Haldimand—Norfolk, PCC): Monsieur le Président, tous les députés conviennent que les mesures d'aide liées à la COVID-19 étaient nécessaires. Or, nous parlons ici de gas-

pillage de fonds publics et de l'incapacité lamentable du gouvernement à gérer ces mesures et à veiller à ce que l'argent soit versé aux personnes qui en avaient réellement besoin. Les libéraux ont même envoyé des chèques à des personnes décédées et à des détenus.

Le gouvernement a gaspillé et mal géré des milliards de dollars. Aujourd'hui, les Canadiens en paient les frais avec l'inflation et ils se demandent comment ils pourront survivre.

Quand le gouvernement libéral donnera-t-il un répit aux Canadiens?

L'hon. Carla Qualtrough (ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap, Lib.): Monsieur le Président, tous les députés convenaient aussi qu'il fallait envoyer rapidement de l'aide financière aux Canadiens, qu'il fallait utiliser une approche fondée sur l'attestation et qu'il fallait vérifier l'admissibilité des prestataires après coup. C'est exactement ce que nous faisons.

L'hon. Kerry-Lynne Findlay (Surrey-Sud—White Rock, PCC): Monsieur le Président, la vérificatrice générale du Canada a déposé hier un rapport accablant. Elle a constaté que 32 milliards de dollars ont été gaspillés. Les libéraux ont emprunté et imprimé de l'argent pour pouvoir envoyer des chèques de la Prestation canadienne d'urgence à des prisonniers, à des non-résidents et à des fonctionnaires qui touchaient un salaire à ce moment-là. La ministre a essayé de camoufler sa propre incompétence en remettant en question l'intégrité de la vérificatrice générale.

Les conservateurs vivent d'espoir. Sachant que les taux d'intérêt ont connu une autre augmentation énorme aujourd'hui, quand le premier ministre arrêtera-t-il de faire souffrir les Canadiens et de s'en prendre à ceux qui disent la vérité sur le gaspillage?

[Français]

L'hon. Diane Lebouthillier (ministre du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à remercier la vérificatrice générale et toute son équipe de son important travail et le dépôt de son rapport à la Chambre hier. Je veux dire que j'ai le plus grand respect pour la vérificatrice générale, son rôle et son indépendance. Comme nous l'avons déjà dit, nous apprécions le fait qu'elle ait confirmé que nos prestations liées à la COVID-19 étaient efficaces.

Nous ne nous laisserons pas distraire. Les Canadiens nous ont donné un mandat et nous allons continuer d'être là pour les soutenir. J'invite mes collègues à faire la bonne chose et à voter pour le projet de loi C-32 cet après-midi.

[Traduction]

L'hon. Kerry-Lynne Findlay (Surrey-Sud—White Rock, PCC): Monsieur le Président, on ne peut pas sélectionner les passages qui nous arrangent dans le rapport. La vérificatrice générale a constaté un gaspillage de plusieurs milliards de dollars, et la ministre a ensuite déclaré que la celle-ci avait modifié ses chiffres sous la pression de l'opposition. Donc, elle a effectivement remis en question l'intégrité de la vérificatrice générale. C'est honteux.

Le service de popote roulante de ma collectivité a dû fermer en raison du coût élevé des aliments et de la hausse du prix de l'essence. Les bénévoles n'ont pas les moyens de livrer les repas. Ce gaspillage gouvernemental de 32 milliards de dollars est une insulte pour quiconque économise jusqu'au dernier sou.

Pourquoi la vérificatrice générale, les aînés, les travailleurs et les personnes vulnérables devraient-ils faire les frais du gaspillage des libéraux?

Questions orales

L'hon. Karina Gould (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.): Monsieur le Président, la différence entre les conservateurs et nous, c'est que nous avons tissé un lien de confiance avec les Canadiens. Nous sommes convaincus que les Canadiens qui ont besoin de soutien doivent pouvoir y accéder. Nous sommes convaincus que les Canadiens qui se trouvent dans une situation vulnérable auront accès aux prestations et au soutien dont ils ont besoin.

Contrairement aux conservateurs, nous commençons par établir un climat de confiance. Voilà la raison d'être de la Prestation dentaire canadienne, de l'Allocation canadienne pour le logement, des services de garde d'enfants et du doublement du crédit d'impôt pour la TPS. Quand le besoin se fait sentir, le gouvernement intervient, et nous allons continuer à le faire.

* * *

[Français]

LE BUREAU DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Monsieur le Président, de ce côté-ci de la Chambre, nous avons confiance en la vérificatrice générale, mais la ministre du Revenu national, qui était impliquée dans le rapport de la vérificatrice générale hier, met en doute son intégrité.

Qu'a dit la ministre? Elle a dit que la vérificatrice générale avait été pressée par l'opposition, que ce n'était pas de sa faute si elle avait trouvé ces chiffres de gaspillage éhonté du gouvernement.

Voici ce que la vérificatrice générale a dit hier: l'obligation de faire la vérification des prestations spécifiques de la COVID-19 a été incluse dans une loi; cette loi nous donnait une date limite pour fournir aux greffiers les informations.

Qui fait les lois? C'est le gouvernement.

Pourquoi la ministre induit-elle la Chambre en erreur? Va-t-elle s'excuser pour ses propos inconvenants d'hier, oui ou non?

• (1440)

L'hon. Diane Lebouthillier (ministre du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, notre gouvernement a fait des choix courageux, ceux de sauver des vies et de sauver l'économie en aidant les Canadiens à mettre du pain sur la table et à avoir un toit sur leur tête.

C'était ça ou le *chop, chop, chop* des conservateurs.

Je peux dire que je rencontre des organismes sur le terrain et qu'ils me répètent tous la même chose. Ils me disent que, heureusement, le Parti libéral était au pouvoir pendant cette crise.

Nous allons être là pour continuer de travailler pour tous les Canadiens.

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Monsieur le Président, la seule chose que nous allons couper, ce sont les taxes libérales. Voilà ce que nous allons couper.

Quand la ministre se fait poser des questions par l'opposition, elle insulte les députés en entrevue dans une station de radio locale en Gaspésie et refuse de s'excuser. Quand la vérificatrice générale, une agente indépendante du Parlement, critique son travail, la ministre met en doute son intégrité. C'est sans parler de sa référence inacceptable à la Seconde Guerre mondiale, hier.

De nouveau, je vais demander à la ministre de faire la seule chose honorable qu'il lui reste à faire à la Chambre: se lever et s'excuser.

L'hon. Diane Lebouthillier (ministre du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, ce parti n'est bon que pour faire une chose: répéter ce que leur chef leur dit et mettre en fil le mot « tripler ».

Imaginons si, à la place de pratiquer leur chant de chorale, ils se penchaient sur les vrais enjeux: les enjeux de la planète, l'aide aux Canadiens, l'aide aux familles, l'aide aux aînés, la protection de l'environnement. Or non, il faudrait pour cela qu'ils s'attaquent aux vrais problèmes, et c'est ce qu'ils ne sont pas capables de faire.

Je les invite à voter pour le projet de loi C-32 cet après-midi.

* * *

LES SERVICES PUBLICS ET L'APPROVISIONNEMENT

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ): Monsieur le Président, il y a à peine un an, le gouvernement a octroyé à Sinclair Technologies, une entreprise détenue en partie par la Chine, un contrat pour sécuriser les communications de la GRC et la confidentialité de celles du premier ministre.

Ce contrat donne à une compagnie appartenant au gouvernement chinois l'accès aux fréquences secrètes de la GRC. C'est comme si on demandait à Dr No de créer les gadgets de James Bond. C'est aussi ridicule qu'irresponsable. On ne peut simplement pas croire que c'est vrai.

Le gouvernement va-t-il annuler immédiatement ce contrat?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, nous avons déjà mis en place un processus très rigoureux pour nous protéger des menaces causées par l'ingérence étrangère. Nous sommes en train de procéder à un examen du contexte de ce contrat particulier.

Nous allons cependant continuer de faire des investissements. Nous allons continuer de fournir tous les outils dont la sécurité publique et le service du renseignement de sécurité ont besoin pour protéger toutes nos institutions, incluant les services policiers.

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ): Monsieur le Président, avec l'ingérence de la Chine dans le financement des partis politiques, l'espionnage à Hydro-Québec, le laboratoire de Winnipeg, les postes de police clandestins, on aurait pu croire que la GRC se serait mise à surveiller les opérations chinoises au Canada, mais non, c'est la Chine qui va surveiller les opérations de la GRC.

Il y a 21 accusations d'espionnage aux États-Unis contre la compagnie et le gouvernement ne fait même pas de vérification de sécurité. Le contrat pouvait être donné à une entreprise de Boucherville. Non, on va le donner à la Chine, au lieu de le donner au Québec.

Coudon, font-ils exprès?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement prend très au sérieux toutes les menaces causées par l'ingérence étrangère. La GRC a déjà agi avec la mise à jour de quelques menaces causées par l'ingérence étrangère. De ce côté-ci, nous allons continuer d'offrir tous les outils dont la communauté de la sécurité publique et des renseignements de sécurité a besoin pour protéger toutes nos institutions démocratiques.

Questions orales

[Traduction]

Mme Melissa Lantsman (Thornhill, PCC): Monsieur le Président, cela ne fait même pas deux semaines que le gouvernement a fait volte-face concernant la Chine dans le cadre de sa stratégie pour l'Indo-Pacifique, et voilà qu'on apprend que les libéraux ont accordé à une entreprise qui a des liens avec le gouvernement de Pékin un contrat pour fournir des équipements de communication à la GRC.

Sinclair Technologies a décroché le contrat pour un système qui est censé protéger les communications terrestres de la GRC contre l'écoute clandestine. Cependant, voici le problème: la société mère de Sinclair Technologies appartient en partie au gouvernement chinois, et elle est inculpée de 21 chefs d'accusation d'espionnage. Il n'y a rien à ajouter. Le gouvernement résiliera-t-il ce contrat dès aujourd'hui, oui ou non?

● (1445)

L'hon. Helena Jaczek (ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Monsieur le Président, bien sûr, nous sommes conscients des préoccupations concernant le contrat de la GRC accordé à Sinclair Technologies. Le gouvernement étudie la situation et examine les options possibles. Nous prenons très au sérieux toutes les mesures qui visent à garantir l'intégrité de nos infrastructures.

Mme Melissa Lantsman (Thornhill, PCC): Monsieur le Président, j'ai une suggestion: résilier le contrat. Le gouvernement a admis qu'il n'a pas tenu compte des problèmes de sécurité ou des propriétaires de Sinclair dans le processus d'appel d'offres. Pire, le principal concurrent de Sinclair dans le contrat de la GRC était une entreprise québécoise appelée Comprod. Le gouvernement a choisi de faire affaire avec la Chine plutôt qu'avec le Canada, et l'écart entre les soumissions de Sinclair et de Comprod était inférieur à 60 000 \$.

Les États-Unis ont inscrit la société mère de Sinclair sur leur liste noire, mais le Canada vient de lui attribuer un contrat. Est-ce que le gouvernement vient vraiment de sacrifier notre sécurité nationale pour 60 000 \$?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, comme nous l'avons dit à maintes reprises, nous examinons extrêmement soigneusement les détails de l'attribution de ce contrat, mais je peux assurer à ma collègue...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre.

Le ministre peut reprendre sa réponse.

L'hon. Marco Mendicino: Monsieur le Président, comme je l'expliquais à mes collègues, nous sommes bien entendu extrêmement préoccupés par les révélations concernant ce contrat, et c'est pourquoi nous l'examinons très attentivement. De toute évidence, nous avons instauré des protocoles très rigoureux afin de nous prémunir contre toute menace à notre sécurité nationale. Le gouvernement continue d'appliquer ces protocoles afin de fournir du soutien additionnel aux organismes d'application de la loi et de sécurité nationale, ainsi que d'autres mesures de soutien destinées à protéger toutes nos institutions démocratiques, y compris les infrastructures essentielles qui appuient nos services de police.

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Avant de continuer, j'aimerais rappeler aux députés que, parfois, lorsqu'ils crient certains mots, il est manifeste pour

la présidence que ce sont des propos non parlementaires. Je ne rappellerai personne à l'ordre cette fois-ci, mais la prochaine fois que j'entendrai quelque chose de la sorte, je vais devoir le faire. Je sais que personne ne veut être repris devant les autres députés ni devant les citoyens qui l'ont élu. J'espère que les citoyens seront fiers des députés parce qu'ils se comportent de façon civilisée les uns avec les autres.

[Français]

La parole est à l'honorable député de Charlesbourg—Haute-Saint-Charles.

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, connaît-on un pays où le premier ministre permet au régime communiste chinois d'accéder à ses secrets? Moi, j'en connais un: le Canada.

Il y a deux ans, le premier ministre a donné un contrat à Nuctech, une compagnie liée au régime communiste chinois, qui devait avoir des systèmes dans nos ambassades partout dans le monde. Une chance qu'on a fait arrêter ce contrat.

Aujourd'hui, on apprend que le premier ministre a donné un contrat à une compagnie, qui a été accusée 21 fois d'espionnage, pour mettre des pièces dans le système de télécommunication de la GRC où les appareils doivent être les plus secrets possible. Même la sécurité de la garde rapprochée du premier ministre prend ce système-là.

Pourquoi est-ce que le premier ministre donne des contrats au régime communiste chinois?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, en tout respect, pour la même question, ce sera la même réponse.

Nous avons donné l'instruction à nos fonctionnaires indépendants de faire un examen de ce contrat particulier qui impliquait la GRC.

Ce qui est plus important c'est que tous les députés dans la Chambre comprennent que nous avons fait des investissements pour offrir tous les outils dont la communauté de sécurité publique a besoin pour protéger notre institution démocratique.

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, on a un problème majeur au Canada avec nos achats. Il y a deux ans, lorsqu'on a relevé le problème de Nuctech, il y avait des recommandations précises qui disaient de stopper les achats avec les entreprises liées directement au régime communiste chinois.

Comment le gouvernement a-t-il pu donner un contrat à une entreprise liée au régime communiste chinois surtout pour des éléments de sécurité aussi importants que les systèmes de communication de la GRC?

À un moment donné, y a-t-il quelqu'un qui décide quelque chose dans ce gouvernement ou tout le monde fait ce qu'il veut?

[Traduction]

L'hon. Helena Jaczek (ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Monsieur le Président, bien sûr, comme mes collègues et moi l'avons dit, nous prenons ces préoccupations très au sérieux. Nous examinons toutes les options. Nous revoiyons les processus. Nous partageons les préoccupations du député dans ce dossier.

Questions orales

● (1450)

LA SANTÉ

M. Blake Desjarlais (Edmonton Griesbach, NPD): Monsieur le Président, le taux d'occupation à l'Hôpital pour enfants de l'Alberta est de plus de 120 %. Le personnel de l'hôpital est débordé et, alors que les urgences sont engorgées, les familles sont obligées d'attendre à l'extérieur dans des roulottes pour obtenir les soins dont elles ont besoin. Les députés peuvent-ils le croire?

Le gouvernement blâme tout le monde et laisse la première ministre Smith faire ce qu'elle veut au système de santé public. Les Canadiens en ont assez de se faire dire qu'il s'agit du problème de quelqu'un d'autre. Quand le gouvernement fera-t-il son travail en faisant respecter la Loi canadienne sur la santé?

L'hon. Carolyn Bennett (ministre de la Santé mentale et des Dépendances et ministre associée de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, la Loi canadienne sur la santé est l'un des symboles les plus importants du Canada: elle garantit l'accès à des soins de santé de qualité financés par les fonds publics. Il est extrêmement important que nous fournissions tous notre part d'efforts pour aider les établissements pédiatriques en faisant ce que la santé publique nous demande, par exemple en nous lavant les mains, en nous tenant à distance des autres et en portant un masque quand nous nous trouvons dans un espace intérieur bondé. Il est aussi important que nous collaborions avec les provinces et les territoires pour enrayer la crise des ressources humaines en santé et pour financer adéquatement ce secteur à l'avenir.

Mme Lindsay Mathyssen (London—Fanshawe, NPD): Monsieur le Président, cette réponse de la ministre n'était pas suffisante. On enregistre un afflux d'enfants malades dans les hôpitaux en Ontario, et les parents sont en panique. Le système de santé canadien traverse une crise que le premier ministre ne peut plus ignorer. Le Centre hospitalier pour enfants de l'Est de l'Ontario a demandé l'aide de la Croix-Rouge. Le Centre des sciences de la santé de Kingston accueille actuellement des enfants d'Hamilton et de London parce que les établissements hospitaliers de ces régions sont débordés et manquent de personnel. Les premiers ministres conservateurs sont en train d'affaiblir le système de santé, et le gouvernement les laisse faire.

Que faudra-t-il pour que le gouvernement se décide à négocier avec les provinces et qu'il fournisse le financement nécessaire pour que les enfants malades obtiennent les soins dont ils ont besoin?

L'hon. Carolyn Bennett (ministre de la Santé mentale et des Dépendances et ministre associée de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes de tout cœur avec les parents canadiens et, comme eux, nous sommes préoccupés par la situation. Néanmoins, il nous incombe à tous de faire tout en notre pouvoir pour protéger la santé des gens qui nous entourent et respecter les mesures de santé publique mises en place par les autorités sanitaires.

Le gouvernement collabore depuis longtemps avec les provinces et les territoires, non seulement pour fournir du financement, mais aussi pour assurer une vision nationale des soins de santé qui répond aux besoins des Canadiens. Le gouvernement a fait des investissements considérables pour soutenir les systèmes de santé, notamment 72 milliards de dollars pendant la pandémie. En mars, nous augmenterons de 10 % le Transfert canadien en matière de santé, que nous avons déjà bonifié de 5 % plus tôt...

Le Président: Le député de Whitby a la parole.

LES PERSONNES HANDICAPÉES

M. Ryan Turnbull (Whitby, Lib.): Monsieur le Président, nous savons que les personnes handicapées sont sous-représentées sur le marché du travail et qu'elles doivent faire face à différents obstacles physiques, comportementaux et institutionnels qui les empêchent d'accéder au marché du travail. C'est pour cette raison que le gouvernement prend des mesures afin d'accroître l'accessibilité et l'inclusion dans les entreprises et les milieux de travail canadiens. Hier, la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap a annoncé la création du Conseil des entreprises pour l'inclusion des personnes en situation de handicap.

La ministre pourrait-elle nous en dire plus au sujet de ce conseil?

L'hon. Carla Qualtrough (ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap, Lib.): Monsieur le Président, la création du Conseil des entreprises pour l'inclusion des personnes en situation de handicap représente un grand pas vers la priorisation de l'accessibilité et de l'inclusion des personnes handicapées dans les milieux de travail. Le conseil est formé de dirigeants d'entreprises de partout au Canada qui sont déterminés à promouvoir l'inclusion des personnes handicapées dans leur milieu de travail. Grâce à cet effort conjoint, nous voulons permettre aux Canadiens handicapés de participer pleinement au marché du travail afin que nous ayons accès à l'innovation, à la créativité et au bon travail qu'ils ont à nous offrir.

* * *

LES ARMES À FEU

Mme Raquel Dancho (Kildonan—St. Paul, PCC): Monsieur le Président, les conservateurs affirment depuis des semaines qu'avec le projet de loi C-21, le gouvernement libéral cible les armes utilisées par les chasseurs et les agriculteurs, ce que les libéraux ont qualifié de propos alarmistes et de désinformation. Ils affirment qu'il ne s'agit pas d'interdire les fusils de chasse.

Cependant, le député libéral de Yukon a déclaré publiquement qu'il voterait contre le projet de loi C-21. Il est d'accord avec les conservateurs à ce sujet, et je sais qu'il y a beaucoup d'autres députés libéraux des régions rurales et nordiques qui le sont aussi. Qui fait donc de la désinformation? Est-ce le premier ministre ou ses députés des régions rurales? Qui raconte des mensonges?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, malheureusement, la réponse, c'est que ce sont les conservateurs.

En effet, nous avons toujours maintenu que nous ne visons pas les propriétaires d'armes à feu respectueux des lois. Nous ne ciblons pas les armes à feu qui sont couramment utilisées pour la chasse. Nous ciblons plutôt les armes à feu qui ont été utilisées dans quelques-unes des pires fusillades de masse de l'histoire de notre pays, notamment à Polytechnique, où le premier ministre, des collègues et moi-même sommes allés hier pour nous recueillir et témoigner notre solidarité envers les victimes.

Je pense que nous devons faire front commun pour en faire davantage et honorer la mémoire de ces victimes, ce que vise précisément le projet de loi C-21. Il est grand temps que les conservateurs reviennent sur leur position et appuient ce projet de loi.

Questions orales

• (1455)

M. Clifford Small (Coast of Bays—Central—Notre Dame, PCC): Monsieur le Président, les amendements proposés au projet de loi C-21 inquiètent beaucoup les gens de Terre-Neuve-et-Labrador. Bien des habitants de ma province sont d'avidés chasseurs, soit pour le sport ou pour nourrir leur famille. L'année dernière, 28 000 des quelque 70 000 propriétaires d'armes à feu respectueux des lois de la province ont chassé l'orignal. J'aimerais savoir si les députés libéraux de Terre-Neuve-et-Labrador adopteront la même position que le député libéral de Yukon.

L'hon. Gudie Hutchings (ministre du Développement économique rural, Lib.): Monsieur le Président, je suis d'accord avec mon collègue et avec bien d'autres députés, le gouvernement entend soutenir pleinement les chasseurs respectueux des lois, y compris ceux qui pratiquent la chasse ancestrale, comme c'est le cas dans ma province, Terre-Neuve-et-Labrador, les chasseurs autochtones, les chasseurs sportifs et les tireurs sur cibles.

Hier, nous nous sommes tous levés à la Chambre pour commémorer la tragédie survenue à l'École polytechnique il y a 33 ans. Nous devons collaborer afin de garder le pays libre d'armes d'assaut et c'est ce que nous ferons.

M. Bob Zimmer (Prince George—Peace River—Northern Rockies, PCC): Monsieur le Président, lorsque j'ai demandé au spécialiste des armes à feu des libéraux, Murray Smith, venu témoigner au comité, si des fusils de chasse seraient interdits par le projet de loi C-21, il a répondu « oui ». Depuis, des milliers de propriétaires d'armes à feu et de chasseurs respectueux des lois nous ont donné leur avis. Ils sont, à juste titre, fâchés contre le premier ministre, parce qu'il leur a communiqué de fausses informations au sujet du plan des libéraux d'interdire les carabines et les fusils de chasse.

Ma question aujourd'hui ne s'adresse pas au premier ministre. Elle s'adresse plutôt aux députés libéraux des régions rurales. Vont-ils défendre les propriétaires d'armes à feu et les chasseurs respectueux des lois de leur circonscription ou se plier aux volontés d'un premier ministre qui a complètement perdu les pédales?

[Français]

L'hon. Pascale St-Onge (ministre des Sports et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, je suis la fière députée d'une circonscription rurale, Brome—Missisquoi. Chez nous, plusieurs chasseurs pratiquent leur passion. Je peux dire une chose: notre gouvernement n'a aucune intention d'empêcher les chasseurs ou les peuples autochtones de pratiquer leur sport et de préserver leurs traditions. Nous sommes prêts à travailler avec tous les députés de la Chambre pour que notre projet de loi atteigne son objectif, celui d'éliminer les armes d'assaut et les armes de poing, ces armes avec lesquelles on a commis des actes de terreur comme ceux de la Polytechnique et de la Mosquée de Québec.

M. Richard Lehoux (Beauce, PCC): Monsieur le Président, j'espère obtenir une réponse à ma question.

Encore une fois, le gouvernement a prouvé qu'il ne met pas ses priorités à la bonne place avec ses amendements au projet de loi C-21. Les chasseurs et les agriculteurs de ma circonscription sont extrêmement inquiets quant à leur capacité de mettre de la nourriture sur la table de leur famille et surtout, de protéger leur bétail contre les prédateurs et autres menaces.

Quand le gouvernement cessera-t-il de cibler les propriétaires d'armes respectueux des lois pour enfin s'attaquer aux véritables trafiquants d'armes illégales?

L'hon. Diane Lebouthillier (ministre du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, je peux dire que, en Gaspésie, durant le temps de la chasse, il y a plus de monde dans le bois qu'il y en a le long des côtes. Je veux rappeler à mes collègues que les chasseurs font la chasse à l'orignal et au chevreuil, qu'ils ne font pas à la guerre à l'orignal et au chevreuil. Leur objectif est de protéger la viande. Mon père, qui était boucher, avait le même objectif. J'espère que mes collègues vont appuyer notre projet de loi.

* * *

LE PATRIMOINE CANADIEN

M. Martin Champoux (Drummond, BQ): Monsieur le Président, 2023 marquera le 100^e anniversaire de naissance de Jean Paul Riopelle, un des artistes les plus marquants du Québec.

Son importance dans l'histoire de l'art québécois est incomparable, mais c'est un vieil artiste homme blanc, selon le Musée des beaux-arts du Canada qui ne lui rendra pas hommage.

Selon *La Presse*, sa directrice générale a tout fait pour empêcher qu'il y ait une exposition en son honneur.

Le ministre peut-il nous dire à quel moment son gouvernement a décidé d'exclure les beaux-arts de la vocation du Musée des beaux-arts?

• (1500)

L'hon. Pablo Rodriguez (ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, je pense que mon collègue, que j'aime beaucoup par ailleurs, est un peu dans le champ.

C'est évident que l'on va célébrer Riopelle. C'est un géant parmi les géants, un des plus grands artistes qui existent parmi nous, non seulement ici au Canada, en France et en Europe, mais partout dans le monde.

C'est évident que le gouvernement a été là pour célébrer récemment les 100 ans de Riopelle. Aussi, il sera là dans l'avenir pour continuer à célébrer ce grand artiste qu'est Jean Paul Riopelle.

M. Martin Champoux (Drummond, BQ): Monsieur le Président, je suis content d'entendre cela. Donc je présume qu'un petit coup de fil de la part du ministre du Patrimoine canadien pourrait faire cesser cette dérive. Parce que, s'il ne fait rien dans le dossier du Musée des beaux-arts, c'est soit qu'il l'approuve, soit que la direction du Musée des beaux-arts obéit à une commande du ministre.

Ce qui se passe avec le Musée, c'est que les libéraux sont en train d'en faire littéralement un outil de propagande idéologique, plutôt qu'un lieu de préservation et de valorisation des beaux-arts. C'est là qu'ils sont rendus et cela me dépasse complètement.

C'est comme cela pas juste là, mais aussi à l'Office national du film du Canada et au Conseil des arts; même le CRTC a joué au censeur un peu plus tôt cette année.

Quand le ministre va-t-il cesser d'agir en ministre de la propagande et commencer à agir en ministre du Patrimoine canadien?

L'hon. Pablo Rodriguez (ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, « ministre de la propagande », je suis blessé. Ce sont des mots très durs de la part de mon collègue.

Questions orales

Je tiens à lui assurer encore que nous serons là pour célébrer Jean Paul Riopelle qui, je le dis encore une fois, est un géant parmi nos artistes.

J'ai eu l'occasion de visiter plusieurs de ses expositions et j'invite mes collègues à faire de même.

Nous serons là pour célébrer Jean Paul Riopelle.

* * *

[Traduction]

LA TARIFICATION DU CARBONE

Mme Lianne Rood (Lambton—Kent—Middlesex, PCC): Monsieur le Président, la chaleur et la joie du temps des Fêtes sont à nos portes, mais les libéraux restent de glace devant le sort des Canadiens, même si en raison de leur taxe sur le carbone les aînés et les personnes qui ont un revenu fixe peinent à joindre les deux bouts et doivent choisir entre l'épicerie et le chauffage et que les mères doivent choisir entre inscrire leurs enfants à un cours de danse ou payer la facture de chauffage de leur maison.

Ce n'est pas juste. Le gouvernement libéral fera-t-il preuve d'un peu de compassion envers les Canadiens et cessera-t-il de leur imposer son inefficace taxe sur le carbone?

L'hon. Kamal Khera (ministre des Aînés, Lib.): Monsieur le Président, nous reconnaissons les défis auxquels les aînés sont confrontés. C'est précisément pour cette raison que nous sommes là pour les aider. Nous avons augmenté le Supplément de revenu garanti, ce qui a aidé plus de 900 000 aînés et a sorti 45 000 d'entre eux de la pauvreté. Nous avons augmenté la Sécurité de la vieillesse de 10 % pour les 75 ans et plus. Nous avons aussi doublé le crédit pour la TPS et fourni de l'aide pour les soins dentaires et le loyer.

De ce côté-ci de la Chambre, nous allons continuer à tenir nos promesses envers les aînés et tous les Canadiens.

Mme Lianne Rood (Lambton—Kent—Middlesex, PCC): Monsieur le Président, cette réponse montre bien que les libéraux sont complètement coupés de la réalité. Dans les faits, les programmes qu'ils ont annoncés ne procureront pas un sou à la grande majorité des Canadiens. Ce sont les besoins fondamentaux des gens qui sont en cause.

À cause des mauvaises politiques des libéraux et de leurs dépenses inflationnistes effrénées, les Canadiens devront déboursier 1 000 \$ de plus pour faire l'épicerie l'an prochain, puisque le coût des aliments a grimpé de plus de 10 %. L'an prochain, une famille de quatre personnes paiera plus de 16 000 \$ seulement pour l'épicerie.

Le gouvernement éliminera-t-il la taxe sur le carbone afin d'aider les Canadiens?

M. Terry Duguid (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, tous les députés, peu importe leur parti, sont préoccupés par les problèmes d'abordabilité que vivent les familles canadiennes. La différence, c'est que de ce côté-ci de la Chambre, nous prenons des mesures pour améliorer la situation. Les conservateurs pourront se racheter très bientôt en votant en faveur du projet de loi C-32.

Comme la députée le sait, quand le prix de la pollution augmente, les paiements accordés grâce à l'Incitatif à agir pour le cli-

mat augmentent aussi. Le chef de l'opposition n'appuie malheureusement pas cette initiative. Il encourage plutôt les investissements dans les cryptomonnaies. Des Canadiens y perdent leur chemise, ce qui est vraiment regrettable.

M. John Barlow (Foothills, PCC): Monsieur le Président, je vais vous dire ce que font les libéraux: ils forcent les Canadiens à recourir aux banques alimentaires. Selon le « Rapport sur les prix alimentaires », d'ici 2030, une ferme de 5 000 acres paiera plus de 150 000 \$ en taxes sur le carbone. Soyons clairs: cela va anéantir la viabilité économique des fermes familiales. Sylvain Charlebois affirme déjà que la taxe sur le carbone nous fait perdre des fermes familiales. Cela met en péril notre sécurité alimentaire.

Le premier ministre soustraira-t-il la production alimentaire à la taxe sur le carbone, ou l'objectif des libéraux est-il simplement de mettre les agriculteurs canadiens en faillite et de forcer les Canadiens à recourir aux banques alimentaires?

● (1505)

L'hon. Sean Fraser (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, je rappelle au député que les changements climatiques mettent en péril les exploitations agricoles familiales. Depuis le passage de l'ouragan Fiona, j'ai visité des fermes de ma région dont les silos ont été renversés et les récoltes, détruites. Alors que le temps des Fêtes approche, leurs finances ne sont toujours pas redressées.

J'aimerais également souligner que les conservateurs, qui sont bien bons pour parler d'abordabilité, ont voté contre nos mesures visant à laisser plus d'argent dans les poches des personnes âgées pour les aider à payer leur logement. Ils se sont opposés à l'Allocation canadienne pour enfants, et leur chef a tenu une conférence de presse pour qualifier les programmes que nous avons mis en place pendant la pandémie de programmes gouvernementaux pharaoniques que les conservateurs ne soutiendraient pas.

Nous serons toujours là pour les familles. J'espère que les conservateurs joindront enfin le geste à la parole en se ralliant à nous.

* * *

[Français]

LES ÉTUDES POSTSECONDAIRES

Mme Anju Dhillon (Dorval—Lachine—LaSalle, Lib.): Monsieur le Président, avec l'augmentation du coût de la vie, les étudiants et les récents diplômés ont du mal à joindre les deux bouts. Ils sont le futur de ce pays, et il faut les soutenir. Ils ont exprimé leurs préoccupations.

Est-ce que le ministre du Tourisme et ministre associé des Finances peut dire à la Chambre ce que fait le gouvernement pour aider les étudiants et les récents diplômés?

L'hon. Randy Boissonnault (ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de Dorval—Lachine—LaSalle de sa question et de son travail acharné.

Avec l'augmentation du coût de la vie, notre gouvernement a été rapide à agir et à fournir un soutien aux Canadiens qui en ont besoin. Nous continuons ce soutien avec notre énoncé économique de l'automne et le projet de loi C-32 en incluant l'élimination des intérêts sur les prêts aux étudiants. Cela va aider les étudiants et les nouveaux diplômés. Nous allons nous assurer que les Canadiens vont avoir de l'argent dans leurs poches.

Les conservateurs peuvent nous appuyer d'ici une heure en votant en faveur du projet de loi C-32.

* * *

[Traduction]

LES FINANCES

M. Stephen Ellis (Cumberland—Colchester, PCC): Monsieur le Président, en ce qui concerne les vaccins, 2 milliards de dollars ont été gaspillés. Le gouvernement libéral veut nous faire croire qu'il est extrêmement difficile de faire le suivi de ces vaccins et de leur date de péremption parce qu'on ne l'a jamais fait avant. En réalité, il est bien évident que des milliers d'entreprises assurent un suivi quotidien de leur inventaire. Encore une fois, l'inaction du gouvernement nuit aux Canadiens. Il est incapable de gérer les passeports, il est incapable de gérer les postes frontaliers et il est manifestement incapable d'équilibrer un budget.

Le premier ministre va-t-il admettre qu'avec son gaspillage, le gouvernement contribue à la hausse du prix du chauffage résidentiel, de l'essence et des aliments qui affecte tous les Canadiens?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais dire une chose: il n'y a rien de plus important que d'assurer la santé et la sécurité des Canadiens, et c'est ce que le gouvernement a fait. À notre arrivée au pouvoir et au début de la pandémie de COVID-19, les capacités de remplissage et de finition étaient d'environ 30 millions de doses. Grâce aux investissements que nous avons attirés au pays, nous avons maintenant des capacités de production et de remplissage de plus de 600 millions de doses en cas de besoin.

Nous n'avons pas choisi de devoir faire face à la pandémie, et cela vaut aussi pour toute autre pandémie qui pourrait arriver, mais nous avons choisi de mieux nous préparer pour protéger les Canadiens.

M. Marty Morantz (Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley, PCC): Monsieur le Président, en seulement deux ans, le gouvernement a engagé pour 52 milliards de dollars de nouvelles dépenses inflationnistes et accumulé des déficits de 500 milliards. Hier, la vérificatrice générale a signalé que 32 milliards de dollars en trop-payés et en paiements suspects sont simplement partis en fumée. Le gouverneur de la Banque du Canada a déclaré que l'inflation aurait été plus faible si les libéraux avaient fait moins de dépenses et, aujourd'hui, les taux d'intérêt ont augmenté d'un autre 0,5 %.

Les grosses dépenses du premier ministre nuisent maintenant aux Canadiens. Va-t-il mettre fin aux dépenses et au gaspillage et maîtriser enfin l'inflation?

L'hon. Randy Boissonnault (ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.): Monsieur le Président, j'invite mon collègue à consulter un rapport de la Banque Scotia qui explique très clairement que nos investissements pendant la pandémie n'ont eu aucun effet sur l'inflation.

En fait, examinons le rapport de la vérificatrice générale, qui dit ceci:

Nous avons constaté que les programmes liés à la COVID-19 avaient atteint leur objectif d'aider le Canada à éviter une contraction plus sévère de l'économie et les conséquences sociales [...] d'une augmentation importante de la pauvreté. Ce soutien financier a permis à l'économie de rebondir et de revenir à son niveau d'avant la pandémie.

Questions orales

C'est le travail d'un gouvernement. C'est ce que nous avons fait. Les conservateurs ne s'en réjouissent pas, mais ce n'est certainement pas le cas des Canadiens.

M. John Nater (Perth—Wellington, PCC): Monsieur le Président, le travail du gouvernement est de veiller à ce que les Canadiens aient les moyens de subvenir à leurs besoins essentiels.

C'est le travail du gouvernement de veiller à ce que le prix du panier d'épicerie n'augmente pas de 1 100 \$ l'année prochaine. C'est le travail du gouvernement de veiller à ne pas obliger les Canadiens à choisir entre chauffer leur maison et manger. Hier, la vérificatrice générale a parlé de 4,6 milliards de dollars versés à des bénéficiaires non admissibles.

Le gouvernement libéral va-t-il cesser ses dépenses inflationnistes pour que les Canadiens aient les moyens de faire le plein d'essence, de se nourrir et de chauffer leur maison?

• (1510)

L'hon. Karina Gould (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.): Monsieur le Président, les gestes sont plus éloquentes que les paroles. Nous avons été là pour les Canadiens lorsqu'ils ont eu besoin de nous — et ils ont encore besoin de nous. Neuf millions de Canadiens, au plus fort de la pandémie, ont eu accès à la Prestation canadienne d'urgence. En fait, les conservateurs ont appuyé la mise en place de la Prestation canadienne d'urgence, parce que nous nous sommes unis en tant que pays.

Malheureusement, alors que nous sommes en période de relance économique, les conservateurs ont voté contre chacune des mesures que nous avons proposées pour venir en aide aux Canadiens.

Je vais dire quelque chose aux députés: jeudi dernier, nous avons annoncé qu'il était maintenant possible de demander la Prestation dentaire canadienne. Plus de 35 000 Canadiens ont déjà présenté une demande. Nous aidons les enfants et les Canadiens.

* * *

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Monsieur le Président, les nouvelles en provenance de Winnipeg sont horribles. Nous savons que les communautés autochtones du pays sont bouleversées.

Des dirigeants autochtones ont proposé un plan pour sauver des vies dans le cadre de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, qui demande la prise de mesures précises. Chaque journée d'inaction entraîne la perte inutile d'autres vies.

Quand le premier ministre va-t-il prendre au sérieux cette violence génocidaire à l'endroit des femmes autochtones et instaurer des mesures concrètes pour sauver des vies?

M. Jaime Battiste (secrétaire parlementaire du ministre des Relations Couronne-Autochtones, Lib.): Monsieur le Président, que ce soit bien clair, il s'agit d'un problème grave au Canada. Les femmes autochtones sont 12 fois plus susceptibles de disparaître et d'être assassinées que les autres, et c'est pourquoi le gouvernement a investi 2,2 milliards de dollars afin de s'attaquer à ce problème. À Winnipeg seulement, nous avons récemment annoncé 8,4 millions de dollars de mesures de soutien aux femmes autochtones et 2SLGBTQ.

Décision de la présidence

Nous allons continuer d'aller de l'avant. Nous savons qu'il reste du travail à faire, et nous allons travailler avec le député d'en face afin de veiller à ce qu'il se concrétise.

* * *

L'INNOVATION, LES SCIENCES ET L'INDUSTRIE

M. Shafqat Ali (Brampton-Centre, Lib.): Monsieur le Président, le Canada possède l'expertise et le talent nécessaires pour devenir un chef de file dans la fabrication de véhicules électriques.

Le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie pourrait-il informer la Chambre du travail qu'accomplit le gouvernement afin de garantir des emplois pour les Canadiens et d'attirer d'importants investissements dans ce secteur?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, nous avons attiré un nombre inouï d'investissements. En fait, Bloomberg a classé le Canada au deuxième rang mondial des pays producteurs de batteries. Plus récemment, lorsque j'étais en Allemagne, nous avons signé un protocole d'entente renouvelé avec Volkswagen, à un moment où elle envisageait d'établir au Canada sa première usine de fabrication de batteries en Amérique du Nord.

C'est une bonne nouvelle pour les travailleurs. C'est une bonne nouvelle pour l'économie. C'est une bonne nouvelle pour le Canada.

* * *

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

M. Mike Morrice (Kitchener-Centre, PV): Monsieur le Président, la semaine dernière, de nouvelles accusations ont été portées pour le meurtre de quatre autres femmes autochtones.

Les femmes et les filles autochtones sont 12 fois plus susceptibles d'être assassinées ou portées disparues que les autres femmes et filles du pays. C'est un génocide qui se produit en ce moment, et il est urgent que les pouvoirs publics interviennent pour protéger les femmes autochtones.

Le ministre s'engagera-t-il à faire ce que la députée de Winnipeg-Centre et des dirigeants autochtones ont réclamé en fournissant immédiatement des fonds et des ressources pour mettre fin à ce cycle de violence?

M. Jaime Battiste (secrétaire parlementaire du ministre des Relations Couronne-Autochtones, Lib.): Monsieur le Président, c'est une question sérieuse, et je tiens à y répondre. Je tiens également à saluer les chefs, les mandataires et les membres des Premières Nations que j'ai vus dans les tribunes et qui assistent à l'assemblée extraordinaire des chefs de l'Assemblée des Premières Nations.

Nous saluons leur militantisme. Nous savons que ce sont de graves problèmes. Le gouvernement est leur partenaire. Bien que les choses avancent lentement, nous allons consacrer 2,2 milliards de dollars à des mesures pour aider les femmes autochtones de partout au Canada à se sentir en sécurité comme toute autre personne au pays.

* * *

[Français]

LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE

Mme Nathalie Sinclair-Desgagné (Terrebonne, BQ): Monsieur le Président, il y a eu consultation entre les partis, et je pense

que vous constaterez qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante:

Que cette Chambre réaffirme sa pleine et entière confiance envers la Vérificatrice générale et l'importance de son travail indépendant et souligne la qualité des informations, avis et rapports concernant la gestion des fonds publics au parlement.

Le Président: Que tous ceux qui s'opposent à ce que l'honorable députée propose la motion veuillent bien dire non. D'accord.

La Chambre a entendu la motion. Que tous ceux qui s'opposent à la motion veuillent bien dire non.

(La motion est adoptée.)

* * *

● (1515)

[Traduction]

LES MANIFESTATIONS EN CHINE

L'hon. Andrew Scheer (Regina—Qu'Appelle, PCC): Monsieur le Président, il y a eu consultations entre les leaders parlementaires, et j'ai bon espoir que vous constaterez qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante:

Attendu que les manifestants en Chine qui luttent pour les droits de la personne et les libertés fondamentales utilisent la fonction Airdrop sur les appareils iPhone pour éviter la censure gouvernementale,

Apple a annoncé sa décision de désactiver cette fonction uniquement sur les téléphones en Chine,

à la suite d'une telle mesure, il sera plus difficile pour les manifestants d'éviter les restrictions autoritaires des communications,

d'autres géants de la haute technologie comme Google collaborent depuis longtemps avec le régime chinois dans l'application de ses politiques de contrôle des contenus et des communications en ligne,

la Chambre, par conséquent, condamne la décision d'Apple et d'autres géants de la haute technologie pour leur complicité dans la répression de manifestants pacifiques en Chine.

Le Président: Que tous ceux qui s'opposent à ce que le député propose la motion veuillent bien dire non. Le consentement est accordé.

La Chambre a entendu la motion. Que tous ceux qui s'opposent à la motion veuillent bien dire non.

(La motion est adoptée.)

* * *

[Français]

RECOURS AU RÈGLEMENT

ALLÉGATION DE PROPOS NON PARLEMENTAIRES — DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

Le Président: La présidence aimerait revenir sur un événement survenu hier matin concernant des propos présumés non parlementaires exprimés en marge de la période de questions et observations tenue en vertu de l'article 67.1 du Règlement, et soulevés dans un rappel au Règlement par le député de Rosemont—La Petite-Patrie.

La présidence a pu vérifier les Débats et certains commentaires entendus étaient effectivement à la limite du bon goût.

[Traduction]

La présidence est consciente que les séances de l'automne touchent à leur fin et que cinq semaines de séance consécutives peuvent être épuisantes. Néanmoins, je demande à tous les députés de faire preuve de discernement dans le choix des mots qu'ils utilisent, que ceux-ci soient ou non rapportés dans le compte rendu.

[Français]

Comme Président, il est de mon devoir de maintenir l'ordre et le décorum à la Chambre, mais il revient à vous tous, députés dûment élus, de faire preuve de respect les uns envers les autres. Nous devons travailler ensemble afin de demeurer dignes de cette grande institution que nous servons au nom de tous les Canadiens.

Je remercie les députés ainsi que tous les Canadiens de leur attention.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Français]

LOI D'EXÉCUTION DE L'ÉNONCÉ ÉCONOMIQUE DE L'AUTOMNE 2022

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 6 décembre, du projet de loi C-32, Loi portant exécution de certaines dispositions de l'énoncé économique de l'automne déposé au Parlement le 3 novembre 2022 et de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 7 avril 2022, dont le comité a fait rapport sans proposition d'amendement, ainsi que de la motion n° 1.

Le Président: Comme il est 15 h 18, conformément à l'ordre adopté le jeudi 23 juin, la Chambre procédera maintenant au vote par appel nominal différé de la motion à l'étape du rapport du projet de loi C-32.

[Traduction]

Convoquez les députés.

• (1530)

(La motion n° 1, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 232)

POUR

Députés

Aitchison	Albas
Allison	Arnold
Baldinelli	Barlow
Barrett	Benzen
Berthold	Bezan
Block	Bragdon
Brassard	Brock
Calkins	Caputo
Carrie	Chambers
Cooper	Dalton
Dancho	Davidson
d'Entremont	Doherty
Dowdall	Dreeshen
Ellis	Epp
Falk (Battlefords—Lloydminster)	Falk (Provencher)
Fast	Ferreri
Findlay	Gallant
Généreux	Genuis
Gladu	Godin
Goodridge	Gourde
Gray	Hallan
Jeneroux	Kelly
Kmieć	Kram
Kramp-Neuman	Kurek
Kusie	Lake
Lantsman	Lawrence
Lehoux	Lewis (Essex)
Lewis (Haldimand—Norfolk)	Liepert
Lloyd	Maguire
Martel	Mazier
McCauley (Edmonton West)	McLean

Melillo	Moore
Morantz	Morrison
Motz	Muys
Nater	O'Toole
Patzner	Paul-Hus
Perkins	Reid
Rempel Garner	Richards
Roberts	Rood
Ruff	Scheer
Schmale	Seeback
Shiely	Small
Soroka	Steinley
Stewart	Strahl
Stubbs	Thomas
Tochor	Tolmie
Uppal	Van Popta
Vecchio	Vidal
Vien	Viersen
Vis	Wagantall
Warkentin	Waugh
Williams	Williamson
Zimmer — 105	

Ordres émanant du gouvernement

CONTRE

Députés

Aldag	Alghabra
Ali	Anand
Anandasangaree	Arseneault
Arya	Ashton
Atwin	Bachrach
Badawey	Bains
Baker	Barron
Barsalou-Duval	Battiste
Beaulieu	Beech
Bendayan	Bennett
Bergeron	Bérubé
Bibeau	Bittle
Blaikie	Blair
Blanchet	Blanchette-Joncas
Blaney	Blois
Boissonnault	Boulerice
Bradford	Brière
Brunelle-Duceppe	Cannings
Carr	Casey
Chabot	Chagger
Chahal	Champagne
Champoux	Chatel
Chen	Chiang
Collins (Hamilton East—Stoney Creek)	Collins (Victoria)
Cormier	Coteau
Dabrusin	Damoff
Davies	DeBellefeuille
Desbiens	Desilets
Desjarlais	Dhaliwal
Dhillon	Diab
Dong	Drouin
Dubourg	Duclos
Duguid	Duncan (Etobicoke North)
Ehsassi	El-Khoury
Erskine-Smith	Fergus
Fillmore	Fisher
Fonseca	Fortier
Fortin	Fragiskatos
Fraser	Freeland
Fry	Gaheer
Garneau	Garon
Garrison	Gaudreau
Gazan	Gerretsen
Gill	Gould
Green	Guilbeault

Ordres émanant du gouvernement

Hajdu	Hanley
Hardie	Hepfner
Holland	Housefather
Hughes	Hussen
Hutchings	Iacono
Idlout	Ien
Jaczek	Johns
Joly	Jowhari
Julian	Kayabaga
Kelloway	Khalid
Khera	Kusmierczyk
Kwan	Lalonde
Lambropoulos	Lametti
Lamoureux	Lapointe
Larouche	Lattanzio
Lauzon	LeBlanc
Lebouthillier	Lemire
Lightbound	Long
Longfield	Louis (Kitchener—Conestoga)
MacAulay (Cardigan)	MacDonald (Malpeque)
MacGregor	MacKinnon (Gatineau)
Maloney	Martinez Ferrada
Masse	Mathysen
May (Cambridge)	May (Saarich—Gulf Islands)
McDonald (Avalon)	McGuinty
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McLeod
McPherson	Mendès
Mendicino	Miao
Michaud	Miller
Morrice	Morrissey
Murray	Naqvi
Noormohamed	O'Connell
Oliphant	Pauzé
Perron	Petitpas Taylor
Plamondon	Powlowski
Qualtrough	Rayes
Robillard	Rodriguez
Rogers	Romanado
Sahota	Saks
Samson	Sarai
Scarpaleggia	Schieffe
Serré	Sgro
Shanahan	Sheehan
Sidhu (Brampton East)	Simard
Sinclair-Desgagné	Singh
Sorbara	Ste-Marie
St-Onge	Sudds
Tassi	Taylor Roy
Thériault	Therrien
Thompson	Trudeau
Trudel	Turnbull
Valdez	Van Bynen
van Koeverden	Vandal
Vandenbeld	Vignola
Villemure	Virani
Vuong	Weiler
Wilkinson	Yip
Zahid	Zarrillo
Zuberi — 207	

PAIRÉS

Députés

Abouttaif	Deltell
Dzerowicz	Hoback
Kitchen	Koutrakis
MacKenzie	McKay
Ng	O'Regan
Redekopp	Sajjan
Shields	Sidhu (Brampton South) — 14

Le Président: Je déclare la motion n^o 1 rejetée.

L'hon. Randy Boissonnault (pour la ministre des Finances) propose que le projet de loi soit agréé.

Le Président: Si un député d'un parti reconnu présent à la Chambre désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissi-

dence ou désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, nous demandons la tenue d'un vote par appel nominal, et je pense que le whip du gouvernement souhaite ajouter quelque chose à cet égard.

L'hon. Steven MacKinnon: Monsieur le Président, je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci, les députés libéraux votant oui.

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Monsieur le Président, le Parti conservateur est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique. Il votera contre la motion.

[Français]

Mme Claude DeBellefeuille: Monsieur le Président, le Bloc québécois est d'accord pour appliquer le résultat du vote précédent, et il votera en faveur.

[Traduction]

Mme Rachel Blaney: Monsieur le Président, le NPD est d'accord pour appliquer le vote et votera oui.

Mme Elizabeth May: Monsieur le Président, le Parti vert est d'accord pour appliquer le vote, et il votera oui.

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n^o 233)

POUR

Députés

Aldag	Alghabra
Ali	Anand
Anandasangaree	Arseneault
Arya	Ashton
Atwin	Bachrach
Badawey	Bains
Baker	Barron
Barsalou-Duval	Battiste
Beaulieu	Beech
Bendayan	Bennett
Bergeron	Bérubé
Bibeau	Bittle
Blaikie	Blair
Blanchet	Blanchette-Joncas
Blaney	Blois
Boissonnault	Boulerice
Bradford	Brière
Brunelle-Duceppe	Cannings
Carr	Casey
Chabot	Chagger
Chahal	Champagne
Champoux	Chatel
Chen	Chiang
Collins (Hamilton East—Stoney Creek)	Collins (Victoria)
Cormier	Coteau
Dabrusin	Damoff
Davies	DeBellefeuille
Desbiens	Desilets
Desjarlais	Dhaliwal
Dhillon	Diab
Dong	Drouin
Dubourg	Duclos
Duguid	Duncan (Etobicoke North)
Ehsassi	El-Khoury

Ordres émanant du gouvernement

Erskine-Smith
Fillmore
Fonseca
Fortin
Fraser
Fry
Garneau
Garrison
Gazan
Gill
Green
Hajdu
Hardie
Holland
Hughes
Hutchings
Idlout
Jaczek
Joly
Julian
Kelloway
Khera
Kwan
Lambropoulos
Lamoureux
Larouche
Lauzon
Lebouthillier
Lightbound
Longfield
MacAulay (Cardigan)
MacGregor
Maloney
Masse
May (Cambridge)
McDonald (Avalon)
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
McPherson
Mendicino
Michaud
Morrice
Murray
Noormohamed
Oliphant
Perron
Plamondon
Qualtrough
Rodriguez
Romanado
Saks
Sarai
Schiefke
Sgro
Sheehan
Simard
Singh
Ste-Marie
Sudds
Taylor Roy
Therrien
Trudeau
Turnbull
Van Bynen
Vandal
Vignola
Virani
Wilkinson
Zahid
Zuberi— 205

Fergus
Fisher
Fortier
Fragiskatos
Freeland
Gaheer
Garon
Gaudreau
Gerretsen
Gould
Guilbeault
Hanley
Hepfner
Housefather
Hussen
Iacono
Ien
Johns
Jowhari
Kayabaga
Khalid
Kusmierczyk
Lalonde
Lametti
Lapointe
Lattanzio
LeBlanc
Lemire
Long
Louis (Kitchener—Conestoga)
MacDonald (Malpeque)
MacKinnon (Gatineau)
Martinez Ferrada
Mathysen
May (Saanich—Gulf Islands)
McGuinty
McLeod
Mendès
Miao
Miller
Morrissey
Naqvi
O'Connell
Pauzé
Petipas Taylor
Powlowski
Robillard
Rogers
Sahota
Samson
Scarpaleggia
Serré
Shanahan
Sidhu (Brampton East)
Sinclair-Desgagné
Sorbara
St-Onge
Tassi
Thériault
Thompson
Trudel
Valdez
van Koeverden
Vandenbeld
Villemure
Weiler
Yip
Zarrillo

CONTRE

Députés

Aitchison
Allison
Baldinelli
Barrett
Berthold

Albas
Arnold
Barlow
Benzen
Bezan

Block
Brassard
Calkins
Carrie
Cooper
Dancho
d'Entremont
Dowdall
Ellis
Falk (Battlefords—Lloydminster)
Fast
Findlay
Généreux
Gladu
Goodridge
Gray
Jeneroux
Kmiec
Kramp-Neuman
Kusie
Lantsman
Lehoux
Lewis (Haldimand—Norfolk)
Lloyd
Martel
McCauley (Edmonton West)
Melillo
Morantz
Motz
Nater
Patzner
Perkins
Rempel Garner
Roberts
Ruff
Schmale
Shiple
Soroka
Stewart
Stubbs
Tochor
Uppal
Vecchio
Vien
Vis
Warkentin
Williams
Zimmer— 105

Bragdon
Brook
Caputo
Chambers
Dalton
Davidson
Doherty
Dreeshen
Epp
Falk (Provencher)
Ferreri
Gallant
Genuis
Godin
Gourde
Hallan
Kelly
Kram
Kurek
Lake
Lawrence
Lewis (Essex)
Liepert
Maguire
Mazier
McLean
Moore
Morrison
Muys
O'Toole
Paul-Hus
Reid
Richards
Rood
Scheer
Seeback
Small
Steinley
Strahl
Thomas
Tolmie
Van Popta
Vidal
Viersen
Wagantall
Waugh
Williamson

PAIRÉS

Députés

Aboultaif
Dzerowicz
Kitchen
MacKenzie
Ng
Redekopp
Shields

Deltell
Hoback
Koutrakis
McKay
O'Regan
Sajjan
Sidhu (Brampton South)— 14

Le Président: Je déclare la motion adoptée.

*Affaires courantes***AFFAIRES COURANTES**

● (1535)

[Français]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

SANTÉ

La Chambre reprend l'étude, interrompt le 5 décembre, de la motion.

Le Président: Conformément à l'ordre adopté le jeudi 23 juin, la Chambre procédera maintenant au vote par appel nominal différé sur la motion d'adoption du septième rapport du Comité permanent de la santé concernant la prolongation du délai pour étudier le projet de loi C-224.

L'honorable whip du gouvernement a la parole.

L'hon. Steven MacKinnon: Monsieur le Président, je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci, les députés libéraux votant contre.

[Traduction]

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Monsieur le Président, les conservateurs sont d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et ils voteront oui.

[Français]

Mme Claude DeBellefeuille: Monsieur le Président, le Bloc québécois est d'accord pour appliquer le résultat du vote précédent, et il votera en faveur.

[Traduction]

Mme Rachel Blaney: Monsieur le Président, le NPD est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et il votera en faveur.

Mme Elizabeth May: Monsieur le Président, le Parti vert est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et il votera en faveur.

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n^o 234)**POUR**

Députés

Aitchison
Allison
Ashton
Baldinelli
Barrett
Barsalou-Duval
Benzen
Berthold
Bezan
Blanchet
Blaney
Boulerice
Brassard
Brunelle-Duceppe
Cannings
Carrie
Chambers
Collins (Victoria)
Dalton
Davidson
DeBellefeuille
Desbiens
Desjarlais

Albas
Arnold
Bachrach
Barlow
Barron
Beaulieu
Bergeron
Bérubé
Blaikie
Blanchette-Joncas
Block
Bragdon
Brock
Calkins
Caputo
Chabot
Champoux
Cooper
Dancho
Davies
d'Entremont
Desilets
Doherty

Dowdall
Ellis
Falk (Battlefords—Lloydminster)
Fast
Findlay
Gallant
Garrison
Gazan
Genuis
Gladu
Goodridge
Gray
Hallan
Idlout
Johns
Kelly
Kram
Kurek
Kwan
Lantsman
Lawrence
Lemire
Lewis (Haldimand—Norfolk)
Lloyd
Maguire
Masse
May (Saamich—Gulf Islands)
McCauley (Edmonton West)
McPherson
Michaud
Morantz
Morrison
Muys
O'Toole
Paul-Hus
Perkins
Plamondon
Rempel Garner
Roberts
Ruff
Schmale
ShIPLEY
Sinclair-Desgagné
Small
Steinley
Stewart
Stubbs
Therrien
Tochor
Trudel
Van Popta
Vidal
Viersen
Willemure
Wagantall
Waugh
Williamson
Zimmer— 161

CONTRE

Députés

Aldag
Ali
Anandasangaree
Arya
Badawey
Baker
Beech
Bennett
Bittle
Blois
Bradford
Carr
Dreeshen
Epp
Falk (Provencher)
Ferrerri
Fortin
Garon
Gaudreau
Généreux
Gill
Godin
Gourde
Green
Hughes
Jeneroux
Julian
Kmiec
Kramp-Neuman
Kusie
Lake
Larouche
Lehoux
Lewis (Essex)
Lipert
MacGregor
Martel
Mathysen
Mazier
McLean
Melillo
Moore
Morrice
Motz
Nater
Patzner
Pauzé
Perron
Reid
Richards
Rood
Scheer
Seeback
Simard
Singh
Soroka
Ste-Marie
Strahl
Thériault
Thomas
Tolmie
Uppal
Vecchio
Vien
Vignola
Vis
Warkentin
Williams
Zarrillo

Affaires courantes

Chagger
Champagne
Chen
Collins (Hamilton East—Stoney Creek)
Coteau
Damoff
Dhillon
Dong
Dubourg
Duguid
Ehsassi
Erskine-Smith
Fillmore
Fonseca
Fragiskatos
Freeland
Gaheer
Gerretsen
Guilbeault
Hanley
Hepfner
Housefather
Hutchings
Ien
Joly
Kayabaga
Khalid
Kusmierczyk
Lambropoulos
Lamoureux
Lattanzio
LeBlanc
Lightbound
Longfield
MacAulay (Cardigan)
MacKinnon (Gatineau)
Martinez Ferrada
McDonald (Avalon)
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
Mendès
Miao
Morrissey
Naqvi
O'Connell
Petitpas Taylor
Qualtrough
Rodriguez
Romanado
Saks
Sarai
Schieffe
Sgro
Sheehan
Sorbara
Sudds
Taylor Roy
Trudeau
Valdez
van Koeverden
Vandenbeld
Weiler
Yip
Zuberi — 149

Chahal
Chatel
Chiang
Cormier
Dabrusin
Dhaliwal
Diab
Drouin
Duclos
Duncan (Etobicoke North)
El-Khoury
Fergus
Fisher
Fortier
Fraser
Fry
Garneau
Gould
Hajdu
Hardie
Holland
Hussen
Iacono
Jaczek
Jowhari
Kelloway
Khera
Lalonde
Lametti
Lapointe
Lauzon
Lebouthillier
Long
Louis (Kitchener—Conestoga)
MacDonald (Malpeque)
Maloney
May (Cambridge)
McGuinty
McLeod
Mendicino
Miller
Murray
Noormohamed
Oliphant
Powlowski
Robillard
Rogers
Sahota
Samson
Scarpaleggia
Serré
Shanahan
Sidhu (Brampton East)
St-Onge
Tassi
Thompson
Turnbull
Van Bynen
Vandal
Virani
Wilkinson
Zahid

PAIRÉS

Députés

Aboultaif
Dzerowicz
Kitchen
MacKenzie
Ng
Redekopp
Shields

Deltell
Hoback
Koutrakis
McKay
O'Regan
Sajjan
Sidhu (Brampton South) — 149

Le Président: Je déclare la motion adoptée.

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 5 décembre, de la motion.

Le Président: Conformément à l'ordre adopté le jeudi 23 juin, la Chambre passe maintenant au vote par appel nominal différé sur la motion d'adoption du huitième rapport du Comité permanent de la santé concernant la prolongation du délai prévu pour l'étude du projet de loi C-252.

[Français]

L'hon. Steven MacKinnon: Monsieur le Président, je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci, les libéraux votant oui.

[Traduction]

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Monsieur le Président, les conservateurs sont d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et ils voteront oui.

[Français]

Mme Claude DeBellefeuille: Monsieur le Président, le Bloc québécois est d'accord pour appliquer le résultat du vote précédent et votera en faveur de la motion.

[Traduction]

Mme Rachel Blaney: Monsieur le Président, le NPD est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et il votera en faveur.

[Français]

Mme Elizabeth May: Monsieur le Président, le Parti vert est aussi d'accord pour appliquer le résultat du vote précédent et votera en faveur de la motion.

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n^o 235)

POUR

Députés

Aitchison	Albas
Aldag	Alghabra
Ali	Allison
Anand	Anandasangaree
Arnold	Arseneault
Arya	Ashton
Atwin	Bachrach
Badawey	Bains
Baker	Baldinelli
Barlow	Barrett
Barron	Barsalou-Duval
Battiste	Beaulieu
Beech	Bendayan
Bennett	Benzen
Bergeron	Berthold
Bérubé	Bezan
Bibeau	Bittle
Blaikie	Blair
Blanchet	Blanchette-Joncas
Blaney	Block
Blois	Boissonnault
Boulerice	Bradford
Bragdon	Brassard
Brière	Brock
Brunelle-Duceppe	Calkins
Cannings	Caputo
Carr	Carrie
Casey	Chabot

Affaires courantes

Chagger	Chahal	Morantz	Morrice
Chambers	Champagne	Morrison	Morrissey
Champoux	Chatel	Motz	Murray
Chen	Chiang	Muys	Naqvi
Collins (Hamilton East—Stoney Creek)	Collins (Victoria)	Nater	Noormohamed
Cooper	Cormier	O'Connell	Oliphant
Coteau	Dabrusin	O'Toole	Patzer
Dalton	Damoff	Paul-Hus	Pauzé
Dancho	Davidson	Perkins	Perron
Davies	DeBellefeuille	Petitpas Taylor	Plamondon
d'Entremont	Desbiens	Powlowski	Qualtrough
Desilets	Desjarlais	Reid	Rempel Garner
Dhaliwal	Dhillon	Richards	Roberts
Diab	Doherty	Robillard	Rodriguez
Dong	Dowdall	Rogers	Romanado
Dreeshen	Drouin	Rood	Ruff
Dubourg	Duclos	Sahota	Saks
Duguid	Duncan (Etobicoke North)	Samson	Sarai
Ehsassi	El-Khoury	Scarpaleggia	Scheer
Ellis	Epp	Schiefke	Schmale
Erskine-Smith	Falk (Battlefords—Lloydminster)	Seeback	Serré
Falk (Provencher)	Fast	Sgro	Shanahan
Fergus	Ferrieri	Sheehan	Shipley
Fillmore	Findlay	Sidhu (Brampton East)	Simard
Fisher	Fonseca	Sinclair-Desgagné	Singh
Fortier	Fortin	Small	Sorbara
Fragiskatos	Fraser	Soroka	Steinley
Freeland	Fry	Ste-Marie	Stewart
Gaheer	Gallant	St-Onge	Strahl
Garneau	Garon	Stubbs	Sudds
Garrison	Gaudreau	Tassi	Taylor Roy
Gazan	Généreux	Thériault	Therrien
Genuis	Gerretsen	Thomas	Thompson
Gill	Gladu	Tochor	Tolmie
Godin	Goodridge	Trudeau	Trudel
Gould	Gourde	Turnbull	Uppal
Gray	Green	Valdez	Van Bynen
Guilbeault	Hajdu	van Koeverden	Van Popta
Hallan	Hanley	Vandal	Vandenbeld
Hardie	Hepfner	Vecchio	Vidal
Holland	Housefather	Vien	Viersen
Hughes	Hussen	Vignola	Villemure
Hutchings	Iacono	Virani	Vis
Idlout	Ien	Wagantall	Warkentin
Jaczek	Jeneroux	Waugh	Weiler
Johns	Joly	Wilkinson	Williams
Jowhari	Julian	Williamson	Yip
Kayabaga	Kelloway	Zahid	Zarrillo
Kelly	Khalid	Zimmer	Zuberi — 310
Khera	Kmiec		
Kram	Kramp-Neuman		
Kurek	Kusie		
Kusmierczyk	Kwan		
Lake	Lalonde		
Lambropoulos	Lametti		
Lamoureux	Lantsman		
Lapointe	Larouche		
Lattanzio	Lauzon		
Lawrence	LeBlanc		
Lebouthillier	Lehoux		
Lemire	Lewis (Essex)		
Lewis (Haldimand—Norfolk)	Liepert		
Lightbound	Lloyd	Aucun	
Long	Longfield		
Louis (Kitchener—Conestoga)	MacAulay (Cardigan)		
MacDonald (Malpeque)	MacGregor		
MacKinnon (Gatineau)	Maguire		
Maloney	Martel		
Martinez Ferrada	Masse	Abouttaif	Deltell
Mathysen	May (Cambridge)	Dzerowicz	Hoback
May (Saanich—Gulf Islands)	Mazier	Kitchen	Koutrakis
McCauley (Edmonton West)	McDonald (Avalon)	MacKenzie	McKay
McGuinty	McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	Ng	O'Regan
McLean	McLeod	Redekopp	Sajjan
McPherson	Melillo	Shields	Sidhu (Brampton South) — 14
Mendés	Mendicino		
Miao	Michaud		
Miller	Moore		

CONTRE

PAIRÉS

Députés

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

[Français]

LOI SUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE VERTE DANS LES PRAIRIES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 6 décembre, de la motion portant que le projet de loi C-235, Loi concernant le développement d'une économie verte dans les Prairies, soit lu pour la troisième fois et adopté.

Le Président: Conformément à l'ordre adopté le jeudi 23 juin, la Chambre procédera maintenant au vote par appel nominal sur la motion à l'étape de la troisième lecture du projet de loi C-235 sous la rubrique des affaires émanant des députés.

• (1550)

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 236)

POUR

Députés

Aldag	Alghabra
Ali	Anand
Anandasangaree	Arseneault
Arya	Ashton
Atwin	Bachrach
Badawey	Bains
Baker	Barron
Battiste	Beech
Bendayan	Bennett
Bibeau	Bittle
Blaikie	Blair
Blaney	Blois
Boissonnault	Boulerice
Bradford	Brière
Cannings	Carr
Casey	Chagger
Chahal	Champagne
Chatel	Chen
Chiang	Collins (Hamilton East—Stoney Creek)
Collins (Victoria)	Cormier
Coteau	Dabrusin
Damoff	Davies
Desjarlais	Dhaliwal
Dhillon	Diab
Dong	Drouin
Dubourg	Duclos
Duguid	Duncan (Etobicoke North)
Ehsassi	El-Khoury
Erskine-Smith	Fergus
Fillmore	Fisher
Fonseca	Fortier
Fragiskatos	Fraser
Freeland	Fry
Gaheer	Garneau
Garrison	Gazan
Gerretsen	Gould
Green	Guilbeault
Hajdu	Hanley
Hardie	Hepfner
Holland	Housefather
Hughes	Hussen
Hutchings	Iacono
Idlout	Ien
Jaczek	Johns
Joly	Jowhari
Julian	Kayabaga
Kelloway	Khalid
Khera	Kusmierczyk
Kwan	Lalonde
Lambropoulos	Lametti
Lamoureux	Lapointe
Lattanzio	Lauzon

LeBlanc	Lebouthillier
Lightbound	Long
Longfield	Louis (Kitchener—Conestoga)
MacAulay (Cardigan)	MacDonald (Malpeque)
MacGregor	MacKinnon (Gatineau)
Maloney	Martinez Ferrada
Masse	Mathysen
May (Cambridge)	May (Saanich—Gulf Islands)
McDonald (Avalon)	McGuinty
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McLeod
McPherson	Mendès
Medicino	Miao
Miller	Morrice
Morrissey	Murray
Naqvi	Noormohamed
O'Connell	Oliphant
Petitpas Taylor	Powlowski
Qualtrough	Robillard
Rodriguez	Rogers
Romanado	Sahota
Saks	Samson
Sarai	Scarpaleggia
Schiefke	Serré
Sgro	Shanahan
Sheehan	Sidhu (Brampton East)
Singh	Sorbara
St-Onge	Sudds
Tassi	Taylor Roy
Thompson	Trudeau
Turnbull	Valdez
Van Bynen	van Koeverden
Vandal	Vandenbeld
Virani	Vuong
Weiler	Wilkinson
Yip	Zahid
Zarrillo	Zuberi— 176

Affaires émanant des députés

CONTRE

Députés

Aitchison	Albas
Allison	Arnold
Baldinelli	Barlow
Barrett	Barsalou-Duval
Beaulieu	Benzen
Bergeron	Berthold
Bérubé	Bezan
Blanchette-Joncas	Block
Bragdon	Brassard
Brock	Brunelle-Duceppe
Calkins	Caputo
Carrie	Chabot
Chambers	Champoux
Cooper	Dalton
Dancho	Davidson
DeBellefeuille	d'Entremont
Desbiens	Desilets
Doherty	Dowdall
Dreeshen	Ellis
Epp	Falk (Battlefords—Lloydminster)
Falk (Provencher)	Fast
Ferri	Findlay
Fortin	Gallant
Garon	Gaudreau
Généreux	Genuis
Gill	Gladu
Godin	Goodridge
Gourde	Gray
Hallan	Jeneroux

Affaires courantes

Kelly	Kmiec
Kram	Kramp-Neuman
Kurek	Kusie
Lake	Lantsman
Larouche	Lawrence
Lehoux	Lemire
Lewis (Essex)	Lewis (Haldimand—Norfolk)
Liepert	Lloyd
Maguire	Martel
Mazier	McCauley (Edmonton West)
McLean	Melillo
Michaud	Moore
Morantz	Morrison
Motz	Muys
Nater	O'Toole
Patzer	Paul-Hus
Pauzé	Perkins
Perron	Plamondon
Poillievre	Rayes
Reid	Rempel Garner
Richards	Roberts
Rood	Ruff
Scheer	Schmale
Seeback	Shipley
Simard	Sinclair-Desgagné
Small	Soroka
Steinley	Ste-Marie
Stewart	Strahl
Stubbs	Thériault
Therrien	Thomas
Tochor	Tolmie
Trudel	Uppal
Van Popta	Vecchio
Vidal	Vien
Viersen	Vignola
Villemure	Vis
Wagantall	Warkentin
Waugh	Webber
Williams	Williamson
Zimmer — 137	

PAIRÉS

Députés

Aboultaif	Deltell
Dzerowicz	Hoback
Kitchen	Koutrakis
MacKenzie	McKay
Ng	O'Regan
Redekopp	Sajjan
Shields	Sidhu (Brampton South) — 14

Le Président: Je déclare la motion adoptée.

(Le projet de loi, lu pour la troisième fois, est adopté.)

Le Président: Je désire informer la Chambre qu'en raison des votes par appel nominal différés, l'étude des ordres émanant du gouvernement sera prolongée de 32 minutes.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LA COMMISSION DE DÉLIMITATION DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES FÉDÉRALES

Le Président: Conformément au paragraphe 21(1) de la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales, je dois déposer une copie certifiée du rapport de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour Terre-Neuve-et-Labrador.

[Français]

Conformément à l'article 32(5) du Règlement, ce rapport est réputé renvoyé en permanence au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre.

* * *

[Traduction]

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, conformément à l'article 36(8)a) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles et sous forme électronique, la réponse du gouvernement à 20 pétitions.

* * *

LA LOI SUR INVESTISSEMENT CANADA

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, Lib.) demande à présenter le projet de loi C-34, Loi modifiant la Loi sur Investissement Canada.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

[Français]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE
AFFAIRES AUTOCHTONES ET DU NORD

L'hon. Marc Garneau (Notre-Dame-de-Grâce—Westmount, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le sixième rapport du Comité permanent des affaires autochtones et du Nord intitulé « Vers l'amélioration de la santé des Autochtones au Canada: administration et accessibilité des peuples autochtones au Programme des services de santé non assurés ».

Le Comité a étudié la question et a décidé d'en faire rapport à la Chambre.

• (1555)

[Traduction]

JUSTICE ET DROITS DE LA PERSONNE

M. Randeep Sarai (Surrey-Centre, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le septième rapport du Comité permanent de la justice et des droits de la personne, intitulé « Améliorer le soutien aux victimes d'actes criminels ». Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande que le gouvernement dépose une réponse globale à ce rapport.

J'ai aussi l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le huitième rapport de comité, qui porte sur le projet de loi C-291, Loi modifiant le Code criminel et d'autres lois en conséquence (matériel d'abus pédosexuels). Le comité a étudié le projet de loi et convenu d'en faire rapport à la Chambre avec des propositions d'amendement.

Affaires courantes

LES PÊCHES ET LES OCÉANS

M. Ken McDonald (Avalon, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le septième rapport du Comité permanent des pêches et des océans intitulé « Budget supplémentaire des dépenses (B) 2022-2023: crédits 1b, 5b et 10b sous la rubrique Ministère des Pêches et des Océans ».

* * *

LES FEMMES ET LES FILLES AUTOCHTONES
DISPARUES ET ASSASSINÉES

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, il y a eu consultations entre les partis, et vous constaterez qu'il y a un consentement unanime à l'égard de la motion suivante:

Qu'un débat exploratoire sur les récents meurtres de femmes autochtones ait lieu le mercredi 7 décembre 2022, conformément à l'article 53.1 du Règlement et que, nonobstant tout article du Règlement, ordre spécial ou usage habituel de la Chambre: a) tout député qui se lève pour prendre la parole pendant le débat puisse indiquer à la présidence qu'il partagera son temps avec un autre député; b) la période prévue pour le débat soit prolongée au-delà de quatre heures, au besoin, de manière à inclure un minimum de 12 périodes de 20 minutes chacune; c) la présidence ne reçoive ni demande de quorum, ni motion dilatoire, ni demande de consentement unanime

Le vice-président: Que tous ceux qui s'opposent à ce que le député propose la motion veuillent bien dire non. Le consentement est accordé.

La Chambre a entendu la motion. Que tous ceux qui s'opposent à la motion veuillent bien dire non.

(La motion est adouptée.)

* * *

PÉTITIONS

LA NUDITÉ DANS LES LIEUX PUBLICS

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, la pétition d'un résident de ma circonscription porte sur une question dont beaucoup de gens ne veulent pas parler: la nudité dans les lieux publics. Le pétitionnaire souligne que, jusqu'en 1954, la nudité dans les lieux publics ne constituait pas en soi une infraction et il demande à la Chambre d'abroger l'article 174 du Code criminel afin de préciser que la nudité dans les lieux publics en soi n'est ni indécente ni obscène.

LES AÎNÉS

Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NPD): Monsieur le Président, je dépose aujourd'hui une pétition signée par des aînés de partout au Canada, qui ont indiqué très clairement que les aînés vivant seuls ont beaucoup plus de difficulté sur le plan financier et que le gouvernement doit apporter des changements majeurs pour les aider. Ils font remarquer que les couples âgés peuvent fractionner leur revenu de pension, ce qui leur permet de payer moins d'impôt et d'être admissibles à des prestations nécessaires comme celle de la Sécurité de la vieillesse. Or, cette possibilité n'est pas offerte aux personnes âgées vivant seules.

Les pétitionnaires font remarquer que le coût de la vie pour une personne seule représente les deux tiers de celui d'un couple; que le nombre de ménages composés d'une seule personne continue de croître et que ceux-ci constituent le segment de la population qui augmente le plus rapidement au Canada, selon Statistique Canada; que sur les six millions d'aînés au Canada, plus du tiers sont des

personnes seules, dont un grand nombre de femmes; et que cette tranche de la population continuera de croître.

Ce groupe réclame justice sur cette question, et j'espère qu'il l'obtiendra.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, on répondra aujourd'hui aux questions n^{os} 900 et 902.

[Texte]

Question n^o 900 — **Mme Michelle Ferreri:**

En ce qui concerne le Fonds de relance des services communautaires: a) quelle fraction du fonds de 400 millions de dollars a été versée jusqu'à maintenant; b) quels sont les détails de tous les projets financés jusqu'à maintenant par l'entremise du fonds, y compris, pour chacun, (i) le bénéficiaire, (ii) l'endroit, (iii) le montant, (iv) la description du projet, (v) la date de financement?

Mme Ya'ara Saks (secrétaire parlementaire de la ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.): Monsieur le Président, dans le budget de 2021, le gouvernement a fourni 400 millions de dollars à Emploi et Développement social Canada, ou EDSC, pour créer le Fonds de relance des services communautaires, ou FRSC. Ce fonds est un investissement unique pour répondre aux besoins d'adaptation et de modernisation des organismes de bienfaisance et à but non lucratif qui doivent composer avec les effets immédiats et durables de la pandémie de COVID 19. Cet investissement renforcera le secteur des organismes de bienfaisance et sans but lucratif qui soutient le rétablissement dans les communautés à travers le Canada.

Le 22 novembre 2022, le gouvernement a annoncé que trois financeurs nationaux – la Croix-Rouge canadienne, Fondations communautaires du Canada et Centraide United Way Canada – ont été sélectionnés pour distribuer le financement du FRSC afin d'aider un large éventail d'organismes de bienfaisance et sans but lucratif à s'adapter et se moderniser. Les financeurs nationaux seront chargés d'établir des processus de demande ouverts et d'évaluer les demandes d'organismes de bienfaisance et sans but lucratif fournissant des services dans les communautés à travers le Canada. Le processus de demande de subvention pour les organismes afin de demander du financement devrait être lancé au début de janvier 2023. Les financeurs nationaux sélectionnés seront chargés de communiquer le moment où les organismes admissibles pourront présenter leur demande.

Les financeurs nationaux ont lancé un site Web FRSC, www.fondsderelancedesservicescommunautaires.ca, qui sera mis à jour au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

*Affaires courantes***Question n° 902 — M. Andrew Scheer:**

En ce qui concerne le projet de gouvernement de réduire de 30 % les émissions provenant de l'application d'engrais et de son impact sur le Financement agricole Canada (FAC): a) FAC va-t-il réduire le montant du crédit pouvant être accordé aux agriculteurs dont les rendements escomptés vont diminuer du fait qu'ils utilisent moins d'engrais; b) de l'avis de FAC, quels rendements de culture devraient chuter le plus par suite du projet de gouvernement; c) ventilées par type de culture, quelles sont les projections de FAC concernant les pertes de rendement que connaîtront les agriculteurs par suite du projet de gouvernement; d) ventilées par type de culture, quelles sont les projections de FAC concernant les pertes de revenu qui résulteront du projet de gouvernement; e) est-ce que FAC compte conseiller aux agriculteurs de ne pas semer certaines cultures du fait qu'ils ne pourront pas appliquer autant d'engrais, et, le cas échéant, quelles cultures; f) FAC a-t-il reçu des communications du gouvernement lui demandant de ne pas discuter publiquement des impacts négatifs de son projet pour les agriculteurs, et, le cas échéant, quels en sont les détails, y compris (i) les personnes prenant part aux communications, (ii) le type de communication, (iii) la date, (iv) un résumé?

L'hon. Marie-Claude Bibeau (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, en réponse à la partie a) de la question, le montant du crédit offert aux clients de Financement agricole Canada, ou FAC, n'est pas touché par le plan du gouvernement visant à réduire les émissions provenant de l'épandage d'engrais.

Concernant la partie b), FAC n'a pas d'analyse permettant d'apporter une réponse. Au sujet de la partie c), FAC n'a pas d'analyse permettant d'apporter une réponse. Pour ce qui est de la partie d), FAC n'a pas d'analyse permettant d'apporter une réponse. Relativement à la partie e) FAC n'a pas d'analyse permettant d'apporter une réponse.

En ce qui a trait aux parties f)(i-iv), FAC n'a reçu aucune directive du gouvernement sur la communication concernant le projet de réduction des émissions provenant de l'application d'engrais.

* * *

• (1600)

[Traduction]

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, si les questions n°s 901 et 903 à 911 pouvaient être transformées en ordres de dépôt de documents, les documents seraient déposés immédiatement.

Le vice-président: D'accord?

Des voix: D'accord.

[Texte]

Question n° 901 — Mme Michelle Ferreri:

En ce qui concerne les cibles énumérées dans la lettre de mandat de la ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social: a) les frais des services de garde d'enfants réglementés ont-ils été réduits de 50 % en moyenne partout hors Québec, et, si ce n'est pas le cas, (i) à quel moment le seront-ils, (ii) seront-ils réduits d'ici la fin de 2022, et, si ce n'est pas le cas, pourquoi pas; b) que compte faire la ministre pour abaisser à 10 \$ par jour en moyenne les frais de services de garde d'enfants réglementés d'ici la fin de l'exercice 2025-2026 partout hors Québec, et quels sont les indicateurs ou mesures de rendement à satisfaire chaque année d'ici 2025-2026 pour évaluer l'atteinte de la cible; c) quels sont les mesures ou les plans exacts du gouvernement pour créer 250 000 nouvelles places en garderie; d) combien de places les plans et mesures en c) produiront-ils, et sur quelle période; e) quels sont les plans ou les mesures spécifiques du gouvernement pour embaucher 40 000 éducateurs et éducatrices de la petite enfance supplémentaires d'ici la fin de l'exercice 2025-2026, y compris les détails spécifiques sur l'endroit où le gouvernement entend trouver ces 40 000 personnes?

(Le document est déposé.)

Question n° 903 — M. Adam Chambers:

En ce qui concerne l'impôt sur le revenu et l'Agence du revenu du Canada, ventilé par année depuis 2016: a) quel est le nombre total de contribuables qui ont produit des déclarations de revenu, ventilé par tranche d'imposition; b) quel a été le montant total des recettes perçues sur le revenu des particuliers, ventilé par tranche d'imposition et déclaration d'impôt?

(Le document est déposé.)

Question n° 904 — M. Adam Chambers:

En ce qui concerne l'Agence du revenu du Canada (ARC): quel est le nombre total d'employés ou d'équivalents temps plein pour chaque (i) division, (ii) domaine d'application de la loi de l'ARC, ventilé par année depuis 2016?

(Le document est déposé.)

Question n° 905 — M. Gerald Soroka:

En ce qui concerne le nombre d'employés du gouvernement en congé, ventilé par ministère, organisme ou autre entité du gouvernement: a) combien d'employés sont en congé en date du 20 octobre 2022, ventilé par type de congé; b) combien d'employés ont utilisé un congé de la catégorie type « Autre congé payé » (code 699), ventilé par mois, depuis le 1^{er} janvier 2022?

(Le document est déposé.)

Question n° 906 — Mme Laila Goodridge:

En ce qui concerne les programmes gouvernementaux de lutte contre la toxicomanie et l'alcoolisme: a) quels programmes le gouvernement développe-t-il actuellement ou a-t-il déjà mis en place; b) pour chaque programme cité en a), (i) quels sont les paramètres utilisés pour juger de la réussite ou de l'échec du programme, (ii) quel est l'objectif recherché du programme; c) quels sont les détails de chacun des sondages que le gouvernement a menés depuis 2016 en ce qui concerne les programmes ou la question des dépendances en général, y compris, pour chacun, (i) la date, (ii) l'instigateur du sondage, (iii) la méthodologie, (iv) les questions posées, (v) les résultats et les conclusions?

(Le document est déposé.)

Question n° 907 — M. Martin Shields:

En ce qui concerne la publicité gouvernementale pour promouvoir les vaccins et les injections de rappels contre la COVID-19: a) combien le gouvernement fédéral a-t-il dépensé à ce jour pour faire la publicité et la promotion des vaccins contre la COVID-19; b) quelle est la ventilation de a) par mois depuis l'homologation des premiers vaccins; c) quelle est la ventilation de a) et b) par (i) campagne individuelle, (ii) support publicitaire (télévision, quotidiens, Internet, etc.); d) quelle est la ventilation de toutes les dépenses pour des publicités traditionnelles pour promouvoir les vaccins ou les injections de rappel par station ou publication; e) quelle est la ventilation de toutes les publicités sur les médias sociaux faisant la promotion des vaccins ou des injections de rappel par réseau de médias sociaux, guichet ou site Web; f) quelle est la ventilation de d) et e) par campagne publicitaire; g) quels sont les détails des cachets qui ont été versés à des responsables de la santé publique, à des personnalités publiques, à des célébrités ou à des influenceurs pour leur apparition dans ces publicités, y compris, pour chacun, (i) le nom de la personne ayant reçu un cachet, (ii) le montant versé, (iii) la description de la publicité, (iv) la raison pour laquelle la personne a été choisie pour la publicité, (v) les dates de début et de fin des publicités?

(Le document est déposé.)

Question n° 908 — M. Corey Tochor:

En ce qui concerne le recouvrement des trop-payés et des paiements obtenus frauduleusement dans le cadre des divers programmes d'aide financière mis en place par le gouvernement dans le contexte de la COVID-19: a) combien l'Agence du revenu du Canada (ARC) (i) a-t-elle dépensé jusqu'à présent, (ii) devrait dépenser à l'avenir, pour recouvrer les paiements; b) combien d'employés de l'ARC ou d'équivalents temps plein sont affectés à des dossiers de recouvrement de ces paiements; c) quelle est la ventilation de a) et de b) par programme d'aide?

(Le document est déposé.)

Ordres émanant du gouvernement

Question n° 909 — **M. Corey Tochor:**

En ce qui concerne les marchés publics et les contrats gouvernementaux pour la prestation de services de recherche ou de rédaction de discours aux ministres depuis le 1^{er} mars 2022: a) quels sont les détails de chacun de ces contrats, y compris: (i) les dates de début et de fin, (ii) les parties contractantes, (iii) le numéro de dossier, (iv) la nature ou la description du travail, (v) la valeur du contrat; b) dans le cas des contrats de rédaction de discours, quel est (i) la date, (ii) l'endroit, (iii) l'auditoire ou l'événement pour lequel le discours a été ou devait être prononcé, (iv) le nombre de discours à rédiger, (v) le coût facturé par discours?

(Le document est déposé.)

Question n° 910 — **M. Corey Tochor:**

En ce qui concerne les consultations menées par le gouvernement sur des dispositions contenues dans toutes les mesures législatives du gouvernement présentées depuis le début de la 44^e législature, ventilées par projet de loi: a) quels projets de loi prévoyaient des mesures pour lesquelles le gouvernement a consulté des intervenants, y compris d'autres ordres de gouvernement, avant de les présenter; b) quels sont les détails de toutes ces consultations, y compris (i) le numéro du projet de loi, (ii) les mesures ayant fait l'objet de consultations, (iii) les intervenants consultés, (iv) les dates où ils ont été consultés, (v) les modes de consultation?

(Le document est déposé.)

Question n° 911 — **Mme Leslyn Lewis:**

En ce qui concerne la participation du gouvernement au réseau des Nations agiles: a) quel a été le rôle du Canada dans la mise sur pied et le développement du concept du réseau des Nations agiles et de sa charte, signée en novembre 2020; b) quels étaient les impératifs et motifs stratégiques qui justifiaient la signature de la charte; c) avec quels intervenants des consultations sur la Charte proposée des Nations agiles ont-elles eu lieu; d) comment chaque intervenant en c) a-t-il été consulté et quels commentaires a-t-il fournis; e) quelles sont les modalités de la participation du Canada au réseau des Nations agiles, y compris la durée de cette participation; f) quels sont les résultats, les effets et les objectifs mesurables attendus de la participation du Canada à ce réseau; g) quels projets le gouvernement a-t-il soutenus comme participant ou source de fonds dans le cadre des Nations agiles, y compris, pour chaque projet, quels étaient (i) le nom, (ii) l'organisme ou le ministère responsable, (iii) les objectifs, (iv) le sommaire du projet, (v) la raison pour laquelle le projet a été financé, (vi) le lieu, (vii) les partenaires; h) quelles sont les dépenses totales liées à la participation du Canada aux Nations agiles depuis 2020, ventilées par (i) le ministère ou l'organisme, (ii) le projet (s'il y a lieu), (iii) la catégorie de dépenses; i) quels sont les détails de projet des Justificatifs numériques et des Services de fiabilité numérique, y compris (i) la description, (ii) l'état d'avancement actuel du projet, (iii) la date prévue d'achèvement, (iv) les risques ou problèmes de mise en œuvre relevés, (v) les résultats attendus; j) quels sont les détails de projet du Service national de fiabilité numérique, y compris (i) la description, (ii) l'état d'avancement actuel du projet, (iii) la date prévue d'achèvement, (iv) les risques ou problèmes de mise en œuvre relevés, (v) les résultats attendus?

(Le document est déposé.)

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je demande que les autres questions restent au Feuilleton.

Le vice-président: D'accord?

Des voix: D'accord.

* * *

DEMANDES DE DOCUMENTS

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les motions portant production de documents soient reportées.

Le vice-président: D'accord?

Des voix: D'accord.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LOI D'EXÉCUTION DE L'ÉNONCÉ ÉCONOMIQUE DE L'AUTOMNE 2022

Le vice-président: Conformément à l'ordre adopté le mardi 15 novembre, la Chambre passe à l'étude du projet de loi C-32 à l'étape de la troisième lecture.

L'hon. Diane LeBouthillier (au nom de la ministre des Finances) propose que le projet de loi C-32, Loi portant exécution de certaines dispositions de l'énoncé économique de l'automne déposé au Parlement le 3 novembre 2022 et de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 7 avril 2022, soit lu pour la troisième fois et adopté.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande le consentement unanime pour partager mon temps de parole avec la députée de Scarborough-Centre. Si la Chambre n'accorde pas son consentement, je parlerai pendant 20 minutes.

Le vice-président: D'accord?

Des voix: D'accord.

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je me suis dit que cela aiderait à obtenir le consentement.

J'aimerais commencer mes observations en parlant d'un élément du rapport de la vérificatrice générale qui mérite vraiment qu'on s'y attarde. Qu'il s'agisse du premier ministre, des ministres ou des députés de ce côté-ci de la Chambre, on retrouve un thème récurrent; nous voulons aider l'ensemble des Canadiens de façon tangible et efficace grâce à une économie qui fonctionne pour tout le monde. C'est une constante presque depuis le premier jour où nous avons formé le gouvernement.

Nous avons pris des décisions stratégiques dès le début. Qu'il s'agisse de la réduction des taux d'imposition pour la classe moyenne, de la révision complète de l'Allocation canadienne pour enfants ou de l'aide aux aînés par l'entremise du Supplément de revenu garanti pendant la pandémie mondiale, nous avons offert une foule de programmes. Je sais qu'on a beaucoup parlé de la vérificatrice générale ces derniers temps et j'aimerais répéter ce qu'elle a dit au sujet des milliards de dollars dont nous avons tous approuvé la dépense à la Chambre.

Je tiens à citer la vérificatrice générale, qui a dit avoir conclu que, dans l'ensemble, les programmes ont permis au gouvernement d'atteindre efficacement son objectif d'offrir d'abord une aide rapide aux particuliers et aux employeurs, ce qui a freiné autant que possible l'augmentation de la pauvreté et des inégalités de revenu tout en permettant à l'économie de se remettre de la pandémie. C'est la vérificatrice générale qui le dit.

Ordres émanant du gouvernement

À mon avis, il y a des députés qui ont constaté, surtout au cours des dernières années, qu'il avait été bénéfique que le gouvernement crée la Prestation canadienne d'urgence, les programmes de subventions salariales et les mesures de soutien pour les petites entreprises. Qu'il s'agisse de donner de l'argent aux Canadiens, de créer des emplois ou de protéger le gagne-pain des Canadiens, le gouvernement du Canada et le premier ministre, en collaboration avec un caucus efficace et dynamique qui a continuellement sollicité la rétroaction de nos concitoyens d'un océan à l'autre, avaient conscience que c'était important. Nous avons mis en œuvre des mesures budgétaires et législatives pour que les Canadiens soient mieux placés pour se remettre sur pied après la pandémie. Voilà l'objet du projet de loi dont nous sommes saisis, du moins en grande partie.

Nous, et les conservateurs, parlons beaucoup de l'inflation. Elle nous préoccupe. C'est pourquoi nous sommes saisis de ce projet de loi. S'agissant du taux d'inflation, il est vrai qu'il est plus bas ici qu'aux États-Unis, et plus bas que dans beaucoup de pays européens, notamment l'Angleterre, mais ce n'est pas suffisant. Les conservateurs sont très critiques à l'égard du taux d'inflation au Canada. J'ai fait une vérification et, au cours des deux dernières années sous la direction du gouvernement de Stephen Harper, le taux d'inflation au Canada était plus élevé qu'aux États-Unis. Aujourd'hui, il est inférieur à celui des États-Unis. En fin de compte...

M. Greg McLean: Parce que vous ne faites pas croître notre économie.

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, le député a tort. Il y a des centaines de milliers d'emplois aujourd'hui. Sur pratiquement tous les plans, l'actuel gouvernement a dépassé ce que Stephen Harper a jamais fait. Un de mes électeurs a très bien résumé la comparaison entre le gouvernement précédent et le gouvernement actuel lorsqu'il a dit qu'il n'osait pas penser à ce qu'aurait été la situation pendant la pandémie si les conservateurs avaient été au pouvoir.

Je crois que les Canadiens sont très conscients que nous avons un gouvernement national et un premier ministre qui ont vraiment à cœur de fournir ces services importants. Comme l'a dit la vérificatrice générale fédérale, c'est ce qui a permis à notre économie de rebondir comme elle l'a fait.

• (1605)

Malheureusement, cela ne suffit pas. Nous croyons pouvoir en faire encore plus. En ce qui concerne les programmes sociaux, quelque chose qui tient très à cœur aux Canadiens, je pourrais parler des milliards de dollars supplémentaires que le gouvernement a injectés dans la santé. Aucun gouvernement dans l'histoire du Canada n'a investi plus d'argent dans la santé que le gouvernement actuel. Nous avons conclu des accords sur les soins de santé. Nous avons tenu compte des priorités des Canadiens en nous penchant sur les soins de santé de longue durée et la santé mentale. Dans le projet de loi dont nous débattons aujourd'hui, il est justement question d'offrir de nouvelles prestations dentaires aux enfants de moins de 12 ans. Pour la toute première fois, un programme national assurerait des prestations dentaires aux enfants.

Dans l'énoncé économique de l'automne, on parle d'aider les Canadiens qui ont du mal à payer leur loyer. Nous fournirions des subventions pour le loyer afin d'aider ces personnes du mieux que nous le puissions. Parlons de l'endettement des étudiants. Les étudiants traversent une période très difficile. Nous éliminerions les in-

térêts sur les prêts d'études fédéraux. Ce ne serait pas une mesure ponctuelle, mais permanente. Nous voulons inciter nos concitoyens, les Canadiens, à envisager d'autres possibilités, par exemple pour répondre à la demande de logements au Canada.

Il y a le crédit pour les habitations intergénérationnelles, destiné aux gens qui veulent construire un logement attaché à l'intention de leurs parents, d'aînés ou de personnes handicapées. Le gouvernement du Canada est là pour soutenir ce genre d'initiative. Nous avons un gouvernement qui a conscience que les personnes âgées de 75 ans et plus ont toutes sortes de dépenses, mais des moyens limités. Dans notre plateforme électorale, nous nous étions d'ailleurs engagés à augmenter de 10 % les prestations de la Sécurité de la vieillesse pour les aînés de plus de 75 ans, et c'est exactement ce que nous avons fait.

[Français]

Le vice-président: À l'ordre.

L'honorable député de Montcalm souhaite invoquer le Règlement.

M. Luc Thériault: Monsieur le Président, je ne veux manquer aucune des paroles de mon éloquent collègue, sauf que, depuis tantôt, je suis obligé de mettre mon récepteur au volume maximal. Il n'y a personne dans les cabines d'interprétation, et le son est inadéquat.

Quand il y a un changement d'interprète, je peux entendre mon collègue comme s'il me parlait dans l'oreille. Je trouve inacceptable qu'on ne soit pas capable de régler nos problèmes d'interprétation, nos problèmes de son.

Ce n'est pas la première fois que je me lève pour le dire. Je ne sais pas pourquoi il n'y a personne dans les cabines, mais je sais que ce qui est présentement préconisé pour l'interprétation n'est pas adéquat.

Ce n'est pas vrai que je vais nuire à mon audition et que je ne serai plus capable d'entendre les paroles de mon collègue que, par ailleurs, j'aime bien écouter, même si je ne suis pas toujours d'accord avec lui. J'aimerais...

• (1610)

Le vice-président: Je remercie le député de son intervention. Il y a trois autres cabines près des antichambres et, dans l'une d'elles, il y a quelqu'un.

L'honorable député de Montcalm souhaite ajouter quelque chose.

M. Luc Thériault: Monsieur le Président, le problème, c'est celui-là. Le son est adéquat lorsqu'il y a des gens dans les cabines ici, à la Chambre. Les cabines qui sont dans la Chambre sont prévues pour cela.

Chaque fois que quelqu'un interprète à partir de l'extérieur de la Chambre, le son est inadéquat et c'est dangereux pour notre audition. Je revendique, comme député, de ne pas mettre à risque mon ouïe.

Qu'on règle le problème, une fois pour toutes.

Le vice-président: Je remercie le député encore une fois. Nous allons essayer de régler ce problème. Nous pourrions faire un autre test de son ce soir pour nous assurer que tout fonctionne bien.

[Traduction]

Je ne vais pas permettre au secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre de reprendre son intervention depuis le début, mais il pourrait peut-être reprendre la dernière phrase.

Le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre a la parole.

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, comme les députés le savent, je serais plus qu'heureux de repartir à zéro. Toutefois, je vais poursuivre sur un sujet qui, je le sais, préoccupe les Canadiens d'un océan à l'autre, et en particulier mes amis du Bloc. Mes amis bloquistes s'intéressent beaucoup à la question des soins de santé, et c'est peut-être une bonne façon pour moi de vous faire part de mes réflexions à ce sujet, car les soins de santé me tiennent vraiment à cœur.

Je siége en tant que parlementaire depuis les 30 dernières années et en ce qui me concerne, je crois vraiment que c'est probablement la principale préoccupation, parce que je reconnais la valeur d'un système de santé national. Que l'on vive à Vancouver, à Winnipeg, à Montréal, à Halifax, dans n'importe quelle municipalité intermédiaire ou dans le Nord, j'aime à penser qu'il existe un certain niveau de soins de santé publics de qualité, où que ce soit.

La mobilité au sein du Canada est d'une importance cruciale. Je dis cela parce que j'ai mentionné que le gouvernement national consacre des sommes records aux soins de santé. J'ai évolué sur la scène politique provinciale pendant 20 ans, et pendant tout ce temps, il semble que chaque année, les provinces demandaient plus d'argent pour les soins de santé. On s'attend à ce que le gouvernement national fasse davantage qu'être un fournisseur d'argent.

En fait, je me souviens de l'époque où il y avait un transfert énorme de points d'impôt. Les provinces recevaient un transfert de points d'impôt au lieu d'un transfert en espèces, et je n'étais pas très favorable à cette formule. Je ne pense pas que nous devrions la reprendre ou appliquer quoi que ce soit de ce genre à l'avenir. Je pense que les Canadiens veulent un système de soins de santé de qualité. Je suis très fier de notre gouvernement, qu'il s'agisse du premier ministre ou du ministre de la Santé en particulier, et de son approche en matière de soins de santé ici au Canada.

Comme gouvernement, nous continuons à soutenir les soins de santé. Nous voulons travailler avec l'ensemble des divers intervenants, et je me réjouis à la perspective de ce débat soutenu sur ce dossier dans le cadre du projet de loi. C'est une bonne mesure, justifiée et solide, qui permettra d'aider les Canadiens. Je souhaite que tous les députés votent pour cette mesure.

[Français]

M. Luc Thériault (Montcalm, BQ): Monsieur le Président, le Bloc québécois avait demandé qu'on puisse trouver, dans le projet de loi C-32, un engagement du gouvernement pour hausser les transferts en santé. Depuis la troisième vague de la COVID-19, tous les experts ont dit que, ce dont les provinces et le Québec ont besoin, c'est de la prévisibilité pour pouvoir rebâtir la robustesse de leurs réseaux. Ce ne sont pas des investissements conjoncturels et ponctuels qui vont régler ce problème.

Je demande à mon collègue ce que le gouvernement attend pour répondre aux besoins du Québec et des provinces, des patients et du personnel. Si nous voulons rebâtir nos réseaux de santé, cela prend des transferts qui ont de l'allure. Nous avons demandé 35 %. Les provinces dépensent 200 milliards de dollars par année en santé,

Ordres émanant du gouvernement

alors que le gouvernement y met 42 milliards de dollars. Ce n'est pas en augmentant les transferts de 10 % qu'on va régler la question.

Si la santé est importante pour mon collègue, est-ce qu'il est d'accord sur la revendication des provinces et du Québec qui sont unanimes sur la question?

● (1615)

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je serais surpris qu'on trouve une province qui ne soit pas d'accord pour demander plus d'argent.

Lorsque j'étais porte-parole en matière de soins de santé au Manitoba, j'ai soutenu que ce qui menaçait le plus les soins de santé à l'époque, ce n'était pas nécessairement une question de financement, mais plutôt la gestion des changements nécessaires pour que le gouvernement ait les moyens d'offrir les soins de santé qu'attendent les Canadiens. Je crois qu'Ottawa a un rôle à jouer, dans le cadre de la Loi canadienne sur la santé, en disant que l'on s'attend à ce que, si une personne a besoin d'une prothèse de la hanche — qu'elle vive à Vancouver, à Winnipeg, à Montréal, à Halifax ou n'importe où entre les deux — elle devrait avoir accès à ce soin dans un délai raisonnable.

Je ne crois pas un seul instant que le gouvernement fédéral devrait simplement distribuer des tonnes d'argent. Je pense que le gouvernement fédéral a un rôle à jouer, aux termes de la Loi canadienne sur la santé, en répondant aux attentes des Canadiens qui veulent que le gouvernement garantisse l'accès à des soins de santé de qualité d'un océan à l'autre. Certaines provinces feront mieux que d'autres, mais dans l'ensemble, nous devons nous assurer que ce programme social existe pour nous tous.

Mme Lori Idlout (Nunavut, NPD): *Uqaqtittiji*, j'ai remarqué que les libéraux et les conservateurs semblent être du même côté lorsqu'il s'agit de ne pas taxer les magasins à grande surface.

Je constate qu'ils ont augmenté légèrement l'impôt au titre du dividende pour la relance au Canada, mais cela ne suffit pas.

Je me demande si le député peut nous dire si le dividende pour la relance au Canada doit être étendu aux magasins à grande surface qui enregistrent des profits records.

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, d'après ce que je comprends, dans le projet de loi qui accompagnait le tout premier budget, nous avons augmenté la tranche d'imposition pour le 1 % le plus riche du Canada.

Depuis le tout premier budget fédéral jusqu'au plus récent, dans lequel nous avons instauré un impôt spécial visant les banques et les compagnies d'assurance, en raison de la relance, le gouvernement du Canada veut que tout le monde croie, sache ou comprenne que tous doivent payer leur juste part.

Au cours des dernières années, nous avons accordé beaucoup d'importance à la classe moyenne du Canada. Le mieux la classe moyenne se porte, le mieux l'économie se portera, et nous sommes là pour soutenir la classe moyenne et ceux qui aspirent à en faire partie.

Ordres émanant du gouvernement

M. Greg McLean (Calgary-Centre, PCC): Monsieur le Président, je tiens à rappeler à la Chambre que nous débattons de l'énoncé économique de l'automne. Quand nous discutons d'enjeux économiques comme l'énoncé, je remarque toujours — et je ne veux pas être méchant — que les intervenants libéraux s'y connaissent très peu en économie.

J'ai écouté attentivement le député d'en face parce qu'il a fait quelques rappels historiques sur l'inflation. Je me demande s'il est conscient que le taux d'inflation au Canada est habituellement plus faible que celui aux États-Unis en raison de la façon dont nous mesurons le loyer imputé équivalent.

La plupart des Canadiens se demandent pourquoi le taux d'inflation au Canada est toujours plus bas que celui aux États-Unis.

Puisque le député a parlé d'une période où, selon son interprétation, ce taux était plus élevé au Canada, je vais lui poser la question suivante. A-t-on changé la méthode de mesure durant ces années, ou l'a-t-on changée maintenant pour manipuler le taux d'inflation actuel?

Il ne s'agit pas d'une question dirigée. J'ignore vraiment la réponse.

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, les statistiques dont je dispose viennent des États-Unis et elles concernent 2014 et 2015, soit les deux dernières années de mandat de Stephen Harper. Le taux d'inflation réel aux États-Unis était inférieur à celui du Canada. Le député a raison. Souvent, le taux est plus bas au Canada, comme c'est d'ailleurs le cas depuis quelques années et encore aujourd'hui, alors que les conservateurs expriment leurs préoccupations au sujet du taux d'inflation.

Cela ne veut pas dire que nous ne devrions pas être sensibles au prix de l'épicerie et d'autres dépenses de proximité. Nous devons en faire plus. Voilà pourquoi nous avons présenté le projet de loi: pour soutenir les Canadiens, même en cette période difficile. J'invite tous les députés à reconnaître que le Canada s'en sort plutôt bien comparativement aux autres pays.

• (1620)

Mme Salma Zahid (Scarborough-Centre, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureuse de prendre la parole aujourd'hui dans le cadre du débat de troisième lecture pour appuyer le projet de loi C-32. Je suis l'un des derniers intervenants à me prononcer sur cet important projet de loi qui mettrait en œuvre certaines des mesures clés de l'énoncé économique de l'automne du gouvernement et apporterait l'aide nécessaire aux Canadiens qui en ont le plus besoin, notamment dans ma circonscription, Scarborough-Centre.

J'ai parlé à plusieurs reprises à la Chambre de l'inflation et de son incidence sur les familles de ma circonscription. On a l'impression que tout coûte plus cher. Pour les gens de Scarborough, un endroit où les gens travaillent fort pour rejoindre la classe moyenne, ce n'est pas comme si c'était déjà facile pour de nombreuses familles de joindre les deux bouts.

Le manque de logements abordables et adéquats est un problème de longue date. La hausse des taux d'intérêt n'arrange rien. Si l'on ajoute à cela la hausse des prix de l'épicerie et de tout le reste, de nombreuses familles doivent faire des choix très difficiles chaque mois. Avec le logement, le transport, l'épicerie, les sorties scolaires et les vêtements pour les enfants, les chèques de paie ne semblent jamais suffisants. Pour de trop nombreuses familles, il est plus difficile que jamais de s'en sortir.

Au printemps, nous étions tous concentrés sur le prix élevé de l'essence. Il n'est toujours pas bon marché, mais il a considérablement diminué par rapport à son sommet de plus de deux dollars le litre. L'épicerie et les autres produits de première nécessité demeurent plus chers que d'habitude, et cette tendance devrait se poursuivre au cours de la prochaine année.

Bien que mes amis d'en face puissent dire le contraire, l'inflation n'est pas un phénomène propre au Canada. Les produits d'épicerie ne sont pas plus chers parce que notre gouvernement est intervenu pendant la pandémie pour empêcher les gens de perdre leur maison et les entreprises de déclarer faillite.

En fait, les mesures d'aide aux Canadiens pendant la pandémie, auxquelles tous les députés ont collaboré pour les distribuer rapidement, ont permis au Canada de sortir plus fort de la pandémie. Nous étions là pour les Canadiens et nous le serons toujours.

L'inflation est un phénomène mondial alimenté par la politique zéro COVID en Chine, les perturbations constantes de la chaîne d'approvisionnement, les changements climatiques, qui ont des répercussions sur la récolte de cultures vitales, et la guerre en Ukraine. Le Canada n'est pas à l'abri de ces pressions mondiales.

Nous avons fait mieux que bon nombre de nos pairs. Selon un rapport publié le mois dernier par CTV, le Canada a enregistré le troisième taux d'inflation le plus bas du G7, soit 6,9 %, ce qui n'est supérieur qu'à celui de la France et du Japon, et s'en tire beaucoup mieux que le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Italie et même les États-Unis.

Cela dit, les défis auxquels sont confrontés de nombreux Canadiens sont bien réels, et les Canadiens s'attendent à ce que leur gouvernement soit là pour aider ceux qui en ont le plus besoin. Vous et moi n'avons pas besoin d'aide, monsieur le Président. Nous pouvons nous serrer la ceinture et résister à la tempête jusqu'à ce qu'elle passe.

Cependant, les familles qui sont déjà à la limite, les personnes âgées qui ont un revenu fixe et les mères célibataires qui essaient de subvenir aux besoins de leurs enfants avec un salaire minimum sont les personnes qui ont besoin d'une aide ciblée. Ce sont ces Canadiens que nous cherchons à aider avec le projet de loi C-32.

J'aimerais souligner quelques-unes des façons dont nous aidons déjà les électeurs de ma circonscription qui en ont le plus besoin.

En doublant le crédit d'impôt pour la TPS pendant six mois, nous aidons directement les personnes âgées et les familles à faible revenu. Toute personne dont le revenu est inférieur à un certain seuil est admissible au crédit d'impôt pour la TPS, et ce remboursement accru permet déjà à des Canadiens qui ont le plus besoin d'aide de garder plus d'argent dans leurs poches.

Une personne seule sans enfant à charge peut recevoir jusqu'à 234 \$, et un couple sans enfant peut recevoir jusqu'à 306 \$. Ce montant peut atteindre 628 \$ pour un couple avec quatre enfants.

Nous ajoutons aussi à l'Allocation canadienne pour le logement un supplément unique de 500 \$. Tout le monde — tant les jeunes qui vivent dans leur premier logement que les familles et les aînés qui ont un revenu fixe — peuvent être admissibles à ce paiement s'ils satisfont aux critères concernant le revenu et la proportion du revenu consacrée au loyer.

En bref, qu'il s'agisse d'une famille dont le revenu net est inférieur à 35 000 \$ ou d'une personne célibataire qui gagne moins de 20 000 \$, si elle consacre au moins 30 % de son revenu au loyer, elle est admissible à ce paiement. Elle doit toutefois le demander. Les demandes pourront être présentées à partir du 12 décembre. J'encourage toutes les personnes admissibles à aller présenter leur demande en ligne.

Nous avons aussi lancé la prestation dentaire canadienne à l'intention des familles à faible revenu qui comptent des enfants de moins de 12 ans. Grâce à cette prestation, les familles admissibles peuvent obtenir jusqu'à 1 300 \$ en deux ans pour payer des frais dentaires. Nous prévoyons élargir ce programme l'an prochain afin d'inclure les aînés à faible revenu. Ce sera un changement positif pour bon nombre d'aînés qui ont un revenu fixe.

Quand les gens prennent soin de leurs dents, leurs dents prennent soin d'eux. Grâce à ce programme, les familles à faible revenu qui n'ont pas accès à une assurance dentaire fournie par un employeur n'auront pas à négliger leur santé dentaire. J'ajoute que nous travaillons à l'élaboration d'un programme national de soins dentaires à l'intention de tous les Canadiens.

Tous ces programmes ciblés permettront aux aînés et aux familles à faible revenu de garder plus d'argent dans leurs poches. Nous continuons sur cette lancée avec le projet de loi C-32.

• (1625)

Pour résoudre le problème de l'accessibilité financière du logement, nous prenons plusieurs mesures, y compris la mise en place d'une règle contre la revente précipitée afin de dissuader les gens d'acheter et de revendre rapidement des propriétés dans le but de réaliser du profit en peu de temps, ce qui fait grimper les prix de l'immobilier. Les maisons sont faites pour être habitées et non pour être traitées comme des marchandises. Avec le nouveau compte d'épargne libre d'impôt, il serait plus facile d'économiser pour une mise de fonds en vue de l'achat d'une première propriété.

Les règles concernant l'impôt sur la valeur des biens immobiliers résidentiels considérés comme étant vacants ou sous-utilisés et appartenant à des non-résidents et à des non-Canadiens ont été modifiées. Par ailleurs, nous doublerions le montant du crédit d'impôt pour l'achat d'une première propriété, lequel passerait de 5 000 \$ à 10 000 \$.

Il y a aussi beaucoup de ménages multigénérationnels dans ma circonscription, et le crédit d'impôt pour la rénovation des maisons multigénérationnelles aiderait les familles à mieux adapter leur propriété à leurs besoins.

Je suis particulièrement enthousiaste à l'idée d'éliminer les intérêts sur les prêts fédéraux aux étudiants et aux apprentis, et de ne plus exiger de remboursement jusqu'à ce que les diplômés gagnent au moins 40 000 \$ par année. Ce serait un avantage considérable pour notre jeunesse canadienne.

Je rencontre des groupes d'étudiants chaque année et dans ma collectivité, je les rencontre sans cesse individuellement. Je les entends me parler depuis longtemps du fardeau que représente l'obtention d'un diplôme avec une importante dette d'études qui pèse sur eux pendant des années. En dollars réels, les frais de scolarité et les autres dépenses sont bien plus élevés que lorsque nous faisons nous-mêmes des études. Même en travaillant à temps plein, il peut être difficile de suivre.

Ordres émanant du gouvernement

L'élimination des intérêts sur les prêts étudiants fédéraux a été saluée par de nombreux intervenants. Par exemple, l'Alliance canadienne des associations étudiantes, que j'ai rencontrée la semaine dernière, a déclaré:

Grande nouvelle pour les étudiants de tout le Canada!

À compter du 1^{er} avril 2023, le gouvernement du Canada supprimera les intérêts sur les prêts étudiants canadiens. Les étudiants emprunteurs passés, actuels et futurs accueillent positivement cet investissement.

L'Alliance de la Fonction publique du Canada a déclaré:

Nous sommes heureux de voir l'aide apportée aux plus vulnérables dans la mise à jour économique d'aujourd'hui, y compris l'élimination des paiements d'intérêts sur les prêts étudiants et l'augmentation du financement des services que nos membres offrent aux Canadiens chaque jour.

En éliminant les intérêts et en retardant les remboursements, nous ferions en sorte qu'il soit plus facile pour les jeunes diplômés qui viennent d'entrer sur le marché du travail de fonder une famille, de commencer à épargner et d'accéder au marché immobilier sans avoir à rembourser de lourdes dettes et des intérêts composés. Ils pourraient ainsi plus facilement réaliser leurs objectifs de carrière et contribuer à la société, ce qui nous enrichirait tous. Cette mesure permettrait au diplômé moyen d'économiser plus de 400 \$ chaque année, un réel avantage pour les jeunes familles qui économisent en vue d'acheter leur première maison.

Je pourrais continuer, mais plus vite nous adopterons cette loi, plus vite l'aide parviendra aux Canadiens qui en ont le plus besoin. J'exhorte mes collègues à se joindre à moi pour soutenir les Canadiens. Adoptons ce projet de loi.

• (1630)

M. Michael Cooper (St. Albert—Edmonton, PCC): Monsieur le Président, le directeur parlementaire du budget a trouvé dans l'énoncé économique de l'automne des dépenses non prévues de 14,2 milliards de dollars.

En faisant preuve d'un manque total de transparence, la ministre des Finances a refusé de dire comment l'argent allait être dépensé. La députée de Scarborough-Centre pourrait-elle nous dire à quoi serviront les 14,2 milliards de dollars de l'argent des contribuables?

Mme Salma Zahid: Monsieur le Président, par l'entremise du projet de loi C-32 et de l'énoncé économique de l'automne, nous tentons de fournir un soutien ciblé aux Canadiens qui en ont le plus besoin, en doublant le crédit d'impôt pour la TPS, en éliminant les intérêts sur les prêts étudiants et en versant un montant unique supplémentaire de 500 \$ aux locataires qui n'ont pas les moyens de payer le loyer.

Je parle à des habitants de ma circonscription tous les jours, et ils soulèvent ces questions. L'abordabilité devient une préoccupation pour un bon nombre d'entre eux. Je parle de mesures comme celles contre lesquelles les députés d'en face ont voté, comme la prestation dentaire pour les familles ayant des enfants de moins de 12 ans. Nous avons la chance d'avoir un régime de soins dentaires, mais bien des familles dans ma collectivité n'en ont pas pour leur permettre d'amener leur enfant chez le dentiste.

[Français]

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Monsieur le Président, la population de ma circonscription est probablement l'une des plus vieillissantes au pays.

Ordres émanant du gouvernement

Au moment où on apprend que le panier d'épicerie va coûter encore plus cher l'année prochaine et que la Banque a encore augmenté son taux directeur pour une septième fois, il me semble que la mise à jour économique aurait été le bon moment d'enfin annoncer qu'on hausse la pension de la Sécurité de la vieillesse pour tous les aînés.

Qu'on ait 65 ans ou 77 ans, peu importe, à partir de 65 ans, il me semble que cela aurait été une bonne nouvelle pour eux. Au Bas-Saint-Laurent, c'est une personne sur quatre qui est âgée de 65 ans et plus.

Ma question est simple: pourquoi n'a-t-on pas profité de la mise à jour économique pour cesser de mettre les aînés dans deux classes et pour offrir un soutien financier à tous, peu importe leur âge?

[Traduction]

Mme Salma Zahid: Monsieur le Président, je remercie la députée de son intérêt pour les aînés.

Comme je l'ai mentionné dans mes remarques, il est important que nous soutenions les aînés à revenu fixe pendant la période d'inflation. Les aînés à faible revenu profitent du doublement du crédit d'impôt pour la TPS et du versement unique au titre de l'Allocation canadienne d'aide au logement.

Nous avons abaissé l'âge de la retraite de 67 à 65 ans. Les conservateurs l'avaient modifié, et nous l'avons de nouveau abaissé. De plus, nous avons lancé l'initiative pour vieillir dans la dignité à la maison pour aider les aînés à continuer de vivre en toute sécurité et de façon autonome dans leur maison. Nous avons également augmenté la sécurité de la vieillesse pour les personnes âgées de plus de 75 ans. Nous continuerons de nous assurer de soutenir les aînés.

M. Randall Garrison (Esquimalt—Saanich—Sooke, NDP): Monsieur le Président, la députée a signalé que les libéraux ont créé une prestation spéciale additionnelle pour les aînés de plus de 75 ans. Je ne mets absolument pas en question le fait que les aînés de plus de 75 ans ont des dépenses additionnelles, mais cette prestation donne l'impression que les aînés qui ont entre 65 et 75 ans sont en bonne posture alors que nous savons tous qu'ils subissent les mêmes effets néfastes de l'inflation et qu'ils éprouvent les mêmes difficultés à joindre les deux bouts, notamment pour payer le logement et les frais médicaux.

Je me demande si la députée conviendrait que l'augmentation consentie aux aînés de plus de 75 ans aurait dû être accordée à tous les aînés.

Mme Salma Zahid: Monsieur le Président, de toute évidence, les aînés ont besoin d'aide et j'entends continuer de défendre leurs intérêts pour qu'ils en reçoivent.

Le gouvernement appuie les aînés. La bonification du Supplément de revenu garanti avait pour but d'aider ce segment de la population à composer avec l'inflation. Par ailleurs, ils bénéficieraient du doublement du crédit pour la TPS. Les aînés à faible revenu recevront également un paiement unique de 500 \$ au titre de l'allocation pour le logement.

Nous continuerons d'en faire davantage pour aider les aînés.

M. Frank Caputo (Kamloops—Thompson—Cariboo, PCC): Monsieur le Président, avant de commencer mon intervention, je demande le consentement unanime pour partager mon temps de parole avec le député de Coast of Bays—Central—Notre Dame.

• (1635)

Le vice-président: D'accord?

Des voix: D'accord.

M. Frank Caputo: Monsieur le Président, c'est toujours un plaisir de prendre la parole au nom des habitants de Kamloops-Thompson-Cariboo. Avant de commencer, j'aimerais saluer brièvement une belle petite entreprise de Kamloops, qui fait figure d'entreprise modèle dans Kamloops-Thompson-Cariboo. Je parle de Riversong Guitars, qui a récemment remporté un prix prestigieux. J'aimerais rapporter ce que la CBC en a dit.

La P2P River Pacific de Riversong a été déclarée dimanche gagnante de la catégorie acoustique des prestigieux Dealers' Choice Awards de la Musical Merchandise Review.... Ces prix internationaux existent depuis 30 ans et c'est la première fois, selon le propriétaire de Riversong et inventeur de la guitare P2P Mike Miltimore, qu'une entreprise canadienne remporte le prix de la guitare acoustique de l'année.

C'est tout une réalisation pour une entreprise relativement petite, et surtout pour une entreprise canadienne. Je suis également fier que des gens de Kamloops-Thompson-Cariboo fassent ainsi parler d'eux. Je tiens à remercier M. Miltimore et son personnel pour tout ce qu'ils ont fait pour la population de Kamloops-Thompson-Cariboo et pour l'industrie.

Nous n'avons pas l'occasion de partager suffisamment de réussites de ce genre à la Chambre des communes. Même si nous parlons de choses plutôt positives, il faut parfois traiter longuement, ou plus rapidement, de choses négatives. Nous voici donc à parler du projet de loi C-32, l'énoncé économique de l'automne.

C'est une question de confiance. Nous parlons de dépenses de plus d'un milliard de dollars. Lorsque je me suis demandé si je devais appuyer une mesure de confiance, comme parlementaire et comme Canadien, je me suis demandé: « Ai-je confiance dans le gouvernement? »

Avec tout le respect que je vous dois, à la lumière surtout de ce que j'ai vu au cours des deux derniers mois, la conclusion à laquelle je suis arrivé est un non catégorique. Je me demande comment on peut faire confiance au gouvernement au point d'appuyer une mesure législative de confiance comme l'énoncé économique de l'automne.

La confiance est quelque chose qui se mérite. Pourquoi n'ai-je pas confiance dans ce que fait le gouvernement et dans ce qu'il propose? Pourquoi les citoyens de ma circonscription n'ont-ils généralement pas confiance dans ce que fait le gouvernement et dans ce qu'il propose? C'est pourtant ce qui ressort des communications qu'ils m'adressent. Enfin, pourquoi un certain nombre de Canadiens ne font-ils pas confiance dans ce que le gouvernement fait et dit?

Tout d'abord, et c'est probablement ce qu'il y a de plus frappant, c'est quand il est question de finances. Nous voici à débattre d'un projet de loi relatif aux finances. Revenons un peu en arrière et rappelons-nous que c'est le premier ministre qui a promis des déficits modestes de 10 milliards de dollars. Il a également promis un budget équilibré au plus tard en 2019. Or, ce sont des déficits beaucoup plus importants que les 10 milliards de dollars promis que nous avons vus. Le premier ministre n'a pas non plus manifesté l'intention d'équilibrer le budget.

Le premier ministre a dit que le budget s'équilibrerait de lui-même. Ce n'est pas le cas. Le premier ministre a doublé toutes les dettes et a ajouté plus de dettes aux finances du Canada que tous les autres premiers ministres réunis. J'ai de jeunes enfants, ce qui n'est évidemment pas un secret, et je m'interroge sur le sort des générations futures. Qui va payer pour cela?

J'ai lu récemment une statistique, dont je vais vous parler ici. J'ai cru comprendre que nous payons tellement d'intérêts sur la dette que nous pourrions presque financer l'ensemble de notre système de santé. Les libéraux vont se vanter des sommes qu'ils investissent dans les services de santé. Nous, les conservateurs, dirons que l'argent n'est pas dépensé de manière appropriée ou efficace et qu'il ne permet pas d'obtenir de bons résultats. C'est une chose de dépenser de l'argent, en général, mais les conservateurs croient qu'il faut le dépenser prudemment. C'est une distinction très importante.

● (1640)

Qui va fondamentalement payer pour cela? Je me pose la question. Le gouvernement rembourse la dette, cela ne fait aucun doute, mais nous, la population, devons payer le gouvernement, et cela doit se faire de deux façons: soit par les impôts, soit par les emprunts.

Mes collègues conservateurs et moi avons souvent l'impression que nous sommes le seul parti au sein de l'opposition. Souvent, pendant la période des questions, nous signalons des dépenses ou des difficultés, et les libéraux répondent qu'ils ont fait ceci et qu'ils ont diminué cela, ou, comme je viens de l'entendre, qu'ils ont doublé le crédit pour la TPS.

Je vais vous raconter une anecdote personnelle. Il n'y a pas longtemps, j'ai regardé le salaire après impôt sur un feuillet T4 d'une personne que je connais bien. Lorsque je travaillais au Service correctionnel du Canada, je gagnais un bon salaire, et cette personne gagne des dizaines de milliers de dollars de plus que moi à l'époque, et pourtant son salaire net n'est que de 200, 300 ou 400 \$ par mois de plus que mon salaire net il y a 20 ans, en travaillant pour le gouvernement fédéral. Ce n'est pas à cause des déductions que ces employés choisissent. Ce sont des sommes supplémentaires perçues à la source. Il y a...

M. Chris Bittle: C'est en raison du régime de pensions.

M. Frank Caputo: D'accord, parlons du régime de pensions.

Monsieur le Président, je demande le consentement unanime pour permettre à mon collègue d'en face d'en parler pendant 30 secondes.

M. Chris Bittle: Bien sûr. Oui.

Le vice-président: On demande le consentement unanime pour permettre au député de St. Catharines de prendre la parole, mais j'entends plusieurs députés dire non.

M. Frank Caputo: Monsieur le Président, c'est dommage. J'aurais aimé entendre le député parler du régime de pensions. C'est vraiment dommage. Je suis vraiment déçu qu'il ne puisse pas en parler, mais les députés n'ont pas à s'inquiéter parce que, moi, je vais en parler.

Au bout du compte, je regarde directement le député, et, s'il est prêt à me dire qu'environ 700, 800, 900 ou 1 000 dollars par mois servent uniquement à cotiser au régime de pensions, je suis tout ouïe parce que je sais pertinemment qu'il ne peut pas prouver que 1 000 \$ par mois de revenu après impôt peuvent servir à cotiser au régime de pensions.

Ordres émanant du gouvernement

M. Chris Bittle: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Nous semblons nous renvoyer la balle, alors je tiens à intervenir.

Je sais que le gouvernement a décidé de réduire l'impôt de la classe moyenne, mais les députés du Parti conservateur ont voté contre cette mesure, alors j'ai vraiment hâte d'entendre l'explication au sujet de ce...

Le vice-président: Cela relève du débat. Puisque cela fait peut-être un bout de temps que certains députés n'étaient pas venus à la Chambre, je rappelle que nous avons un discours de 10 minutes, suivi d'une période de questions et d'observations qui donne aux députés l'occasion d'échanger des réflexions et des observations.

M. Frank Caputo: Monsieur le Président, j'ai entendu le député s'exprimer récemment, après toute l'affaire relative à Michael Geist, alors c'est vraiment bien qu'il soit présent dans cette enceinte, où il invoque le Règlement pour un motif douteux.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement est prêt à renoncer à un certain nombre d'emplois au Canada. Il s'agit d'emplois liés au gaz naturel liquéfié, que le Canada aurait pu avoir, mais qui sont allés au Qatar.

La confiance va de pair avec la transparence. J'espère que les libéraux me poseront une question, car j'aimerais bien qu'ils me disent, dans le préambule de leur question, qui sont ces 11 personnes. Parlons de la transparence par défaut. Qui sont ces 11 personnes? Ils ont dit que nous profiterions d'une transparence par défaut et de voies ensoleillées. Non, nous n'avons pas obtenu de voies ensoleillées. Nous n'avons pas eu de transparence par défaut. Qui a dormi dans une chambre d'hôtel à 6 000 dollars la nuit? Voilà encore ce que le gouvernement entend par la transparence par défaut et les voies ensoleillées.

Dans son rapport, la vérificatrice générale parle de 27 milliards de dollars, et le gouvernement dit qu'il a atteint ses objectifs déclarés. C'est comme dire que notre objectif déclaré était d'allumer un feu de camp. Nous avons toutefois déclenché un feu de forêt, mais le feu de camp a été allumé, alors nous avons fait ce que nous avions prévu. C'est une logique absolument ridicule. Voilà pourquoi je n'ai aucune confiance dans le gouvernement.

Imaginons ce que nous pourrions faire contre les armes à feu illégales avec 27 milliards de dollars. Le projet de loi C-21 est un gâchis. À mon avis, le projet de loi C-21 contient des informations inexactes au sujet des chasseurs respectueux de la loi. Encore une fois, comment peut-on avoir confiance?

● (1645)

M. Chris Bittle (secrétaire parlementaire du ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, je suis en fait consterné d'entendre les conservateurs s'inquiéter que je ne prenne pas la parole assez souvent dans cette enceinte. Je parle chaque fois que je le peux et je suis heureux de prendre la parole ici aujourd'hui.

Le député parle des gens de sa circonscription, et du même souffle, il dit que trop d'argent est dépensé ou pas assez. Je me demande s'il parle à ses concitoyens du bilan des conservateurs qui ont voté contre les réductions d'impôt pour la classe moyenne, contre les augmentations d'impôt pour le centile le plus riche de la population, contre les augmentations du Supplément de revenu garanti, contre les augmentations des prestations de la Sécurité de la vieillesse et contre les mesures de soutien prévues dans ce projet de loi qui aideraient les Canadiens.

Ordres émanant du gouvernement

Les conservateurs se vantent d'aider les Canadiens, mais quand vient le temps de voter, ils sont aux abonnés absents. Je me demande si le député explique cela aux gens de sa circonscription, ou s'il s'agit seulement de platitudes et d'arguments des conservateurs.

M. Frank Caputo: Monsieur le Président, de ce côté-ci de la Chambre, nous n'avons pas été à l'origine du doublement du prix des maisons au Canada. Nous n'avons pas doublé la dette nationale après avoir dit que nous ne le ferions pas. C'est notre parti qui a réduit la TPS. Les millénariaux, entre autres, pouvaient se permettre d'être propriétaires sous les conservateurs. Ils n'ont plus les moyens de se payer une maison sous le gouvernement libéral, qui a l'appui du NPD.

Pendant qu'ils nous disent qu'ils sont là pour nous, des aînés m'écrivent pour me dire qu'ils n'ont pas les moyens de se nourrir. Ils disent qu'ils n'ont pas les moyens...

M. Kevin Lamoureux: Déposez la lettre.

M. Frank Caputo: Monsieur le Président, je serais heureux de le faire, si le député le souhaite. Je serais heureux de déposer la lettre. Si le secrétaire parlementaire doute que des personnes âgées m'écrivent pour me dire qu'elles ont de la difficulté à se nourrir, il devrait avoir honte.

Le vice-président: Pour déposer un document, il faut l'avoir en sa possession et, bien entendu, il faut demander le consentement de la Chambre.

J'entends beaucoup de bavardage dans l'enceinte. Je demanderai donc aux députés de baisser le volume pour que le débat puisse se dérouler normalement.

Nous poursuivons les questions et observations. La députée d'Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia a la parole.

[Français]

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Monsieur le Président, j'entends souvent mes collègues parler des hôpitaux pédiatriques et dire à quel point les urgences débordent et dire que cela n'a pas de bon sens. En effet, je suis tout à fait d'accord avec eux. Dans ma circonscription, il n'y a pas d'hôpitaux pédiatriques. Par contre, il y a souvent des ruptures de services en obstétrique. On n'est pas capable d'avoir du personnel et, souvent, c'est dû au sous-financement de la santé.

Est-ce que mon collègue est d'accord avec moi pour dire que l'énoncé économique de l'automne aurait été l'occasion parfaite d'enfin annoncer une hausse des transferts en santé de la part du fédéral vers les provinces?

[Traduction]

M. Frank Caputo: Monsieur le Président, c'est une situation dont j'entends de plus en plus parler. Quand je pense aux services pédiatriques, il est clair que ce que nous faisons ne fonctionne pas. Les soins de santé sont de compétence provinciale, mais le gouvernement fédéral accorde un financement important.

Si une telle situation prévaut, surtout en rapport avec la question de mon honorable collègue, j'aurais été heureux d'y ajouter mon grain de sel, car on voit que notre système de santé est défaillant. Il n'est pas rare de voir des salles d'urgence fermer dans la circonscription de Kamloops—Thompson—Cariboo. Un de mes amis est résident en pédiatrie. J'ai essayé de le convaincre de déménager dans la région, car nous avons un besoin criant, tout comme ma collègue, j'en suis sûr, le voit dans sa région.

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NPD): Monsieur le Président, bien des éléments de l'énoncé économique de l'automne méritent d'être appuyés et d'autres d'être critiqués. Mon collègue l'a aussi souligné. Cela dit, je ne suis pas d'accord avec sa version de l'histoire. J'étais député de 2008 à 2015, alors que le gouvernement conservateur a enregistré des déficits en 2009, 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014. Après le choc économique de 2008, il a accumulé six déficits successifs et n'a réussi à équilibrer le budget que par magie lors d'une année électorale.

Mon honorable collègue a attribué à son parti le mérite d'avoir réduit la TPS. Le Parti conservateur a inventé la TPS. Il a imposé la TPS aux Canadiens. Comment peut-il s'attendre à ce que les Canadiens le prennent au sérieux alors que son parti a joué un rôle si important dans la création de déficits au Canada et l'imposition de la TPS au pays? Croit-il toujours que la TPS est une bonne taxe?

• (1650)

M. Frank Caputo: Monsieur le Président, combien de dépenses libérales ont précédé l'imposition de la TPS? Si le député souhaite revenir à 1988 ou 1993, je n'y vois pas d'inconvénient.

Malgré tout le respect que je lui dois, je n'étais manifestement pas à la Chambre à cette époque, mais je suis heureux de répondre à la question. Je suis très fier que nous ayons réduit la TPS...

Une voix: Oh, oh!

Le vice-président: À l'ordre.

Le député de Kamloops—Thompson—Cariboo a la parole.

M. Frank Caputo: Monsieur le Président, je serais ravi de répondre à la question du député s'il pouvait simplement cesser de crier pour m'enterrer.

Je crois qu'il faut dépenser de manière prudente. S'il n'en tenait qu'à moi, nous ne dépenserions pas de sommes si astronomiques qu'elles rendent la TPS indispensable. Or, le gouvernement dépense tellement qu'il en a besoin. Il dépense sur le dos de nos enfants, de nos petits-enfants et des générations futures.

Je crains que les taxes qu'il impose aujourd'hui et les intérêts sur la dette qu'il accumule hypothèquent grandement notre avenir.

M. Clifford Small (Coast of Bays—Central—Notre Dame, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui au sujet de la mise à jour économique du gouvernement. Les fins de semaine, je passe du temps dans ma circonscription pour discuter avec les gens que je représente. L'état de l'économie est au cœur de leurs préoccupations.

Lorsque la vice-première ministre a présenté sa mise à jour à la Chambre, j'ai, comme beaucoup d'autres, écouté attentivement. Je l'ai entendue avertir les Canadiens que les choses vont être difficiles cet hiver et que l'inflation est élevée et risque d'augmenter encore. Comme son ton a changé depuis l'époque où on nous parlait des jours et des voies ensoleillées.

Il y a quelques mois, nous avons entendu cette même ministre se lever à la Chambre et nous dire que notre situation n'était pas si mauvaise et que nous devions être heureux parce que le reste du monde était pire. En mars, elle nous a reproché, nous les conservateurs, de dénigrer l'économie canadienne. Peut-être la ministre pourrait-elle maintenant admettre que nous ne dénigrions pas l'économie, mais avertissions plutôt la coalition libérale—néo-démocrate des conséquences néfastes de leurs politiques économiques ratées pour les Canadiens.

La ministre reconnaît que les temps sont durs, que les jours ensoleillés sont derrière nous et qu'il est temps de payer pour les dépenses excessives des libéraux. Les libéraux ont rempli la carte de crédit du gouvernement jusqu'à la limite, et c'est maintenant aux contribuables de payer la facture. La vérité, c'est que ceux qui souffrent le plus de leur mauvaise gestion sont ceux qu'ils prétendent défendre.

C'est bien connu, les socialistes brandissent le poing en s'exclamant: « Le pouvoir au peuple », mais quel est le résultat? C'est un pouvoir sur le peuple.

J'ai entendu la ministre dire de nombreuses fois à la Chambre que le plan du gouvernement est un plan empreint de compassion. Je ne suis pas d'accord. Est-ce de la compassion que de tripler la taxe sur le carbone pour le chauffage domestique? Est-ce de la compassion que de tripler la taxe sur l'essence? Est-ce de la compassion que de tripler la taxe sur le carbone pour la production et la livraison des aliments? Je peux répondre à cette question par un « non » catégorique.

Les habitants de Coast of Bays-Central-Notre Dame ne ressentent aucune compassion de la part de ce gouvernement. Ils se demandent comment ils pourront rester au chaud et avoir de la nourriture sur la table cet hiver. En effet, il semble de plus en plus qu'il sera impossible de faire les deux. Les gens de ma circonscription doivent acquitter une facture de chauffage qui a presque doublé par rapport à la même période l'an dernier. Est-ce là faire preuve de compassion?

Charlie, de Gander, par exemple, est un père de famille qui travaille fort et qui se considère comme faisant partie de la classe moyenne. Il m'a dit qu'il craignait de ne pas avoir les moyens de payer le mazout pour chauffer sa maison cet hiver.

Partout au pays, on fait appel aux banques alimentaires comme jamais auparavant, mais qu'est-ce que la ministre répond à cela? Elle ne dit pas: « Qu'ils mangent de la brioche », mais c'est tout comme. Elle a essayé d'établir un lien avec les Canadiens qui travaillent fort en leur parlant des difficultés qu'éprouve sa famille à faire l'énorme sacrifice de se désabonner de la chaîne Disney+. Ce serait comique si ce n'était pas si grave. Le gouvernement est tellement déconnecté de la réalité des Canadiens qu'il ne les entend tout simplement pas.

La semaine dernière, ma collègue a parlé à la ministre d'une personne âgée qui vit dans sa voiture à Halifax, en Nouvelle-Écosse, parce que, même si elle a un emploi et des prestations du Régime de pensions du Canada, elle n'a pas les moyens de se payer un logement. La réponse de la ministre a été de conseiller à la femme de ne pas dépenser ses économies en cryptomonnaie. Vraiment? Comment peut-elle croire qu'une femme qui est forcée de vivre dans sa voiture parce qu'elle n'a pas les moyens d'acheter une maison à 10 000 \$ à investir dans quoi que ce soit?

Ordres émanant du gouvernement

La ministre est peut-être aussi sourde à la lecture de la situation que le premier ministre. Il a pensé que ce serait une bonne idée d'organiser un concert dans le hall d'un hôtel où les contribuables devaient déboursier 6 000 \$ la nuit pendant cinq nuits pour sa chambre, ce qui est presque le double du salaire moyen des Canadiens en un mois. Pour justifier ses dépenses extravagantes lorsqu'il a été interrogé à la Chambre, le premier ministre a cru qu'il pouvait distraire les contribuables en leur rappelant le versement unique extrêmement généreux de 500 \$ aux locataires à faible revenu. Les députés de ce gouvernement ne voient-ils pas à quel point leurs propos sont déplacés?

Le Parti conservateur a demandé au gouvernement d'alléger un peu le fardeau du chauffage domestique cet hiver en supprimant la taxe sur le carbone appliquée au mazout. Dans le Canada atlantique, cet allègement procurerait un grand soulagement et une tranquillité d'esprit. Quelle a été la réponse de ce gouvernement? Le gouvernement libéral a décidé de faire fi de la demande et de celle du premier ministre libéral de Terre-Neuve-et-Labrador en imposant la taxe sur le carbone à trois provinces de l'Atlantique.

● (1655)

Les députés de notre propre province devraient se montrer favorables à cela, mais non. Le ministre de Terre-Neuve-et-Labrador en a assez que les gens se plaignent du froid. Le gouvernement de coalition libéral—néo-démocrate est complètement inaccessible et coupé de la réalité. Le gouvernement invoque toutes sortes de raisons pour justifier l'inflation galopante, alors qu'elle est due à sa mauvaise gestion et à ses dépenses excessives et irresponsables. Il voudrait nous faire croire que c'est à cause de la COVID-19, mais comme mes collègues l'ont fait remarquer à plusieurs reprises, et je vais le répéter sans hésiter, le premier ministre a augmenté la dette de 100 milliards de dollars avant même l'apparition du premier cas de COVID-19 au Canada. Je le répète, pour qu'on assimile bien le chiffre: ce sont 100 milliards de dollars qui n'ont aucun lien avec la COVID-19.

Cette semaine, la vérificatrice générale a confirmé ce que les députés de notre parti dénoncent depuis 2020, à savoir que les dérapages financiers sont dus à l'absence de mécanismes de contrôle. En ce qui concerne Emploi et Développement social Canada, la vérificatrice générale a débusqué au moins 32 milliards de dollars de trop payés et de paiements douteux qui méritent une enquête plus poussée. Aux yeux du premier ministre, c'est une somme négligeable, et il voudrait nous faire croire que le reste des dépenses a servi à aider les Canadiens pendant la pandémie. Or, cela non plus, ce n'est pas tout à fait exact. Le directeur parlementaire du budget a constaté que 40 % des nouvelles dépenses n'avaient rien à voir avec la COVID. Autrement dit, il y a eu des dépenses de 200 milliards de dollars qui n'avaient aucun lien avec la COVID-19. C'est renversant.

Les sommes dépensées au nom de la COVID ont été mal gérées, c'est le moins que l'on puisse dire. Des chèques de la Prestation canadienne d'urgence ont été envoyés à des prisonniers, et il y a eu le scandale de l'appli ArnaqueCan qui a coûté 44 millions de dollars pour rien, alors qu'un programmeur aurait pu la mettre au point en un week-end dans son sous-sol pour la modique somme de 24 000 \$. Et la liste continue. Je suis sûr que les députés sont las de m'entendre.

Ordres émanant du gouvernement

Ce que les libéraux ne semblent pas comprendre, c'est que l'argent qu'ils continuent de dépenser et de distribuer à leurs compains ne leur appartient pas. Les Canadiens qui travaillent fort et qui payent des impôts méritent le respect et la compassion. Le Parti conservateur est précisément là pour cela. Nous allons nous battre au nom de ceux qui vont travailler chaque jour dans le secteur énergétique pour nous permettre de chauffer nos maisons et de faire le plein de nos véhicules, au nom de ceux qui exploitent nos ressources halieutiques et qui cultivent nos terres pour assurer la sécurité alimentaire des Canadiens, et au nom de ceux qui s'occupent de nos enfants dans les garderies, et de nos personnes âgées et de nos malades. Les conservateurs ont un plan concret, pas seulement des belles paroles.

Un gouvernement conservateur imposerait des conditions de sorte que les villes qui voudraient plus d'argent fédéral pour les infrastructures devraient éliminer les empêcheurs de tourner en rond. Les fonds d'infrastructure seraient liés au nombre de maisons construites afin que les jeunes puissent trouver un endroit où vivre. Nous vendrions également 15 % des 37 000 bâtiments fédéraux que nous possédons pour qu'ils puissent être convertis en logements et pour que nos jeunes puissent avoir des logements abordables. Nous mettrions en place une loi sur le financement par répartition qui ferait que chaque dollar dépensé serait compensé par un nouveau dollar d'économies pour le payer. Les conservateurs financeraient nos programmes avec de l'argent réel plutôt qu'avec de l'argent imprimé, car nous savons qu'il n'y a pas de gratuité dans ce monde et qu'en fin de compte, ce sont les contribuables et les consommateurs qui paient pour tout.

Nous rétablirions le mandat de base de la Banque du Canada pour que l'inflation reste à 2 %, comme l'a fait le gouvernement Mulroney, le dernier grand gouvernement, ou l'avant-dernier grand gouvernement, après celui du premier ministre Harper. Nous ferions effectuer une vérification de la Banque du Canada par la vérificatrice générale pour lui montrer que jamais plus on ne gaspillera notre argent de façon aussi épouvantable qu'au cours des dernières années.

Je ne peux pas appuyer le projet de loi parce qu'il prévoit des dépenses de 14 milliards de dollars prêtes à être engagées, mais nous ne savons pas à quoi elles serviront. Sont-ils mis en réserve pour être gaspillés dans un autre rachat d'armes à feu? Ces 14 milliards de dollars seront-ils gaspillés pour confisquer les outils de chasse utilisés pour abattre les 20 000 originaux par an qui servent à mettre des protéines sur les tables dans ma province? Seront-ils gaspillés pour racheter les fusils Plinkster que les jeunes filles utilisent pour tirer sur des cibles avec leur papa, alors qu'elles apprennent le maniement sécuritaire des armes à feu?

Le projet de loi C-32 me laisse avec plus de questions que de réponses. Par conséquent, mon vote sera négatif.

● (1700)

M. Darrell Samson (secrétaire parlementaire du ministre des Anciens Combattants et ministre associé de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, il est indéniable que le député travaille fort, mais le problème, c'est que les conservateurs ne comprennent pas la différence entre dépenser et investir dans les Canadiens.

Le député a beaucoup parlé d'économie. J'aimerais qu'il me dise, de même qu'à tous les Canadiens, pourquoi il a voté contre la bonification pour le loyer, le régime pour les soins dentaires et le programme de garderies. Les conservateurs votent contre de

grandes initiatives qui aideraient l'ensemble des Canadiens, dans toutes les régions du pays.

Si le député entend réduire les dépenses, aurait-il l'amabilité de nous dire quels programmes il supprimerait? Pouvons-nous simplement le savoir?

M. Clifford Small: Monsieur le Président, ce que le député vient de dire, c'est vraiment de la foutaise.

Dans ma province, les gens savent que ce ne sont que des cadeaux empoisonnés.

Les Ténéliens sont conscients qu'il ne s'agit que de cadeaux électoraux empoisonnés. Il va falloir que les libéraux changent de stratégie. Il y a aussi autre chose: les gens de Terre-Neuve-et-Labrador ne sont pas très chauds à l'idée que le gouvernement se serve de tout cet argent qu'ils injectent dans le programme de transfert, lui qui est maintenant obligé de renflouer la Banque du Canada — une première dans notre histoire — à cause de ses propres politiques à la noix.

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, BQ): Monsieur le Président, je salue le discours de mon collègue que j'ai été écouté attentivement.

Il a parlé bien sûr de certaines dépenses du gouvernement. Pendant la pandémie, il y a eu beaucoup de dépenses du gouvernement, mais il y en a une qui a un peu fait consensus entre les différents partis, sauf pour le Bloc québécois. C'est la subvention salariale pour les entreprises.

Le Parti conservateur, qui a amassé des millions de dollars en contributions de ses militants, le Parti libéral et le Nouveau parti démocratique ont eu recours à la subvention salariale. Le Parti conservateur a obtenu 1 million de dollars, le Parti libéral, 1 million de dollars, et le Nouveau Parti démocratique, 260 000 \$. Ces partis ont obtenu cet argent en pigeant directement dans un programme destiné à soutenir les entreprises afin qu'elles évitent la faillite et qu'elles n'aient pas à mettre la clé sous la porte.

L'ancien chef du Parti conservateur, le député de Durham, a dit pendant sa campagne électorale qu'il allait rembourser les sommes qui avaient été prises dans le programme de subvention salariale. J'ai une seule question pour mon collègue. Est-ce que son parti a commencé à rembourser le million de dollars qu'il a pris directement dans les poches des honnêtes contribuables?

● (1705)

[Traduction]

M. Clifford Small: Monsieur le Président, je ne peux pas vraiment répondre à cette question, mais voici par contre ce que je peux vous dire.

À mes collègues du Bloc, qui pourfendent l'industrie terre-neuvienne du pétrole et du gaz extracôtiers, je dirai que nous payons le programme de transfert. Les milliards de dollars que générera le projet de Bay du Nord serviront à subventionner les sympathiques habitants de la Belle Province.

Ordres émanant du gouvernement

M. Taylor Bachrach (Skeena—Bulkley Valley, NDP): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement la dernière partie de l'intervention de mon collègue conservateur. Je crois qu'il a dit que le gouvernement Mulroney avait été l'avant-dernier grand gouvernement et je ne suis pas certain de bien comprendre. Pourrait-il préciser ce qu'il voulait dire? Je pense qu'il tentait de sous-entendre que le gouvernement Mulroney était pire que le gouvernement Harper ou vice-versa. Pourrait-il préciser lequel des deux a été le pire gouvernement?

M. Clifford Small: Monsieur le Président, je ne saurais pas vraiment dire qui a été le meilleur premier ministre parmi les plus récents. C'était soit M. Harper, soit M. Mulroney, mais c'est difficile à dire.

En revanche, ce dont je suis sûr, c'est que ce gouvernement de coalition est le pire de l'histoire de notre pays. Je n'en reviens pas que mon collègue ait le culot de siéger à la Chambre en faisant partie de cette équipe.

M. Alex Ruff (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Monsieur le Président, ma question est simple. Avec le doublement de la dette nationale sous l'actuel gouvernement libéral, qui dépasse maintenant le billion de dollars, il est évident que le service de cette dette va augmenter pour passer de 25 milliards de dollars cette année, soit l'équivalent du budget des Forces armées canadiennes, à près de 50 milliards de dollars l'an prochain, soit l'équivalent des transferts en santé.

J'aimerais que mon collègue nous dise ce que nous pourrions faire avec 50 milliards de dollars.

M. Clifford Small: Monsieur le Président, quand nous serons au pouvoir, nous nous assurerons que cet argent est dépensé là où c'est nécessaire, notamment dans nos forces armées et dans nos systèmes de santé.

[Français]

M. Denis Trudel (Longueuil—Saint-Hubert, BQ): Monsieur le Président, on m'entend souvent parler de la crise du logement. On m'entend souvent dire à quel point le problème est grave. Il y a d'ailleurs plusieurs crises au Canada en ce moment: la crise climatique, la crise linguistique au Québec qui est très grave, et la crise du logement qui est également très grave.

À un moment donné, je deviens un peu tanné de répéter les mêmes affaires et de ne pas obtenir de réponse de la part du gouvernement. Alors, je me suis dit que c'est bientôt Noël et que, au lieu de parler de statistiques et de sortir des chiffres — on en parlera peut-être lors de la période des questions et des observations —, je vais raconter des petites histoires, des espèces de contes. Ce ne seront pas nécessairement des contes *cutes*, mais ce seront des contes.

On pourrait appeler cela « 23 décembre, joyeux Noël, monsieur Côté » ou « La sale histoire d'une crise du logement qui n'en finit plus ». Je préviens tout de suite mes collègues: ce sont des contes, mais toutes les histoires que je raconte sont strictement vraies.

Parlons de M. M — c'est ainsi que nous l'appellerons. M. M est dans la rue depuis près de trois ans maintenant. Il y a 45 ans, il a eu certains problèmes de consommation de drogue qui l'ont mené à la rue. Depuis un an, il est abstinent; les choses vont bien pour lui de ce côté. Il travaille fort pour se réinsérer dans la société. Comme il a des problèmes de santé importants, il ne peut pas travailler. Il reçoit donc un montant du programme de solidarité sociale du Québec. Il a des sous pour se payer un logement; déjà, cela va bien pour

lui. Or, malgré qu'il figure en priorité sur une liste d'attente de HLM, il ne trouve pas de logement parce qu'on lui appose une étiquette. En gros, il vit de la discrimination parce qu'il est à la rue. Il a fait toutes les démarches possibles. Malheureusement, les intervenants qui travaillent avec lui ne peuvent pas inventer de logement. Même le gouvernement, de l'autre côté de la Chambre, n'est pas capable d'en faire, des logements. Imaginons alors les intervenants qui travaillent avec lui. M. M va donc passer Noël dans la rue. Je souhaite un joyeux Noël à M. M sur son banc de parc.

Parlons de Mme L. Mme L a 60 ans et elle vit présentement dans sa voiture. Elle doit demander des cartes d'essence aux organismes communautaires pour être capable de se chauffer la nuit. Elle prend sa douche dans un hébergement d'urgence et passe ses journées dans un café de rue qui lui sert à manger et du café chaud.

Monsieur le Président, j'ai oublié de dire que je souhaitais partager mon temps de parole avec l'honorable députée de Terrebonne.

• (1710)

Le vice-président: L'honorable député a-t-il le consentement unanime pour partager son temps de parole?

Des voix: D'accord.

M. Denis Trudel: Monsieur le Président, je reviens à Mme L. Elle cherche un logement, mais elle a un revenu de 765 \$ par mois. Mis à part une chambre, elle ne peut rien se payer d'autre en ce moment. Pour l'instant, là où elle vit, les maisons de chambres sont complètes.

Je souhaite un joyeux Noël à Mme L. dans sa voiture.

Parlons maintenant de M. D., 55 ans, vivant avec un trouble de santé mentale. Il habite dans une roulotte dans le stationnement d'un commerce. Tout ce qu'il possède est dans sa roulotte. Or, il faut qu'il la fasse réparer et cela coûte cher, sans compter les pièces qui coûtent vraiment cher.

Le commerce, qui lui permet d'installer sa roulotte, manque un peu de patience. M. D. devra donc déménager. Il vit dans un stress constant parce qu'il a peur qu'on lui remorque, non pas son « char », mais sa « maison ».

Je souhaite un joyeux Noël à M. D. dans sa roulotte.

Parlons de M. R. et de Mme E. qui forment un couple dans la trentaine. Comme ils n'ont pas de logement, ils dorment présentement sur un balcon, derrière un commerce abandonné. Ils doivent traîner partout leurs biens parce que, de temps en temps, quand ils les laissent sans surveillance, ils se les font voler. Ils ont donc emprunté un chariot d'épicerie qu'ils traînent avec eux jusqu'au café de rue. Ils y passent la journée et tentent de se reposer un peu, en faisant des siestes dans un coin, sur le plancher.

Malheureusement, Mme E. a une dette envers la Solidarité sociale et n'a donc pas de revenu. Elle se prostitue pour obtenir des produits d'hygiène essentiels. Les deux, M. R. et Mme E., vont quêter à tour de rôle pour essayer de se faire un peu de sous.

Je souhaite un joyeux Noël à M. R. et à Mme E. sur leur balcon.

Ordres émanant du gouvernement

Parlons maintenant de M. J., un Autochtone âgé de 30 ans. Il vit actuellement dans une maison abandonnée qui sera malheureusement démolie sous peu. Il a fait des réserves de piles pour s'éclairer avec des petites lanternes le soir. Il a commencé à suivre l'exemple d'un gars de la rue, un vétéran, qui est là depuis plusieurs années et qui lui donne des trucs pour se faire des sous légalement. Il fait donc ce qu'on appelle des *runs* de canettes. Il va dans les poubelles des restaurants et il récupère des canettes jetées. Travailler légalement, ce n'est pas facile et ce n'est pas très payant.

Il se fait approcher pour vendre de la drogue. Même s'il n'a pas envie d'aller dans cette voie, il veut être capable de satisfaire ses besoins. Il ne sait pas pendant combien de temps il va pouvoir se protéger des intempéries là où il dort.

Je souhaite un joyeux Noël à M. J. dans sa maison abandonnée.

Parlons maintenant de Mme S., 60 ans, vivant avec un trouble de santé mentale. Chaque fois qu'elle réussit à se trouver un logement, elle pense que des personnes vont entrer chez elle. Elle vit constamment dans la peur. Elle quitte donc chacun de ses logements, l'un après l'autre. Présentement, elle dort sur le divan d'un homme qu'elle a rencontré par hasard et qui lui fait vivre de la violence. Elle passe ses journées dans un café de rue pour ne pas avoir à subir toute la journée cette violence. Or, elle n'a pas d'autre choix que d'y retourner le soir, sinon elle va dormir dehors.

Encore une fois, je souhaite un joyeux Noël à Mme S. sur son divan, en attendant sa prochaine claque sur la gueule.

Parlons maintenant de M. S., 37 ans, vivant en maison de transition après deux ans de pénitencier. Cadet d'une famille de deux enfants, il n'a jamais vraiment connu son père biologique, autre qu'une visite en prison à un moment donné. Sa mère consommait et son conjoint, que lui appelle son père, était alcoolique. Il est rarement resté chez ses parents. Il était sous la responsabilité de la Direction de la protection de la jeunesse toute sa vie, dans un cycle incessant de fugues, de délits, de consommation et de retours en centres jeunesse. Ce cycle va se perpétuer dans sa vie adulte par des séjours en prison.

Il y a quelques années, il a retrouvé sa mère. Elle était morte d'une surdose. Après cela, il s'est tourné vers la consommation, jusqu'à ce qu'il soit de nouveau arrêté pour possession de drogues.

Pendant sa peine, il s'est repris en main et a arrêté la consommation. Il a maintenant la garde de son fils les fins de semaine. Il va le voir dans l'appartement de sa sœur. Il fait des activités avec lui. Cela va de mieux en mieux pour M. S. Maintenant, il veut s'occuper de lui et être un père présent. Pour cela, il doit trouver une place pour accueillir son fils. En ce moment, il dort sur le trottoir.

Je souhaite un joyeux Noël, à M. S. sur son trottoir, avec son fils.

Parlons de M. C., un homme de 51 ans qui a été victime de violence physique et sexuelle dans sa famille. Il parle très peu de ces agressions. Il est entré dans le cycle de la dépendance et des méfaits dès son adolescence. L'hypothèse que son père l'agressait est plus que probable. Il est devenu impulsif et agressif. Il a purgé plusieurs courtes peines pour vol, possession et trafic de drogues.

• (1715)

Il a été agressé vers 2005 avec un bâton de baseball. Il vit depuis avec un traumatisme crânien. Il avait une sixième année. Il était inscrit à un service d'alphabétisation et il est très impliqué dans cet

organisme. Il demeure abstinent en ce moment et il a retrouvé un beau sourire.

Il cherche un logement. La dernière fois, il s'est trouvé dans un endroit où le chien venait déféquer sur le pas de sa porte et il n'osait même pas se faire à manger tellement la cuisine était insalubre. Il a fait une demande dans un HLM, mais il attend une réponse depuis plusieurs années. La rareté des appartements à prix abordables pourrait le ramener dans la consommation et, conséquemment, dans la rue.

Alors, je souhaite un très joyeux Noël aussi à M. C.

Pour finir, la semaine dernière, un citoyen de Longueuil sans abri, aux prises avec différents problèmes de santé mentale, s'est ouvert la gorge devant une ressource en hébergement de Longueuil. Il venait d'apprendre que la place qu'il attendait dans une ressource de soutien en santé mentale pour l'aider avec ses problèmes n'avait plus de place pour lui. C'est dommage. Il ne voyait plus d'issue; de désespoir, il a tenté de mettre fin à ses jours. Heureusement, il a survécu.

Cela donne une idée du niveau de désespoir chez les plus démunis de notre société et des catastrophes, drames et autres tragédies qui nous guettent si la crise du logement se poursuit en 2023 ce qui, selon toute probabilité, va sans aucun doute se produire.

Ne soyons pas inquiets: nous, les 338 députés, allons tous passer des fêtes avec les fesses bien au chaud. C'est un conte, il fallait que cela finisse bien.

Je souhaite un joyeux Noël à tout le monde, et j'attends les questions de mes collègues.

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, il n'y a pas assez de lettres dans l'alphabet pour décrire adéquatement les nombreuses difficultés auxquelles les sans-abri sont confrontés. Je pourrais parler de tous ceux qui, à Winnipeg-Nord, dorment dans des aubus, dans des ruelles ou tout simplement dans la rue. C'est vraiment triste ce qui se passe.

Il n'est pas approprié de blâmer le gouvernement national pour tenter de trouver une solution à la crise du logement. Le gouvernement national doit travailler avec les municipalités et les provinces pour répondre aux besoins existants. En fait, les programmes que nous avons mis en œuvre encouragent les municipalités et les autres parties prenantes à proposer de nouvelles idées.

Au cours des dernières années, le gouvernement fédéral a investi plus d'argent dans le logement que n'importe quel autre gouvernement depuis 50 ans et plus. Mon collègue juge-t-il important que les municipalités et les provinces en fassent autant, c'est-à-dire qu'elles investissent dans nos collectivités au même rythme que le gouvernement fédéral, afin que nous ayons plus de chances de résoudre la crise du logement?

Ordres émanant du gouvernement

[Français]

M. Denis Trudel: Monsieur le Président, que ce soit les municipalités, les provinces ou le fédéral, il faut construire des logements maintenant. La Société canadienne d'hypothèques et de logement, ou SCHL, a annoncé la semaine passée qu'il fallait construire 3,5 millions de logements au Canada avant 2030. C'est un beau défi.

Est-ce que mes collègues savent combien de logements ont été construits au Canada depuis le début de la Stratégie nationale sur le logement? La réponse est 35 000. On en a réparé 60 000. Cela fait 100 000 logements, si on est généreux. C'est ce qu'on a construit, en ce moment. Les manques sont absolument déments.

Selon une autre étude d'un économiste de la SCHL, seulement au Québec, si on ne fait rien dans les dix prochaines années, il va se construire 500 000 logements. Cependant, pour faire face aux deux enjeux primordiaux du moment que sont l'abordabilité et l'accessibilité, il faut en construire 1,1 million. Il en manque 600 000. Quelque part dans le processus, il faut que le gouvernement ici ou celui des provinces s'implique. Ici, il y a de l'argent. Il faut que le gouvernement s'implique pour construire ces 600 000 logements. Ils ne vont pas tomber du ciel.

C'est le défi que nous avons devant nous.

• (1720)

[Traduction]

M. Clifford Small (Coast of Bays—Central—Notre Dame, PCC): Monsieur le Président, nous sommes ici pour parler d'argent, et j'ai entendu mes collègues du Bloc québécois pourfendre à maintes reprises la coalition pour avoir adopté le projet de Bay du Nord. Terre-Neuve-et-Labrador contribue actuellement au programme de transferts, et je me demande si les bloquistes seraient prêts à rembourser à Terre-Neuve-et-Labrador et à toutes les provinces productrices de pétrole la portion du transfert qui provient de l'industrie pétrolière et qui est versée au Québec. Seraient-ils prêts à le faire?

[Français]

M. Denis Trudel: Monsieur le Président, la Terre est en train de brûler et il nous parle d'argent. Cela n'a pas de bon sens. Le Canada est le pire pays au monde pour ce qui est de la lutte contre les changements climatiques, et mon collègue nous parle d'investir, de transferts en santé et de péréquation. Le feu est pris. On est le pire pays du G7.

Depuis que les libéraux sont arrivés au pouvoir en 2015, les émissions de gaz à effet de serre n'ont cessé d'augmenter. On est une honte. Ils continuent d'investir année après année. On a appris qu'on était le deuxième pays du G20 en moyenne d'investissements publics dans les énergies fossiles. Juste cela, c'est une honte.

Les compagnies comme Suncor font des profits faramineux. Juste avec l'argent de poche du président, ils pourraient se payer le projet d'exploitation Bay du Nord. Je ne vois pas du tout de quoi on parle en ce moment.

[Traduction]

Mme Lori Idlout (Nunavut, NPD): *Uqaqtittiji.* Dans ma circonscription, il y a des sans-abri comme Bernie Napassikallak, de Taloyoak, qui vit actuellement sous une tente malgré les températures hivernales. Je me réjouis que le député ait concentré son intervention sur la nécessité d'augmenter le nombre de logements.

Le député est-il d'accord avec moi pour dire que le dividende pour la relance au Canada devrait être élargi pour que les revenus provenant des magasins à grande surface et des entreprises pétrolières et gazières puissent contribuer à la création de logements au Canada?

[Français]

M. Denis Trudel: Monsieur le Président, il faut plus d'argent pour loger les gens.

J'ai parlé de logement dans mes interventions, mais il y a aussi le problème de l'itinérance comme telle, on le sait. Les histoires que j'ai racontées sont des contes, mais ces choses se passent. Il s'agit de gens que j'ai rencontrés lundi. Je suis allé les rencontrer à une des ressources chez nous. Ce sont des histoires qu'on m'a racontées.

Si on n'investit pas maintenant des fonds en itinérance, des gens vont coucher dehors. Les intervenants vivent avec ces personnes, ils vivent avec ces gens. Déjà, il commence à faire froid, alors imaginons en janvier; ils vont être obligés de dire non à des gens qui vont aller coucher sur des bouches de métro ou n'importe où.

Cela n'a aucun bon sens qu'un pays du G7 laisse des gens dormir à -20 degrés Celsius, point à la ligne.

Mme Nathalie Sinclair-Desgagné (Terrebonne, BQ): Monsieur le Président, je suis particulièrement contente de prendre la parole après mon collègue de Longueuil—Saint-Hubert, qui nous a magnifiquement démontré à quel point les mesures du gouvernement sont mal adaptées.

Je vais donner trois exemples. Nous avons beaucoup parlé de l'énoncé économique, qui a été abordé sous tous les angles possibles. J'ai donc choisi trois mesures que je trouve soit insuffisantes, soit contre-productives. En prenant ces trois exemples, je souhaite démontrer que le gouvernement canadien a perdu le nord. Il n'arrive plus à donner une direction à son navire, qui prend lentement l'eau.

La première mesure dont je vais parler est le CELIAPP. Il s'agit essentiellement d'un compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première maison. Celui-ci permettrait aux acheteurs d'une première habitation d'épargner 40 000 \$ de manière non imposable. Ce compte d'épargne est un hybride entre deux véhicules qui existent déjà. Il permet, comme le compte d'épargne libre d'impôt, ou CELI, de faire fructifier de l'argent sans que les gains réalisés soient imposés. Il partage certaines caractéristiques du régime enregistré d'épargne-retraite, le REER. Les cotisations au CELIAPP, comme les cotisations au REER, réduisent le revenu imposable d'un contribuable, ce qui lui permet de payer moins d'impôts à la fin de l'année.

Peu de gens savent que, le CELIAPP, c'est du réchauffé. Peu de gens s'en souviennent, et je n'étais pas née quand cette mesure a été présentée, mais le REEL, un régime similaire au CELIAPP, a déjà existé au Canada. Le REEL a été annoncé dans le budget fédéral de 1974 et aboli dans le budget fédéral de 1985. Comme pour le CELIAPP, les contributions étaient déductibles, les rendements pouvaient s'accumuler, libres d'impôt, et les retraits l'étaient également lorsqu'ils étaient utilisés pour l'achat d'une maison, ou même, au départ, pour l'achat des électroménagers et des meubles. Le REEL a été présenté dans un contexte économique similaire au contexte dans lequel on a présenté le CELIAPP, un contexte où l'inflation et les taux d'intérêt étaient élevés.

Ordres émanant du gouvernement

L'expérience a déjà été tentée. La conclusion sera probablement la même: il existe de meilleurs outils pour améliorer l'accès à la propriété. C'est connu depuis les années 1970. Les comptes comme celui-ci ne sont pas des mesures efficaces pour aider les gens à se loger. Le CELIAPP est un outil inefficace et surtout inéquitable pour aider des gens à accéder à la propriété.

J'aimerais citer un extrait d'une étude de Larin et Tremblay à ce sujet réalisée en 1978. Ce sont « les individus déclarant les plus gros revenus qui se prévalent le plus des avantages du régime. 6,1 % des contribuables gagnant entre 50 000 \$ et 100 000 \$ [dans les années 1970] et 6,4 % de ceux de plus de 100 000 \$ se réclament du régime, contrairement à moins de 2 % de ceux dont le revenu est inférieur à 7 000 \$ en 1974. »

Le plus grand défaut d'une telle mesure, c'est qu'elle n'est pas ajustée en fonction du revenu des contribuables. Elle avantage nécessairement les gens avec des revenus plus élevés. Elle est donc contre-productive. C'est bien beau de pouvoir mettre 8 000 \$ à l'abri de l'impôt, mais encore faut-il avoir cet argent. Même si les intentions du gouvernement sont soi-disant bonnes, la mesure permet aux gens qui ont déjà de l'argent pour une mise fonds de le faire fructifier à l'abri de l'impôt. C'est bien, mais cela n'aide pas les gens qui ont de la difficulté à accéder à la propriété. Cela n'aide pas les gens dont l'histoire vient d'être racontée par mon collègue de Longueuil—Saint-Hubert. Cela n'aide pas les gens qui en ont vraiment besoin.

Le gouvernement devrait se fier à la littérature scientifique. Une façon plus équitable d'offrir un tel avantage fiscal aurait plutôt été de s'inspirer du régime enregistré d'épargne-études. Le gouvernement pourrait proposer « de verser une subvention proportionnelle au montant cotisé sans égard au revenu ou même une subvention dont la générosité diminue au fur et à mesure que le revenu s'accroît ». Le CELIAPP est un premier exemple parmi tant d'autres des politiques dépassées et mal adaptées du gouvernement. C'est une chose quand il s'agit d'un compte d'épargne, mais c'est bien plus grave quand il s'agit des politiques industrielles et macroéconomiques dont je parlerai dans un instant.

J'en arrive à ma deuxième mesure. Le gouvernement est conscient de ses lacunes en matière de politique industrielle, mais il ne propose rien dans le projet de loi C-32 à ce sujet. Voici ce qu'on peut lire au sujet de l'énoncé économique: « Les travailleurs canadiens ont besoin d'une politique industrielle robuste qui créera de bons emplois en saisissant les opportunités de l'économie carboneutre, en attirant de nouveaux investissements privés et en fournissant des ressources clés au monde entier. »

Ce que le gouvernement a fait, fondamentalement, c'est de mettre sur pied en 2020 un groupe d'expert baptisé Conseil sur la stratégie industrielle. Le Conseil a formulé quatre recommandations principales, mais aucune ne semble avoir percolé dans les politiques actuelles du gouvernement fédéral.

Que le gouvernement le veuille ou pas, la pandémie a changé de façon significative l'économie mondiale. Les règles du jeu de la mondialisation ont énormément changé avec la pandémie. La résilience des chaînes d'approvisionnement est maintenant un enjeu économique crucial. Les problèmes d'approvisionnement sont d'ailleurs une des causes de l'inflation que nous vivons aujourd'hui.

• (1725)

Avant la pandémie, les chaînes d'approvisionnement étaient construites pour minimiser le coût de chaque intrant, afin que le

produit final soit le moins cher possible. Ces chaînes de valeur reposaient sur des frais de transport minimaux, de sorte que les parties d'un téléphone cellulaire, par exemple, pouvaient être produites aux quatre coins du monde.

Ces chaînes d'approvisionnement sont toutefois très fragiles; il suffit d'un retard dans la production d'une pièce pour bloquer la production de plusieurs biens. Par exemple, nous vivons encore les conséquences de la fermeture des usines de semi-conducteurs, un intrant essentiel à beaucoup d'objets électroniques. C'est ce qui explique la pénurie de certains véhicules.

Partout dans le monde, les économies avancées investissent maintenant des montants considérables pour acquérir et développer de nouvelles industries. Une indication de ce changement qui se fait à l'échelle mondiale est la vaste création d'inventaires de précaution. Beaucoup de pays et beaucoup d'entreprises ont maintenant des inventaires uniquement pour se protéger d'une possible rupture de leur chaîne d'approvisionnement. L'efficacité à tout prix est en train de devenir plutôt un modèle de résilience. L'économie change. On cherche la résilience plutôt que l'efficacité.

Selon un sondage mené par la firme McKinsey, presque 81 % des leaders en chaînes d'approvisionnement ont comme source deux fournisseurs plutôt qu'un. C'est un autre exemple de changement dans l'économie globale où la mondialisation comme on la connaissait n'existe plus.

Un investissement dans les politiques industrielles qui aurait été intéressant se ferait de manière à investir dans les industries dites névralgiques ou stratégiques. Elles sont névralgiques, car elles se trouvent au cœur des chaînes d'approvisionnement comme les semi-conducteurs. Sans les semi-conducteurs, le produit fini n'existe plus. Il n'y a plus moyen d'en avoir. Elles sont stratégiques comme dans le cas de certains biens essentiels qu'il vaut mieux produire soi-même et dont il faut vérifier et s'assurer de toujours avoir en stock pour éviter une pénurie majeure qui pourrait dans certains cas coûter des vies. On parle notamment d'équipement médical.

Au lieu d'une politique industrielle claire comme celle des États-Unis, le Canada a copié une autre mesure, le rachat d'action. C'est un moyen utilisé par les sociétés pour remettre des fonds à leurs actionnaires. Le versement des dividendes en est un autre. La société peut racheter ses actions sur le marché. Elle peut également faire une offre publique de rachat à ses actionnaires.

Le gouvernement Biden a mis en place une taxe de 1 % sur le rachat d'actions en août dans son Inflation Reduction Act. La mesure du gouvernement Biden vise à encourager les compagnies à investir leur capital pour prendre de l'expansion plutôt que de retourner ce capital à leurs actionnaires. La taxe ne semble pas assez grande pour être un réel désincitatif au rachat d'action. Le lien entre le rachat d'action et le sous-investissement des compagnies n'est pas si évident que cela. Le niveau d'investissement optimal d'une compagnie n'est pas seulement déterminé par ses liquidités. Il n'est pas avantageux pour toutes les compagnies de prendre de l'expansion, et ce, même si elles ont un bon niveau de capital.

La FED a étudié le phénomène en 2017 et n'a pas trouvé de lien de causalité entre le rachat d'action et le sous-investissement. La mesure est une surtaxe, puisque le gain en capital sur les actions est imposable.

En outre, cette mesure a été mise en place en août aux États-Unis, alors que, chez nous, on en a seulement parlé dans l'énoncé budgétaire pour une potentielle mise en place en 2023 ou en 2024. Encore une fois, c'est très nébuleux. On dit qu'on va copier une mesure vite fait, mais finalement on n'est même pas à même de la mettre en place.

Ce que les États-Unis font, mais que nous ne faisons pas, c'est de proposer une politique industrielle ambitieuse. Le Canada s'est fait en ce moment rapidement doublé. Le Trésor public est un outil puissant. Lorsqu'il est bien utilisé, il peut permettre d'attirer des investissements étrangers pour développer un secteur manufacturier local. Par exemple, dans leur plan sur les semi-conducteurs, les États-Unis mettront en place un peu plus de 39 milliards de dollars en incitatifs fiscaux pour favoriser l'implantation de nouvelles usines de semi-conducteurs sur le territoire.

Selon le concept de multiplicateur des dépenses publiques, un dollar bien investi peut en rapporter bien plus. Les semi-conducteurs sont le fondement d'une économie numérique. Les grandes puissances économiques se dotent de politiques d'approvisionnement et de contrôle des semi-conducteurs. Qu'est-ce que le Canada propose comme politique sur les semi-conducteurs? Malheureusement, nous n'avons rien.

L'énoncé économique mentionne 34 fois les problèmes des chaînes d'approvisionnement contribuant à l'inflation, mais il ne propose aucune mesure pour les contrer.

En conclusion, le gouvernement est manifestement en manque d'inspiration. On ne trouve aucune mesure phare ou innovante. Au mieux, c'est du réchauffé, comme le CELIAPP. Pire que cela, l'État du Québec doit pallier le manque de vision du gouvernement du Canada, car cet énoncé économique est à l'image du gouvernement: faible et mal adapté à la réalité économique changeante.

● (1730)

Si le Canada ne fait rien...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): À l'ordre. Le temps de parole de l'honorable députée est écoulé, mais je suis certaine qu'elle pourra en dire davantage lors de la période prévue pour les questions et les commentaires.

L'honorable secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes a la parole.

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je salue les commentaires de la députée.

J'aimerais profiter de l'occasion pour parler des aides financières qui sont proposées dans le projet de loi. Il y a par exemple le crédit d'impôt pour le logement intergénérationnel, qui va encourager les gens à aménager un appartement pour des personnes âgées, un parent ou une personne handicapée. C'est un crédit d'impôt conséquent. La députée a parlé avec éloquence des problèmes des sans-abri.

J'aimerais qu'elle me dise ce qu'elle pense de ce crédit d'impôt.

[Français]

Mme Nathalie Sinclair-Desgagné: Madame la Présidente, encore une fois, je pense que c'est une des mesures qui sont probablement bien, mais qui sont à l'évidence insuffisantes.

Ordres émanant du gouvernement

Comme je l'ai mentionné, le gouvernement du Canada manque le bateau, ou, plutôt, il va couler. Je refuse de voir mon pays, le Québec, couler avec lui.

M. Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Madame la Présidente, je félicite ma collègue pour son excellent discours. Elle est vraiment une spécialiste des comptes publics.

J'ai vu qu'elle s'est fait couper la parole avant d'avoir terminé son discours. Je lui demande donc si elle souhaite compléter son discours.

● (1735)

Mme Nathalie Sinclair-Desgagné: Madame la Présidente, je remercie mon cher collègue de son commentaire, qui me permet de finir mon discours.

Aucune mesure phare ou innovante ne se trouve dans l'énoncé économique. C'est au mieux du réchauffé, comme dans le cas du CELIAPP. Pire que cela, l'État du Québec doit pallier le manque de vision du Canada. Cet énoncé économique est à l'image du gouvernement: faible et mal adapté à la réalité économique changeante. Si le Canada ne fait rien, il va de toute évidence manquer le bateau.

M. Greg McLean (Calgary-Centre, PCC): Madame la Présidente, une des choses que j'ai bien aimées dans le discours de ma collègue, c'est la mention qu'elle a faite du manque de stratégie industrielle dans le plan du gouvernement.

Est-ce que ma collègue sait que le gouvernement désire dépenser de plus en plus d'argent, cet argent qu'il trouve dans le ciel? C'est ce qu'on a découvert en observant les dépenses du gouvernement. Est-ce une bonne stratégie pour l'avenir du Canada?

Mme Nathalie Sinclair-Desgagné: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de sa question.

Si j'ai bien compris, il me demande mon avis sur la politique industrielle du gouvernement actuel. En fait, elle est quasi inexistante. Comme je l'ai dit, les secteurs névralgiques ou stratégiques sont malheureusement totalement ignorés. Il n'y a que des plans ou de belles paroles, mais, malheureusement, il n'y a rien de concret.

Je pense que, en matière d'investissements, il faut bien faire avec moins de ressources. L'important, c'est que les dépenses du gouvernement soient plus efficaces.

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Madame la Présidente, je remercie ma collègue de son discours.

Ordres émanant du gouvernement

Je pense qu'elle sait que ma circonscription compte beaucoup de travailleurs saisonniers. La Gaspésie et le Bas-Saint-Laurent sont des régions très touristiques. Pendant la pandémie, des mesures temporaires ont été mises en œuvre pour ces gens qui avaient dû arrêter de travailler pour des raisons qui étaient surtout en lien avec la pandémie. Il faut dire que ces mesures temporaires étaient assez bien. Cela ouvrirait peut-être la porte à une réforme de l'assurance-emploi, mais, finalement, le gouvernement a laissé tomber ces programmes et est revenu dans l'ancien programme en laissant tomber tous ces travailleurs qui n'avaient pas cumulé un nombre d'heures assurables suffisant.

Est-ce qu'elle pense que la mise à jour économique ou l'énoncé économique de l'automne aurait été le bon moment d'annoncer quelque chose pour ces travailleurs saisonniers des régions du Québec?

Mme Nathalie Sinclair-Desgagné: Madame la Présidente, je remercie mon honorable collègue de sa superbe question, qui me permet justement de parler d'une troisième mesure qui manquait cruellement à cet énoncé économique, soit une réforme profonde de l'assurance-emploi.

Si le gouvernement admet qu'on entre dans une récession, pourquoi n'a-t-il pas déjà réformé l'assurance-emploi pour permettre notamment aux travailleurs saisonniers d'y être admissibles? Pourquoi n'a-t-il pas aidé les personnes qui reçoivent des prestations d'assurance-maladie de l'assurance-emploi? Il faut une réforme de l'assurance-emploi. Elle nous a été promise depuis belle lurette, mais on n'a toujours rien de la part du gouvernement. Cela manquait cruellement à l'énoncé économique, au budget et aux mesures politiques du gouvernement fédéral.

[Traduction]

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NPD): Madame la Présidente, je suis heureux d'avoir l'occasion de parler de l'énoncé économique de l'automne et du projet de loi dont la Chambre est saisie. Les néo-démocrates vont voter pour, car il contient des mesures importantes qui permettront de venir en aide aux Canadiens, et je vais en passer quelques-unes en revue.

Le projet de loi propose de créer un dividende pour la relance Canada, qui sera financé par les banques et les groupes d'assurance-vie au moyen d'un impôt temporaire de 15 % sur les revenus de plus de 1 milliard de dollars pendant cinq ans.

Je dois faire une pause pour demander le consentement unanime de la Chambre afin de pouvoir partager mon temps de parole avec le député de Skeena—Bulkley Valley.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Le député a-t-il le consentement unanime de la Chambre pour partager son temps de parole?

Des voix: D'accord.

M. Don Davies: Madame la Présidente, ce projet de loi propose d'augmenter de 1,5 % le taux d'imposition des banques et des groupes d'assurance-vie sur les revenus de plus de 100 millions de dollars. Il propose de supprimer les intérêts sur la portion fédérale des prêts aux étudiants et aux apprentis. Enfin, il met en œuvre la Loi sur l'Accord-cadre relatif à la gestion des terres des Premières Nations. Ce sont là des mesures positives qui méritent d'être adoptées.

Même si nous nous réjouissons de voir ces mesures dans le projet de loi, nous estimons que l'énoncé économique de l'automne

aurait dû en proposer beaucoup d'autres pour aider les Canadiens qui ont du mal à faire face à l'augmentation du coût de la vie. Nous savons que beaucoup d'entre eux ont des difficultés à payer leurs factures. Nous savons aussi qu'un grand nombre d'entreprises engrangent des profits records. L'inflation est galopante. Le prix des aliments, en particulier, a atteint des sommets vertigineux. Tout augmente, les services publics, l'assurance et les combustibles, si bien qu'il est très difficile pour beaucoup de Canadiens de joindre les deux bouts.

C'est la raison pour laquelle les néo-démocrates auraient préféré qu'un impôt exceptionnel, comme celui que le projet de loi propose d'appliquer aux banques et aux compagnies d'assurance-vie, soit également appliqué à d'autres entreprises qui font des profits encore plus élevés que ces deux secteurs, comme c'est le cas des chaînes alimentaires, notamment Loblaw's, et des sociétés pétrolières et gazières. De cette façon, en appliquant cet impôt aux magasins de grande surface et aux sociétés pétrolières et gazières, le gouvernement pourrait récupérer plus de 4 milliards de dollars et les distribuer aux Canadiens pour les aider à affronter l'augmentation du coût de la vie, notamment celui du chauffage. Les néo-démocrates réclament depuis longtemps l'élimination de la TPS sur le chauffage domestique dans des périodes difficiles comme celle-ci, surtout à l'arrivée de l'hiver.

L'élimination des intérêts sur la portion fédérale des prêts étudiants permettrait aux étudiants d'économiser en moyenne 4 000 \$ pendant la durée de leur prêt. C'est important. Les néo-démocrates réclament depuis des années la suppression des intérêts sur les dettes d'études. Nous ne devrions pas faire d'argent sur les prêts que les étudiants contractent pour poursuivre leurs études. Je crois depuis longtemps que l'éducation postsecondaire devrait être gratuite, du moins durant les quatre premières années, que ce soit dans le cadre d'un programme d'apprentissage, des études collégiales ou universitaires, peu importe, afin que nous encourageons et aidions la jeune génération à s'instruire davantage. Je suis convaincu que les sociétés plus instruites sont plus prospères, et que c'est un investissement. L'école publique est déjà gratuite jusqu'à la 12^e année, il n'y a donc aucune raison de ne pas étendre la gratuité de l'éducation publique jusqu'à 16 ans.

Ce qui ne figure pas dans ce projet de loi, c'est justement ce qui aura le plus grand impact sur les gens. Selon les estimations, le coût du chauffage domiciliaire pourrait augmenter de 30 % à certains endroits du Canada. L'élimination de la TPS sur le chauffage serait donc un moyen simple d'offrir un répit immédiat aux Canadiens.

Le recours aux banques alimentaires atteint des sommets, tandis que les chaînes d'alimentation qui fournissent aux consommateurs canadiens les aliments dont ils ont besoin pour survivre enregistrent des profits excédentaires de 1 million de dollars par jour.

Les systèmes de soins de santé du pays sont dans une situation chaotique. Après la récente réunion des ministres de la Santé, aucun nouveau fonds et aucun progrès n'ont été constatés pour améliorer les soins de santé et faire en sorte que le gouvernement fédéral augmente sa part des dépenses afin de mieux respecter l'entente équitable qui a toujours été le fondement du système de santé canadien.

La politique économique qui sous-tend ce projet de loi est un bon point de départ, mais sa portée n'est pas assez vaste. En élargissant certains de ces concepts intéressants d'une manière ciblée et intelligente, nous pourrions générer des milliards de dollars qui pourraient être investis dans ces très précieux programmes de développement social et économique.

Je le répète, quand nous éduquons nos jeunes, ce n'est pas seulement une bonne chose pour eux. Ces jeunes développeront des idées, des activités économiques et des compétences professionnelles qui généreront des revenus pour l'avenir. C'est donc une importante base économique.

• (1740)

M. Stephen Ellis: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Le député de St. Catharines avait certainement beaucoup de choses à dire tout à l'heure, et nous aimerions demander que l'on vérifie le quorum.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je demande au greffier de compter les députés.

Après le compte:

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Il y a quorum.

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, je voudrais simplement une précision: pour qu'il y ait quorum, faut-il qu'il y ait un seul conservateur ou plus d'un?

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je vais préciser au secrétaire parlementaire qu'il y a quorum dès qu'il y a 20 députés à la Chambre, et ce, peu importe leur parti.

Encore une fois, je rappelle aux députés que nous voulons poursuivre l'ordre du jour.

Nous reprenons les questions et observations. La députée de Waterloo a la parole.

• (1745)

L'hon. Bardish Chagger (Waterloo, Lib.): Madame la Présidente, j'ai vraiment apprécié les observations du député, non seulement au sujet des différents programmes et de la façon dont nous pouvons aider les Canadiens, mais aussi au sujet des étudiants et des prêts étudiants.

Dans la circonscription de Waterloo, il y a trois établissements postsecondaires: l'Université de Waterloo, l'Université Wilfrid Laurier et le Collège Conestoga. Tous les étudiants ont demandé la suppression des intérêts sur la partie fédérale des prêts d'études.

J'aimerais que le député nous en dise davantage sur la différence qu'il y a entre rembourser le capital d'un prêt étudiant et payer des intérêts ridicules, ce qui prive les étudiants de l'argent qui leur permettrait autrement de réaliser leurs projets d'avenir. J'aimerais que le député nous en dise davantage à ce sujet.

M. Don Davies: Madame la Présidente, je remercie ma collègue de cette excellente question. Je la remercie aussi de se préoccuper du sort des étudiants et de faire en sorte que nous facilitons l'éducation des étudiants canadiens.

Lorsque je suis allé à l'université dans les années 1980, bon nombre de mes amis et moi-même venions de familles de la classe ouvrière. Nous pouvions aller à l'université et occuper des emplois à temps partiel. Les frais de scolarité étaient bas, et nous pouvions faire des études sans nous endetter de façon épouvantable. Ce n'est plus le cas.

Je ne vois pas pourquoi le fait d'aller à l'université, en stage ou au collège communautaire ferait en sorte que les gens s'endettent, alors qu'on ne s'attend pas à cela en 11^e ou en 12^e année. Je pense que c'est un très bon début pour le gouvernement, et je félicite mes collègues du Parti libéral d'avoir reconnu qu'on peut commencer

Affaires émanant des députés

par éliminer les intérêts, parce qu'on ne devrait pas faire de l'argent aux dépens des étudiants. Ensuite, je pense que nous devons aller encore plus loin et faire en sorte que les étudiants ne s'endettent pas du tout durant leurs études.

[Français]

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Le vote porte sur la motion.

[Traduction]

Si un député d'un parti reconnu présent à la Chambre désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

Le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre a la parole.

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, je demande un vote par appel nominal.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Conformément à l'ordre adopté le jeudi 23 juin, le vote par appel nominal est reporté au jeudi 8 décembre, à la fin de la période prévue pour les questions orales.

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour dire qu'il est 18 h 1, afin que nous puissions passer aux affaires émanant des députés.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): D'accord?

Des voix: D'accord.

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

[Traduction]

LE CODE CRIMINEL

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 5 décembre, de la motion portant que le projet de loi S-223, Loi modifiant le Code criminel et la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (trafic d'organes humains), soit lu pour la troisième fois et adopté.

M. Darren Fisher (secrétaire parlementaire de la ministre des Aînés, Lib.): Madame la Présidente, je suis très heureux de prendre la parole au sujet du projet de loi S-223, Loi modifiant le Code criminel et la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés en ce qui concerne le trafic d'organes humains.

Le projet de loi propose des réformes fort nécessaires qui visent à mettre fin au commerce illicite d'organes, un commerce qui s'en prend à la souffrance humaine et au désespoir. Le trafic d'organes est un problème transnational et mondial qui implique souvent l'exploitation des pauvres et des personnes vulnérables qui vivent dans des pays aux ressources insuffisantes. En général, ce sont des personnes mieux nanties et souvent originaires de pays plus riches qui stimulent la demande d'organes, tandis que l'offre provient généralement des régions en développement.

Affaires émanant des députés

Bien qu'il n'y ait aucun cas connu de greffe d'un organe issu d'un trafic réalisée au Canada, des Canadiens recourraient au tourisme de transplantation, qui consiste à aller à l'étranger pour acheter un organe dont ils ont besoin pour des raisons médicales, mais qui n'est pas disponible dans leur propre pays.

Les personnes dont on prélève les organes y sont souvent contraintes, mais elles peuvent aussi avoir donné leur accord sous l'influence d'individus qui exploitent leur vulnérabilité. Par exemple, on leur promet une importante récompense en espèces qui calmerait leur désespoir financier. Ces personnes doivent coopérer, par exemple en se soumettant à des tests, notamment de compatibilité, et en se préparant à l'intervention chirurgicale. Une fois l'intervention terminée, elles ne reçoivent souvent pas la récompense promise ou les soins nécessaires pour se remettre de cette chirurgie pénible, ce qui entraîne des complications, voire la mort.

Les trafiquants d'organes, les individus qui effectuent les interventions chirurgicales et les intermédiaires qui trouvent les organes à transplanter misent sur le désespoir des malades et des pauvres. Les personnes dont les organes sont prélevés sont souvent laissées sans compensation et en mauvaise santé. Le système de santé du Canada a du mal à fournir des soins aux personnes qui reviennent au pays après une telle chirurgie, car les fournisseurs de soins ne disposent pas de l'information nécessaire pour traiter les complications.

Le projet de loi S-223 propose de créer de nouvelles infractions qui visent directement le trafic d'organes. Certains diront que le Code criminel criminalise déjà les trafiquants d'organes. Par exemple, les infractions relatives à la traite de personnes s'appliquent, au Canada, lorsque les trafiquants recrutent, transportent ou hébergent des victimes pour prélever leurs organes de façon coercitive. Ces infractions s'appliquent à l'étranger, ce qui signifie que le Canada peut poursuivre les Canadiens et les résidents permanents du Canada qui se livrent à des activités de traite à l'étranger.

Le problème, c'est qu'aucune infraction ne s'applique lorsque des organes sont achetés et que les pratiques coercitives ne peuvent pas être prouvées. Dans de trop nombreux cas de ce genre, les victimes subissent des pressions pour vendre leurs organes ou sont incitées à le faire. Même lorsque les formes de coercition sont manifestes, il est difficile de recueillir des preuves pertinentes, notamment parce que ces pratiques ont parfois lieu à l'étranger.

À cet égard, les infractions prévues dans le projet de loi S-223 comblent une importante lacune dans la loi. Le projet de loi criminaliserait non seulement la facilitation du prélèvement coercitif d'organes, la participation au prélèvement coercitif et l'obtention d'organes dans ce contexte, mais aussi la facilitation du prélèvement d'organes achetés ou obtenus pour contrepartie, la participation à un tel prélèvement et l'obtention d'organes achetés.

Le projet de loi élargit également la compétence extraterritoriale, ce qui signifie que les citoyens et les résidents permanents du Canada peuvent être poursuivis au Canada pour avoir commis à l'étranger des actes interdits par le projet de loi. Cela comprend les personnes qui se livrent au tourisme de transplantation. Le projet de loi propose en outre d'interdire de territoire les ressortissants étrangers et les résidents permanents qui se livrent à des activités interdites par le projet de loi pour atteinte aux droits de la personne ou internationaux, y compris les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité visés par l'article 35 de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés.

Les objectifs du projet de loi sont conformes aux normes internationales. Ainsi, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que le fait de payer pour des organes ouvrirait probablement la porte à l'exploitation des groupes les plus pauvres et les plus vulnérables. Cette pratique décourage les dons altruistes et encourage l'escroquerie et la traite des personnes. Le paiement d'organes véhicule l'idée que certaines personnes sont moins dignes que d'autres, qu'elles ne sont que de simples objets pouvant être utilisés.

De plus, divers documents de l'Organisation mondiale de la santé traitent directement du trafic d'organes, notamment les Principes directeurs de 2010 sur la transplantation de cellules, de tissus et d'organes humains, et la déclaration d'Istanbul de 2008 contre le trafic d'organes et le tourisme et le commerce de transplantation, dont l'objectif est de prévenir le trafic d'organes et le tourisme de transplantation. La déclaration recommande l'interdiction du commerce de transplantation, une expression utilisée à l'échelle internationale pour désigner le fait de traiter des organes comme des marchandises à acheter et à vendre.

● (1750)

Les réformes proposées dans le projet de loi S-223 placeraient le Canada à l'avant-garde de la communauté internationale dans le dossier du trafic d'organes. Très peu de pays ont cherché à lutter contre le trafic d'organes en ciblant la demande qui alimente ce commerce néfaste. Je suis très fier du parcours législatif de ce projet de loi. Il démontre que la lutte contre le trafic d'organes est un enjeu que tous les Canadiens peuvent défendre.

Santé Canada continue de diriger une initiative appelée Collaboration en matière de dons et de greffes d'organes afin d'accroître l'accès légal et sécuritaire à la transplantation d'organes. Cette collaboration vise à améliorer les dons d'organes afin d'obtenir de meilleurs résultats pour les patients et d'accroître le nombre et la qualité des transplantations réussies.

Le collectif a pris de nombreuses mesures impressionnantes pour apporter des changements dans ce domaine, notamment la création d'un système de données pancanadien qui permettra d'appuyer les décisions, de ne pas manquer des occasions de dons d'organes et d'améliorer les soins offerts aux patients; l'établissement de mécanismes de prise de décisions et de reddition de comptes pour que les Canadiens aient accès à un système de dons et de greffes d'organes qui réponde à leurs besoins et à ceux de leurs familles; l'optimisation de l'identification des donneurs dans les hôpitaux et de l'aiguillage des patients vers des services de transplantation partout au Canada; le repérage des populations mal desservies ainsi que l'amélioration de l'accès des patients aux soins après une greffe dans les collectivités éloignées; l'augmentation du nombre de dons de donneurs vivants comme option de traitement à privilégier pour les reins et le foie, par exemple; et l'appui des professionnels de la santé au moyen de la formation professionnelle.

Ces activités, conjuguées au projet de loi S-223, feront du Canada un chef de file mondial dans la lutte contre le trafic d'organes. Bien que de nombreux pays aux vues similaires, comme le Royaume-Uni, la Nouvelle-Zélande et l'Australie, réglementent la transplantation d'organes humains et interdisent le trafic d'organes tout comme le Canada le fait actuellement, peu de pays ont criminalisé l'achat d'organes, notamment le tourisme de transplantation.

Affaires émanant des députés

Le gouvernement appuie les réformes du Code criminel proposées dans ce projet de loi et continuera de travailler en vue d'assurer leur entrée en vigueur. Nous sommes déterminés à faire tout notre possible pour que les réformes proposées dans ce projet de loi contribuent à mettre fin au trafic d'organes sous toutes ses formes, y compris la commercialisation de parties du corps humain, et à éliminer les torts que ce trafic cause aux personnes qui en sont victimes et à l'ensemble de la société.

• (1755)

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Madame la Présidente, en tant que députés, nous avons la chance de nous entretenir, à la Chambre, de sujets qui nous tiennent à cœur. Tous les jours, nos collègues se lèvent pour applaudir ou dénoncer une situation qui, parfois, nous rassemble ou qui, d'autres fois, nous éloigne.

Comme on le sait, je suis pas mal content lorsque je peux sauter dans l'arène politique et débattre avec mes collègues des autres partis. Je n'apprendrai rien de nouveau à mes collègues en disant que je ne hais pas tenir tête à mes amis libéraux, conservateurs ou néo-démocrates, une fois de temps en temps — avec tout le respect que je leur porte, évidemment. C'est un peu cela, notre travail: défendre nos idées. Cela dit, il y a des sujets où le débat n'a pas tellement sa place, non pas parce que je veux imposer mon idée, mais parce que, bien souvent, l'unanimité triomphe sur la divergence d'opinions. La plupart du temps, cela arrive quand il est question de protection des droits de la personne ou de bien-être des individus.

Comme porte-parole du Bloc québécois en matière d'immigration et de droits de la personne, ce dont je veux parler aujourd'hui, c'est justement de protection et de bien-être des personnes. Je veux notamment parler du projet de loi S-223, Loi modifiant le Code criminel et la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (trafic d'organes humains), qui a été débattu et adopté au Sénat. Cela démontre le consensus entre les Canadiens et les Québécois à l'égard de la pratique barbare et cruelle du trafic d'organes. Cela fait désormais l'unanimité. Ce n'est donc pas une surprise si je dis que, tout comme mes collègues du Bloc québécois, je suis en faveur du principe de ce projet de loi.

Avant de continuer, j'aimerais que nous regardions quelques notions ensemble. Depuis leur avènement dans les années 1950, les transplantations d'organes ont permis de sauver d'innombrables vies. Toutefois, à l'heure actuelle, la demande d'organes dépasse l'offre. D'après certaines estimations, les transplantations effectuées légalement ne répondent aux besoins que de 10 % de tous les patients inscrits sur les listes d'attentes dans le monde. Par conséquent, des milliers de personnes meurent chaque année en attendant de recevoir une greffe. Ce n'est donc pas pour rien si le commerce de trafic d'organes va en augmentant. C'est mathématique. En raison des besoins désespérés en greffes d'organes, un marché criminel, transnational et lucratif se poursuit. Le trafic d'organes est donc un phénomène mondial.

On observe cette tendance un peu partout, même si cette pratique est interdite dans presque tous les pays. C'est une pratique largement considérée comme étant non éthique et qui, tristement, touche beaucoup plus les personnes pauvres et démunies. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Le receveur typique est un homme de 48 ans dont le revenu annuel moyen est de 53 000 dollars canadiens. À l'opposé, le donneur typique est un homme de 28 ans dont le revenu annuel moyen est de 480 dollars canadiens. Le problème est que ces transplantations réalisées à l'étranger sont dangereuses non

seulement pour les donneurs, mais aussi pour les receveurs. Il n'existe aucun cadre réglementaire garantissant la sécurité de l'intervention ou la viabilité des organes ni dans les pays donneurs, ni dans les pays receveurs. Bien que le problème du trafic d'organes soit reconnu à l'échelle internationale, les tentatives visant à le prévenir et à l'interdire ont connu un succès limité. C'est pourquoi ce crime demeure répandu dans de nombreuses régions du monde.

Jusqu'à présent, les mesures législatives prises au Canada pour renforcer les lois fédérales concernant le trafic d'organes n'ont tout simplement pas porté leurs fruits. « *Canada is back* », nous disait le premier ministre en 2015 et lors la dernière législature. À cela, je réponds que le Canada est loin d'être de retour. Qui plus est, dans des dossiers de droits internationaux de la personne, le Canada traîne la patte depuis un bon moment déjà. En ce moment, aucune loi canadienne n'interdit aux Canadiens de se rendre à l'étranger, d'acheter des organes, de se les faire greffer et de revenir au Canada. Dans ces conditions, on ne pourra certainement pas dire que les mesures prises par le gouvernement du Canada ont effrayé beaucoup de géants. En tout cas, sûrement pas la Chine.

Je peux dire que la situation en Chine est particulièrement préoccupante. En effet, c'est le seul pays au monde à organiser le trafic d'organes à une échelle industrielle en prélevant des organes sur des prisonniers d'opinion exécutés. Il s'agit d'un prélèvement d'organes forcé. Mes amis ouïghours le savent encore plus. Dès que je peux me lever à la Chambre et dénoncer haut et fort les atrocités que le gouvernement chinois fait subir à leur communauté, je le fais. Aujourd'hui, je vais le faire une fois de plus, parce qu'on n'en parlera jamais assez.

• (1800)

Au moment même où je me tiens devant les députés de la Chambre, près de 2 millions d'Ouïghours et de musulmans turciques sont emprisonnés dans des camps de concentration. Dans ces mêmes camps, de nombreux actes de torture sont commis. La vie d'êtres humains leur est enlevée froidement et leurs organes sont vendus sur le marché de la transplantation. Au risque de me répéter, mais surtout par nécessité, j'affirme une fois de plus devant la Chambre ce qui suit. En ce moment même, en Chine, se déroule le crime le plus horrible que puisse perpétrer un gouvernement envers sa propre population, c'est-à-dire un génocide.

La Chine possède actuellement le deuxième plus grand programme de greffes au monde. Ces dernières ont augmenté rapidement au début des années 2000 sans qu'il y ait une augmentation correspondante des donneurs d'organes volontaires. Cela a suscité, avec raison, des questions sur l'origine des organes. Le commerce des organes des Ouïghours enfermés dans des camps en Chine fait régulièrement l'objet d'enquêtes. Ces dernières sont continuellement interrompues, sans aucune surprise.

Nous devons nous demander pour quelles raisons nous avons été élus, mais aussi pour quelles raisons nous nous sommes présentés en politique. Je comprends qu'il puisse y avoir un prix politique à payer lorsqu'on veut s'attaquer à un géant comme la Chine, par exemple sur le plan économique. Tous les députés du Canada ont dans leur propre région des intérêts économiques en Chine. C'est normal, puisque la Chine est un géant économique. En même temps, en ce moment même, des femmes ouïghours sont stérilisées de force, des enfants ouïghours sont enlevés à leur famille et sont déplacés dans des familles de Hans.

Affaires émanant des députés

Au moment où on se parle, des Ouïghours se font carrément voler leurs organes. On parle de vol d'organes, lesquels sont transplantés dans un marché capitaliste d'organes à vendre et à acheter. Des citoyens canadiens profitent de ce marché. C'est important de se rappeler pourquoi on veut faire de la politique. Oui, il faut se tenir devant ces gens, peu importe le prix politique à payer. Moi, je suis prêt à mettre mon siège en jeu pour rester debout face à la Chine.

Quand je parle de la Chine, je parle du régime communiste chinois au pouvoir, qui commet des atrocités contre son propre peuple. Le projet de loi S-223 est donc extrêmement important. Pour une fois, on va se tenir debout, et cela va faire partie des petits détails qu'on va régler de plus en plus et des petits pas qu'on va faire en avant contre le géant chinois.

En finissant, je voudrais dire ceci: je ne sais pas quel sort on va réserver au projet de loi S-223, mais, au moins, personne ne peut plaider l'ignorance, qui est d'ailleurs la plus grande alliée des régimes totalitaires, après l'aveuglement. Ne soyons pas ignorants et aveugles. C'est dans cette optique que j'appuie le projet de loi visant à lutter contre le trafic d'organes, mais c'est surtout pour des questions de sécurité, de justice sociale et de principe.

On sait que je ne ferai jamais de compromis là-dessus. Mes principes et ma conscience passent avant tout, et c'est comme cela que nous représentons le mieux nos concitoyens qui ont décidé de nous faire confiance.

• (1805)

[Traduction]

Mme Lori Idlout (Nunavut, NPD): *Uqaqtittiji*, je remercie mes électeurs de Nunavut de m'avoir fait confiance. Je continuerai de travailler fort pour veiller à ce que l'on réponde à leurs besoins et à ce que leurs voix soient entendues.

Le projet de loi S-223, Loi modifiant le Code criminel et la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (trafic d'organes humains), est important pour de nombreux Canadiens et pour des gens à l'étranger. Une fois adopté, ce projet de loi pourrait avoir trois effets.

Les modifications que le projet de loi propose d'apporter à la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés pourraient faire en sorte qu'il soit désormais interdit de recevoir des organes issus de ce commerce illicite sur le territoire du Canada ou encore de profiter financièrement de ce commerce. Cette interdiction est particulièrement importante pour les pays en développement où les populations pauvres subissent des prélèvements forcés d'organes, comme les reins et le foie. Elle pourrait envoyer un signal fort à des pays comme l'Inde et le Pakistan, qui envoient des agents corrompus dans les pays développés, notamment au Canada.

S'il est adopté, ce projet de loi exhortera les gouvernements à faire tout leur possible pour protéger les personnes vulnérables qui sont victimes de ces crimes odieux. Et surtout, la question du trafic d'organes n'est pas une question partisane, alors nous devons collaborer pour que ce projet de loi soit adopté.

Nous savons que des organes, comme les reins et le foie, sont prélevés de force sur de nombreuses personnes dans le monde. C'est un problème très réel sur lequel le gouvernement veut légiférer depuis un certain temps. Nous attendons depuis plusieurs législatures des mesures concrètes à cet égard. Nous avons maintenant l'occasion d'adopter cette importante mesure législative.

L'Organisation mondiale de la santé a souligné qu'une fois sur dix, les organes transplantés proviennent du trafic illicite d'organes humains. Cela représente environ 10 000 victimes par année. Nous savons qu'il s'agit d'un crime qui touche de façon disproportionnée les personnes vivant dans des pays en développement qui n'ont pas de lois pour leur assurer les mêmes droits, privilèges et égalités que ceux dont nous jouissons chez nous.

Le gouvernement canadien, en adoptant une position ferme sur cette question, souligne que le trafic d'organes humains est un acte criminel et qu'il devrait être puni comme tel. En plus d'appuyer cette initiative, nous devrions prendre des mesures pour encourager les dons d'organes éthiques et sécuritaires au Canada afin de réduire le commerce illicite d'organes.

Selon l'Institut canadien d'information sur la santé, un total de 2 782 greffes d'organes ont été pratiquées au Canada en 2021. L'Institut affirme que plus de 3 300 Canadiens sont sur des listes d'attente pour une greffe de rein, soit près du double d'il y a 20 ans, et près du tiers d'entre eux résident en Ontario.

Nous avons grandement besoin de dons d'organes dans ce pays. Compte tenu de l'ampleur des besoins, il est important d'avoir une discussion sur la manière dont le système de soins de santé du Canada doit relever ce défi. Comme les Canadiens en attente d'un organe sont très nombreux, le trafic d'organes ne cesse de croître au Canada.

Les victimes de ce trafic ont raconté leurs expériences. Certaines se sont réveillées dans un brouillard induit par des drogues devant une personne portant un masque et des gants chirurgicaux qui leur a dit qu'on venait de leur enlever un rein et qu'elles devraient prendre soin d'elles-mêmes. Il arrive souvent que ces victimes soient aux prises avec de graves séquelles permanentes et, en raison de la nature de l'opération, certaines en meurent.

Lorsque nous sommes appelés à exprimer ce qui est important pour les peuples autochtones, nous avons l'occasion de rappeler à tous les Canadiens et aux parlementaires les conséquences de la négligence du gouvernement fédéral à investir dans la santé des Premières Nations, des Métis et des Inuits. Les indicateurs de santé demeurent pires parmi les Autochtones que parmi les autres Canadiens.

• (1810)

En général, les besoins des Autochtones en matière de services de santé ne sont pas pris en compte. Le Nunavut est encore trop dépendant d'un système de transport médical qui n'investit pas suffisamment dans les ressources humaines potentielles du Nunavut et dans les ressources autochtones de partout au Canada. Un article sur les défis que doivent relever les patients autochtones qui ont reçu une greffe d'organe au Canada le confirme:

Les populations autochtones du Nord, des régions éloignées et des régions rurales sont encore plus touchées, car à cause de leur faible taille, elles ont accès à beaucoup moins de services locaux de diagnostic et de soins de santé. Les distances à parcourir pour recevoir ces services sont souvent un obstacle pour les patients et les familles, en particulier lorsqu'ils ont besoin de traitements réguliers.

Vu la gravité de ce problème et les années de discussion qui ont eu lieu, nous devons adopter ce projet de loi.

Je suis heureuse de voir que le Parlement a essayé de régler ce problème en simplifiant la procédure d'inscription au don d'organe. Cependant, le trafic illégal d'organes et l'exploitation des gens continuent prendre de l'ampleur. La demande d'organes est forte et, avec le vieillissement de notre population, nous avons certes besoin d'une politique intelligente et efficace pour régler ce problème. Il est important que les Canadiens aient plus facilement accès à de l'information sur les dons d'organes.

Il y a une pénurie d'organes au Canada. En 2020, 4 129 patients étaient en attente d'une greffe et, à la fin de l'année, 276 d'entre eux sont décédés. Il s'agit d'une augmentation par rapport au nombre de décès au cours des années précédentes, qui a varié entre 223 et 250.

Les enfants autochtones, y compris les Premières Nations, les Inuits et les Métis, sont victimes d'inégalités persistantes dans le domaine de la santé et dans le domaine social. Ils ont des taux plus élevés de défaillance terminale d'organes nécessitant une greffe d'organes pleins. Les raisons de ces inégalités sont multiples et liées à l'histoire du colonialisme et du racisme au Canada. Des organisations et des laboratoires de partout au Canada continuent de mener des recherches et présentent leurs observations sur ce que vivent les peuples autochtones en ayant à subir un système de santé inadéquat. Si nous améliorons le dialogue, il y a de l'espoir pour l'avenir.

Les néo-démocrates s'opposent depuis longtemps à toutes les formes de traite, qu'il s'agisse de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle, de la traite de travailleurs ou du trafic d'organes humains. Nous continuons de lutter pour les droits de la personne.

Nous devons tous faire notre possible pour protéger les personnes vulnérables. En adoptant ce projet de loi, le Canada peut envoyer un signal fort aux autres pays. Unissons nos efforts pour notre message soit bien entendu.

M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Madame la Présidente, c'est un honneur pour moi de prendre la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi S-223, Loi modifiant le Code criminel et la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, afin de mettre fin au trafic d'organes humains. Je tiens à remercier la sénatrice Salma Atallahjan, qui a présenté ce projet de loi au Sénat, où il a franchi les trois étapes. Il est maintenant à l'étude à la Chambre des communes, parrainé par mon collègue de Sherwood Park—Fort Saskatchewan.

Ce projet de loi modifierait le Code criminel afin de créer des infractions punissables par mise en accusation pour ceux qui se livrent au prélèvement illégal d'organes. Il permettrait aussi au ministre de l'Immigration et de la Citoyenneté d'intervenir. Une personne qui se trouve au Canada à titre de résident permanent ou en tant qu'étranger peut se voir interdire le territoire canadien si elle a participé, d'une façon ou d'une autre, au prélèvement d'organes humains.

Je milite en ce sens depuis un certain temps. Nous avons présenté la loi de Sergueï Magnitski, qui a été adoptée à l'unanimité à la Chambre en 2018. Le gouvernement ne s'en est pas servi depuis, sauf pour le premier groupe de personnes qui ont été sanctionnées. Il s'agissait de veiller à ce que les personnes qui commettent de graves violations des droits de la personne dans le monde soient tenues responsables de leurs actes et qu'elles ne soient pas autorisées à se réfugier au Canada.

Affaires émanant des députés

Nous savons qu'un programme systématique de prélèvement d'organes est en cours en Chine, sous la direction du régime communiste de Pékin. Le régime a utilisé ce programme contre des dissidents politiques et des minorités ethniques et religieuses, comme les adeptes du Falun Gong, les Ouïghours, les chrétiens et d'autres. Ils sont allés les chercher, les ont arrêtés et ont prélevé de force leurs organes pour en tirer profit.

Ce sont des violations flagrantes des droits de la personne, et c'est dégoûtant. Il est répugnant que l'on s'en prenne à des gens qui sont déjà persécutés parce qu'ils sont membres d'un groupe minoritaire ou encore parce qu'ils ne sont pas d'accord avec le régime de Pékin ou avec les dirigeants de n'importe quel autre pays, puis qu'on les arrête, qu'on les détienne et qu'on les charcute littéralement afin de commercialiser leurs organes partout dans le monde.

Le projet de loi S-223 permettrait d'inculper ces personnes en vertu du Code criminel si elles venaient au Canada. Non seulement elles s'exposeraient à des sanctions, seraient interdites de territoire et verraient leurs avoirs gelés, mais elles risqueraient aussi des poursuites criminelles au Canada.

Pensons à une personne qui a besoin d'une transplantation d'organe et qui utilise délibérément un organe prélevé de cette façon provenant d'un dissident politique, comme un adepte du Falun Gong ou un Ouïghour. À l'heure actuelle, les Ouïghours sont victimes de terribles persécutions. En gros, le régime communiste de Pékin commet actuellement un génocide contre les Ouïghours. Si quelqu'un souhaitait acheter l'un de ces organes, il risquerait des poursuites criminelles au Canada.

Nous savons que ce marché existe. Selon les estimations, le trafic illégal d'organes génère de 1 à 2 milliards de dollars canadiens chaque année. Cet argent provient de 12 000 transplantations illégales d'organe effectuées principalement en Chine continentale. Il s'agit de 12 000 transplantations par année. Nous devons mettre fin à cette pratique.

J'ai eu le privilège de travailler ici, au Canada, avec la Falun Dafa Association, qui représente les adeptes du Falun Gong. Beaucoup d'entre eux ont fui la Chine continentale pour venir ici afin de pouvoir jouir des libertés que nous tenons pour acquises au Canada, comme la liberté d'association, la liberté d'expression, la liberté de religion et la liberté de conscience. Toutes ces libertés sont niées par le régime communiste chinois.

L'association a fait beaucoup de recherches au fil des ans. Un ancien collègue a rédigé un rapport assez volumineux avec le concours de David Matas. Quand je dis « ancien collègue », je parle de David Kilgour, qui a longtemps été député ici et qui a toujours défendu les droits de la personne.

Ordres émanant du gouvernement

• (1815)

Ils ont trouvé une liste de plus de 150 personnes qui profitaient de la vente d'organes obtenus illégalement et prélevés sur des adeptes du Falun Gong. Au printemps dernier, j'ai présenté une pétition demandant au gouvernement de se pencher sur la question. La pétition précisait qu'au cours des 21 dernières années, les responsables du parti communiste avaient orchestré la torture et le meurtre d'un grand nombre d'adeptes du Falun Gong, et que ces actes étaient commis à grande échelle pour que les organes vitaux de ces personnes puissent alimenter le commerce de transplantation d'organes du régime communiste. Les noms de 14 individus passibles de sanctions au titre de la Loi sur la justice pour les victimes de dirigeants étrangers corrompus, la loi de Sergueï Magnitski, figuraient sur la liste, et le gouvernement a répondu, mais il n'a jamais sanctionné aucun des individus cités.

En octobre 2021, j'ai envoyé une lettre à la ministre des Affaires étrangères pour la féliciter de sa nouvelle nomination et lui demander de prendre des mesures au nom des adeptes du Falun Gong. Je lui ai demandé d'examiner la liste complète des individus cités pour voir qui ils étaient, quel poste ils occupaient en Chine continentale et dans quelles opérations ils étaient impliqués en rapport avec la persécution et l'arrestation d'adeptes du Falun Gong, le prélèvement des organes de ces personnes et, enfin, le commerce de ces organes dans le monde entier. J'ai d'abord envoyé la liste des 150 noms à son prédécesseur, puis à elle. Là encore, nous avons reçu une réponse, mais aucune mesure n'a été prise.

Je sais que le projet de loi a l'appui de tous les partis et de chaque côté de la Chambre, mais nous devons absolument prendre les devants et imposer des sanctions à ces individus pour garantir qu'ils ne viennent pas au Canada. Nous pouvons le faire en ayant recours à la loi de Sergueï Magnitski. Ces gens cachent leur richesse, profitent de notre système bancaire solide et de notre marché immobilier assez robuste, et ils capitalisent sur les gains illicites qu'ils ont pu réaliser grâce à ce commerce illégal d'organes.

Il y a des Canadiens qui ont besoin d'une transplantation d'organes. Nous devons inciter de plus en plus de gens à donner des organes au Canada afin de pouvoir prolonger la vie de ceux qui ont besoin d'une transplantation. De cette façon, nous pourrions empêcher ce commerce illicite d'organes humains prélevés illégalement et nous assurer que ce commerce ne s'étend pas à d'autres pays. Nous cherchons toujours à cibler le régime communiste chinois, mais nous savons que ce commerce a cours ailleurs dans le monde. Il y a des cas rapportés dans les pays africains, et ce ne sont pas uniquement les gouvernements qui agissent ainsi: des gangs et des individus impliqués dans la traite des personnes utilisent également ce moyen pour générer des revenus illicites.

Nous devons continuer à défendre les personnes qui ne peuvent pas se défendre elles-mêmes. Nous devons faire en sorte que le Canada continue d'être un chef de file dans le dossier des droits de la personne.

Nous devons veiller à ce que les personnes qui commettent ces crimes puissent être tenues responsables de leurs actes. Je sais que le projet de loi S-223 serait très utile pour interdire à ces personnes de travailler au Canada, auquel cas elles seraient arrêtées, et pour les empêcher de venir au Canada, auquel cas elles seraient arrêtées et feraient face à des accusations. Nous devons aussi faire en sorte que ceux qui savent qu'ils achètent des organes prélevés illégalement, ce qui constitue une violation flagrante des droits de la per-

sonne, subissent toutes les conséquences de leurs actes ainsi que la pleine application de la loi au Canada.

Je tiens encore une fois à féliciter la sénatrice Atallahjan d'avoir présenté ce projet de loi. Elle y a travaillé pendant de nombreuses années. Il est mort au Feuilleton auparavant, et nous avons maintenant l'occasion de faire en sorte qu'il entre en vigueur le plus rapidement possible.

• (1820)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Nous reprenons le débat.

[Français]

La Chambre est-elle à se prononcer?

Des voix: Le vote.

La vice-présidente adjointe (Mme Carole Hugues): Le vote porte sur la motion.

Si un député d'un parti reconnu présent à la Chambre désire demander que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence, ou désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

[Traduction]

Le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes a la parole.

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, je demande un vote par appel nominal.

• (1825)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Conformément à l'ordre adopté le jeudi 23 juin, le vote par appel nominal est reporté au mercredi 14 décembre, à la fin de la période prévue pour les questions orales.

[Français]

Conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, la Chambre se forme maintenant en comité plénier pour étudier la motion n° 23 sous la rubrique des affaires émanant du gouvernement.

Je quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LES FEMMES ET FILLES AUTOCHTONES DISPARUES ET ASSASSINÉES

(La Chambre se forme en comité plénier, sous la présidence de Mme Carol Hugues, pour étudier l'affaire du gouvernement n° 23.)

La vice-présidente: Avant d'entamer le débat de ce soir, j'aimerais rappeler aux députés comment se dérouleront les délibérations.

Chaque député qui prendra la parole disposera de 10 minutes, suivies de 10 minutes pour les questions et observations. Conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, la période prévue pour le débat peut être prolongée au-delà de quatre heures, au besoin, de manière à inclure un minimum de 12 périodes de 20 minutes chacune.

Les députés peuvent partager leur temps de parole avec un autre député. La présidence ne recevra aucune demande de quorum, ni motion dilatoire, ni demande de consentement unanime.

[Français]

Nous pouvons maintenant commencer le débat exploratoire.

L'hon. Diane Lebouthillier (au nom du leader du gouvernement à la Chambre des communes) propose:

Que le comité prenne note des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées.

[Traduction]

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Madame la présidente, comme nous parlons beaucoup dans cette enceinte, il est temps d'écouter ce que veulent les familles et les survivantes. Je vais donc citer aujourd'hui la fille de Morgan Harris, Cambria Harris, qui dit ceci:

« Je m'appelle Cambria Harris. Mon nom spirituel est West Flying Sparrow Woman. Je suis membre de la Première Nation de Long Plain, mais je vis à Winnipeg, au Manitoba. J'ai 21 ans, et je suis la fille aînée de ma défunte mère, Morgan Harris.

« Nous savons tous pourquoi nous sommes ici aujourd'hui, et je vous remercie de me donner l'occasion de prendre la parole, même si je suis attristée par les circonstances qui m'amènent ici. Je dois dire avec chagrin que cette semaine a été des plus éprouvantes pour les peuples autochtones. Cette horrible situation a ébranlé notre nation et indigné nombre d'Autochtones et d'étrangers dans le monde entier.

« Ce qui s'est produit est abject, et je suis profondément attristée et consternée d'apprendre que, outre ma mère, Morgan Harris, bien d'autres femmes autochtones merveilleuses et innocentes, dont Mercedes Myran, Rebecca Contois et une autre de nos sœurs, qu'on appelle maintenant Buffalo Woman, ont perdu la vie aux mains d'un monstre. N'oublions pas leurs noms, crions-les de toutes nos forces, et réclamons justice pour les défuntées.

« Le système a laissé tomber à maintes reprises les femmes et les personnes vulnérables, particulièrement les Autochtones. Je veux que vous compreniez qu'absolument toutes ces femmes sont des êtres humains extraordinaires. Elles sont aimées. Ce sont des mères. Ce sont des sœurs. Ce sont des personnes. Nos femmes — celles qui ont le pouvoir de donner la vie — sont considérées comme étant sacrées, et nous devons commencer à les traiter comme telles. Nous devons mettre fin à la violence commise contre nos femmes. Chacune de ces femmes a vécu une vie remplie d'histoires et d'amour. Elles méritent qu'on se souvienne d'elles pour qui elles sont plutôt que pour la façon dont elles sont mortes. »

Je suis désolée, madame la présidente, mais je suis en train de rapporter les paroles de l'enfant de la victime, et des députés conservateurs ont choisi ce moment pour discuter. Je trouve cela irrespectueux.

Pouvez-vous arrêter le chronomètre? Nous devons respecter ces familles.

La vice-présidente: Je rappelle aux députés qu'un débat exploratoire est en cours et que la question à l'étude, comme toutes les autres questions, est très importante. Je demande aux députés de respecter leurs collègues à la Chambre. S'ils souhaitent discuter entre eux, ils devraient le faire dans l'antichambre. C'est ce qui serait le plus approprié.

Ordres émanant du gouvernement

[Français]

L'honorable député de Portneuf—Jacques-Cartier invoque le Règlement.

M. Joël Godin: Madame la présidente, je viens d'entendre le commentaire de ma collègue, qui accuse les députés conservateurs d'avoir des discussions. Or, je regarde autour de moi et je ne vois personne parler. Ma collègue a peut-être fait une erreur.

La vice-présidente: Je crois qu'il y avait des députés et que certains étaient conservateurs. Toutefois, qu'on soit conservateur, libéral, bloquiste ou peu importe, quand on a des débats à la Chambre, il est important de respecter le fonctionnement de la Chambre. La personne qui a la parole devrait avoir le respect de toute la Chambre pendant le débat.

● (1830)

M. Joël Godin: Madame la présidente, j'invoque le Règlement. Je suis d'accord. Vous avez entièrement raison. Il ne faudrait nommer aucun parti...

La vice-présidente: Je vais juste ajouter que c'est certain qu'il y avait des députés qui avaient des discussions. Je ne vais pas dire s'ils étaient conservateurs ou non. Vous êtes à ce bout-ci de la Chambre. C'est évident qu'à l'autre bout de la Chambre il y a d'autres députés de deux autres partis. Je ne sais pas lesquels étaient en train de discuter. L'honorable députée a demandé d'avoir le respect, en fonction de ce qu'elle voyait de son côté.

Nous reprenons le débat. L'honorable députée de Winnipeg-Centre a la parole.

[Traduction]

Mme Leah Gazan: Madame la présidente, la lettre n'est pas terminée.

« Elles méritent qu'on se souvienne d'elles pour ce qu'elles sont plutôt que pour la façon dont elles ont disparu. Cela me fend le cœur de voir les femmes de nos communautés être abandonnées et oubliées par la société. Tout au long de mon adolescence, j'ai vu et entendu les histoires d'horreur sur des femmes autochtones portées disparues dont beaucoup n'ont jamais été retrouvées. Et celles qu'on a retrouvées l'ont été dans les circonstances les plus terribles et les plus effroyables, et tout ce qu'il vous reste à faire, c'est pleurer et espérer que vos proches ne seront pas les prochaines victimes.

« J'étais là lorsque Tina Fontaine a disparu et j'ai manifesté lorsqu'elle a été retrouvée parce que je me suis sentie meurtrie personnellement en tant que jeune fille autochtone. Tina avait à peu près mon âge à l'époque. Nous avons manifesté et nous nous sommes rassemblés en son nom au poste de police pour demander que cela change, alors qu'un tireur d'élite nous surveillait.

« J'ai participé aux marches La rue, la nuit, femmes sans peur! pour défendre les femmes de nos communautés et dire que nous ne devrions pas avoir peur de sortir dans la rue la nuit. C'est pourquoi je suis ici aujourd'hui. Il n'est pas juste que nous soyons oubliées et nous veillerons à ne pas l'être. Nous sommes ici pour toujours comme il se doit. Ces femmes existent et elles parlent. Elles méritent d'être entendues et de recevoir le respect et l'amour dont elles ont besoin aujourd'hui. Elles auraient dû les recevoir avant.

Ordres émanant du gouvernement

« Au cours de la dernière décennie, j'ai suivi des reportages sur les familles en deuil de leurs proches disparus. J'ai vu ce qui se passe entre le moment où les personnes sont portées disparues et le moment où elles sont retrouvées dans les circonstances les plus atroces. Ce qui s'est passé la semaine dernière et ce qui se passe depuis très longtemps, ce sont des crimes haineux, et les personnes assassinées et disparues sont victimes de ces crimes haineux et du génocide perpétré contre les Autochtones. Il faut un changement en profondeur. Comment pouvons-nous repérer les monstres qui se cachent dans notre société et les arrêter avant qu'ils ne fassent du mal à quelqu'un lorsque tout porte à croire que c'est ce qu'ils s'apprêtent à faire? »

« Ce qui est effrayant, c'est que ces ignobles individus se présentent comme des amis. Ils dissimulent leurs vraies intentions, et on ne voit leur visage qu'une fois qu'ils ont assassiné les femmes de nos communautés. Vous avez tous le pouvoir de changer les choses et de faire votre contribution en garantissant aux Autochtones disparus et assassinés la justice et le respect qu'elles méritent. »

« Le système mis en place, le système qui était censé protéger ces femmes et les mettre à l'abri du danger, a lamentablement et horriblement échoué. Cela me met en colère, et j'ai le cœur brisé pour les familles et les victimes, mes frères et mes sœurs autochtones. J'ai observé une nation s'unir de la plus belle des manières dans l'une des circonstances les plus poignantes et les plus douloureuses. Il faut changer le système et mettre fin à ces atrocités. »

« J'ai vu cela se produire trop de fois. C'est devenu une histoire, une histoire familière non seulement pour moi, mais aussi pour d'autres Autochtones. Ma mère, Morgan Harris, était une âme radieuse et aimante. Elle m'a mis au monde alors qu'elle n'avait que 18 ans, et cela me brise le cœur, car j'ai la chance d'être la mère d'un enfant de deux ans et demi auquel j'ai donné naissance à 19 ans. Ma mère ne pourra jamais, jamais, rencontrer sa petite-fille, et elle n'aura jamais la chance de tisser des liens avec elle. Ma mère et ma fille en ont été privées, et ma mère m'a été arrachée par un monstre, une créature ignoble. »

« Cela dit, je suis en mesure de comprendre les difficultés que ma mère a dû surmonter pour avoir un enfant si jeune et donner naissance à quatre autres enfants, tout en luttant contre la dépendance. Elle luttait contre la dépendance depuis que j'étais une petite fille, mais elle m'a quand même protégée des horreurs du monde. Je me souviens que lorsque j'étais enfant, j'étais allée passer la nuit chez ma tante Crystal. Le lendemain, lorsque je suis revenue chez moi, sur la rue Simcoe, j'ai trouvé la maison de mon enfance encerclée par la police et des sacs de poubelle. Je n'ai pas eu l'occasion de voir de ma mère de près, mais, pendant que j'étais dans la voiture, je l'ai entendue me crier que j'allais passer la nuit chez ma tante, qu'elle m'aimait et qu'elle retournerait me chercher. Je l'ai crue. »

« Cela se passait en 2006, et en fin de compte, je ne suis pas retournée vivre chez moi jusqu'à mes 17 ans. Je ne comprenais pas ce que ma mère vivait à l'époque parce qu'elle avait réussi à m'en protéger, mais je comprends maintenant que ce n'était pas sa faute. C'est là que tout a commencé, et pendant toutes les années où j'ai grandi dans des foyers d'accueil et où j'ai pu voir ma mère de temps à autre, je l'ai vu sombrer dans la dépendance de la manière la plus déchirante qui soit. Elle a été dévorée par la maladie mentale. L'aide qu'on lui apportait devenait de plus en plus rare, alors que je l'entendais crier au secours, ainsi que ma famille. »

• (1835)

« Mais elle a fait de son mieux avec ce qu'elle avait. C'était une femme intelligente, une âme absolument brillante et aimante. Elle avait un sourire inoubliable. J'ai le cœur brisé de savoir que le système en place qui devait la protéger l'a abandonnée et l'a regardé tomber et pleurer. »

« Elle est souvent retournée dans des centres de traitement et dans l'itinérance, vivant dans la rue depuis aussi longtemps que je me souviens, mais cela ne l'a pas arrêtée, cela ne l'a pas empêchée de me voir et de pouvoir toujours être une mère incroyable pour moi. C'était une excellente mère, et j'étais peut-être sous la tutelle des services à l'enfance et à la famille, mais je lui ai rendu visite et je l'ai vue. Ma mère s'est toujours fait un devoir de se réserver du temps pour moi, pour que nous passions du temps de qualité ensemble. Elle savait très bien qu'elle ne pouvait pas être présente de la manière dont elle le souhaitait tant parce que ces systèmes l'avaient laissée tomber. »

« Elle n'a pas pu quitter ce monde en étant logée. Elle n'a pas pu mourir à côté de ses proches — elle était aimée par des amis, des familles et des étrangers de partout. Tout au long des courtes années de sa vie, elle a dû vivre dans la peur, se cachant des sirènes et des gens, et vivant constamment dans la peur des dangers qui rôdaient la nuit alors que nous avions tous la chance de dormir dans nos lits. »

« Elle a vécu dans la peur et elle a quitté ce monde d'une manière désastreuse. Par contre, vous savez quoi? Pour une si petite femme — elle ne mesurait que cinq pieds —, elle était fouguese. Elle avait une passion et une bonté souvent brûlantes dans son cœur. Quiconque regardait cette petite femme de travers devait en subir les conséquences. Elle s'est battue pour ce qui lui tenait à cœur, et tout le monde l'aimait et lui faisait confiance. »

« Elle était très aimée par de nombreuses personnes, et depuis que cette nouvelle déchirante a éclaté, j'ai reçu beaucoup d'expressions de soutien, et j'ai entendu des histoires de personnes qui la connaissaient, de la façon dont elle vivait dans la rue, et comment elle a toujours marqué et influencé les gens qu'elle rencontrait. Tout le monde se rappelait son nom. »

« C'était la personne la plus drôle que je connaisse; elle me faisait toujours rire, avec les autres, et je veux que vous vous souveniez de ma mère, Morgan, comme d'une femme forte et résiliente. Elle a dû faire ce qu'elle devait faire pour survivre, et c'est si triste qu'elle soit partie. »

« Rendons-lui hommage et démontrons-lui l'amour qu'elle mérite en lui offrant finalement un lieu où elle se sentira à la maison. Pour y arriver, il faut la retrouver dans le dépotoir et l'en sortir, ou chercher ailleurs s'il le faut, et faire la même chose pour Marcedes et Buffalo Woman. Votre gouvernement a lancé ce génocide et vous devez maintenant nous aider à réparer les torts. »

• (1840)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la présidente, je remercie la députée de Winnipeg-Centre de nous parler d'un fait réel qui doit résonner très fort, pas seulement ici, à Ottawa, mais à l'extérieur de notre bulle parlementaire. Il est absolument nécessaire que de tels faits soient connus et qu'ils mènent à des gestes concrets. »

Un trop grand nombre de filles qui se retrouvent dans une position où elles doivent prendre des décisions très difficiles pour leur survie. Je me demande si la députée pourrait nous dire pourquoi nos centres urbains sont devenus si dangereux. Peut-elle nous donner son opinion sur ce sujet? Il semble de plus en plus difficile pour les pouvoirs publics de s'attaquer à la source du problème pour éviter tous ces meurtres.

Mme Leah Gazan: Madame la présidente, je pense que ce n'est pas difficile. Il y a 231 appels à la justice qui définissent clairement un plan pour aller de l'avant.

Les demandes sont très simples en ce moment. Je prie la police de demander la tenue d'une enquête indépendante et de fournir le soutien et les renseignements nécessaires relativement à la faisabilité d'une recherche. Si ce n'est pas faisable, tout ce qu'on demande, c'est de cesser de déverser des ordures sur nos êtres chers. Ce n'est pas difficile. Qui voudrait vivre dans un monde où il faut des suppositions pour qu'on nous écoute? Il s'agit des lieux d'un crime, et nous ne voulons pas que des ordures soient jetées sur nos êtres chers.

Mme Raquel Dancho (Kildonan—St. Paul, PCC): Madame la présidente, j'ai été profondément émue par l'intervention de la députée de Winnipeg-Centre, et je la remercie pour la bravoure et le courage dont elle fait preuve depuis de nombreuses années dans ce dossier. À la Chambre, c'est probablement l'une des meilleures spécialistes de la question, c'est pourquoi j'apprécie énormément qu'elle intègre ces expériences à la discussion d'aujourd'hui, et je la remercie du leadership qu'elle a démontré en ouvrant ce débat exploratoire à la Chambre des communes sur ce sujet très important. Je suis moi-même une députée originaire de Winnipeg.

J'aimerais donner à la députée plus de temps pour qu'elle nous parle de mesures concrètes. Elle en a cité deux en particulier. Y a-t-il d'autres mesures qui pourraient être prises immédiatement pour aider les familles et les autres femmes et filles touchées par ces drames? Nous avons parlé de soutien en santé mentale. Quelles autres mesures le gouvernement fédéral et les autres ordres de gouvernement pourraient-ils prendre dès maintenant pour aider ces femmes et ces filles et leurs familles?

Mme Leah Gazan: Madame la présidente, compte tenu des événements, il faut à tout le moins un moratoire immédiat sur l'utilisation du site d'enfouissement de Prairie Green jusqu'à ce que l'affaire puisse être résolue. Compte tenu de ce que vivent les enfants, ainsi que les familles qui cherchent des êtres chers, nous devons leur accorder cette justice. Nous devons leur donner cette paix.

Nous devons également faire de la prévention. J'ai demandé une alerte à la robe rouge. Chaque fois qu'une femme autochtone est portée disparue, nous devons déclencher cette alerte. Des alertes sont lancées lorsque des enfants disparaissent ou lorsqu'il y a des tempêtes. Nous avons besoin d'une alerte à la robe rouge.

Il faut, bien sûr, des investissements immédiats dans le logement. Je viens d'apprendre ce matin que, malheureusement, une autre femme est morte de froid dans un abribus la nuit dernière. Il y a une crise du logement. Nous parlons ici de droits fondamentaux. Nous devons investir dans des espaces sûrs, mais nous avons besoin de véritables investissements dans le logement.

Il faut également instaurer un revenu de base garanti. Leslie Spillett, militante autochtone bien connue, a été très claire en déclarant que si ces femmes avaient eu un revenu de base garanti, elles seraient encore en vie. Nous avons une crise de la pauvreté, pas

Ordres émanant du gouvernement

seulement une crise de santé mentale. C'est une crise de la pauvreté, et les gens ont besoin de l'aide nécessaire pour vivre dignement.

Mme Lori Idlout (Nunavut, NPD): *Uqaqtittiji*, j'aimerais remercier la députée de Winnipeg-Centre d'avoir fait entendre la voix d'une femme autochtone, la voix d'une fille qui a perdu une mère merveilleuse.

Dans le budget de cette année, il y avait de l'argent pour que la GRC participe aux actions en faveur de la réconciliation avec les peuples autochtones et qu'elle puisse les aider à trouver les lieux de sépulture. J'ai trouvé que ce qui s'est passé est une terrible injustice. Je me demande si la députée pourrait nous faire part de ses réflexions sur ce que la GRC devrait faire de plus pour s'assurer de participer elle aussi à la réconciliation, de mettre fin au racisme systémique et de mieux protéger les femmes, les filles et les personnes bispirituelles autochtones.

• (1845)

Mme Leah Gazan: Madame la présidente, je suis d'accord avec mon honorable collègue. Cet argent doit être versé aux familles de nos collectivités pour qu'elles puissent l'utiliser comme elles en ont besoin pour obtenir justice. Nous avons lancé 231 appels à l'action. Dans le budget de 2022, il n'y avait aucune allocation budgétaire pour les FFADA2S. C'est mal. Nous avons besoin de ressources immédiates. Nous avons besoin de ressources considérables pour chercher nos proches et simplement nous garder en vie.

Je me suis levée ce matin après avoir rencontré la magnifique famille de Morgan Harris. Je connais une partie de la famille. Je les aime. Ils marchent avec Bear Clan Patrol. C'est une belle famille. Ce sont de jeunes gens brillants. Ils méritent que justice soit faite. Nous devons les écouter, et c'est pourquoi j'ai lu le discours de Cambria Harris, une des filles de Morgan Harris. Nous devons écouter les familles et les personnes ayant survécu à des actes de violence. Elles connaissent la voie à suivre.

Nous avons 231 appels à l'action. Nous avons besoin d'argent maintenant pour y répondre.

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Madame la présidente, j'aimerais remercier ma collègue, la députée de Winnipeg-Centre, de la passion, de la conviction, de la force et du courage dont elle fait preuve pour défendre les familles et demander justice pour les peuples autochtones d'un océan à l'autre.

Je viens de Vancouver-Est et, dans ma circonscription, il y a aussi des cas dévastateurs de femmes et de filles autochtones disparues ou assassinées. Nous avons aussi été témoins des ravages d'un tueur en série. Il n'a été traduit en justice que pour six des trente-trois femmes portées disparues.

Beaucoup de familles n'ont pas la possibilité de tourner la page. À ce jour, malgré les enquêtes et les appels à la justice, le gouvernement n'a pris aucune mesure et la police n'a pas apporté les changements nécessaires pour lutter contre le racisme et la discrimination systémiques au sein du système.

À cette fin, je demanderais à la députée ce que la police doit faire pour que justice soit rendue.

Mme Leah Gazan: Madame la présidente, je crois que, dans ce cas, c'est très clair. Pour de très bonnes raisons, un climat de méfiance s'est installé au fil du temps.

Ordres émanant du gouvernement

Dans le cas présent, par respect pour les familles, je crois qu'il est dans l'intérêt de la police de Winnipeg de demander la tenue d'une enquête indépendante avec le soutien et l'accès à l'information nécessaires pour évaluer s'il est possible d'effectuer une recherche avec succès. Dans le cas contraire, rien n'évoque davantage le racisme systémique que le fait d'avoir une scène de crime où des activités sont toujours en cours et où on continue de déverser des ordures sur nos êtres chers. Il faut immédiatement décréter un moratoire afin que nos êtres chers puissent reposer en paix.

Kera Harris, l'autre fille de Morgan Harris, m'a dit quelque chose de très révélateur l'autre jour. Elle m'a dit « J'ai besoin d'un endroit où rendre hommage à ma mère, mais je ne peux pas le faire dans une décharge publique. »

Je voudrais qu'elle puisse tourner la page. Elles ont le droit de pouvoir tourner la page. Nos familles ont le droit de pouvoir tourner la page. Nous méritons ce respect, et je demande aujourd'hui à tous les députés de nous permettre de tourner la page. Nous en avons besoin, et nous avons besoin d'aide et de soutien maintenant.

• (1850)

Mme Raquel Dancho (Kildonan—St. Paul, PCC): Madame la présidente, je tiens d'abord à dire que je suis gré à la députée de Winnipeg-Centre de ses observations très passionnées. C'est très difficile de prendre la parole après elle, mais je vais faire de mon mieux.

Je ne suis pas une spécialiste du domaine, même si, au cours des 20 dernières années, j'ai eu l'occasion d'en apprendre un peu plus sur ce qui est arrivé au Canada aux femmes et aux filles autochtones au cours des derniers siècles et, plus particulièrement, au cours des dernières années.

Cette semaine seulement, un homme a été accusé du meurtre au premier degré de quatre femmes autochtones. Trois d'entre elles ont été identifiées, mais pas la quatrième. La communauté autochtone l'appelle Buffalo Woman, alors c'est ainsi que je l'appellerai aussi à la Chambre. J'espère que nous pourrions découvrir son identité et trouver ses restes.

C'est un sujet de discussion très troublant, je vais donc essayer de garder mon sang-froid. Cela me touche profondément. On dirait que toutes les deux semaines, nous apprenons qu'une autre femme autochtone a été brutalement assassinée ou violée, ou que ses restes n'ont pas été retrouvés. La situation semble être tellement courante que les gens semblent penser « oh, en voilà une autre », comme si ce n'était pas important. Pourtant, ce l'est. C'est la situation à Winnipeg, et rien n'a changé. Je suis en politique depuis près de 10 ans et, pendant cette période, nous n'avons cessé de tenir le même débat dans la même Chambre, et rien ne semble vraiment se produire.

Il y a eu des années où 231 appels à l'action ont été lancés. Je n'ai pas entendu de débat vigoureux à la Chambre à ce sujet. Je crois que le gouvernement libéral a malheureusement pris trois ans pour élaborer un plan de mise en œuvre. C'était il y a environ un an. À ma connaissance, aucun progrès n'a été réalisé. Nous avons eu un débat à la Chambre sur ce sujet il y a six mois. Il a été question de femmes différentes, mais du même problème. Je n'ai entendu parler d'aucune mesure concrète depuis. Je comprends parfaitement la rage, la contrariété, l'énorme déception et la souffrance qu'on peut éprouver lorsqu'on demande sans cesse de l'aide et du changement, mais que rien ne semble se produire.

Je viens d'une petite localité rurale. Je ne savais rien à ce sujet jusqu'à ce qu'un enseignant très intelligent et progressiste du secondaire nous parle pour la première fois de la façon dont les femmes et les filles autochtones sont traitées au Canada en nous racontant l'histoire d'Helen Betty Osborne. Dans les années 1970, cette jeune femme se rendait chez elle à pied, dans le noir, à Le Pas, au Manitoba. Elle a été kidnappée, violée à maintes reprises, battue et poignardée 50 fois avec un tournevis. Son corps dénudé a été simplement jeté dans les bois et a été découvert par un garçon de 14 ans. Il a été amplement question dans les médias du manque de sérieux de l'enquête et du fait qu'elle avait été bâclée. En fait, le gouvernement provincial a présenté des excuses officielles plusieurs années plus tard, en 2000, pour la façon dont l'affaire avait été traitée. Il lui a fallu beaucoup trop de temps pour présenter ces excuses, mais il l'a fait, et à juste titre.

Je ne savais rien de ce que vivaient régulièrement les femmes autochtones et les peuples autochtones, et cette histoire m'en a donné un premier aperçu. J'étais au secondaire, à l'époque. Une dizaine d'années plus tard, je me suis lancée en politique provinciale au Manitoba. Pendant ma première semaine, le corps de Tina Fontaine, une fille de 14 ans toute menue, a été trouvé; il avait été enroulé dans un matelas et jeté dans la rivière Rouge. Elle avait 14 ans; c'était une enfant. C'est ainsi qu'a commencé ma carrière politique en 2014, il y a un peu plus de huit ans. Je n'ai pas vu de réels changements depuis. La responsabilité en revient à tous les partis et à tous les ordres de gouvernement, je tiens à le souligner.

Notre collègue a affirmé avec beaucoup de passion que les gens en ont assez d'attendre. Nous avons besoin de l'appui de tous. Il faut laisser la politique de côté. Nous ne nous entendrons peut-être pas toujours à propos des solutions, mais je suis certaine que quand on veut, on peut. Nous pourrions mieux soutenir les familles, les femmes et les enfants qui sont maltraités, violés, assassinés et jetés dans un fossé ou un site d'enfouissement comme si de rien n'était.

Je comprends tout à fait l'indignation des familles. Si c'était ma mère qu'on avait assassinée pour ensuite jeter son corps dans une poubelle, puis dans un site d'enfouissement, ou si c'était ma sœur ou ma meilleure amie, je serais tout aussi indignée. Ces femmes étaient des mères, des sœurs, des tantes et des amies intimes. Elles faisaient partie d'une communauté qui pleurera pour toujours leur disparition. Si j'étais un proche de l'une de ces femmes, je ressentirais la même chose. Je voudrais prendre une pelle et chercher ces femmes. Je me demanderais pourquoi il faut attendre aussi longtemps.

Je suis consciente que la situation est très complexe, que cela s'est produit il y a plusieurs mois et que c'est un site d'enfouissement commercial où on trouve beaucoup d'argile, d'amiante et de matières provenant de divers abattoirs, de porcheries, etc. Je suis consciente que l'enquête judiciaire serait complexe. Cependant, je sais aussi que la police a trouvé suffisamment d'éléments de preuve pour porter quatre chefs d'accusation de meurtre au premier degré contre cet infâme meurtrier en série. Bien que nous ne puissions pas intervenir, s'il est déclaré coupable, j'espère qu'il croupira en prison pour le reste de sa vie. Je pense que c'est ce que tout le monde souhaite également.

• (1855)

Je comprends que c'est compliqué et que c'est comme essayer de trouver une aiguille dans une botte de foin, mais je crois qu'il devrait y avoir beaucoup plus de discussions pour que cela se produise, au moins pour essayer de retrouver ces femmes. S'il s'agissait de ma mère, je voudrais qu'on la retrouve. Pourquoi ces femmes devraient-elles être traitées différemment? Je saisis tout à fait, et je comprends les gens qui s'expriment à ce sujet.

Je crois que la Ville de Winnipeg et la police de Winnipeg font de leur mieux. Je comprends que c'est extrêmement compliqué. Cependant, pourquoi ne pas demander de l'argent au gouvernement fédéral? Pourquoi ne pas demander à l'armée de venir donner un coup de main? Je reconnais qu'il faudrait retirer de la rue de nombreux agents de la police de Winnipeg pour disposer de suffisamment d'effectifs pour mener à bien cette enquête. Nous ne voulons pas cela non plus. Cependant, il y a sûrement assez de personnes au Canada pour que nous puissions mener une sorte d'opération de recherche pour retrouver ces femmes, pour au moins donner un peu d'espoir aux familles et dire que nous avons essayé. C'est la position que j'adopte à cet égard.

Le site d'enfouissement de Prairie Green où se trouvent ces femmes se situe dans ma circonscription, à West St. Paul, et je crois savoir que c'est une propriété privée. Il n'est pas géré par la Ville. Comme il détient un permis provincial, c'est le gouvernement provincial qui a la responsabilité de prendre les choses en main. J'invite mes amis du gouvernement provincial à le faire. J'invite le maire de Winnipeg et le chef de la police de Winnipeg à faire de même. Je sais qu'ils font des efforts en ce sens.

Je demande à nouveau que nous fassions tout ce que nous pouvons pour offrir un peu de dignité aux femmes qui ont été assassinées. La députée a mentionné que, si elles ne sont pas retrouvées, il faudrait peut-être fermer ce site et en faire un lieu de sépulture ou quelque chose du genre, où l'on ne jetterait plus de déchets sur des femmes qui étaient aimées et qui ont été brutalement assassinées, puis jetées dans des bennes à ordures. Ce n'est pas beaucoup demander.

Je comprends qu'il s'agit d'une entreprise commerciale, mais c'est sûrement raisonnable. S'il s'agissait de ma mère ou de mes sœurs, je ne sais pas si je pourrais vivre en paix avec ma conscience si je ne faisais pas tout mon possible pour empêcher que des ordures soient déversées sur les corps de mes proches, ou des femmes qui ont été tuées par cet homme.

Je saisis tout à fait. Je tiens juste à préciser que je comprends le point de vue de ces personnes. Je ne me suis jamais trouvée dans une telle situation, mais je peux comprendre ce qu'elles ressentent.

En prévision de mon intervention d'aujourd'hui, j'ai effectué quelques recherches. Les femmes et les filles autochtones courent six fois plus de risques d'être assassinées que n'importe quel autre groupe de femmes au Canada. Ce n'est certes pas quelque chose de nouveau. Je sais que certaines personnes qui ont déjà été témoins de ce type d'enquête sont d'avis que cette situation regrettable pourrait se perpétuer. Ces meurtres se produisent si fréquemment que les policiers ne leur accordent pas vraiment l'attention ou le temps qu'il faudrait. Je sais que les policiers se soucient de la justice et qu'ils veulent que ces infâmes tueurs soient tenus responsables de leurs actes. Cependant, je me demande si les choses seraient un peu différentes si les victimes n'étaient pas des femmes autochtones. Ces

Ordres émanant du gouvernement

meurtres seraient-ils traités différemment? Nous ne le saurons jamais.

Je pense que nous devrions tout mettre en œuvre pour retrouver ces femmes ou, à tout le moins, pour veiller au respect du lieu où elles reposent. Si c'est là qu'elles demeureront pour l'éternité, ne devrions-nous pas respecter ce lieu? Je vais communiquer avec le conseil municipal de West St. Paul afin de recueillir plus d'information sur la façon de procéder pour assurer le respect de ce lieu. Je vais m'en occuper, et je serai heureuse de travailler avec la députée de Winnipeg-Centre dans ces démarches.

Je m'engage également à améliorer mes connaissances sur les 231 appels à la justice. Je ne les connais pas suffisamment pour être capable de les énumérer. C'est pourtant quelque chose que je devrais être en mesure de faire en tant que législatrice. Je devrais à tout le moins connaître tous ces appels, du premier au dernier, et avoir une opinion sur la façon d'y donner suite. Nous n'arrivons pas toujours à nous entendre sur les solutions à adopter à la Chambre, mais je considère qu'il m'incombe de faire ce travail. Ces événements ont certainement été un rappel qu'il est très important que j'en sache plus sur le dossier en tant que législatrice et députée. C'est ma responsabilité, et je prends cet engagement aujourd'hui.

En conclusion, je me sens bien mal placée pour rendre justice à ce dossier comme il se doit. Je n'ai pas vécu de telles expériences, mais j'ai beaucoup de respect pour ma collègue de Winnipeg-Centre. Nous avons tenu beaucoup de bonnes discussions à ce sujet et j'espère que nous en tiendrons beaucoup d'autres. J'estime qu'il y a des choses sur lesquelles tous les partis pourraient se mettre d'accord.

Ce que je demande, c'est que le gouvernement fédéral collabore avec la ville de Winnipeg et la province du Manitoba pour étudier toutes les pistes de solution afin de voir s'il y a quoi que ce soit que nous puissions faire pour trouver ces femmes et leur donner la dignité qu'elles méritent, que cet endroit soit leur lieu de repos éternel ou que nous les trouvions et leur permettions d'être enterrées selon les pratiques culturelles appropriées au sein de leur communauté autochtone, pour donner ainsi un sentiment de paix et de justice aux familles. Voilà ce que je demande.

• (1900)

Mme Jenica Atwin (Fredericton, Lib.): Madame la présidente, dans son discours sur ce sujet très important, ma collègue a mentionné la responsabilité que nous avons en tant que législateurs et parlementaires.

Pourrait-elle parler de l'autre responsabilité que nous avons en tant que femmes dans cette enceinte? Que pourrions-nous faire de plus, collectivement et dans un esprit non partisan, pour aborder cette question et veiller à ce que ces voix se fassent entendre?

Mme Raquel Dancho: Madame la présidente, la députée pose une excellente question.

J'ai eu le privilège de travailler avec des députés de tous les partis, que ce soit au sein d'un comité ou ailleurs. Permettez-moi de vanter un peu les mérites des femmes. Je pense que, de façon innée, nous sommes plus aptes à collaborer, à faire des compromis et à nous rassembler pour trouver des solutions pacifiques aux problèmes. C'est ce que j'ai constaté tout au long de ma carrière politique et certainement maintenant.

Ordres émanant du gouvernement

Je suis tout à fait d'accord avec elle pour dire que les femmes ont peut-être une place spéciale dans cette assemblée et une capacité de se réunir et de mettre de côté la partisanerie lorsqu'il s'agit de la vie des femmes autochtones assassinées ou portées disparues et d'autres questions de ce genre pour trouver des solutions. Encore une fois, nous ne sommes pas toujours d'accord sur ces solutions, mais je pense qu'il y a, en fait, beaucoup de choses sur lesquelles nous pourrions nous entendre si nous en discutons.

Je m'engage à travailler avec ma collègue, si elle le souhaite, ainsi qu'avec les députés du NPD, du Parti vert, du Parti libéral et du Parti conservateur. C'est peut-être quelque chose que nous pourrions faire pour trouver des solutions à ce problème. Je suis très ouverte à cette idée.

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Madame la présidente, je voulais souligner la présence à Ottawa aujourd'hui de la cheffe de la Première Nation de Long Plain, Kyra Wilson, et de la famille de Morgan Harris.

Je suis heureuse d'entendre ma collègue parler de la façon dont nous allons travailler ensemble, tous partis confondus, pour obtenir justice pour les familles, selon leurs conditions et en fonction de leurs besoins.

Ma collègue travaillera-t-elle avec moi pour obtenir la justice que les familles recherchent?

Mme Raquel Dancho: Madame la présidente, oui, je m'engage pleinement à travailler avec la députée de Winnipeg-Centre. J'ai mentionné que son expertise est incomparable à la Chambre. Je sais qu'il y a d'autres collègues du NPD et d'autres députés à la Chambre qui sont autochtones. Je ne veux rien enlever à leur expérience et à leur expertise. Cependant, je sais qu'elle a consacré sa vie à apprendre, à défendre et à lutter pour les femmes et les filles autochtones, et pour les communautés autochtones du Canada en général.

Ce serait un honneur pour moi de travailler avec elle et de collaborer à la recherche de solutions sur lesquelles nous pourrions tous nous mettre d'accord, que nous pourrions mettre en œuvre et qui, espérons-le, mèneraient à des changements au cours des prochaines années. J'aimerais ne pas avoir ce même débat encore et encore. La prochaine fois, nous pourrions parler des grands progrès que nous réalisons. Ce serait merveilleux. Si nous pouvons le faire, je suis prête à m'engager.

Mme Lori Idlout (Nunavut, NPD): *Uqaqtittiji*, je suis heureuse d'apprendre que la députée cherche à travailler avec d'autres personnes afin de trouver des solutions efficaces. Les familles demandent aussi aux gouvernements fédéral et provincial, à l'administration municipale ainsi qu'au service de police de Winnipeg, d'exiger la tenue d'une enquête indépendante, avec soutien et accès à l'information, afin de déterminer la probabilité de succès de l'enquête.

La députée est-elle d'accord avec cette demande? L'appuie-t-elle?

Mme Raquel Dancho: Madame la présidente, il me semble qu'il devrait y avoir une enquête ou qu'un comité devrait être formé pour rassembler officiellement toutes les parties prenantes à la table et décider d'une marche à suivre. Les aînés et les dirigeants autochtones doivent aussi être présents. Cela semble logique. Oui, j'appuierais quelque chose du genre.

Aujourd'hui, j'ai discuté avec plusieurs Manitobains de divers ordres de gouvernement ainsi qu'avec la police. Il semble que tout

le monde veut agir. Je ne sais pas si on me demanderait de participer, mais je crois qu'il serait sensé de convoquer tout le monde à la table. On pourrait alors s'entendre sur une initiative qui rend hommage à ces femmes et aux besoins culturels traditionnels des communautés autochtones. Il faut agir ainsi afin qu'on rende hommage dignement à ces femmes. Ce doit être une priorité à la table.

En résumé, oui, je crois que nous devrions tous être ouverts à l'idée que tout le monde participe à la recherche d'une solution efficace qui reconnaît la dignité de ces victimes.

M. Matthew Green (Hamilton-Centre, NPD): Madame la présidente, je suis encouragé par l'approche non partisane du débat exploratoire de ce soir. Je remercie l'honorable députée de Winnipeg-Centre, qui défend cette cause et qui en est la voix. J'ai eu le privilège de me tenir à ses côtés, avec des familles et de nombreux chefs de file de la communauté qui sont venus à la Chambre pour défendre les leurs, y compris des enfants incroyablement forts et inspirants.

On parle beaucoup de la complexité de ce dossier. Dans la réponse précédente, on nous a dit qu'il faudrait peut-être l'examiner de nouveau. La vérité, c'est que cet examen a déjà eu lieu au cours de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

En fait, les familles, les défenseurs des droits et les dirigeants autochtones, y compris la chef Kyra Wilson, de la Première Nation de Long Plain, nous ont montré que le gouvernement fédéral devait immédiatement financer la construction et le fonctionnement de refuges d'urgence pour les femmes qui fuient la violence. Je sais que la députée de Winnipeg-Centre préconise l'aménagement de lieux sûrs ouverts en tout temps à Winnipeg.

La députée convient-elle que nous devons fournir plus rapidement le financement fédéral nécessaire afin que de nouveaux lieux sûrs soient créés, notamment grâce à la stratégie de prévention de la violence à laquelle le gouvernement a prévu consacrer 724,1 millions de dollars, somme qui n'a jusqu'ici pratiquement pas été dépensée, pour la plus grande honte de la Chambre?

• (1905)

Mme Raquel Dancho: Madame la présidente, si le gouvernement fédéral pouvait collaborer avec les intéressés en apportant de l'argent, je crois qu'il pourrait déplacer des montagnes pour que l'on retrouve ces femmes ou, à tout le moins, que l'on confère de la dignité au lieu où elles reposent.

J'appuierais certainement l'octroi de fonds par le gouvernement fédéral. Étant donné que les échanges ont été respectueux jusqu'à présent, je ne voudrais pas tomber dans la partisanerie, mais il est vrai que le gouvernement libéral actuel a dépensé plus que tout autre gouvernement dans l'histoire. S'il ne veut pas faire de ce dossier une priorité, je crois que cela en dira long sur la valeur qu'il lui attache réellement. Le gouvernement a de l'argent et il le dépense. Pourquoi ne pas en consacrer une partie à la question dont nous discutons particulièrement aujourd'hui, mais aussi à ce dont la députée vient de parler, soit des lieux sûrs pour les femmes?

Le London Abused Women's Centre vient en aide aux femmes victimes de la traite de personnes à des fins sexuelles ou de la traite de personnes en général. Je crois que c'est l'année dernière ou l'année d'avant que le gouvernement libéral n'a pas renouvelé son financement. Pourtant, le Centre vient en aide à des milliers de femmes dans la région, où la traite de personnes est très répandue. Je crois que ce financement aurait dû être renouvelé.

Ordres émanant du gouvernement

Les mêmes considérations morales m'amènent à dire que ce que la députée demande est tout à fait raisonnable, surtout lorsqu'on se rappelle que ce n'est pas la première fois que nous abordons le sujet du débat actuel.

Il faut qu'une discussion ait lieu, et le gouvernement libéral devrait certainement y apporter sa contribution notamment sous forme d'argent, de manière à favoriser les efforts visant à retrouver ces femmes et à faire en sorte que leur lieu de repos soit digne.

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Madame la présidente, le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées mentionne plus de 200 fois le logement et le besoin d'avoir un logement sûr, sécuritaire et abordable. Cependant, en dépit des promesses formulées, il n'y a pas de stratégie sur le logement en milieu urbain, rural et nordique conçue pour les Autochtones et par les Autochtones. La communauté la réclame désespérément. Des personnes meurent quand elles n'ont pas accès à un logement sûr, sécuritaire et abordable. Des femmes meurent. Comme l'a dit la députée de Winnipeg-Centre, c'est aussi une question de pauvreté.

La députée serait-elle favorable, et les conservateurs aussi, à ce que l'on demande au gouvernement d'assurer que le budget de 2023 consacre au moins 6 milliards de dollars sur deux ans à une stratégie sur le logement en milieu urbain, rural et nordique conçue pour les Autochtones et par les Autochtones, comme l'a recommandé le propre Conseil national du logement du gouvernement?

De plus, serait-elle favorable à ce que le gouvernement prenne des mesures immédiates pour concrétiser les 231 appels à la justice?

Mme Raquel Dancho: Madame la présidente, tout d'abord, en ce qui concerne le logement autochtone, je suis tout à fait d'accord pour dire qu'il faut des solutions dirigées par la communauté autochtone. Nous voyons très clairement à Winnipeg que tous les efforts déployés, notamment par le gouvernement fédéral, qui a dépensé des milliards de dollars pour le logement abordable, ont échoué. C'est un échec. Le problème n'a fait qu'empirer.

Je conduis au centre-ville de Winnipeg tous les jours. J'habite juste en périphérie de Winnipeg. J'ai vécu à Winnipeg pendant près de 10 ans. Le problème n'a jamais été aussi grave. Les abribus font maintenant office de résidences pour les gens. On le constate partout. Il y a des villages de tentes. Je n'ai jamais vu la situation être aussi grave et je suis dans la région depuis 32 ans.

Je suis également bénévole à la soupe populaire, pour ainsi dire, au centre-ville. Il y en a plusieurs. Souvent, elles fournissent des logements temporaires. Je constate les besoins de mes propres yeux. Je pense qu'il est important que nous prenions tous le temps de faire du bénévolat dans des organismes sans but lucratif et des organismes de bienfaisance qui nourrissent et qui logent les gens, au moins temporairement, afin de comprendre les échecs des politiques publiques et les effets de celles-ci.

Je suis d'accord pour dire qu'il faut une stratégie de logement dirigée par les Autochtones car, de toute évidence, les dépenses engagées jusqu'à présent pour le logement abordable n'ont pas permis de répondre aux besoins. Manifestement, les besoins augmentent.

En ce moment, à Winnipeg, il fait presque -30 degrés Celsius. Il est donc évident qu'il faut trouver davantage de solutions pour offrir des logements abordables aux Autochtones et à tous les mal-logés.

• (1910)

[Français]

Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Madame la présidente, c'est avec beaucoup d'humilité que je prends la parole ce soir sur ce dossier très délicat et très sensible. Dans le cadre de ce débat d'urgence sur le tueur en série à Winnipeg, je me permets cette réflexion d'ouverture: s'attaquer aux femmes et aux filles est la façon la plus efficace de déstabiliser une population puisque l'on compromet sa survie.

Jeremy Skibicki, un homme de 35 ans, a été accusé du meurtre prémédité de trois femmes autochtones la semaine dernière. Skibicki avait déjà été arrêté en mai dernier pour le meurtre d'une autre femme autochtone dans la région de Winnipeg. À l'époque, le service de police de Winnipeg croyait qu'il pouvait y avoir d'autres victimes; ses craintes se sont donc concrétisées.

L'accusé se définit lui-même comme étant un membre officiel de l'organisation Holy Europe, un mouvement d'extrême droite, ouvertement provie, proarmes et anarchiste. Plus tôt cette année lors de sa première arrestation, CBC avait scruté le compte Facebook de Skibicki et a découvert que ses propos étaient truffés de sentiments violents, antisémites et misogynes.

L'Association des femmes autochtones du Canada a publié un communiqué de presse pour commenter les nouvelles accusations de meurtre contre l'homme. L'Association rappelle entre autres que les statistiques criminelles les plus récentes, publiées en 2020, nous apprennent que le taux d'homicides d'Autochtones est toujours sept fois plus élevé que celui des non-Autochtones. Le fait que ce taux reste aussi élevé est un échec pour le Canada en matière de droits de la personne.

La réalisation de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées ne doit pas être vue par le gouvernement comme un point final, mais comme un point de départ. Ces meurtres sont la preuve que tout reste à faire.

Les policiers refusent toujours de conclure que cette violence était dirigée spécifiquement envers les femmes autochtones. On ne veut pas s'ingérer dans une enquête criminelle, mais quatre meurtres, quatre femmes autochtones, ce n'est quand même pas rien.

Au Québec, la question des femmes et des filles autochtones assassinées et disparues est un phénomène que le gouvernement a toujours tenté d'ignorer et de faire passer sous le radar en choisissant de traiter chaque disparition et chaque mort comme un cas isolé. Cependant, en 2014, la question a finalement réussi à percer l'actualité en tant que possible problème systémique après le dévoilement des chiffres de la GRC sur le nombre de femmes et de filles autochtones disparues ou assassinées. Ils sont éloquentes et donnent froid dans le dos. Ce sont 1 017 femmes et filles autochtones qui ont disparu ou ont été assassinées entre 1980 et 2012. On est toujours sans nouvelles de 105 femmes qui ont disparu dans des circonstances inexplicables ou suspectes.

Ordres émanant du gouvernement

Entre 2004 et 2014, alors que le taux d'homicide est en baisse partout au Canada, le nombre de femmes et de filles autochtones assassinées est six fois plus élevé que chez les non-Autochtones. Profitant de la mouvance de la Commission de vérité et réconciliation qui poursuivait ses travaux, plusieurs groupes ont tenu des manifestations le 4 octobre 2014 pour exiger la tenue d'une commission d'enquête nationale sur les causes de la disparition et du meurtre de femmes autochtones et la mise sur pied d'un plan d'action national.

À l'occasion d'une de ces manifestations, Béatrice Vaugrante, directrice générale d'Administratie internationale Canada francophone de l'époque, avait souligné que de nombreuses tribunes de l'ONU, des États-Unis et du Royaume-Uni ont demandé au Canada de mettre fin à la violence faite aux femmes autochtones. Selon elle, il s'agit du dossier le plus lourd en matière de droits de la personne auquel le Canada doit faire face. Il est inacceptable que le gouvernement n'en reconnaisse pas l'ampleur et n'agisse pas.

En octobre 2004, en réaction au nombre tragiquement élevé de femmes autochtones victimes de violence, Amnistie internationale publie un rapport appelant sans ambiguïté à un passage à l'action et à la prise de mesures concrètes. La pression s'exerçait de plus en plus sur le gouvernement fédéral qui avait, jusqu'ici, fait fi de tous les appels à l'action. Or, moins d'un an plus tard, en 2015, la Commission de vérité et réconciliation du Canada s'est prononcée en faveur d'une enquête nationale sur le phénomène de la violence disproportionnée que subissent les femmes et les filles autochtones. Le rapport final de l'enquête nationale a été rendu public le 3 juin 2019.

Puis, en 2016, à la suite de la disparition de Sindy Rupertouse, une Algonquine de la communauté de Pikogan en Abitibi, près de Val-d'Or, le gouvernement du Québec lance la commission Viens. En effet, plusieurs témoignages de femmes autochtones d'Abitibi accusaient des policiers d'agressions physiques et sexuelles envers elles. Publiée en 2019, la conclusion du rapport met en lumière des années de discrimination systémique faites à l'égard des groupes autochtones. De plus, l'enquête exige des excuses publiques de la part du gouvernement compte tenu des préjudices causés au fil du temps.

- (1915)

En octobre 2019, à l'Assemblée nationale, François Legault présente ses excuses au nom du gouvernement québécois. Le gouvernement du Québec travaille toujours à évaluer les 142 recommandations du document afin de rétablir la situation.

Cinq ans après le rapport initial, Amnistie internationale en publie un second, intitulé « Assez de vies volées! Discriminations et violences contre les femmes autochtones au Canada: une réaction d'ensemble est nécessaire » et mettant en évidence les cinq facteurs qui ont contribué au phénomène de violence envers les femmes autochtones.

Ces facteurs sont: le rôle joué par le racisme et la misogynie dans la reproduction des violences dont les femmes autochtones sont victimes; les importantes disparités entre femmes autochtones et non autochtones dans la réalisation de leurs droits économiques, sociaux, politiques et culturels; la déstabilisation des sociétés autochtones liée aux enlèvements de masse des enfants autochtones retirés à leur famille et à leur communauté, un phénomène apparu dans le passé et qui se poursuit de nos jours; le nombre disproportionné de femmes autochtones dans les prisons canadiennes, dont beaucoup

ont elles-mêmes été victimes de violence; la réaction insuffisante et inadaptée de la police face aux violences dont sont victimes les femmes autochtones, comme l'illustre la gestion des affaires de disparitions.

Les appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, présentés comme impératifs juridiques plutôt que comme des recommandations facultatives, exposent des mesures de transformation dans les domaines de la santé, de la sécurité, de la justice et de la culture, notamment les suivantes: créer un poste d'ombudsman national des droits des Autochtones et des droits de la personne et mettre sur pied un tribunal national des droits des Autochtones et des droits de la personne; concevoir et mettre en œuvre un plan d'action national pour veiller à un accès équitable à l'emploi, au logement, à l'éducation, à la sécurité et aux soins de santé; offrir un financement à long terme à des programmes éducatifs et des campagnes de sensibilisation portant sur la prévention de la violence et sur la lutte contre la violence latérale; interdire la prise en charge d'enfants fondée sur la pauvreté et les préjugés culturels.

Si le débat est toujours actif sur le bien-fondé de l'utilisation du mot « génocide », je crois que le terme « génocide culturel », lui, fait généralement consensus. En effet, on peut dire que le gouvernement fédéral de l'époque et le clergé responsable des pensionnats autochtones ont tenté d'assimiler ou d'effacer une culture de façon délibérée. L'intention de génocide culturel du gouvernement de l'époque était très claire, voire officielle. Sous un prétexte éducatif d'égalité des chances, cette politique avait pour but premier d'assimiler et d'éradiquer les cultures autochtones.

La Commission de vérité et réconciliation du Canada estime que cette politique d'assimilation a eu des conséquences néfastes pour l'ensemble des peuples autochtones et a miné leur capacité de prospérer au sein de la société canadienne. Dans leurs descriptions des rencontres, les familles et les survivantes qui ont pris la parole dans le cadre de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées ont toutes rattaché leurs expériences au colonialisme — sous sa forme historique et moderne — par l'un ou l'autre des grands facteurs suivants: traumatisme historique, multigénérationnel et intergénérationnel; marginalisation sociale et économique; maintien du statu quo et absence de volonté de la part des institutions. Ainsi, l'État canadien et le clergé ont planifié ce traumatisme collectif dont l'objectif ultime était la disparition de l'ensemble des communautés autochtones, et, depuis, ils les laissent seules pour en affronter les conséquences.

Selon Viviane Michel, présidente de Femmes autochtones du Québec, il est primordial que les communautés et les familles puissent être entendues dans le cadre d'une commission. Elle ajoute que « comprendre les racines profondes de la discrimination systémique à laquelle font face les femmes autochtones est un devoir pour faire respecter leur dignité et leur sécurité ».

Quand on écoute différents témoignages de femmes autochtones, on dénombre quatre types de violence. Il y a d'abord la violence structurelle. On pourrait aussi parler de violence sociale, juridique, culturelle et institutionnelle, même de violence familiale. Cette dernière expression est couramment utilisée en contexte autochtone pour bien marquer le fait que la violence ne concerne pas uniquement les couples, mais aussi les enfants et éventuellement d'autres personnes évoluant avec ou autour de la famille. Il y a aussi la violence personnelle. Cette forme de violence recouvre les manifestations liées entre autres à la violence physique, à la manipulation psychologique, au contrôle financier, et implique des individus. On pourrait aussi faire des chevauchements lorsqu'on revoit les faits de l'enquête sur Skibicki. On peut reconnaître un certain *pattern*; un *pattern* peut-être trop familier auquel les Québécois et Québécoises peuvent malheureusement s'identifier avec les nombreux féminicides et la mort tragique de Marylène Levesque au début de 2020.

En conclusion, reconnaître et comprendre les sources de la violence et soutenir les peuples autochtones dans leur reconstruction, c'est essentiel, tout comme promouvoir l'égalité des genres, favoriser l'émancipation des femmes et établir un partenariat de nation à nation avec les peuples autochtones. Toutes ces mesures, le Bloc québécois les promeut depuis plusieurs années.

● (1920)

Nous l'avons fait durant la campagne électorale et nous allons continuer de le faire, parce que si un obstacle majeur se dresse devant nous, c'est bien l'échec de la politique sur les revendications territoriales globales. C'est exactement pour cette raison que le Bloc québécois propose de la rénover complètement.

Je pourrais en parler longtemps, mais je pense que mon temps de parole est écoulé.

Mme Jenica Atwin (Fredericton, Lib.): Madame la présidente, je remercie ma collègue de son discours.

Un élément est souvent absent de la discussion, soit le problème permanent du racisme anti-autochtone. La députée peut-elle nous dire ce que nous pouvons faire pour contrer ce problème?

Mme Andréanne Larouche: Madame la présidente, je remercie ma collègue. Je sais qu'elle a beaucoup à cœur la cause féministe.

Je ne suis pas certaine de bien saisir sa question, car elle l'a posée rapidement. Est-ce possible de répéter la question? J'ai eu de la difficulté à la comprendre.

[Traduction]

Mme Jenica Atwin: Madame la présidente, il y a un aspect particulier qui est souvent passé sous silence, c'est-à-dire le racisme dont les Autochtones sont depuis toujours victimes. Je me demande si la députée pourrait indiquer ce que la société pourrait faire de plus, notamment en matière de sensibilisation, pour combattre ce fléau.

[Français]

Mme Andréanne Larouche: Madame la présidente, il y en aurait tant à dire sur ce problème. D'ailleurs, j'en discutais pas plus tard qu'il y a quelques instants, parce que j'arrive d'un gala de l'organisation À voix égales, où on parle de faire plus de place aux femmes en politique. Cela dit, je considère qu'il s'agit d'une question beaucoup plus large, celle de la représentation au sein des gouvernements.

Ordres émanant du gouvernement

J'ai nommé ce problème. Notamment, je voudrais voir plus de femmes autochtones en politique. Je parlais avec une représentante des centres d'amitié autochtones au Québec, des centres absolument exceptionnels. D'ailleurs, ma collègue pourrait en parler. Certains de mes collègues ont des centres d'amitié autochtones dans leur circonscription au Québec et ils pourraient parler de l'importance de ces centres sur le plan de l'éducation, de la culture et de la promotion de cette culture autochtone. Ces centres d'amitié autochtones au Québec sont un modèle absolument incroyable. J'espère pouvoir en visiter prochainement pour pouvoir voir tout le travail d'éducation qu'ils font dans la société.

En tant que porte-parole de la condition féminine, je suis très touchée par cette question. D'ailleurs, je suis en train de prendre rendez-vous avec la représentante des centres d'amitié autochtones. Je vais retourner au souper de l'organisation À voix égales pour continuer d'échanger et pour organiser des visites afin de discuter de la question de l'éducation.

[Traduction]

Mme Laurel Collins (Victoria, NPD): Madame la présidente, des familles réclament un moratoire sur l'utilisation du site d'enfouissement de Prairie Green. Il me semble que c'est le moins qu'on puisse faire, au chapitre du respect et de la dignité, pour les femmes qui ont été tuées ainsi que pour les familles et les proches des défuntes. La députée est-elle d'accord?

Pourrait-elle également clarifier ses observations? Elle a dit qu'il y a un débat quant à savoir s'il s'agit d'un génocide. Or, la députée de Winnipeg-Centre a fait adopter à la Chambre une motion pour reconnaître que les Autochtones sont bel et bien victimes d'un génocide, et on ne parle pas seulement d'un génocide culturel, mais d'un génocide tout court. J'aimerais que la députée me dise si elle souscrit à cette affirmation.

[Français]

Mme Andréanne Larouche: Madame la présidente, c'est étrange, car, lorsque je me rendais à la Chambre, j'entendais justement parler aux nouvelles de toute cette question du dépotoir.

Peu importe qui on est, c'est une façon indigne d'honorer les gens décédés et la fin de vie de quelqu'un. Cela n'a aucun sens. Je ne comprends même pas qu'on se pose cette question. Je ne veux pas trop entrer dans les détails, car c'est un non-sens pour moi. Une vie ne devrait pas se terminer dans un dépotoir, c'est absolument absurde. On discutait de cela justement aux nouvelles lorsque je m'en venais.

Quant au génocide culturel, il est indéniable. On a tenté de tuer l'Indien dans l'enfant. Au Québec, on a pris les enfants autochtones et on a essayé d'en faire des bons blancs catholiques. C'est ce qu'on a tenté de faire avec eux et c'est absolument absurde. On a créé des histoires déchirantes et on a créé un traumatisme collectif. On a séparé des familles. Comme nouvelle mère, je ne peux même pas m'imaginer qu'on m'enlève ma fille. Je répète que c'est ce qu'on a fait avec les Autochtones parce qu'on voulait tuer l'Indien dans l'enfant. C'est absolument inacceptable.

Ordres émanant du gouvernement

• (1925)

[Traduction]

M. Jamie Schmale (Haliburton—Kawartha Lakes—Brock, PCC): Madame la présidente, ma question porte sur nos échanges à propos d'un certain nombre de situations inéquitables pour les communautés autochtones. Plus précisément, je veux parler maintenant de la police.

D'après les témoignages et les études des comités, il existe des services de police autochtones qui travaillent dans les communautés, mais ils n'ont pas les mêmes pouvoirs que les services de police ordinaires. Dans certains cas, lorsqu'un crime est commis, les services de police autochtones devraient ou pourraient être en mesure de s'occuper du problème, sauf que la loi ne le leur permet pas. Par conséquent, on fait appel à une autre instance, comme la GRC, pour procéder à l'arrestation.

Ne serait-il pas préférable que les services de police autochtones, dont les membres vivent souvent dans les communautés, soient sur un pied d'égalité avec les autres services de police? Leurs membres vivent dans la région et ils connaissent la situation probablement mieux que ceux d'un service extérieur. Ils sont capables de mieux s'adapter à la situation et de comprendre quel est vraiment le problème avec un individu donné dans une situation donnée.

[Français]

Mme Andréanne Larouche: Monsieur le Président, le Comité permanent de la condition féminine fait une étude sur l'impact de l'exploitation des ressources et la violence faite aux femmes et aux filles autochtones. On étudie à quel point, en 2022, les impacts sont encore disproportionnés et à quel point elles sont aussi victimes d'une forme d'esclavage moderne, de traite de la personne. Dans cette étude, la question des pouvoirs policiers dans de tels cas fera l'objet d'une recommandation probablement. Nous allons regarder cela. Il faudra voir dans quelles circonstances telle police peut agir. Il faudra se pencher là-dessus, parce que, selon les témoignages entendus au comité, cela pose manifestement un problème. Je suis entièrement d'accord avec mon collègue.

J'ai regardé ce qui se passe à la GRC, parce que j'ai remplacé ma collègue au Comité permanent de la sécurité publique où on étudiait l'impact sur les femmes autochtones, comment elles sont traitées d'une façon différente par la GRC et comment elles sont surreprésentées en prison. C'est inacceptable. Avec la représentante des centres d'amitié avec qui je discutais, il y a quelques minutes, nous avons soulevé cette question. Tout cela a une incidence. Au-delà des services policiers, comment intervient-on auprès d'elles? Il y a aussi beaucoup plus de femmes autochtones qui se retrouvent dans les rues et potentiellement aux mains de proxénètes. Elles sont ainsi victimes d'exploitation sexuelle.

En 2022, quel est leur sort? Encore là, il faudra que les corps policiers se coordonnent. Pour revenir à la question de mon collègue, je verrai selon ce qui sera établi dans le rapport, mais ce sera un enjeu sur lequel il faudra assurément se pencher pour agir convenablement pour la sécurité des femmes autochtones.

Mme Monique Pauzé (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, ma collègue me fascine toujours par la passion qu'elle met à défendre son dossier sur les femmes.

Je vais revenir à ce qu'on a souligné cette semaine, c'est-à-dire à Polytechnique. Je me rappelle très bien qu'après les événements de Polytechnique, il y avait une négation. On disait que ce n'était pas vrai qu'on visait des femmes. Par rapport au tueur en série au Mani-

toba, il y a la même négation de la part des policiers. On dit qu'on ne visait pas des femmes autochtones, que c'était autre chose.

Comment peut-on expliquer le fait qu'on nie que ce sont des femmes et des femmes autochtones qui sont visées?

Mme Andréanne Larouche: Monsieur le Président, je me l'explique mal.

Je vais parler avec émotion, parce que j'ai une petite fille de 10 mois. Cela change la perspective. Cette année, en réfléchissant à Polytechnique, je constatais que la façon dont je vois le féminisme et la défense des enjeux féministes a changé. À l'évidence, il faudra être féministe tant qu'il le faudra, et manifestement il faut encore être féministe en 2022.

On parle de Polytechnique. C'est un événement qui a eu lieu en 1989, il y a 33 ans. Des femmes ont été tuées parce qu'elles étaient des femmes. En 2022, on constate qu'il y a encore une négation des violences faites aux femmes. Des femmes autochtones ont été victimes d'un tueur en série et on a tenté de le nier. C'est inacceptable. Je m'interroge: oui, on fait des gains, mais il y en aurait tellement encore à faire.

En 2022, malheureusement dans toutes les études auxquelles j'ai participé au Comité permanent de la condition féminine, les femmes autochtones sont malheureusement toujours surreprésentées quand on parle de violence et de pauvreté. Certaines communautés n'ont toujours pas accès à de l'eau potable en 2022. Il y a encore tant de problèmes de toxicomanie, de santé mentale. Chaque fois qu'on fait une étude au Comité permanent de la condition féminine, on est toujours obligé de revenir à cette question des femmes autochtones surreprésentées dans tous ces enjeux. Quand on parle d'enjeux féministes, j'espère pouvoir porter celui des femmes autochtones prochainement.

J'espère qu'on va continuer à travailler ensemble de façon non partisane. Il faut qu'on ait la volonté politique. On a des études, on a des rapports sur les femmes autochtones disparues et assassinées, on a des appels à l'action. Dernièrement, je demandais à des témoins ce que cela allait prendre. Cela va prendre de la volonté politique. Des suggestions, des recommandations, il y en a. C'est assez. Il faut les mettre en œuvre.

• (1930)

[Traduction]

L'hon. Dan Vandal (ministre des Affaires du Nord, ministre responsable de Développement économique Canada pour les Prairies et ministre responsable de l'Agence canadienne de développement économique du Nord, Lib.): Monsieur le Président, je veux commencer par reconnaître que le Parlement du Canada se trouve sur le territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin anishinabe.

Je ne peux même pas imaginer la souffrance et l'angoisse que doivent ressentir aujourd'hui la famille et les amis des quatre femmes dont le corps a été retrouvé. Je suis désolé qu'ils aient à vivre une telle souffrance et je leur offre toutes mes condoléances.

J'ai grandi à Winnipeg et ce sera ma ville pour toujours. J'y ai élevé quatre enfants. Mes trois petites-filles y vivent. C'est une collectivité qui me tient beaucoup à cœur. C'est ma collectivité et je sais que bien des gens de ma collectivité à Winnipeg, de ma ville, et de tout le Canada d'ailleurs, souffrent ce soir. Mes pensées vont à tous ceux qui sont touchés par cette horrible tragédie insensée.

Il faut que cela s'arrête. Il faut que s'arrêtent cette haine et cette violence insensée. Le racisme est carrément brutal et il n'a pas sa place au Canada.

[Français]

Nous avons tous un rôle à jouer: le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux et, certainement, les gouvernements autochtones.

J'aimerais remercier les députés de la Chambre de leur participation au débat de ce soir, qui a lieu une journée après la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes.

[Traduction]

Il incombe à tous les Canadiens de dénoncer le racisme contre les Autochtones et la misogynie lorsqu'ils en sont témoins. Chacun de nous a un rôle à jouer pour mettre un terme à cette violence insensée.

Les appels à la justice indiquent clairement ce que nous devons faire. Le rapport final de l'enquête nationale expose les facteurs qui contribuent à la tragédie des femmes et des filles autochtones et des personnes 2ELGBTQQA+ disparues et assassinées. Nous avons la responsabilité de nous attaquer à ces facteurs si nous voulons progresser.

Nos quartiers doivent être plus sûrs, pour que les femmes et les filles autochtones, les personnes de diverses identités de genre et tout le monde puissent y vivre et s'y épanouir. Le fait de favoriser la création de lieux sûrs, de refuges d'urgence et de maisons de transition dirigés par des Autochtones, ouverts 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, est un aspect primordial de la Voie fédérale concernant les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQA+ autochtones disparues et assassinées.

En octobre dernier, je me suis associé à la ministre des Services aux Autochtones et à la ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et de la Jeunesse pour soutenir le refuge Velma's House et promouvoir le financement d'organisations de femmes autochtones partout au Manitoba.

Le refuge Velma's House est un lieu sûr, ouvert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, destiné aux victimes d'exploitation sexuelle au Manitoba. Ce refuge a été créé grâce à la collaboration d'organisations communautaires au service des femmes autochtones, des personnes de diverses identités de genres et d'autres femmes à risque d'être victimes de violence et d'exploitation. Il offre des services extrêmement importants, notamment en donnant accès à des produits médicaux traditionnels et à des méthodes de guérison culturelles, et en offrant des repas chauds, des articles d'hygiène et des fournitures pour la réduction des méfaits, ainsi que d'importants services d'aide pour trouver un emploi et un meilleur logement. Ce refuge fait un travail remarquable, et je remercie son équipe de ses efforts exceptionnels et infatigables.

• (1935)

[Français]

Par contre, il reste toujours beaucoup à faire. C'est pourquoi nous investissons pour remédier aux facteurs qui contribuent aux disparitions et aux meurtres des femmes autochtones. Il s'agit entre autres du logement, de l'éducation et des changements fondamentaux qui doivent être apportés aux interventions policières dans les commu-

Ordres émanant du gouvernement

nautés des Premières Nations, ainsi que dans les communautés inuites et métisses.

[Traduction]

Les conditions de logement précaires exposent les femmes et les filles autochtones, ainsi que les personnes 2ELGBTQQA+, à un risque accru de violence. Le travail que nous effectuons avec nos partenaires pour élaborer conjointement la Stratégie nationale décennale sur le logement et les infrastructures connexes des Premières nations est absolument essentiel à tout cela. Les chefs de l'Assemblée des Premières Nations appuient cette stratégie, et nous continuons à travailler avec cette organisation pour la faire progresser.

Nous travaillons aussi directement avec nos partenaires inuits et métis pour mettre en œuvre des stratégies de logement élaborées conjointement en fonction de leurs besoins et de leurs priorités. Comme on l'a déjà dit à la Chambre, les budgets fédéraux prévoient chaque année des mesures d'investissement dans le logement autochtone depuis que le gouvernement est au pouvoir. En outre, nous travaillons en étroite collaboration avec d'autres ministères fédéraux pour assurer l'harmonisation de nos initiatives et de nos efforts.

Nous reconnaissons pleinement que l'éducation constitue un facteur important pour résoudre ce problème. Les appels à la justice demandent à tous les gouvernements de veiller à ce que l'accès équitable aux droits fondamentaux comme l'éducation soit reconnu comme un instrument fondamental pour protéger les droits des Autochtones et les droits de la personne.

Une éducation financée équitablement et enracinée dans la culture des Premières Nations, des Métis et des Inuits offre aux peuples autochtones plus de choix et plus de pouvoir. Neuf accords régionaux sur l'éducation ont été conclus et signés à l'échelle du pays. Ces accords régionaux sur l'éducation sont conçus conjointement avec les communautés des Premières Nations. Ils reflètent les visions et les priorités des systèmes d'éducation des Premières Nations afin d'offrir une éducation de haute qualité, adaptée à la culture des Premières Nations vivant dans les réserves.

Nous nous efforçons aussi de répondre aux appels répétés des dirigeants autochtones qui réclament des changements fondamentaux à la façon dont les services policiers sont assurés dans leurs collectivités. Ils préconisent notamment l'élaboration d'une loi qui reconnaît les services de police des Premières Nations comme un service essentiel devant être financé en conséquence. Nous faisons également des investissements à l'appui des services de police adaptés à la culture dans les collectivités autochtones par l'entremise du Programme des services de police des Premières Nations et des Inuits. Les fonds serviront également à élargir ce programme.

Pour remédier à la surreprésentation des femmes autochtones dans les prisons canadiennes, Justice Canada élabore une stratégie en matière de justice autochtone pour lutter contre la discrimination systémique et la surreprésentation des Autochtones dans le système de justice.

Ordres émanant du gouvernement

[Français]

Une autre de nos priorités est de mettre fin au racisme envers les Autochtones au Canada. Il faut soutenir sur le terrain les peuples et les communautés autochtones qui ont une expertise dans la lutte contre les diverses formes de racisme et de discrimination. La stratégie reconnaît les expériences distinctes des Premières Nations, des Inuits et des Métis, ce qui permet à ces peuples de faire valoir leurs points de vue et de prendre des décisions sur les initiatives qui répondent le mieux à leurs besoins.

● (1940)

[Traduction]

Ce ne sont là que quelques-unes des mesures concrètes que prend le gouvernement pour remédier aux causes profondes de la violence contre les femmes autochtones et corriger les inégalités systémiques de longue date. Un peu partout au Canada, des collectivités interviennent aussi localement.

Je suis conscient que cela ne soulage aucunement la douleur constante des Canadiens ni la souffrance et les traumatismes qui accompagnent la nouvelle de ces horribles meurtres. Il n'existe pas de solution rapide au racisme et aux inégalités systémiques profondément ancrés qui entraînent l'intimidation, le traitement violent et le meurtre de femmes et de filles autochtones. Je sais que tous les députés reconnaissent que des changements généralisés s'imposent au sein du système pour remédier à cette tragédie nationale, et ce, pour le bien des générations d'aujourd'hui et de demain, donc pour le bien de mes enfants et de mes petits-enfants.

J'exprime mes sincères condoléances aux familles et aux communautés qui ont perdu un être cher. Je suis profondément navré de cette perte.

M. Jamie Schmale (Haliburton—Kawartha Lakes—Brock, PCC): Monsieur le Président, on peut bien voir que les mots du ministre venaient du cœur et je respecte le travail que lui et son ministère font au quotidien.

La situation à laquelle nous avons affaire est certainement très tragique. Je sais que cela ne relève pas expressément du ministère du ministre, mais il a mentionné dans son discours les 231 appels à la justice lancés par l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Je regarde quelques grands titres et, malheureusement, il y a des groupes de défense qui qualifient de honte nationale les progrès réalisés par le gouvernement à l'égard de ces 231 appels à la justice. Plus précisément, la directrice générale de l'Association des femmes autochtones du Canada a dit ceci: « Aujourd'hui, nous voyons les tristes résultats de la faible réaction du gouvernement aux crimes commis envers les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre autochtones. » Elle a ajouté: « Tel qu'il a été rédigé, le Plan d'action national était en réalité une recette d'inaction et les personnes que notre organisation représente en paient le prix. »

J'aimerais que le ministre commente ces remarques très inquiétantes en fonction de la situation à laquelle nous continuons d'être confrontés.

L'hon. Dan Vandal: Monsieur le Président, il serait très difficile de prendre la parole lors d'un débat comme celui que nous tenons ce soir pour dire que nous en avons assez fait. Le gouvernement n'en a pas assez fait. Nous avons présenté notre premier budget en 2016, et je peux dire aux députés que nous avons investi des centaines de milliards de dollars d'argent frais dans l'éducation, les

soins de santé, la réforme des services d'aide à l'enfance, les infrastructures, des initiatives de sécurité communautaire et des espaces sûrs, mais nous n'en avons toujours pas fait assez.

Les souffrances continuent. La tragédie se poursuit. Des femmes et des filles se font assassiner chaque semaine. Cela doit cesser. Nous devons faire mieux. Nous devons travailler en partenariat avec les communautés métisses, autochtones et inuites pour trouver des solutions. Nous devons travailler en partenariat avec les autres pouvoirs publics pour trouver des solutions. Tout le monde doit faire mieux.

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, j'ai beaucoup travaillé avec mon collègue à Winnipeg. L'investissement dans le refuge Velma's House était nécessaire. Je viens d'apprendre ce matin qu'une femme est morte de froid dans un autobus, sous des couvertures. Nous vivons une situation d'urgence. J'ai aimé ce que le ministre des Relations Couronne-Autochtones a dit l'autre jour, à savoir que ce n'est pas le moment de se vanter des investissements, parce que nous n'en faisons pas assez.

Je me demande si mon collègue pourrait travailler avec moi pour garantir deux ou trois choses en tant que concitoyen de Winnipeg: qu'il y ait des investissements immédiats pour offrir du soutien aux familles en matière de logement, de refuges et d'autres services, et pour mettre en place une « alerte à la robe rouge »; et plus précisément qu'il se joigne à moi pour encourager la police à demander une enquête indépendante, avec un soutien en matière de coûts et d'accès à l'information, pour voir s'il est possible de fouiller la décharge de Prairie Green. Enfin, si une telle fouille n'est pas possible, qu'il se joigne à moi en attendant pour demander un moratoire sur l'utilisation continue de cette décharge, car c'est une scène de crime, et nous devons respecter les restes de nos êtres chers.

● (1945)

L'hon. Dan Vandal: Monsieur le Président, je crois avoir précisé dans ma réponse précédente que les mesures prises par le gouvernement sont insuffisantes. Nous devons en faire plus. Nous devons poursuivre nos partenariats avec les groupes communautaires. Nous devons poursuivre nos partenariats avec les autres pouvoirs publics, y compris la Ville de Winnipeg.

Oui, je vais collaborer avec la députée de Winnipeg-Centre. Elle et moi, nous avons déjà mené à bien un projet en collaboration avec d'autres parlementaires, notamment des ministres. Il s'agit du refuge Velma's House, un lieu sûr accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 pour les femmes et les filles autochtones au centre-ville de Winnipeg. C'est avec plaisir que je joindrais mes efforts à ceux de la députée pour trouver d'autres solutions aux problèmes qui persistent depuis trop longtemps, malheureusement.

Nous devons unir nos forces pour trouver des solutions à ces problèmes. Je serais heureux de collaborer avec la députée pour mettre en œuvre des solutions.

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, BQ): Monsieur le Président, j'ai bien écouté le discours de mon collègue de Saint-Boniface—Saint-Vital. Évidemment, ce que j'ai retenu de son discours, c'est qu'il souhaite éliminer toute forme de racisme envers les Premières Nations au Canada.

Il y a une chose que j'aimerais que mon collègue me dise. Est-il prêt à abolir la Loi sur les Indiens? Le ministre des Relations Couronne-Autochtones a dit il y a plus d'un an qu'il était inacceptable que cette loi n'ait pas encore été abolie. Cela fait plusieurs mois. Cela fait plus d'un an, et il n'y a toujours rien de fait à ce sujet. Cette loi démontre qu'il y a du racisme envers les Premières Nations. On doit la remplacer par un accord mutuel. Il doit y avoir des réflexions avec les Premières Nations, dans le respect, évidemment.

J'aimerais que mon collègue réponde à la question suivante. Ne devrait-on pas abolir la Loi sur les Indiens et diminuer considérablement avec une nouvelle loi le racisme envers les Premières Nations?

L'hon. Dan Vandal: Monsieur le Président, je remercie le député de cette bonne question.

J'aimerais abolir le racisme, pas seulement contre les Premières Nations, mais aussi contre les Inuits et contre les Métis. Je suis certainement d'accord pour m'asseoir avec le député afin d'essayer de trouver des méthodes pour atteindre ce but.

Au sujet de sa question sur la Loi sur les Indiens, je suis prêt à m'asseoir avec le député, mais aussi avec le ministre des Relations Couronne-Autochtones pour essayer de trouver une piste qui a du bon sens afin de travailler premièrement avec les Premières Nations pour remplacer la Loi sur les Indiens par quelque chose de mieux.

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais connaître le point de vue du ministre. Il a dit que nous pourrions en faire plus ici, à Ottawa. Est-ce la même chose du côté des gouvernements provinciaux, des municipalités, des dirigeants autochtones et des Canadiens en général? Nous devons tous en faire plus collectivement. Le député peut-il donner son point de vue à ce sujet?

• (1950)

L'hon. Dan Vandal: Monsieur le Président, d'abord, la violence et le racisme systémiques qui se manifestent actuellement dans le meurtre des quatre femmes tirent leurs racines des valeurs colonialistes présentes à l'origine du Canada. La première politique de la Loi sur les Indiens visait à civiliser les Premières Nations, puis à les christianiser et, enfin, à les assimiler, de façon à faire disparaître l'Indien au sein de l'Indien, ce qui était clairement une politique raciste. Cependant, c'était il y a 150 ans.

Aujourd'hui, tout le monde peut en faire plus, y compris les gouvernements fédéral et provinciaux, les municipalités, les pouvoirs autochtones et la collectivité. Chacun peut agir dans sa sphère d'influence auprès de son entourage et au sein de la collectivité. Je crois que c'est ce que signifie réellement la réconciliation.

Tout le monde peut en faire plus, y compris les institutions, les gouvernements et les personnes. Nous devons trouver des solutions ensemble. Il faut dénoncer le racisme chaque fois que nous sommes témoins de ses manifestations. Il faut travailler avec les nations autochtones, de personne à personne et de gouvernement à gouvernement.

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Winnipeg-Nord.

Ordres émanant du gouvernement

Dans notre pays, il y a eu et il continue d'y avoir un génocide à l'égard des femmes autochtones. Nous avons un gouvernement qui continue à ne rien faire à ce sujet. C'est la réalité.

Je viens de parler avec une Autochtone qui travaille au sein de l'Association nationale des centres d'amitié. Elle m'a dit qu'en tant que femme autochtone, elle a peur de marcher dans la rue. Elle est une jeune femme. Elle est présidente. Elle joue un rôle important dans sa collectivité et dans cette association. Elle veut juste pouvoir se déplacer à pied dans sa collectivité sans avoir peur. C'est ce que nous voulons.

Le fait que les femmes autochtones ne puissent pas se promener librement dans nos collectivités, sans avoir peur, est une honte pour notre pays. Le fait que, connaissant la gravité de la situation, le gouvernement continue à ne pas agir est une plus grande honte.

Les dirigeants autochtones ont tracé une voie claire. L'enquête nationale sur les femmes, les filles et les personnes bispirituelles autochtones disparues et assassinées a tracé une voie claire au moyen d'appels à la justice qui permettraient de sauver des vies. Chaque jour où ces appels à la justice demeurent sans réponse, d'autres vies sont perdues.

Les peuples autochtones ne devraient pas avoir à supplier ou à implorer qui que ce soit pour pouvoir vivre dans la dignité et le respect. Les peuples autochtones ne devraient pas avoir à supplier ou à implorer les élus ou les policiers pour qu'ils fassent leur travail. Toutefois, c'est ce que nous constatons. Les peuples autochtones doivent supplier les forces policières pour qu'elles remplissent le rôle que l'on attend d'elles, c'est-à-dire qu'elles fassent leur travail. Les peuples autochtones doivent supplier les élus pour qu'ils prennent au sérieux la valeur de leur vie. Voilà la réalité à laquelle nous nous heurtons.

Je tiens à reconnaître que des événements horribles se sont produits récemment à Winnipeg. J'exhorte tous les députés à prendre conscience que, parfois, lorsque nous abordons de telles atrocités, nous oublions qu'il s'agit d'êtres humains. Nous perdons de vue que ce sont de vraies personnes. Ces personnes sont la fille de quelqu'un et la sœur de quelqu'un. Elles sont des êtres aimés à qui on a volé la vie.

Permettez-moi de vous rappeler qui elles sont: Morgan Harris, 39 ans; Mercedes Myran, 26 ans; Rebecca Contois, 24 ans; et Bufalo Woman.

La vie de ces femmes a été interrompue. Ce sont des vies perdues à tout jamais. L'inaction du gouvernement continue de mettre des vies en danger.

Je tiens à souligner le courage et la force incroyables de notre collègue, amie et ardente défenseuse de ses concitoyens, la députée de Winnipeg-Centre. Elle a su faire preuve d'un courage incroyable face à l'adversité, et je tiens à le souligner. Elle tient à ce qu'il ne soit pas ici question d'elle, mais des familles qui sont présentes aujourd'hui, qui sont venues de tout le pays, qui sont sous le choc de la violence dont sont victimes leurs proches et qui vivent dans la peur.

Ordres émanant du gouvernement

Je tiens à souligner que la députée de Winnipeg-Centre a demandé un débat d'urgence, car il s'agit en effet d'une situation d'urgence. En fait, il devrait s'agir d'une urgence nationale. Le fait que des vies nous sont ainsi enlevées constitue une urgence nationale. L'objectif d'un débat d'urgence est de définir une façon d'intervenir, d'insister sur le fait que nous devons prendre des mesures et de souligner que le gouvernement fédéral a la responsabilité d'agir.

L'un des aspects que la députée de Winnipeg-Centre ne cesse de rappeler, c'est qu'il y a des centaines de millions de dollars qui n'ont toujours pas été dépensés. Or, ce sont des fonds qui devraient servir à protéger les femmes et les filles autochtones et à mettre des lieux sûrs à leur disposition. À plusieurs reprises, la députée de Winnipeg-Centre a soulevé le fait que le gouvernement libéral n'a pas investi dans la construction de nouveaux refuges. Aucun financement supplémentaire n'a été annoncé dans le dernier budget, et c'est inacceptable.

Nous avons besoin de mesures concrètes. Nous devons reconnaître la souffrance que cause cette situation. Nous devons non seulement reconnaître cette souffrance, mais aussi prendre des mesures concrètes pour y remédier. Nous avons le pouvoir d'agir dès maintenant.

● (1955)

[Français]

Il est indéniable qu'il y a un génocide à l'égard des femmes autochtones dans notre pays, et nous devons agir. Chaque jour où le gouvernement fédéral n'agit pas, la vie de davantage de femmes autochtones est en péril.

Nous devons mettre en œuvre des mesures pour protéger la communauté. Nous devons faire face à ce génocide. C'est notre devoir et notre responsabilité.

[Traduction]

Les néo-démocrates se servent de leur force et de leur influence pour exprimer leur solidarité envers les communautés autochtones et faire tout ce qui est en leur pouvoir pour les accompagner dans la lutte contre la violence envers les femmes.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, permettez-moi de poser essentiellement la même question au chef du Nouveau Parti démocratique que celle que j'ai posée au ministre. L'une des choses que nous devons faire, c'est de réaliser que nous aurions tous dû en faire plus. Si nous voulons régler ce problème, la meilleure façon d'y arriver est d'amener tous les intervenants à accroître leur engagement. Nous devons tous reconnaître qu'il faut accroître nos efforts.

Le député peut-il nous faire part de son opinion à ce sujet?

M. Jagmeet Singh: Monsieur le Président, quand nous sommes confrontés à une crise grave, il faut faire deux choses: reconnaître la gravité de la crise, puis agir.

Cela suppose notamment de savoir qui a le pouvoir d'agir. Le gouvernement en place a la capacité, les ressources et les outils nécessaires pour agir. Je ne suis donc pas d'accord avec le député. Dans les faits, c'est le gouvernement au pouvoir, le premier ministre, qui a le pouvoir de prendre des décisions et qui doit le faire immédiatement.

Il ne s'agit pas de trouver tous les fautifs. Le gouvernement a le pouvoir d'agir et refuse de le faire.

M. Jamie Schmale (Haliburton—Kawartha Lakes—Brock, PCC): Monsieur le Président, je vais poser au chef du NPD une question très semblable à celle que j'ai posée au ministre il y a quelques instants. Elle porte sur les 231 appels à la justice qui ont été recommandés dans le cadre de l'enquête.

Plus précisément, je pense à une déclaration qu'a faite il y a quelques mois la directrice générale de l'Association des femmes autochtones du Canada. Voici ce qu'elle a dit:

Aujourd'hui, nous voyons les tristes résultats de la faible réaction du gouvernement aux crimes commis envers les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre autochtones [...] Tel qu'il a été rédigé, le Plan d'action national était en réalité une recette d'inaction, et les personnes que notre organisation représente en paient le prix.

Elle explique ensuite la grande lenteur du gouvernement à donner suite à un certain nombre de ces appels à l'action.

Maintenant que nous avons un autre débat d'urgence sur cette situation on ne peut plus tragique, j'aimerais savoir quels appels à l'action ou — pour reprendre les mots du chef du NPD — quelles mesures il voudrait voir se concrétiser dès maintenant.

● (2000)

M. Jagmeet Singh: Monsieur le Président, je pense que le député avait raison de souligner ce qui est une critique juste et bien légitime. Le fait est que plus de trois ans et demi se sont écoulés depuis l'établissement des appels à la justice. Je me souviens des efforts, du travail et de la douleur qui ont été investis à l'époque afin d'établir la voie à suivre. À l'époque, les aînés de la communauté ne pensaient pas que les appels à la justice seraient simplement présentés, mais jamais mis en œuvre — qu'on ne ferait qu'en parler, sans vraiment s'en occuper.

Ce que disent les communautés autochtones, c'est qu'elles veulent que chacun des 231 appels à la justice soit mis en œuvre — et elles veulent que cela se fasse dès maintenant.

Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NPD): Monsieur le Président, en tant que femme blanche qui a élevé des enfants autochtones et qui a des petits-enfants autochtones, je pense constamment au jour où il faudra leur expliquer comment rester en sécurité dans un monde qui cherche à les faire disparaître. Je pense qu'il s'agit là d'un aspect difficile de la réalité que vivent les communautés autochtones. Ce sont des décisions qui leur appartiennent.

Lorsque leurs petites-filles se rendent dans les grandes villes, les membres des communautés autochtones doivent s'assurer que toutes leurs tantes et tous leurs oncles veillent sur elles, car c'est à ce point qu'ils craignent pour leur sécurité. Un jour, on reçoit un appel et on sait ce que cela signifie, non seulement pour sa propre famille, mais pour l'ensemble de sa communauté, dans un pays qui continue de commettre un génocide envers ces êtres précieux et magnifiques que nous voulons garder auprès de nous.

Je pense à ma cousine Jeannine et à sa bonne amie Carla, qui rassemblent des femmes autochtones pour faire du perlage. Elles confectionnent ainsi des boucles d'oreilles et des objets commémoratifs pour les femmes autochtones. Il s'agit du groupe Lil' Red Dress. Les députés savent-ils ce que font ces femmes? Elles vendent leurs créations afin de pouvoir installer des panneaux lorsque des femmes et des filles autochtones sont portées disparues. Elles collectent des fonds pour sauver des vies et demander de l'aide parce que personne d'autre ne veut le faire.

Ordres émanant du gouvernement

Je me demande si le leader peut nous parler de l'injustice que représente le fait que les Autochtones doivent collecter des fonds pour sauver leurs proches alors que le gouvernement ne fait rien.

M. Jagmeet Singh: Monsieur le Président, je remercie ma collègue de ses paroles poignantes.

Je pense que c'est odieux. C'est horrible. Le fait que des communautés et des femmes autochtones doivent recueillir des fonds pour sauver leur vie et protéger celles de leurs concitoyens témoigne d'un manque de leadership flagrant. Cela illustre bien l'incapacité du gouvernement à faire ce qu'il faut et ce qui est juste pour protéger les peuples autochtones, pour donner suite aux appels à la justice et pour s'attaquer et mettre fin sans délai au génocide contre les femmes autochtones.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, Rebecca Contois, Morgan Beatrice Harris, Marcedes Myran et Buffalo Woman, à laquelle on a fait référence plus tôt, chacune de ces femmes incroyables, merveilleuses et ravissantes ont perdu la vie en raison du racisme et de nombreux autres problèmes complexes.

Je ne crois pas que ce qui se passe à Winnipeg laisse quelque député que ce soit indifférent. Je sais que je m'exprime au nom de tous les députés en présentant mes plus sincères condoléances aux familles, aux amis et aux communautés en deuil. Je tiens à leur présenter personnellement mes condoléances.

Ce n'est pas de gaieté de cœur que je participe à ce débat. Tina Fontaine était une jeune femme remarquable. Le 8 août 2014, elle a été portée disparue. Ce n'est que neuf jours plus tard, le 17 août 2014, que son corps a été retrouvé à Winnipeg-Nord, sur les berges de la rivière Rouge. La communauté s'est mobilisée de façon très concrète et tangible.

Je me souviens d'être allé à l'Assemblée législative du Manitoba et d'avoir vu des femmes autochtones et d'autres personnes qui s'y étaient rassemblées et y avaient planté des tentes, où elles ont passé plusieurs nuits. Elles souhaitaient la tenue d'une enquête publique, qu'elle soit demandée par la province ou par le gouvernement fédéral. Elles voulaient qu'il se passe quelque chose.

Tina était une jeune femme fantastique qui se trouvait dans un milieu très difficile. Je me souviens avoir fait valoir ici, en 2014, qu'il fallait une enquête publique. Peu de temps après, il y a eu un changement de gouvernement et l'actuel premier ministre a déclaré que l'enquête publique souhaitée aurait lieu. Cette enquête a donné lieu à 231 appels à la justice.

Si les gens font une recherche sur Google à propos de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, ils découvriront qu'on donne suite à beaucoup d'éléments de ces appels à la justice. Comme l'a dit le ministre qui est intervenu avant moi, il y a encore beaucoup à faire. Je crois qu'il ne faut laisser personne se défilier. L'ensemble des intervenants, des provinces, des municipalités, des dirigeants autochtones et des membres des communautés ont des responsabilités à assumer.

Des organisations merveilleuses sont déjà à pied d'œuvre, notamment le North Point Douglas Women's Centre, le Mama Bear Clan, le Bear Clan Patrol, situé sur l'avenue Selkirk, et le Ma Mawi Wi Chi Itata Centre. Il y a de nombreuses organisations qui offrent des services, qui veulent des propositions novatrices et qui attendent

des résultats. Le ministre a parlé de certains résultats, mais, je le répète, il faut en faire plus.

Le centre Tina's Safe Haven, situé sur l'avenue Selkirk, est un refuge pour les jeunes qui a été fondé il y a quelques années. Il est ouvert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Il y a aussi le refuge Velma's House.

Oui, le gouvernement du Canada joue un rôle essentiel dans ce dossier. Il rassemble les gens et veille à ce que, collectivement, nous nous attaquions à ce fléau. Il serait malavisé, de manière intentionnelle ou non, pour quiconque de croire que le gouvernement fédéral à lui seul peut résoudre le problème. Le gouvernement fédéral doit en faire plus, et je suis convaincu que tous les députés dans cette enceinte l'admettent. Non seulement le premier ministre le reconnaît, mais il prend les mesures qui s'imposent, tout en sachant que notre pays doit en faire beaucoup plus.

• (2005)

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NDP): Monsieur le Président, je trouve abominable d'entendre le député raconter le travail que les libéraux ont fait dans ce dossier. Le député n'a pas dû entendre la réaction des dirigeants autochtones face à l'échec du plan d'action visant à donner suite aux 231 appels à la justice. Le député n'a pas dû constater que le gouvernement n'a pas respecté son échéancier à maintes reprises. Résultat: des vies ont été perdues dans les communautés. Encore une fois, les députés se présentent à la Chambre en mettant leur âme à nu pour exiger que des mesures soient prises, les familles crient leur douleur, et le député de Winnipeg-Nord a l'audace de décrire le travail effectué par le gouvernement.

Si le député est si fier du travail du gouvernement, appuiera-t-il la création d'un organisme indépendant chargé de surveiller les mesures prises par le gouvernement pour la mise en œuvre des 231 appels à la justice pour les femmes et les filles autochtones assassinées ou portées disparues?

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, j'aimerais qu'on mette la politique de côté dans ce dossier.

Si la députée voulait venir dans Winnipeg-Nord, je serais prêt à l'aider. Encourageons les provinces, les municipalités, les dirigeants autochtones et d'autres intervenants à collaborer. Tous doivent rendre des comptes, y compris le gouvernement fédéral. Qu'il s'agisse du ministre ou d'autres ministériels, moi y compris, nous avons tous dit que nous devons en faire davantage.

Je ne crois pas que la députée fait avancer le débat lorsqu'elle laisse entendre que le gouvernement fédéral n'a rien fait. Je ne suis pas d'accord. Si elle croit que j'ai tort de dire cela, je ne suis pas d'accord avec elle.

Je pense que nous sommes ici pour donner de l'espoir et pour dire que, non seulement nous avons reconnu ce qui doit être fait, mais nous nous sommes engagés à en faire davantage.

• (2010)

Mme Laila Goodridge (Fort McMurray—Cold Lake, PCC): Monsieur le Président, cette réponse manquait grandement de sensibilité étant donné le sujet des discussions.

Ordres émanant du gouvernement

Bien honnêtement, le gouvernement du Canada peut jouer un rôle majeur et il devrait le faire. Il n'hésite pas à utiliser son pouvoir de dépenser pour toutes sortes de choses. En fait, pas plus tard qu'hier, la vérificatrice générale a publié un rapport qui relève un gaspillage de fonds publics s'élevant à 30 milliards de dollars. Pourtant, rien n'est encore fait pour donner suite aux appels à la justice. Il a fallu attendre des années pour simplement en venir au rapport final.

Nous pouvons tous nous entendre à la Chambre pour dire que c'est important. Toutefois, quand le député ose dire qu'il faut dépolitiser ce dossier et que le gouvernement fédéral fait tout ce qu'il peut, je ne pense pas, en toute honnêteté, que c'est vrai.

J'aimerais que le député d'en face me donne un exemple concret d'une mesure prise par le gouvernement fédéral qui a sauvé la vie d'une femme aujourd'hui.

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, les conservateurs disent que le gouvernement du Canada n'a rien fait. Les néo-démocrates disent que le gouvernement du Canada n'a rien fait. Si j'affirme que le gouvernement du Canada a fait beaucoup de choses, mais qu'il doit tout de même en faire davantage et que c'est ce qu'il tient à faire, cela ne signifie pas que j'ai tort juste parce que deux députées de l'opposition disent le contraire.

Si elles me demandent de ne pas réagir quand elles prétendent que le gouvernement du Canada ne fait absolument rien et qu'il ne se soucie pas de ces femmes et de ces filles, je suis désolé, mais c'est impossible. Je suis d'accord que nous devons en faire davantage, et c'est ce que nous ferons. Tout le monde a un rôle à jouer dans ce dossier, pas seulement le gouvernement national. Si les députées qui m'ont posé des questions ne sont pas d'accord, nous devrons en rester là.

Mme Laila Goodridge (Fort McMurray—Cold Lake, PCC): Monsieur le Président, c'est avec le cœur lourd que je prends part à ce débat exploratoire. Malheureusement, la question des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées est extrêmement répandue dans le Nord-Est de l'Alberta. Il n'est pas nécessaire de chercher bien loin pour trouver de bien trop nombreuses histoires déchirantes.

Nous voici au lendemain de la nouvelle de la mort insensée de quatre femmes autochtones de la région de Winnipeg. Je vais lire leurs noms, car nous ne devons pas les oublier. Rebecca Contois avait 24 ans. Morgan Beatrice Harris avait 39 ans. Mercedes Myran avait 26 ans. Buffalo Woman était un être cher non identifié.

Il est si difficile d'entendre que d'autres femmes disparaissent, que d'autres personnes disparaissent, et de ne pas voir d'action concrète de la part du gouvernement. Combien de personnes devront encore trouver la mort avant que le gouvernement ne prenne des mesures significatives? Le gouvernement semble se trouver dans une sorte d'impasse.

Il y a beaucoup de discussions; il y a beaucoup de grands discours, mais quand vient le temps d'agir, je ne vois pas beaucoup de mesures concrètes. J'ai essayé de trouver en ligne combien de réponses aux appels à la justice étaient en cours. J'ai eu de la difficulté. Si les députés d'en face ont cette information, il serait utile qu'ils nous la communiquent. Je n'ai pas réussi à la trouver. Cela montre bien que très peu de progrès ont été réalisés.

La circonscription que je représente, Fort McMurray—Cold Lake, se trouve sur les terres traditionnelles du Traité n° 6 et du

Traité n° 8, sur le territoire des peuples cris et dénés et les terres ancestrales des Métis. Le problème des femmes, des filles et des personnes bispirituelles autochtones assassinées ou portées disparues inquiète beaucoup les gens de toute ma circonscription.

Je veux rendre hommage à toutes les mères, filles, sœurs, grand-mères, petites-filles, tantes, amies et personnes qui ne sont plus parmi nous parce qu'elles ont malheureusement perdu la vie. J'ai aussi une pensée émue pour les familles, les amis et les dirigeants des communautés qui se sont rassemblés pour parler de leurs histoires et de leurs traumatismes et pour simplement exiger des mesures concrètes de la part des institutions canadiennes et du gouvernement du Canada.

Le nom autochtone de la région de Fort McMurray est Nistawoyou. Depuis 2004, neuf femmes autochtones de Nistawoyou ont été portées disparues ou assassinées. Pour la deuxième fois dans ce Parlement, je vais lire les noms de ces femmes pour qu'ils soient consignés dans le compte rendu: Elaine Alook, Shirley Waquan, Amber Tuccaro, Janice « Jazz » Desjarlais, Shelly Dene, Betty Ann Deltess, Ellie Herman, Audrey Bignose et Sherri Lynn Flett.

Je profite de ce moment pour lire leurs noms, car il est extrêmement important que nous nous souvenions tous que nous ne sommes pas ici en train de parler de statistiques ou de quelque chose qui se passe très loin d'ici; il s'agit de personnes.

Quand j'étais petite, ma mère était coiffeuse. Elle avait un salon de coiffure et un salon de barbier dans le centre-ville de Fort McMurray. Fort McMurray pouvait parfois être une ville assez rude et agitée à l'époque du boom économique. Elle nous emmenait à son salon le lundi. Sa boutique était toujours fermée le lundi, mais elle ouvrait souvent son salon ce jour-là pour servir les membres de la communauté autochtone qui n'avaient pas les moyens de se payer une coupe de cheveux.

Elle descendait à la rivière et coupait les cheveux des personnes gratuitement parce qu'elle disait: « Si vous paraissez bien, vous vous sentez bien, et si vous vous sentez bien, vous avez plus de chances de trouver un emploi. Et savez-vous quoi? Les personnes sont des personnes. » Ma mère nous a appris dès notre plus jeune âge que si nous traitions les gens comme des personnes, ils agiraient comme des personnes. C'est une leçon qui m'a marquée. Ma mère est partie depuis environ 13 ans, et c'est quelque chose que je porte en moi chaque jour.

Si nous continuons à voir des femmes disparaître, c'est parce que les gens ne les traitent pas comme des personnes. Ils les traitent plus mal que des animaux. Je suis ici pour supplier le gouvernement d'en faire plus. Il doit utiliser sa voix et changer les choses. Nous avons tous ce pouvoir.

● (2015)

C'est un énorme problème, et il faudra tous les députés pour le régler, mais j'exhorte le gouvernement à utiliser sa voix pour attirer l'attention sur cette situation. Je me demande pourquoi nous tenons un débat exploratoire et non un débat d'urgence. Je ne connais pas la réponse à cette question, mais cela m'ennuie que ce soit la deuxième fois en six mois que j'aie l'occasion d'intervenir dans un débat exploratoire sur une question qui constitue une telle crise au Canada.

Plus de trois ans et demi se sont écoulés depuis que l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées a publié son rapport final. Cela fait maintenant un an et demi que le plan d'action national a été publié, et pourtant, nous tenons un autre débat exploratoire. Je ne sais pas trop quelles mesures le gouvernement a pu prendre depuis notre dernier débat exploratoire à ce sujet il y a six mois. Je ne suis pas en train de dire que c'est en quelque sorte entièrement la faute du gouvernement et, par conséquent, que ce n'est pas la nôtre, parce qu'il incombe à tout le monde de faire tout son possible, mais je crois sincèrement qu'il faut adopter davantage de mesures dans ce dossier.

Selon le rapport initial, les femmes et les filles autochtones sont 12 fois plus susceptibles d'être assassinées ou portées disparues que les membres de tout autre groupe démographique au Canada et sont 16 fois plus susceptibles d'être tuées ou portées disparues que les femmes blanches. Ce sont des chiffres effarants qui devraient faire réfléchir tous les députés. Elles sont 12 fois plus susceptibles d'être portées disparues ou assassinées.

Je veux lire une histoire en particulier. Les événements ont eu lieu alors que j'étais une adulte qui découvrait son identité, et ils m'ont vraiment frappé parce que la victime avait presque l'âge de ma sœur. Amber Tuccaro avait 20 ans. Elle avait un fils de 14 mois. Elle vivait à Fort McMurray et était membre de la Première Nation crie Mikisew. Comme le font bien des gens de Fort McMurray, elle s'est rendue à Edmonton par avion pour prendre un peu de vacances, s'offrir une escapade, visiter la grande ville et peut-être faire quelques achats.

Elle a pris l'avion avec son fils et une amie pour aller à Edmonton. Malheureusement, elle a été vue pour la dernière fois le 18 août 2010. Quelques années plus tard, ses restes ont été découverts par quelques personnes qui faisaient de l'équitation. L'affaire n'est toujours pas résolue. Sa famille n'a pas plus de réponses aujourd'hui qu'à l'époque. Elle exerce activement des pressions dans ce dossier, comme le font tant de familles partout au Canada.

C'est donc aux familles que revient la tâche de s'occuper de tant de choses, de présenter ces cas et ces histoires, de raconter leur traumatisme et la pire situation qu'elles auraient pu imaginer. C'est à elles que revient cette tâche, car nos institutions ont échoué. Nos institutions ne protègent pas les gens. Nous ne permettons pas aux gens de vivre dans la dignité pour laquelle ils ont été créés. Chacun de nous peut en faire plus, et le gouvernement, surtout, peut en faire plus, car il en a la capacité et le pouvoir.

C'est pourquoi je voudrais donner un espace à tous ceux qui vivent une période difficile parce qu'ils viennent de perdre un être cher, un ami, un membre de la collectivité, quelqu'un qu'ils ont vu dans la rue ou quelqu'un qu'ils ont vu dans le café près de chez eux ou juste en se promenant. Il s'agit peut-être de quelqu'un qu'ils ne connaissaient même pas, mais qui est de leur âge ou de l'âge d'une personne qu'ils connaissent. Pendant que je faisais mes recherches en vue de ce débat exploratoire, je n'ai pu m'empêcher de penser que certaines de ces femmes assassinées et disparues avaient presque mon âge, qu'elles étaient plus jeunes que moi ou qu'elles avaient le même âge que mes frères et sœurs. C'est très, très difficile.

J'espère sincèrement que dans six mois, nous ne serons pas à faire une autre débat exploratoire parce que l'inaction aura perduré dans ce dossier, tandis que l'opposition dont je fais partie fait de son mieux pour tenter d'attirer davantage l'attention sur cette question.

Ordres émanant du gouvernement

En terminant, j'aimerais remercier toutes les familles courageuses qui nous ont permis d'entendre leur histoire.

• (2020)

Mme Jenica Atwin (Fredericton, Lib.): Monsieur le Président, la députée nous dit que les députés ministériels doivent faire entendre leurs voix. Je tiens à lui confirmer que c'est bel et bien ce que je fais chaque fois que l'occasion se présente. Je tiens aussi à préciser que je suis impatiente de voir le gouvernement passer à l'action. Dans ma circonscription, je discute avec des policiers régulièrement. Je rencontre des agents de la GRC. Je rencontre les autorités sanitaires. Je m'entretiens avec les dirigeants des conseils scolaires. Je parle aux familles. Je participe aux vigiles et aux marches. Je demande des mesures concrètes.

Je me demande si la députée pourrait nous parler de ce qu'elle fait dans sa circonscription pour demander des mesures concrètes.

Mme Laila Goodridge: Monsieur le Président, je crois qu'il s'agit d'un vaillant effort. En ce qui me concerne, les choses n'ont pas été faciles.

Lorsque j'étais députée provinciale en Alberta, j'ai eu l'occasion de faire partie d'un groupe de travail conjoint sur les Autochtones et les personnes bispirituelles portés disparus ou assassinés. J'ai pu m'asseoir et discuter avec beaucoup d'ainés et de membres de communautés de partout dans la province qui m'ont décrit les effets que cette situation avait en Alberta. Ces discussions ont suscité d'autres conversations avec des ainés locaux au sujet d'histoires difficiles à entendre.

J'ai participé à des marches et eu diverses conversations à ce sujet. Je sais ce qu'on peut faire à l'échelle locale, mais je crois que le gouvernement a l'occasion de commencer à en faire plus pour répondre aux appels à la justice et pour nous montrer où nous en sommes, car, bien honnêtement, c'est un échec lamentable que d'avoir 231 appels à la justice et aucun site Web pour savoir à combien on a répondu.

• (2025)

M. Matthew Green (Hamilton-Centre, NPD): Monsieur le Président, le colonialisme, la confiscation des terres, le déplacement des personnes, les femmes autochtones portées disparues ou assassinées, l'extraction des ressources qui se poursuit: ces réalités s'inscrivent toutes dans un continuum. Elles sont toutes reliées. Je pense que la députée de Fort McMurray—Cold Lake a parlé du lien entre la présence des camps d'hommes dans sa circonscription et la fréquence de la violence à l'égard des femmes autochtones.

J'aimerais offrir à la députée l'occasion de nous faire ses réflexions sur les moyens qui pourraient être employés pour réduire la violence contre les femmes autochtones, violence qui constitue un génocide, ainsi que sur les liens indéniables entre cette violence et l'extraction des ressources au Canada.

Mme Laila Goodridge: Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à apporter une précision concernant le vocabulaire qui vient d'être employé parce que le choix des mots est très important. Dans le secteur des ressources naturelles, les travailleurs ne vivent pas dans des « camps d'hommes ». En fait, différentes personnes vivent dans ces camps. On y trouve des femmes et des personnes bispirituelles, entre autres. Il y a toute une variété de personnes. Il n'est donc pas du tout approprié de qualifier ces endroits de « camps d'hommes ».

Ordres émanant du gouvernement

Je suis très fière de venir d'une communauté où chaque personne, peu importe son genre, peut profiter des possibilités qui se présentent et réussir. Je crois que les gens sont de plus en plus sensibilisés grâce à l'industrie extractive, qui déploie beaucoup d'efforts à ce sujet. Je sais que le comité de la condition féminine étudie actuellement cet enjeu, et j'attends avec impatience son rapport final.

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, des députés qui sont déjà intervenus ont parlé des maigres résultats découlant des dépenses dans ce domaine. Ils ont indiqué que le gouvernement considère les dépenses comme une réussite en soi, alors que nous nous retrouvons une fois de plus, six mois plus tard, à parler d'une tragédie qui aurait dû être évitée.

Ma collègue aurait peut-être quelques observations à nous faire sur l'idée que des commissions d'examen indépendantes pourraient surveiller les dépenses du gouvernement et s'assurer que l'argent se rend bien aux personnes qui en ont besoin pour prévenir des tragédies comme celles-là.

Mme Laila Goodridge: Monsieur le Président, je pense que c'est une excellente question, car on m'a aussi appris qu'on ne peut pas simplement dépenser davantage en espérant que cela réglerait le problème. Cela peut fonctionner dans certains cas, mais la vie n'est pas aussi simple.

En toute franchise, nous croyons que l'argent n'est pas dépensé de la bonne façon. La députée de Winnipeg-Centre réclame depuis longtemps des mesures comme un programme d'alerte à la robe rouge. Un programme semblable à celui de l'alerte Amber pourrait sauver des vies, car il permettrait d'attirer l'attention rapidement.

Nous savons que, moins on attend avant de chercher une personne qui est portée disparue, plus on a de chances de la retrouver en vie ou de résoudre l'affaire si cette personne a malheureusement déjà disparu.

Ce sont des suggestions utiles et concrètes qui ne sont pas nécessairement très coûteuses et qui demandent seulement de la volonté de la part du gouvernement.

M. Matthew Green: Monsieur le Président, les mots sont importants. J'aimerais que la députée précise si oui ou non, elle croit, à la lumière de l'étude que vient d'effectuer le comité de la condition féminine, que la proximité avec des activités d'extraction des ressources, en particulier pétrolières et gazières, expose les femmes autochtones à un risque accru de violence.

Ce ne sont pas des opinions. Il s'agit de faits qui sont ressortis maintes fois des travaux de la Chambre des communes, alors j'aimerais que la députée nous dise si elle convient que les femmes autochtones risquent davantage de disparaître ou d'être assassinées lorsqu'elles vivent dans des communautés à proximité des activités d'extraction du pétrole et du gaz.

Mme Laila Goodridge: Monsieur le Président, je comprends que mon collègue éprouve une profonde aversion pour l'industrie du gaz naturel...

M. Matthew Green: Il s'agit de femmes assassinées.

Mme Laila Goodridge: Monsieur le Président, j'en suis consciente, mais je ne vais pas le laisser dire qu'une industrie entière est en quelque sorte responsable du problème, car nous voyons des femmes, des jeunes filles et des personnes exploitées disparaître de Winnipeg, de Vancouver et d'autres régions du pays. Franchement, on n'a pas une vue d'ensemble de la question si on rejette la

faute sur l'industrie extractive ou le secteur des ressources naturelles.

● (2030)

Mme Michelle Ferreri (Peterborough—Kawartha, PCC): Monsieur le Président, je sais que l'intention du député est louable dans ce dossier. J'aimerais parler au nom du comité de la condition féminine, qui a mené l'étude à laquelle il a fait allusion. L'éducation est essentielle, tout comme l'adoption de changements pour s'assurer que tout le monde ait accès aux ressources afin de prévenir ce genre de choses.

J'aimerais demander à la députée ce qu'elle croit que les libéraux et les néo-démocrates font également à cet égard. Appuie-t-elle tous ces changements en matière d'éducation? C'était l'objectif de cette étude, et je sais qu'elle n'a pas encore eu l'occasion de la lire, mais je suis simplement curieuse de savoir ce qu'elle en pense.

Mme Laila Goodridge: Monsieur le Président, je pense qu'une meilleure éducation est l'un des aspects extrêmement importants. C'est l'une des choses que le programme d'alerte à la robe rouge fournirait. Il offrirait un moyen de disséminer plus d'information rapidement. Comme le confirment toutes les études, plus l'information est transmise rapidement, plus la personne est susceptible d'être retrouvée et de l'être alors qu'elle est en vie.

Je suis d'avis que c'est extrêmement important, tout comme l'accès à de meilleurs renseignements pour les policiers. Parmi les mesures intéressantes que nous avons mises en place dans la région de Fort McMurray — et c'était déjà le cas à Calgary et à Edmonton —, je pense aux efforts de sensibilisation pour faire connaître la traite des personnes, les formes qu'elle peut prendre et le rôle central qu'elle joue dans la disparition, l'assassinat et l'exploitation d'Autochtones.

Il y a différentes initiatives, comme #NotInMyCity, une campagne lancée par Paul Brandt qui sensibilise davantage la population à la traite des personnes. Ce genre de mesures peuvent grandement contribuer à s'attaquer à ce problème, et le volet éducatif explique à toutes sortes de gens les formes que prend la traite des personnes, les façons d'intervenir en toute sécurité et la possibilité de se réfugier en lieu sûr.

À l'aéroport de Fort McMurray, dont le code est YMM, des autocollants disent comment repérer la traite de personnes, et comment communiquer avec le personnel ayant reçu une formation à cette fin si l'on soupçonne avoir aperçu de la traite de personnes. J'estime que c'est essentiel, car si l'on peut intervenir de manière précoce, nous avons de meilleures chances d'obtenir un résultat positif.

L'hon. Marc Miller (ministre des Relations Couronne-Autochtones, Lib.): Monsieur le Président, je signale d'emblée que je vais partager mon temps de parole avec le député de Sydney—Victoria.

Kwe, ullukkut, tansi, hello et bonjour.

Je reconnais également que ce débat sur le meurtre atroce et dévastateur de quatre femmes autochtones à Winnipeg a lieu sur le territoire non cédé du peuple algonquin anishinabe.

Cette semaine, l'expression « être traité comme une ordure » a pris un sens tragique et littéral. Ces femmes ont été victimes d'une violence insensée. On leur a arraché la vie. On a volé leur avenir et celui de leur famille. Chacune d'elles était une membre chérie et aimée de sa famille et de sa communauté.

Hier, j'ai eu le privilège de rencontrer l'une des familles. Évidemment, notre conversation m'a rempli d'humilité et je tiens à ce que les membres de cette famille sachent que je les ai entendus, même si je n'ai pas eu grande occasion de m'exprimer étant donné que ce n'était pas ma place. Nul ne devrait avoir à subir la douleur ou le traumatisme de découvrir la vérité. Nul ne devrait avoir à se battre pour obtenir justice, et nul ne devrait avoir à fouiller dans les ordures à la recherche d'un être cher.

[Français]

Hier, triste ironie du sort, c'était la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes. Lorsque 14 femmes ont été assassinées et que 13 autres ont été blessées à l'École polytechnique de Montréal il y a 33 ans, il s'agissait d'un féminicide violent.

Franchement, je suis dégoûté par ce qui se passe. Il y a une crise de disparitions et de meurtres de femmes, de filles et de personnes 2ELGBTQI+ autochtones. Ensemble, en tant que nation et à plusieurs niveaux de gouvernement, nous avons la responsabilité de répondre aux appels à la justice et de fournir un accès à des espaces et à des programmes sûrs qui aident les plus vulnérables à ne pas être ciblés.

Le Canada doit faire mieux pour toutes les familles, les survivants et les communautés qui vivent avec les conséquences.

• (2035)

[Traduction]

Dans le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, il est précisé clairement que le gouvernement fédéral, tous les autres pouvoirs publics, le secteur privé et la société civile ont tous la responsabilité de résoudre cette crise nationale persistante. Le rapport a montré clairement que le terme « champ de compétence » est un mot empoisonné qui contribue au meurtre de femmes et de filles autochtones.

Même si notre attention est retenue par un meurtre très tragique et les circonstances l'entourant, nous devons, en tant que parlementaires et que citoyens, mettre l'accent sur tout ce qui a contribué à rendre vulnérables ces femmes et ces filles autochtones. De nos jours, les femmes dans la rue se trouvent peut-être dans une situation semblable.

À la suite du rapport final sur les femmes et les filles autochtones assassinées ou portées disparues, le Canada a financé des projets pour aider les familles et les survivantes, créer des espaces culturels, renforcer la capacité des organisations pour les femmes, filles et personnes 2ELGBTQI+ autochtones, ainsi que lancer des initiatives autochtones relatives aux données. Cela inclut les nombreuses initiatives manitobaines qui ont été mentionnées par beaucoup de députés.

Au cours de l'année passée, le Canada a subventionné 65 espaces culturels et a investi dans des infrastructures qui répondent spécifiquement aux priorités identifiées dans l'appel à la justice 2.3. Malgré ces investissements et malgré le travail que nous faisons pour mettre en œuvre les appels à l'action, les progrès sont lents et nous

Ordres émanant du gouvernement

continuons à manquer à notre devoir envers les femmes et les filles autochtones de ce pays. Malheureusement, c'est avec honte que je me présente à la Chambre en disant que je ne sais pas avec certitude si un seul de ces investissements, s'il avait été effectué là où cela était nécessaire, aurait permis de sauver des vies.

Je ne poursuivrai pas plus longtemps ce discours, mais je tiens à dire qu'en tant que nation, nous avons le devoir de continuer à éliminer les obstacles administratifs et à abattre les cloisons au sein de notre propre gouvernement qui continuent à faire en sorte que les femmes et les filles autochtones sont abandonnées à leur sort. Comme je l'ai entendu ce soir à la Chambre, cette initiative doit être multipartite. Je salue les initiatives proposées par la Chambre. J'accueille favorablement les initiatives visant à renforcer le suivi pour s'assurer que le gouvernement fédéral joue son rôle en réponse à cette tragédie.

Personne ne devrait se vanter de ses actions tant que chaque femme, chaque enfant et chaque personne 2ELGBTQI+ autochtone de ce pays n'est pas en sécurité.

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement a fait beaucoup de beaux discours au cours des sept dernières années et il a dépensé beaucoup d'argent, du moins c'est ce qu'il prétend, mais nous nous retrouvons dans la situation actuelle. J'apprécie que le ministre souhaite qu'on discute de cette question de façon non partisane, mais, au bout du compte, c'est lui qui présente les mémoires au Cabinet. C'est lui qui est responsable de la surveillance. C'est lui qui a la responsabilité fiduciaire d'abattre les cloisons, mais nous nous retrouvons dans la situation actuelle.

Le ministre peut-il s'engager aujourd'hui à mettre en œuvre dès maintenant l'appel à la justice qui demande la mise en place d'un organisme de surveillance indépendant chargé de s'assurer que le gouvernement atteint ses objectifs en matière de dépenses et qu'il ne se contente pas de faire des annonces ou, comme le soulignait la question inscrite au Feuilleton soumise plus tôt cette année par ma collègue de Winnipeg-Centre, de dépenser le minimum alors que des femmes autochtones continuent d'être enlevées ou assassinées et continuent de mourir de froid dans les rues de Winnipeg?

L'hon. Marc Miller: Monsieur le Président, dans ce contexte, une surveillance indépendante est absolument essentielle. Je me réjouis de l'appui de la Chambre au projet de loi C-29 visant à créer un Conseil national de réconciliation, qui serait en mesure de faire le suivi de la mise en œuvre des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation.

Le gouvernement est également ouvert à la possibilité de désigner, en temps et lieu, un ombudsman chargé de surveiller tout particulièrement les appels à la justice formulés dans le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Ce travail devra être effectué en partenariat. Le gouvernement du Canada ne peut désigner unilatéralement un ombudsman sans consultations préalables. Bien que je pense que la patience vient à manquer pour ce qui est de mettre en place les mécanismes indépendants visant à surveiller ce que fait le gouvernement, c'est une initiative que nous accueillerions avec plaisir.

Ordres émanant du gouvernement

• (2040)

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, je collabore avec le député d'en face pour répondre à la crise qui sévit dans nos collectivités. Toutefois, il vient de mentionner quelque chose qui m'interpelle, c'est-à-dire la création d'un poste d'ombudsman. L'appel à la justice 1.7 demande justement la création d'un poste d'ombudsman. C'est ce que demandent les femmes et les filles autochtones et leur famille. C'est un besoin qu'il faut combler.

Le ministre s'engagera-t-il aujourd'hui à créer ce poste immédiatement, surtout dans le contexte de l'urgence actuelle? De plus, accordera-t-il immédiatement aux familles le moratoire qu'elles demandent pour le dépotoir Prairie Green afin que les restes de leurs mères puissent être récupérés, permettant ainsi à leur âme de reposer en paix, et afin qu'une enquête indépendante soit menée sur la faisabilité de fouilles dans cette zone?

L'hon. Marc Miller: Monsieur le Président, j'aurais dû préciser ma pensée. Nous sommes favorables à la concrétisation de l'appel à la justice n° 1.7, qui demande la création d'un poste d'ombudsman. Nous devons mener des consultations pour répondre à cet appel de façon appropriée. Le gouvernement est ouvert à cette idée et il y donnera suite.

Pour ce qui est des appels des familles, je devrai examiner ce qu'elles demandent au juste au sujet de ce site. Je l'ai entendu clairement hier, mais nous devons savoir exactement ce qui doit être fait à cette fin. De toute évidence, nous ne voulons pas qu'on dérange les corps. Je n'ai aucune expertise pour déterminer la faisabilité des recherches compte tenu de la nature toxique du site. Nous avons besoin de cette expertise. Nous devons aussi mettre en place des ressources afin qu'on puisse rendre hommage adéquatement à ces femmes et que, si des recherches ont lieu, elles soient exhaustives.

Mme Michelle Ferreri (Peterborough—Kawartha, PCC): Monsieur le Président, le ministre a dit pendant son discours que les choses avancent lentement. Pour les gens qui regardent le débat à la maison et les députés de ce côté-ci de la Chambre, pourrait-il expliquer pourquoi?

L'hon. Marc Miller: Monsieur le Président, il est très difficile de fournir une brève réponse à cette question. Cela dit, le rapport final indique clairement que des femmes se retrouvent aujourd'hui dans une situation vulnérable en raison de facteurs structureux et générationnels.

Notre collègue d'en face a mentionné que le territoire, les activités extractives, l'éducation et la réforme des services à l'enfance et à la famille sont autant de facteurs qui contribuent à vulnérabiliser les femmes. Toutes ces réformes exigent du temps, ce que personne n'aime entendre. Néanmoins, s'il y a une chose que le rapport final nous a indiquée, c'est qu'il fallait s'attaquer au problème de manière systémique et systématique, et que certaines des réformes nécessaires prendraient inévitablement du temps. La lenteur des progrès n'est pas due à un manque d'efforts. Il faut comprendre que la genèse de la situation actuelle remonte à des décennies et qu'il faudra du temps pour assurer la sécurité de toutes les femmes autochtones et de tous les enfants autochtones au pays.

M. Jaime Battiste (secrétaire parlementaire du ministre des Relations Couronne-Autochtones, Lib.): Monsieur le Président, je remercie les députés qui sont ici ce soir pour discuter de cette question extrêmement importante.

J'aimerais adresser mes pensées et mes condoléances aux familles et aux communautés des quatre femmes autochtones à Winnipeg. C'est une nouvelle tragique qui nous rappelle de façon douloureuse la discrimination et la violence horrible que subissent les femmes et les filles autochtones ainsi que les membres autochtones de la communauté 2ELGBTQI+ au Canada.

Pour dire les choses franchement, ces tragédies, ces injustices se produisent beaucoup trop souvent au Canada. C'est inacceptable. Cependant, bien trop souvent, quand j'assiste aux débats sur les Autochtones à la Chambre, ils ont toujours une connotation très négative. C'est toujours très grave et tragique. Souvent, les émotions sont vives. Par ailleurs, à mon avis, nous ne faisons pas suffisamment d'efforts pour célébrer les Canadiennes autochtones.

Je pense à ma communauté micmaque, Eskasoni, qui compte 4 000 personnes. Je pense aux jeunes filles qui suivent peut-être le débat de ce soir et à ce qu'elles doivent ressentir en étant conscientes du désespoir et de la réalité qui les attendent. C'est quelque chose qui a été mis en évidence par l'enquête publique sur les femmes et les filles autochtones tuées ou portées disparues ainsi que les appels à la justice. Je ne peux m'empêcher de penser que nous devons parler des championnes autochtones qui ont accompli de grandes choses au fil des ans. Je le fais parce que je veux que ces jeunes femmes autochtones sentent qu'il n'y a pas que le désespoir dans ce pays.

Pensons à la plus récente gouverneure générale du Canada, Mary Simon, la première femme autochtone à occuper ce rôle. En tant qu'Autochtones du Canada, il y a de quoi en être fiers.

Pensons à RoseAnne Archibald, la toute première femme à occuper le poste de cheffe nationale. Les jeunes femmes de nos communautés peuvent maintenant dire: « Je pourrais être cheffe nationale un jour. »

Pensons à Michelle O'Bonsawin, la toute première femme autochtone à siéger la Cour suprême du Canada. Je veux que les jeunes filles à la maison se disent qu'elles peuvent elles aussi être juges à la Cour suprême du Canada.

Je pense aux femmes courageuses de ma province, la Nouvelle-Écosse, qui se sont battues pour faire valoir leurs intérêts et ainsi assurer un meilleur avenir aux femmes autochtones.

Je pense à l'Association des femmes autochtones du Canada et à l'appel téléphonique que j'ai reçu de sa présidente de l'époque, Bernadette Marshall, qui est membre de la communauté de Potlotek. Je pense à Lorraine Whitman, ancienne présidente de l'Association des femmes autochtones du Canada, et à sa fille, Zabrina Whitman, qui ont contribué à promouvoir cette proposition. Ce sont des Micmaques fières, fortes et militantes. Lorsque nous avons annoncé que nous allions consacrer plus de 8 millions de dollars à ce pour quoi elles se battaient depuis 30 ans, elles en ont eu les larmes aux yeux. Elles ont dit: « Nous nous sommes battues pour cela. »

Je pense que, si on se concentre seulement sur les aspects tragiques, on perd de vue certaines réalisations exceptionnelles des femmes autochtones, y compris les Micmaques.

Ordres émanant du gouvernement

Je pense à la visite que j'ai effectuée au cours du dernier mois au centre d'amitié micmac, à Halifax, où Pam Glode-Desrochers a pu travailler avec son personnel et le gouvernement pour obtenir un engagement de 28 millions de dollars destinés à tous les services importants que les centres d'amitié micmacs fournissent aux femmes autochtones qui quittent leur communauté pour aller à l'université ou à la recherche d'un meilleur emploi. Ce sont pour eux des mesures d'aide utiles qu'ils continuent d'élargir.

Il est important que, lorsque nous parlons des peuples et des femmes autochtones à la Chambre, nous parlions également des champions. Nous devons donner aux Autochtones l'espoir d'un avenir meilleur. C'est pourquoi je continue à avoir des discussions sur ce que nous devons faire.

Il y a les appels à la justice, qui sont importants, et je suis déterminé à travailler avec chaque député pour que nous les mettions en œuvre. Je demeure néanmoins ouvert aux idées sur la manière d'aller de l'avant. Je suis également ouvert à certains des programmes que nous sommes en train de mettre en place.

L'une des choses que nous avons été en mesure de faire, c'est de suivre les projets qui sont mis en place partout au pays. Soixante-cinq projets ont été financés d'un océan à l'autre, et ils améliorent la situation des communautés autochtones. Il y a notamment des maisons longues, des pavillons pour femmes, des terrains de pow-wow améliorés, des parcs patrimoniaux, des centres culturels et d'autres espaces pour appuyer les cérémonies culturelles et la transmission des enseignements avec les aînés.

● (2045)

Je suis député depuis à peine trois ans. C'est une expérience incroyable de faire partie de ce changement et d'en être le témoin, mais également, en tant que membre des Premières Nations vivant dans une réserve depuis 43 ans, de pouvoir regarder les femmes autochtones de ma région et dire qu'un travail important est en cours.

Je veux que les filles autochtones de ma région sachent que lorsqu'il est question d'elles à la Chambre, nous ne parlons pas seulement des tragédies, mais également de l'espoir que nous devons entretenir pour bâtir un Canada meilleur et du fait qu'elles joueront un rôle de premier plan dans ce processus.

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, il y a effectivement de nombreuses réalisations dont les femmes autochtones et des Premières Nations au Canada peuvent être fières, mais le gouvernement ne doit pas se les approprier. En fait, lorsque ces femmes réussissent, c'est souvent en dépit du gouvernement.

Ce soir, nous sommes ici en vue de parler de ce que le gouvernement fera pour prévenir d'autres meurtres et tragédies, ainsi que pour empêcher que ces femmes soient encore privées de possibilités. La seule femme des Premières Nations, d'origine autochtone, qui avait les mains sur les leviers du pouvoir a été flanquée à la porte par le gouvernement. Nous devons arrêter de nous intéresser aux femmes des Premières Nations de façon purement symbolique, de dresser la liste de leurs réalisations comme si c'était celles du gouvernement, et nous engager à agir.

Le député d'en face regrette-t-il le fait qu'une femme des Premières Nations ne soit pas actuellement à la tête du ministère de la Justice?

● (2050)

M. Jaime Battiste: Monsieur le Président, je suis vraiment heureux d'entendre les conservateurs prendre la parole à la Chambre au sujet des enjeux autochtones pendant les débats d'urgence. J'aimerais qu'ils en parlent davantage lorsqu'ils se plaignent des dépenses excessives du gouvernement, alors que nous tentons de remédier aux conséquences de l'époque où le gouvernement Harper était au pouvoir, pendant laquelle il n'a cessé de faire fi des questions autochtones. Je sais que le gouvernement a beaucoup de choses à corriger à cause des années de mauvais service, mais c'est notre parti qui continue de veiller sur les femmes et les candidats autochtones, et de les encourager. Voilà pourquoi il y a des députés autochtones de ce côté-ci de la Chambre.

M. Blake Desjarlais (Edmonton Griesbach, NPD): Monsieur le Président, c'est un honneur de prendre la parole aujourd'hui et de saluer les nombreuses femmes autochtones qui sont présentes dans ma vie, notamment ma mère et mes sœurs, ainsi que les gens de l'établissement métis de Fishing Lake et de toute l'Alberta et le travail qu'ils accomplissent au quotidien pour garder les femmes et les filles en vie. Ce sont eux qui sont en première ligne, pas le gouvernement.

Ce que ma mère, mes tantes, mes sœurs et les habitants de la communauté ont fait pour servir cette dernière, pour la rendre forte et prospère, c'est qu'ils ne se sont pas contentés de prendre soin d'eux-mêmes. Souvent, ils ont fait passer les besoins des membres de la communauté avant les leurs pour que cette communauté et, bien souvent, ses enfants demeurent en vie. Ce sont eux les vrais héros, et je veux remercier mes collègues d'avoir souligné l'important travail accompli par les femmes autochtones.

J'ai une question pour le député au sujet des mesures. Nous parlons de mesures aujourd'hui. Je voudrais que le député dise précisément ce qu'il entend faire demain. Répondra-t-il aux appels des survivants qui ont fait des demandes précises au gouvernement? Une de ces demandes est la mise en place d'un moratoire sur l'utilisation du site d'enfouissement. Que fera le gouvernement demain pour s'en assurer? Je voudrais que le député nous en parle.

M. Jaime Battiste: Monsieur le Président, je remercie le député d'en face pour son travail de sensibilisation et pour sa volonté de demander des comptes au gouvernement. Je lui suis reconnaissant de ses paroles.

Lorsque je suis devenu le premier député d'origine micmaque, je voulais notamment entrer en contact avec l'Association des femmes autochtones du Canada pour savoir comment je pourrais instaurer plus de justice. Dans ma communauté, nous avons créé une vidéo nationale mettant en vedette Myles Goodwyn et certains chanteurs micmacs, comme Kalo Johnson et Deedee Austin, pour évoquer la situation critique des femmes autochtones disparues et assassinées et relater l'histoire et les faits à ce sujet.

Je n'attendrai pas demain pour agir, je suis déjà en train de le faire aujourd'hui, mais dans le cadre de mon rôle de secrétaire parlementaire, je suis prêt à travailler avec tous les partis pour trouver des moyens d'accélérer le versement des fonds. J'ai parlé de certains projets importants que nous avons fait avancer dans ma province, et même s'il s'agit de projets d'infrastructure et que je sais que les appuis proviennent de partout au Canada, je sais que nous devons en faire davantage, et je suis prêt à travailler avec les députés pour trouver comment nous pouvons en faire plus.

Ordres émanant du gouvernement

M. Mark Gerretsen (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes (Sénat), Lib.): Monsieur le Président, je remarque que le thème de l'intervention d'aujourd'hui du secrétaire parlementaire diverge grandement de celui des autres discours que nous avons entendus et mettait l'accent sur l'espoir, la célébration et la mise en valeur d'exemples de réussite incroyables. Je me demandais si le député pourrait expliquer pourquoi il a choisi ce thème.

M. Jaime Battiste: Monsieur le Président, j'ai entendu toutes les observations formulées ce soir et cela m'a rendu quelque peu émotif. Je ne voulais pas que l'on passe toute la soirée sans donner de l'inspiration et de l'espoir aux jeunes filles autochtones qui nous regardent peut-être à la maison, qui sont peut-être intéressées par ce débat ou qui fréquentent peut-être l'université.

Je voulais dire que oui, nous parlons d'événements tragiques aujourd'hui, mais demain, grâce à leur leadership et à leur aide, nous pourrions parler de quelques-unes des réalisations extraordinaires de femmes autochtones dans ce pays. J'espère que nous consacrons autant de temps à ce sujet qu'aux choses négatives et péjoratives dont nous devons également discuter.

Mme Michelle Ferreri (Peterborough—Kawartha, PCC): Monsieur le Président, comme toujours, c'est un honneur de prendre la parole à la Chambre au nom des membres de ma collectivité, Peterborough—Kawartha. L'objectif du débat exploratoire de ce soir est de susciter une discussion sur une question très sérieuse et d'inviter les libéraux à écouter. Nous sommes confrontés à une crise qui dure depuis des décennies, et ce soir, nous exigeons des mesures concrètes.

Je tiens à avertir quiconque regarde ou qui écoute le débat: c'est un sujet très lourd, qui peut avoir un effet déclencheur pour certaines personnes.

Ce soir, nous parlons des femmes et des filles autochtones assassinées et disparues au Canada. Rebecca Contois, Morgan Harris, Mercedes Myran et Buffalo Woman sont les noms des quatre femmes autochtones assassinées à Winnipeg. Il est important de dire leur nom. Il est important de ramener ces femmes auprès de leur famille. Il est important que les familles de ces femmes obtiennent justice.

Selon les derniers chiffres que j'ai pu trouver, le nombre de femmes autochtones assassinées et disparues s'élève à 307. Aussi choquante que soit cette statistique, elle date de 2018. Combien y en a-t-il d'autres? Pourquoi régler ce problème n'est-il pas une priorité? Les femmes et les filles autochtones du Canada sont touchées de manière disproportionnée par toutes les formes de violence. Bien que les femmes autochtones ne représentent que 4 % des Canadiennes, 16 % des femmes assassinées au Canada entre 1980 et 2012 étaient autochtones. Selon les données de l'Enquête sociale générale de 2019 sur la victimisation de 2019 et d'autres données de Statistique Canada, les femmes autochtones étaient plus susceptibles d'être victimes de violence entre partenaires intimes que les femmes non autochtones.

Dans le cadre d'une étude sur la traite des Autochtones à des fins sexuelles, des experts ont dit que 52 % des victimes de la traite des personnes sont autochtones et que l'âge moyen des filles autochtones victimes d'exploitation est de 12 ans. Bien que les Autochtones de 14 ans et moins ne représentent que 7,7 % de tous les enfants canadiens, ils représentent 52,2 % des enfants pris en charge. Des études ont montré que ces enfants sont plus susceptibles de se livrer à la prostitution. Il ne s'agit pas d'information nouvelle pour

le gouvernement. Elle est accessible au gouvernement, mais rien n'a changé. Rien n'est fait pour régler ce problème de droits de la personne.

Je vais citer le rapport d'Amnistie internationale intitulé « *Stolen Sisters: A human rights response to discrimination and violence against Indigenous women in Canada* », qui indique ceci:

La violence faite aux femmes en raison de leur sexe ou de leur identité autochtone constitue une violation de leurs droits fondamentaux. Lorsque les autorités de l'État n'offrent pas un niveau de protection adéquat aux femmes en raison de leur sexe ou de leur identité autochtone, ces droits sont violés.

Ce rapport a été publié en 2004, soit il y a 18 ans. C'est honteux. Tous les gouvernements précédents doivent porter une partie des responsabilités d'avoir perpétué le système défaillant qui a laissé pour compte les femmes et les filles autochtones.

Deux ans après la publication du rapport de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, le gouvernement a enfin publié un plan d'action pour les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Beaucoup ont qualifié ce plan de boiteux, de malsain et de dangereux. Je vais citer un article:

Michael Arntfield, professeur à l'Université Western Ontario et spécialiste des meurtres en série et des affaires non résolues, a dit au *Toronto Sun* que le gouvernement et son armée de bureaucrates étaient « les principaux responsables » de la crise qui perdure.

« Il s'agit d'un autre rappel solennel que, malgré tous les vœux pieux dans le monde, les ressources nécessaires provenant d'en haut ne sont toujours pas affectées adéquatement. »

Une véritable réconciliation, c'est plus que des annonces de financement et des séances de photos. Cette réconciliation requiert des partenariats et une collaboration avec les communautés autochtones d'un bout à l'autre du pays. Il y a encore tellement de travail à faire pour protéger la vie des femmes et des filles autochtones du pays. « De mauvaises personnes commettent ces crimes horribles contre des femmes autochtones, » a déclaré Malinda Limberhand, la mère de Hanna Harris, qui a été assassinée en 2013 sur la réserve Northern Cheyenne. Malinda Limberhand a ajouté: « mais c'est le système qui permet que de telles choses se produisent génération après génération. »

Il faut que cela change. Assez, c'est assez. Il faut des résultats concrets qui permettront d'améliorer de façon significative la vie des femmes et des filles autochtones. Le gouvernement fédéral doit d'abord mettre en œuvre sa portion des 231 appels à l'action du rapport sur les femmes et les filles autochtones portées disparues ou assassinées, y compris les appels demandant « de normaliser les protocoles associés aux politiques et pratiques qui permettent de veiller à ce que tous les cas [...] fassent l'objet d'enquêtes exhaustives », de « mettre sur pied un groupe de travail national [...] pour examiner et, au besoin, pour rouvrir les enquêtes [...] partout au Canada », et de « veiller à ce que des ordonnances de protection soient disponibles, accessibles, émises rapidement, signifiées efficacement et dotées des ressources requises pour assurer la sécurité des [victimes]. »

● (2055)

Les conservateurs du Canada s'efforcent de présenter des politiques qui améliorent de façon tangible et mesurable la vie des Autochtones du Canada.

J'aimerais profiter de l'occasion pour parler d'une perte dévastatrice vécue par une communauté dans ma circonscription, la Première Nation de Curve Lake. Cileana Taylor avait 22 ans quand elle a été brutalement attaquée par son partenaire, le 3 septembre 2020. Cileana a été maintenue en vie artificiellement pendant six mois avant de décéder, avec sa famille à ses côtés. L'homme qui l'a attaquée était en liberté sous caution après une accusation d'agression qui remontait à 2019 au moment où il a été accusé de l'agression de Mme Taylor. Il a été libéré sous caution le 3 février, trois semaines avant le décès de Cileana.

Voici un extrait de la lettre de soutien signée par la cheffe Laurie Carr, au nom du conseil de la Première Nation de Hiawatha: « L'accusation de voies de fait graves ne suffit pas quand l'une de nos jeunes femmes autochtones meurt à la suite d'une agression violente aux mains de cet homme. [...] Notre communauté a soutenu les membres de la famille de Cileana et de la Première Nation de Curve Lake au moyen de prières et d'offrandes quand ils étaient à son chevet à l'hôpital et après son décès. La vie de Cileana, comme celle de toutes nos consœurs autochtones, est sacrée. Chacune d'elle contribue à perpétuer le cycle de la vie de nos peuples, de nos cultures et de nos traditions. Elles sont le lien et la connexion à nos générations futures. [...] Cileana avait de la valeur. Cileana avait une longue vie devant elle. La perte de la vie de Cileana est inacceptable pour notre Première Nation, pour tous les peuples autochtones et pour toute l'humanité. » L'homme qui a attaqué Cileana n'a jamais été accusé de meurtre.

Nous n'avons pas besoin d'autres grands titres annonçant des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées. Nous avons besoin que ces femmes et ces filles soient en sécurité. Cileana et toutes nos consœurs autochtones méritent que justice leur soit rendue. Ce soir, je demande aux libéraux d'écouter le message et, surtout, de passer à l'action.

• (2100)

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de travailler avec ma collègue au Comité permanent de la condition féminine. Nous venons de terminer une étude sur les liens entre l'extraction des ressources et la montée de la violence contre les femmes et les filles autochtones. Je suis très fière que tous les membres du comité se soient engagés à réaliser cette étude afin de lutter contre la violence envers les femmes autochtones.

L'une des choses que nous avons apprises au comité est l'importance de savoir écouter. Les familles sont très claires. Aujourd'hui, une famille est venue suivre nos travaux. Les familles demandent, entre autres, un moratoire sur l'utilisation du site d'enfouissement de Prairie Green, où l'on soupçonne que se trouve actuellement la dépouille de leur mère, ce qui a été reconnu par la police. Pourtant, ce site continue d'être utilisé pour l'enfouissement des déchets.

Ma collègue appuie-t-elle les demandes de la famille visant à imposer immédiatement un moratoire sur les activités de ce site d'enfouissement afin que les restes de leurs proches soient traités avec respect?

Mme Michelle Ferreri: Monsieur le Président, ma collègue est une porte-parole et une leader exceptionnelle dans le dossier des femmes autochtones portées disparues ou assassinées. J'ai le plaisir de la regarder travailler et de l'écouter au comité de la condition féminine.

Ordres émanant du gouvernement

Cette question a une lourde charge émotionnelle. C'est épouvantable. Je ne peux imaginer non seulement qu'un proche se fasse assassiner, mais aussi que son corps se trouve dans une décharge et que sa famille soit incapable de le récupérer.

Pour répondre à ma collègue, il faut agir. Les députés ministériels ne peuvent pas dire qu'ils sont fermement résolus à régler ce problème sans toutefois rien faire.

[Français]

Mme Élisabeth Brière (secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé mentale et des Dépendances et ministre associée de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, ce soir, on entend des mots durs. On sent les voix tremblotantes. C'est important de réaffirmer notre engagement et de poursuivre la mise en œuvre du plan d'action national. Ma collègue d'en face a parlé d'un système brisé. Je pense que cela prend effectivement des changements transformationnels.

Selon elle, quelles sont les causes profondes de la violence envers les femmes et les filles autochtones au Canada?

• (2105)

[Traduction]

Mme Michelle Ferreri: Monsieur le Président, c'est une vaste question. À mon avis, la première étape est d'écouter. Nous devons écouter les premiers peuples du pays, visiter des réserves, nous asseoir avec eux, les comprendre et comprendre leur vie. Nous devons comprendre les traumatismes systémiques qu'ils ont vécus. Nous devons mieux comprendre comment une telle chose change l'ADN d'une personne, la neuroscience derrière les traumatismes et pourquoi les traumatismes systémiques sont si difficiles à soigner.

Je crois qu'il serait arrogant de ma part, en tant que femme blanche, de répondre à cette question. Je crois que nous devons visiter et écouter les Premières Nations ainsi que travailler en partenariat avec elles. Elles ont beaucoup de choses à nous apprendre. Elles savent. À mon avis, la première étape est d'écouter.

M. Matthew Green (Hamilton-Centre, NPD): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui tout d'abord pour saluer l'humilité et la perspicacité de la députée de Peterborough—Kawartha. En prévision du débat exploratoire de ce soir, elle a manifestement retenu les leçons qu'elle a peut-être tirées de son comité ou de la proximité de sa collectivité avec d'autres communautés autochtones.

Je veux donner à la députée l'occasion de nous en dire davantage sur certaines des leçons qu'elle a tirées de son travail au comité.

Elle a parlé d'éducation et je pense qu'elle a essayé du mieux qu'elle pouvait d'aider sa collègue à présenter une initiative non partisane et multipartite pour établir le lien entre l'extraction des ressources et la violence contre les femmes et les filles autochtones portées disparues ou assassinées.

Dans l'intérêt du débat exploratoire et peut-être même de son caucus conservateur, compte tenu de sa perspicacité et de son humilité, je me demande si elle pourrait nous parler des principales leçons qu'elle a tirées de ce comité, des choses qu'elle ne savait peut-être pas d'emblée et qui lui ont peut-être inspiré les idées qu'elle a présentées avec tant d'éloquence ce soir.

Ordres émanant du gouvernement

Mme Michelle Ferreri: Monsieur le Président, c'était un rapport très important et c'était une étude très importante. Nous avons entendu des témoignages très puissants. Je ne suis pas sûre s'il a déjà été présenté à la Chambre, mais je sais que le rapport complet sera bientôt publié.

C'est difficile parce que l'industrie pétrolière et gazière est le premier employeur des Premières Nations, alors nous ne voulons pas enlever les débouchés qu'elle offrira, souhaitons-le. Cependant, il y a des choses qui arrivent qui ne sont pas acceptables. Nous avons entendu des témoignages, et je pense que le comité a été très efficace. Il a présenté des recommandations quant à la façon de prévenir d'autres tragédies, mauvais traitements et actes de violence.

Je pense que ce rapport nous apprendra beaucoup de choses et je suis très fière d'avoir siégé au comité qui a étudié cette question.

M. Jamie Schmale (Haliburton—Kawartha Lakes—Brock, PCC): Monsieur le Président, ma collègue défend avec ardeur, dans sa collectivité, l'accès aux services de santé mentale et à de véritables mesures de soutien pour les personnes qui se heurtent à un certain nombre de difficultés.

Je me demande si la députée pourrait nous parler de certaines de ses propres expériences. Je sais qu'elle a abordé l'une d'entre elles lors de la dernière campagne électorale. Peut-être pourrait-elle aussi parler de certains des défis qu'elle a observés dans sa collectivité.

Mme Michelle Ferreri: Monsieur le Président, je suis une ardente défenseuse de la santé mentale. Les Premières Nations doivent relever des défis bien différents de ceux auxquels est confrontée la majorité de la population et ils sont bien placés pour reconnaître l'importance de la santé mentale. Pour répondre brièvement à la question, je dirais qu'un transfert en matière de santé mentale est prévu. Le gouvernement libéral a promis un investissement de 4,5 milliards de dollars pour ce transfert, plus spécifiquement pour le traitement et le rétablissement des Autochtones. Ce sera différent alors nous devons nous pencher là-dessus.

Bref, nous pouvons en faire beaucoup pour faciliter le traitement et le rétablissement des Autochtones et les aider à se remettre des traumatismes causés par un grand nombre de gouvernements passés et de personnes ignorantes.

Je souhaite sincèrement que le transfert de 4,5 milliards de dollars aide les personnes qui souffrent.

• (2110)

Mme Jenica Atwin (Fredericton, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais souligner que nous nous trouvons sur un territoire qui n'a été ni cédé, ni abandonné par les peuples algonquins et anishinabes.

La reconnaissance du territoire ne vise pas simplement à cocher une case ou à énoncer un fait. Elle vise à donner le ton et à faire preuve de respect à l'égard de la situation avant la colonisation. Je tiens à rendre hommage aux sociétés matrilineaires qui florissaient en territoire abénaquis, comme celui d'où je viens, où ce sont les femmes qui décidaient qui étaient les chefs et qui prenaient la parole. Elles pouvaient leur demander des comptes et les démettre de leurs fonctions, et la démocratie s'exerçait par voie de consensus. Les femmes étaient vénérées car elles donnaient la vie, et les personnes bispirituelles étaient tenues en haute estime pour leur force et leur fluidité de genre.

Ce soir, je suis reconnaissante pour ce débat exploratoire essentiel qui vise à sensibiliser davantage au problème des femmes, des filles et des personnes bispirituelles autochtones portées disparues

ou assassinées. Je suis par contre également dévastée, car plus le temps passe, plus nous continuons de perdre des mères, des sœurs, des tantes, des filles, des cousines et des amies. On dirait qu'il nous est impossible de franchir le pas entre la conscientisation et l'action.

Par votre entremise, monsieur le Président, je dis à la Chambre, au gouvernement et aux gens qui nous regardent chez eux que ça suffit. Quand tout cela va-t-il cesser?

La réconciliation est un chemin, un processus. Il faut du temps pour guérir les blessures et bâtir des ponts mais, pendant ce temps, pendant qu'on règle les détails, on ne peut pas laisser d'autres vies précieuses être anéanties. On ne peut pas continuer à rester les bras croisés pendant que les familles attendent en vain des réponses. On ne peut pas refuser de faire tout notre possible pour ramener ces femmes chez elles.

Nous avons cette discussion ce soir parce que quatre femmes ont récemment perdu la vie, quatre femmes importantes, sacrées, précieuses et motivées, qui ne doivent pas avoir rendu l'âme en vain: Rebecca Contois, 24 ans; Mercedes Myran, 26 ans; Morgan Beatrice Harris, 39 ans; et Buffalo Woman. Nous sommes ici ce soir pour leur rendre hommage en demandant des gestes concrets et une reddition de comptes.

Je tiens à souligner la force et le courage incroyable qu'il a fallu à la fille de Morgan Harris, Cambria Harris, de la Première Nation de Long Plain, située sur le territoire visé par le Traité n° 1, pour prononcer un discours percutant tout près d'ici. Elle s'est adressée franchement au pouvoir en place et a dénoncé, à juste titre, notre inaction et notre indifférence collectives. Elle nous implore de pouvoir ramener sa mère chez elle et nous devons donner suite à sa demande. Nous devons nous engager à faire le nécessaire pour que justice soit rendue pour les personnes dont la vie a été fauchée.

J'ai mentionné à plusieurs reprises dans cette enceinte que j'étais enseignante avant de siéger au Parlement. J'ai travaillé avec des élèves autochtones dont le leadership et le militantisme m'ont inspiré et m'ont amenée à lutter pour un avenir meilleur où ces discussions ne seront plus nécessaires. Je me souviens très bien d'une époque, en 2010, où la sensibilisation à la question des femmes et des filles autochtones portées disparues ou assassinées venait à peine de débiter. Il y a eu une campagne virale, et mes élèves ont participé en prenant des photos avec des affiches disant « suis-je le prochain? » J'aimais ces élèves comme mes propres enfants et c'était déchirant de penser que nous pouvions les perdre. Malheureusement, beaucoup d'entre eux connaissaient quelqu'un qui avait été assassiné ou qui avait disparu. Imaginons un instant ce que c'est que de porter le poids de cette réalité.

Nous connaissons les statistiques. Les femmes autochtones représentent 16 % des victimes d'homicide, 11 % des femmes disparues, alors que les peuples autochtones représentent 4,3 % de la population du Canada. Selon le rapport de la commission d'enquête, elles sont 12 fois plus susceptibles de disparaître ou d'être assassinées. Ce ne sont pas des chiffres. Ce sont des êtres humains.

Il est important de noter que les données publiques actuelles sur les femmes et les filles autochtones disparues ou assassinées simplifient à l'extrême le problème et en minimisent l'ampleur. Elles témoignent néanmoins d'un phénomène complexe et omniprésent de violence à l'encontre des femmes et des filles autochtones, souvent ciblées en raison de leur sexe et de leur identité autochtone. La violence à l'égard des femmes et des filles autochtones est systémique et constitue une crise nationale qui nécessite une action urgente, réfléchie et collaborative.

L'initiative Sœurs par l'esprit a mis en lumière divers problèmes systémiques, notamment l'impunité dont jouissent de nombreux auteurs de cette violence. Cette étude a révélé que près de la moitié des affaires impliquant des femmes et des filles autochtones ne sont toujours pas résolues et qu'aucune accusation n'a été portée dans environ 40 % des cas.

On reconnaît désormais que le risque élevé de violence auquel sont exposées les femmes et les filles autochtones résulte en grande partie de l'incapacité de la police et des autres acteurs du système de justice pénale à répondre de manière adéquate aux besoins des femmes et des filles autochtones, et on voit donc l'histoire se répéter.

Plus de 2 380 personnes ont participé à l'enquête nationale. On a recueilli les témoignages de témoins experts, d'ainés et de gardiens du savoir, de travailleurs de première ligne et de divers responsables. Les vérités partagées racontent l'histoire ou, plus précisément, des milliers d'histoires d'actes de génocide contre des femmes, des filles et des personnes 2SLGBTQQIA+ des Premières Nations et des peuples inuits et métis. De manière générale, le génocide ne signifie pas nécessairement la destruction immédiate d'une nation. Il désigne plutôt un plan qui coordonne diverses actions dans le but de détruire les fondements de la vie de certains groupes nationaux et d'anéantir ces groupes eux-mêmes.

● (2115)

Comme l'indique le sommaire du rapport final de l'enquête:

Les objectifs d'un plan génocidaire comprendraient donc la « désintégration des institutions politiques et sociales, de la culture, de la langue, du sentiment d'appartenance au pays, de la religion et de l'existence économique de groupes nationaux, ainsi que la destruction de la sécurité, de la liberté, de la santé et de la dignité individuelles, et même de la vie des personnes faisant partie de tels groupes ».

Malheureusement, nous avons atteint ce seuil.

Comme l'explique le rapport final de l'enquête, « [les] mesures visant à mettre un terme à ce génocide et à redresser la situation doivent être aussi importantes que l'ensemble des systèmes et des actions qui ont contribué à perpétuer la violence coloniale pendant des générations ».

Les appels à la justice s'appuient sur une solide fondation de preuves et de lois. Il est essentiel de mettre en œuvre une approche fondée sur les droits de la personne pour amorcer le changement de paradigme dans la relation du Canada avec les peuples autochtones, en particulier les femmes et les filles autochtones.

L'exposition à la violence doit être perçue comme étant une violation systémique des droits à l'égalité entre les sexes et à la non-discrimination qui nécessiterait de vastes changements structureaux, notamment à l'égard des pratiques des services de police ou des procédures judiciaires, plutôt que comme un indice des disparités de service qui pourraient se régler par des solutions temporaires.

Ordres émanant du gouvernement

Les familles et les survivantes ont constamment fait référence à quatre facteurs généraux qui illustrent l'enracinement de leurs expériences dans le colonialisme selon les perspectives des Premières Nations, des Métis et des Inuits, sans oublier celles des personnes 2ELGBTQQIA. Ces quatre facteurs contribuant au maintien de la violence coloniale sont les suivants: le traumatisme historique, multigénérationnel et intergénérationnel; la marginalisation sociale et économique; le maintien du statu quo et l'absence de volonté de la part des institutions; le refus de reconnaître la capacité d'agir et l'expertise des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA autochtones.

La justice pour les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées est une justice pour toutes les femmes, et ce travail s'avère essentiel à tout espoir de réconciliation. Les femmes mènent le processus de guérison collective nécessaire pour aller de l'avant. Nous devons nous attaquer aux maux qui empoisonnent notre société, à savoir la misogynie, le racisme, le suprémacisme blanc et le colonialisme.

Nous avons tous la responsabilité de faire mieux, de mettre fin à ce cycle de souffrance et de guérir. Tant que la cause profonde de la haine ne sera pas vraiment éliminée, l'arbre de la réconciliation ne poussera pas.

M. Larry Maguire (Brandon—Souris, PCC): Monsieur le Président, c'est une tragédie qui s'est produite dans notre grande ville du Manitoba, Winnipeg, et je veux simplement offrir mes condoléances aux familles des victimes.

J'aimerais également demander à la députée, qui fait partie du gouvernement, ce qu'elle pense qu'il faudrait faire en ce qui concerne certaines questions soulevées par d'autres intervenants ici ce soir et par d'autres personnes à propos de l'incertitude entourant les personnes décédées et l'emplacement de leurs restes.

Je sais que, selon son collègue, de l'argent est prévu, et nous allons tous travailler pour trouver une solution à ce problème, mais peut-elle nous dire ce dont les députés ministériels ont pu parler entre eux jusqu'à maintenant?

Mme Jenica Atwin: Monsieur le Président, sur une note personnelle, j'appuie certainement les demandes très pratiques et très raisonnables de la famille. Je pense que nous devrions aborder la question comme nous le ferions pour un membre de notre propre famille. Nous voudrions que toutes les mesures possibles soient prises. Je m'intéresse particulièrement au programme d'alerte à la robe rouge. Comme d'autres députés l'ont dit, plus on intervient rapidement, plus la personne est susceptible de pouvoir retrouver sa famille. C'est extrêmement important.

De plus, je suis convaincue que nous devrions imposer un moratoire sur l'utilisation du site d'enfouissement jusqu'à ce que nous puissions en faire davantage et jusqu'à ce qu'il y ait une évaluation de la meilleure façon de procéder. Je crois comprendre qu'il y a des préoccupations d'ordre logistique, mais nous avons certainement accès aux outils technologiques nécessaires. Il doit y avoir quelque chose que nous pouvons faire. À mon avis, ce que la famille attend vraiment de nous, c'est que nous envisagions toutes les options, et je sais que mes collègues ont eu cette conversation. Nous sommes certainement déterminés à le faire. Je vais toujours prendre la parole pour garantir que nous fassions tout en notre pouvoir.

Ordres émanant du gouvernement

Mme Niki Ashton (Churchill—Keewatinook Aski, NPD): Monsieur le Président, ma collègue a parlé avec beaucoup d'éloquence de la nécessité d'obtenir justice pour les familles des femmes assassinées ici, au Manitoba. L'un des appels à l'action porte sur le logement et, plus particulièrement, sur la nécessité pour les femmes fuyant la violence d'avoir accès à des refuges peu restrictifs. Le gouvernement fédéral peut donner suite immédiatement à cet appel clair.

La députée croit-elle que le gouvernement devrait créer des refuges peu restrictifs pour les femmes fuyant la violence dans des villes comme Winnipeg et ailleurs au pays?

● (2120)

Mme Jenica Atwin: Monsieur le Président, je sais que ma collègue défend avec ardeur les intérêts des habitants de sa circonscription et de tous les Canadiens, plus particulièrement en ce qui a trait au logement.

Nous avons discuté aujourd'hui avec nos collègues de l'importance d'aider non seulement les collectivités urbaines, mais aussi les collectivités rurales, éloignées et nordiques. Le gouvernement a pris des engagements à cet égard. Nous voyons que des initiatives ont été prises et que des investissements ont été effectués dans le secteur du logement, et nous continuons d'en réclamer davantage.

Je tiens à rappeler à la députée que ce problème existe même dans les petites villes, bien qu'il n'atteigne pas les mêmes proportions que dans le Nord, en particulier, où il est à un niveau critique. Par exemple, dans la région de Fredericton, une femme a été portée disparue. Nous savons pertinemment que, si des refuges peu restrictifs étaient créés, il y a tellement plus de personnes qui seraient en sécurité, au lieu de se trouver dans des situations très dangereuses et précaires. Nous pourrions peut-être même sauver des vies.

Mme Brenda Shanahan (Châteauguay—Lacolle, Lib.): Monsieur le Président, j'ai été très touchée par ce que j'ai entendu de la part des collègues des deux côtés de la Chambre, en particulier par ce que vient juste de dire ma collègue. J'aimerais l'entendre davantage parler de son travail d'éducatrice. Elle a parlé de l'approche fondée sur les droits de la personne et de la voie de la réconciliation. J'aimerais qu'elle nous en dise plus, surtout en ce qui a trait à l'éducation aujourd'hui. Que pouvons-nous faire de plus pour sensibiliser la population canadienne à ce sujet très douloureux?

Mme Jenica Atwin: Monsieur le Président, l'éducation est un sujet qui me passionne énormément. C'est la clé pour atténuer tant d'obstacles dans ce dossier. Parmi ceux-ci, j'ai mentionné la misogynie et le racisme. Ce sont de gros obstacles. Il faudra travailler très fort pour s'attaquer véritablement à la source de ces problèmes systémiques dans notre société. J'aimerais parler de mes merveilleuses années en éducation auprès des élèves.

Si on accorde de l'importance à leur voix, si on leur dit la vérité à propos de leur histoire, du colonialisme et, je le répète, si on écoute le récit de leur parcours et qu'on leur offre le tremplin pour passer à l'action, c'est incroyable de voir les réussites de ces élèves. Un grand nombre de mes anciens élèves poursuivent des études de deuxième cycle en travail social ou en droit. Ils seront les leaders de demain qui nous remplaceront à la Chambre des communes. Leur voix et leur représentation auront une telle incidence que certains obstacles qui oppriment notre société commenceront à disparaître. L'éducation est absolument la clé. Je serai toujours aussi passionnée d'éducation et j'en fais bénéficier la Chambre des communes chaque fois que l'occasion se présentera.

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, l'une des questions qu'il serait très important de prendre en considération pour assurer la sécurité des femmes et des filles autochtones est l'accès au logement. L'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées a d'ailleurs mentionné le logement plus de 200 fois, et pourtant, le Canada n'a toujours pas de stratégie de logement en milieu urbain, rural et nordique conçue pour et par les Autochtones, malgré les nombreuses promesses du gouvernement en ce sens.

Même le Conseil national du logement du gouvernement demande un investissement de 6 milliards de dollars sur deux ans consacrés à une stratégie de logement en milieu urbain, rural et nordique conçue pour et par les Autochtones. La députée appuierait-elle cette mesure dans le budget de 2023?

Mme Jenica Atwin: Monsieur le Président, j'ai beaucoup de respect pour ma collègue. En fait, plus tôt ce soir, lorsqu'elle a posé une question à un autre député, j'ai noté ce point, car il s'agit d'une initiative et d'une somme bien tangible que je souhaite encourager et défendre. Bien entendu, il est vraiment essentiel que cette initiative soit dirigée par des Autochtones, pour des Autochtones. Je suis heureuse de demander moi aussi que cette initiative fasse partie du budget de 2023.

Encore une fois, afin de souligner une partie du travail qui a été fait dans ma circonscription, une somme de 18,6 millions de dollars a été versée à un centre d'amitié qui offre aussi de l'hébergement et qui s'occupe de la violence entre partenaires intimes. Il va y avoir une entreprise sociale et diverses possibilités pour les femmes. Ces projets individuels vont avoir des effets en cascade dans toutes les communautés. J'espère voir la même chose partout au pays. Je crois que cela pourrait également mener à des solutions.

● (2125)

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, d'entrée de jeu, je souhaite avertir les gens, comme d'autres députés l'ont fait avant moi, que le sujet de notre discussion est choquant. Il ne devrait laisser personne indifférent. Tout le monde au pays devrait ressentir un profond malaise.

Nous parlons ce soir du meurtre horrible de quatre femmes autochtones et d'innombrables autres personnes au pays. Je tiens toutefois à me concentrer sur ces quatre femmes et sur ce que vit leur famille respective. J'expliquerai ensuite pourquoi, selon moi, notre pays et le gouvernement manquent vraiment à leurs devoirs envers ces familles, et ce qu'il faut faire maintenant.

La dépouille de ces femmes se trouve dans des dépotoirs de la région de Winnipeg. C'est ce qu'a dit la police de Winnipeg, je crois. J'invite les gens à penser aux déchets qu'ils produisent. Je les invite à penser au sac poubelle qui se trouve dans leur cuisine ou à ce que sentent les ordures placées dans le garage l'été, puis à imaginer que tous ces déchets sont empilés sur ces femmes. C'est ce que les familles ont dû subir cette semaine. La police de Winnipeg leur a dit qu'il n'était pas possible de fouiller un dépotoir pour y trouver les dépouilles, ce qui aiderait les familles à faire leur deuil.

Ordres émanant du gouvernement

J'ai été vraiment interpellée. Quand sera-t-il possible de permettre aux familles de tourner la page? Que faudrait-il? Faudrait-il que ce soit la dépouille d'un ancien premier ministre provincial du Manitoba? Pourquoi nous contentons-nous de laisser les familles de ces femmes dans une telle situation? Je n'arrive pas à le croire, et pourtant. J'ai grandi à Winnipeg. J'ai passé 25 ans à Winnipeg et je peux le croire parce que la discussion que nous avons ici ce soir, je l'ai entendue pendant toute la durée de mon séjour sur cette planète.

J'avais huit ans lorsque J.J. Harper a été abattu à Winnipeg par l'agent Robert Cross. J.J. Harper ne faisait rien de mal et il n'était pas armé. Il se baladait tout bonnement quand il a été abattu pour le simple fait d'avoir été un homme issu des Premières Nations à Winnipeg. Il devait y avoir toutes sortes de recommandations pour rendre la police moins raciste à Winnipeg, et voilà qu'on nous dit aujourd'hui que ce n'est pas possible. Peut-on s'imaginer? Je ne peux pas le croire. Appelons un chat un chat: s'il s'agissait d'un homme de la haute société de Winnipeg, il ne serait pas acceptable de dire que ce n'est pas possible.

Le gouvernement est à l'aise avec l'idée que ce ne soit pas possible. Il est à l'aise avec cette situation. Pourquoi? C'est parce que, depuis sept ans, les Premières Nations sont abreuvés de discours creux. On leur sert des platitudes, des promesses et du vent. Je peux le dire sans me tromper parce que nous avons le même débat, six mois après la dernière fois. C'est un débat perpétuel à la Chambre.

En 2017, le gouvernement a prévu quelque 78 milliards de dollars pour lutter contre l'itinérance. L'année dernière, la vérificatrice générale a dit que, même si ce plan devait permettre de réduire le nombre de personnes itinérantes d'au moins un tiers à l'échelle du pays, il y avait plus de sans-abri que jamais dans les rues du Canada. Lorsque le gouvernement annonce des fonds pour lutter contre l'itinérance, qui constitue le principal déterminant de la cause de la mortalité chez les femmes autochtones tuées ou portées disparues au Canada et le principal élément qu'évoque le rapport, comment les libéraux peuvent-ils servir des banalités sans sourciller? Comment se fait-il que nous ayons cette discussion?

● (2130)

Il faut agir. On ne veut pas d'un gouvernement qui se contente de prendre des mesures symboliques envers les femmes. Je le répète: une Autochtone tenait les rênes du pouvoir au ministère de la Justice, mais le gouvernement l'a évincée. Les libéraux se contentent de débiter des platitudes et de faire des séances de photos lorsqu'il est question de financement, mais il n'y a plus personne quand il s'agit de livrer la marchandise. Ils ne sont pas disposés à laisser les Premières Nations exercer une surveillance indépendante des fonds gouvernementaux pour régler certains problèmes.

Certains de mes collègues, en particulier la députée de Winnipeg-Centre, qui a demandé la tenue du débat de ce soir, ont proposé des solutions très concrètes pour soulager, à court terme, la douleur et la souffrance que vivent ces familles, mais il y en a bien d'autres. Tout d'abord, la députée a demandé au gouvernement fédéral, comme beaucoup d'entre nous au sein des différents partis, de ne pas se contenter de laisser dire qu'il est impossible d'aider ces familles à tourner la page et que l'on ne peut rien faire relativement aux dépouilles qui se trouvent dans ce site d'enfouissement. Je suis d'accord avec elle. Cet argument revient à normaliser le fait de laisser des restes humains dans un dépotoir. C'est le message qu'il envoie.

Je sais au fond de moi que s'il ne s'agissait pas d'une femme des Premières Nations, cette situation aurait suscité une tout autre réaction. Le gouvernement fédéral doit faire le nécessaire. Il doit permettre à ces familles de tourner la page. S'il y a une chose à faire, c'est bien celle-là.

Nous avons également parlé ce soir d'un contrôle indépendant des dépenses du gouvernement ou de l'absence d'un tel contrôle. Il ne s'agit pas seulement de dépenses. Il s'agit des résultats réels sur certaines des grandes questions, comme le logement, l'éducation et les changements en matière de justice. Il doit y avoir une surveillance indépendante exercée par les Premières Nations. Il est clair que les choses ne fonctionnent pas. Nous sommes ici à parler de femmes laissées dans un dépotoir, et on nous sert encore des platitudes et aucun plan concret.

C'est mon travail d'exiger des comptes du gouvernement. Il n'y a rien à célébrer ici. Il n'y a que des tragédies à pleurer et à réparer. Nous avons également discuté ce soir de la nécessité d'une alerte à la robe rouge. Pourquoi les femmes autochtones ne disposent-elles pas d'un outil quelconque pour faire savoir au public et à leur entourage qu'il y a eu un enlèvement ou qu'une femme a disparu? Pourquoi n'y a-t-il pas un effort quelconque pour les retrouver et intervenir rapidement, de sorte qu'il ne sera pas question de la possibilité d'excaver une décharge pour trouver des restes humains?

Honnêtement, nous devons aussi aborder la question de la confiance envers la police des gens ayant grandi à Winnipeg durant l'affaire J.J. Harper. En 2020, un rapport a été publié, et je me souviens qu'il disait essentiellement que rien n'avait changé et que, depuis la mort par balle de J.J. Harper en 1988, la vaste majorité des personnes tuées par la police au Manitoba étaient des Autochtones. Quand les membres de la famille d'une victime se font dire par les policiers qu'il n'est pas possible de trouver les restes de leur être cher ou d'obtenir justice pour cette personne, pouvons-nous les blâmer de ne pas les croire?

C'est particulièrement vrai quand il y a un gouvernement qui se contente de participer à des séances de photos et de remercier les Autochtones pour leurs dons, puis qui renvoie une ministre de la Justice autochtone, et qui espère que nous allons tous oublier ce qui se passe durant la pause des Fêtes. Qu'est-ce qui se passera ensuite? Est-ce que nous aurons de nouveau ce débat dans trois mois? Nous sommes pris dans ce cycle, et il faut que cela cesse. Il faut faire quelque chose pour que les communautés, les survivants et les femmes des Premières Nations croient que nous allons agir à cet égard. Jusqu'à présent, rien n'a été fait. Nous nous contentons d'avoir le même débat.

En conclusion, je tiens à détromper quiconque pense qu'il incombe aux communautés des Premières Nations, et aux femmes des Premières Nations en particulier, de porter le fardeau émotionnel et de faire le gros du travail pour amener le gouvernement à agir sur ces questions. Elles ont suffisamment à faire simplement pour survivre au quotidien.

● (2135)

Il incombe à chacun d'entre nous, dans cette enceinte et chez nous, de comprendre que le gouvernement n'a pas tenu ses promesses. Il a échoué, et nous ne pouvons pas lui permettre de continuer à traiter ces femmes avec des gestes symboliques et à abdiquer sa responsabilité d'agir.

Ordres émanant du gouvernement

Mme Jenica Atwin (Fredericton, Lib.): Madame la présidente, ma collègue a énuméré quelques échecs de la police et parlé de la méfiance qui existe. Je me demande si elle peut nous parler de certaines réformes qui doivent avoir lieu dans les collectivités afin de s'attaquer au problème de la police, et du rôle de la police dans ce problème.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Madame la présidente, il existe un rapport qui doit bien faire trois pouces d'épaisseur et qui a été produit par l'enquête sur les femmes autochtones disparues et assassinées. Ce rapport contient de nombreux appels à la justice, y compris des réformes précises devant permettre de rétablir la confiance dans la police. Ce sont les paroles de femmes des Premières Nations qui ont consacré des années à élaborer ces recommandations, et le gouvernement n'y a pas donné suite.

Dans la même veine, à l'échelle locale, particulièrement à Winnipeg, je sais qu'il y a eu un rapport semblable sur les réformes que la police pourrait réaliser, ainsi que de nombreux appels portant spécifiquement sur les problèmes de racisme inhérent, de pauvreté et d'inégalité.

Ce que je veux dire, c'est qu'il existe des rapports. Nous sommes tous au courant des exigences. Mon travail ici ce soir consiste à dire au gouvernement qu'il ne fait pas son travail et qu'il doit s'atteler à la tâche.

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Madame la présidente, je tiens à remercier ma collègue non seulement de son intervention, mais aussi d'avoir partagé ses pensées en tant que personne qui a vécu pendant longtemps à Winnipeg et qui connaît l'historique de racisme avec lequel nous devons vivre en tant qu'Autochtones et, certainement, avec lequel les femmes, les filles et les personnes bispirituelles autochtones doivent composer à Winnipeg.

J'ai demandé aux députés de tous les partis si, en tant que parlementaires, ils soutenaient toujours les familles et l'appel en faveur d'un moratoire sur l'utilisation du lieu d'enfouissement Prairie Green en attendant qu'on mène une enquête. Je pense que la réponse est simple: bien sûr. Bien sûr qu'ils l'appuient, car, comme l'a expliqué la députée, traiter ainsi des êtres chers, c'est inacceptable. La réponse devrait toujours être oui.

Je me demande si ma collègue appuie la demande de la famille d'imposer un moratoire immédiat sur l'utilisation du lieu d'enfouissement Prairie Green.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Madame la présidente, nous devons évidemment apporter un apaisement aux familles. Je comprends que l'aspect logistique et d'autres détails soulèvent des questions, mais il faut comprendre à quel point la situation est difficile pour les Premières Nations et les femmes autochtones du pays. Je crois que nous faisons parfois passer notre confort avant leur inconfort, et c'est pourquoi nous sommes ici.

Je sais que la députée a dit qu'il fallait une évaluation et une enquête indépendantes et que c'était nécessaire vu le manque de confiance envers la police. Je suis du même avis. Je ne peux pas imaginer voir la police se contenter de présenter un PowerPoint aux familles qui vivent une telle tragédie, étant donné le contexte historique et le manque de confiance envers la police. Bien sûr.

M. Larry Maguire (Brandon—Souris, PCC): Madame la présidente, je remercie ma collègue de Calgary Nose Hill de son discours de ce soir. Je remercie également ma collègue de Winnipeg-Centre d'avoir demandé la tenue de ce débat, car cela nous a

permis de présenter nos observations à la Chambre des communes ce soir.

L'une des principales responsabilités d'un gouvernement consiste à assurer la sécurité du pays. Nous pensons souvent que cela renvoie à un mécanisme de défense contre un pays entier, mais la sécurité de tous les citoyens dans ce pays en est un aspect secondaire. Nous parlons ce soir de la façon dont la sécurité de quatre personnes a été complètement compromise ainsi que des résultats de ces actions, dont certaines découlent de nombreuses situations différentes en ce qui concerne le bien-être et la sécurité non seulement de ces personnes, mais aussi d'autres personnes au Canada.

Je termine en posant la question suivante. Ma collègue a dit que 78 milliards de dollars ont été versés en soutien aux sans-abri depuis 2017 et que ces fonds n'ont manifestement pas été suffisants ou pas été utilisés correctement. Peut-elle préciser pourquoi il faudrait beaucoup plus que de l'argent pour régler cette situation et ce qu'elle recommande à cet égard?

● (2140)

L'hon. Michelle Rempel Garner: Madame la présidente, les belles paroles ne valent rien. Ce sont des mesures concrètes dont nous avons besoin. Depuis sept ans, le gouvernement parle et il dépense, mais je ne sais pas exactement à quoi servent ses dépenses. Combien de membres des Premières Nations au pays n'ont toujours pas accès à de l'eau potable, un besoin de base? Combien de membres des Premières Nations n'ont pas d'endroit où dormir?

J'ai l'impression que le gouvernement se sert des Premières Nations et des Autochtones pour redorer son image. Je crois que le manque d'intérêt du gouvernement pour ce qui est de chercher à comprendre pourquoi ses « dépenses » n'ont pas permis d'améliorer la situation des Premières Nations et des femmes autochtones devrait faire fulminer tous les Canadiens, peu importe leurs allégeances politiques.

Le gouvernement ne peut pas demeurer inactif en toute impunité dans le dossier des Premières Nations et des Autochtones simplement parce qu'il est d'allégeance libérale. Il a failli à la tâche et il doit rendre des comptes.

Mme Niki Ashton (Churchill—Keewatinook Aski, NPD): Madame la présidente, je veux souligner le travail accompli par la députée dans le domaine de la violence faite aux femmes en ligne.

On a rapporté que ce tueur en série avait exprimé des opinions liées à la suprématie blanche, au néonazisme et à l'antisémitisme, ainsi que des opinions profondément misogynes. C'est ce qui a été rapporté abondamment dans les médias grand public.

La députée croit-elle que le gouvernement fédéral doit agir face à la montée inquiétante de la suprématie blanche, qui est étroitement liée à la misogynie, s'il veut mettre fin à la violence à l'endroit des femmes autochtones et de toutes les femmes?

L'hon. Michelle Rempel Garner: Madame la présidente, tout a fait. Il faut mettre fin au suprémacisme blanc, au racisme et à la misogynie. C'est évident. Toutefois, pour y arriver, il ne faut ni dissimuler les cas où ces choses se produisent dans notre propre camp ni fermer les yeux sur elles.

Le premier ministre ne s'est pas obligé à rendre des comptes au même titre que les autres lorsqu'il a fait l'objet d'allégations de harcèlement sexuel. Les députés savent-ils quel message cela envoie? Cela envoie le message suivant: « S'il peut s'en tirer impunément, alors je peux peut-être m'en tirer aussi. »

Ordres émanant du gouvernement

Il y a tant de choses que nous devons changer. Je pourrais en parler durant deux heures, mais je sais que je ne le peux pas. Cela porte sur tout, y compris le fait que les lois contre le harcèlement criminel au pays sont probablement cruellement inadéquates. Il est difficile, même pour les femmes privilégiées, d'avoir accès à la justice, et c'est pire pour les femmes racialisées, les femmes vivant dans la pauvreté, ou les deux.

Cela dit, je crois que nous sommes d'accord pour dire que le gouvernement ne peut continuer de se targuer d'être ami avec les groupes marginalisés, les groupes racialisés et les femmes, puis de ne rien faire pour améliorer la situation, ou l'aggraver en demeurant silencieux et en acceptant l'inertie créée par l'absence d'intervention de sa part.

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Madame la présidente, il est clair que le gouvernement a présenté son plan d'action national deux ans après la présentation du rapport sur les femmes et les filles autochtones assassinées ou portées disparues. Je vais lire une très brève citation de Mariah Charleson, l'ancienne vice-présidente du Conseil tribal Nuu-chah-nulth. Elle a dit ceci: « Nous avons attendu deux ans pour un plan d'action incomplet sans livrables, sans jalons, sans objectifs immédiats, [...] sans calendrier, et sans budget. »

Ma collègue croit-elle que les femmes et les filles autochtones assassinées ou portées disparues sont une priorité au Canada?

Les Nuu-chah-nulth ont subi des pertes. Leurs membres attendent encore de savoir pourquoi il a fallu si longtemps à la police pour enquêter sur les décès de bon nombre de femmes de cette communauté, qui sont toujours portées disparues.

• (2145)

L'hon. Michelle Rempel Garner: Madame la présidente, non, elles ne le sont pas et, à cause du plan pour établir un plan, ces quatre femmes se sont retrouvées dans un site d'enfouissement, dans un dépotoir.

Allons-nous simplement rester les bras croisés et refaire la même chose dans six mois? J'espère que la prochaine fois que les gens regarderont dans une poubelle, ils penseront à ces femmes.

L'hon. Carolyn Bennett (ministre de la Santé mentale et des Dépendances et ministre associée de la Santé, Lib.): Madame la présidente, je partagerai mon temps de parole avec la députée de Saanich—Gulf Islands.

[Français]

D'abord, je souhaiterais reconnaître que je me joins ici à mes collègues, ainsi qu'à ceux qui sont là de façon virtuelle, depuis Ottawa, qui se trouve sur le territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin anishinabe qui vit sur ces terres depuis des temps immémoriaux.

[Traduction]

Je souhaite également remercier la députée de Winnipeg-Centre pour son engagement sans faille sur cette question.

Le débat de ce soir me rappelle ma première rencontre avec Bernie Williams et Gladys Radek, qui sont venus ici à Ottawa au nom des familles. Ils voulaient que nous sachions qu'ils voulaient que justice soit rendue pour le membre de leur famille qu'ils avaient perdu. Ils voulaient que leur famille puisse guérir et ils exigeaient des changements concrets pour qu'aucune autre famille n'ait à vivre

ce qu'ils ont vécu. Ils ont traversé le pays à pied à sept reprises dans le cadre des activités de Walk4Justice.

Ce n'est vraiment qu'après la mort de Tina Fontaine et de Loretta Saunders, et la survie de Rinelle Harper que les Canadiens ont pris conscience de la situation.

Cette semaine, l'arrestation du tueur en série de Winnipeg nous rappelle brutalement que les femmes et les filles autochtones et les personnes 2LGBTQQIA+ sont des cibles et qu'elles sont assassinées ou qu'elles disparaissent dans des proportions démesurées. Je pense aussi au tueur en série de Prince George et à la route des larmes, ce terrible legs de Robert Pickton.

J'ai passé la journée de lundi avec mon amie CeeJai Julian, une survivante de la ferme de Pickton. Elle me rappelle chaque jour les personnes que nous avons perdues et les personnes dont la vie, ainsi que celle de leurs familles et amis, a été changée à jamais.

Le débat de ce soir porte sur le nombre complètement disproportionné de femmes et de filles autochtones et de personnes 2SLGBTQQIA+ qui ont été assassinées ou portées disparues. Les chiffres sont horribles. Ce soir, nous devons également nous rappeler qu'elles étaient des mères, des filles, des tantes et des nièces. Elles sont aimées et elles manquent à leurs proches.

En 2016, lorsque nous avons lancé le processus préalable à l'enquête, il était déchirant d'entendre directement les cercles de familles et de survivants d'un peu partout au pays. Il y avait, je pense, 17 cercles, et ils nous ont fait des recommandations sur ce qu'ils voulaient voir dans une enquête nationale. Ils ont très clairement mentionné, comme nous l'avons entendu ce soir, qu'ils voulaient des changements dans le maintien de l'ordre et les services à l'enfance et à la famille. Ils ont dit explicitement que, de la recherche à l'enquête, de l'inculpation à la négociation de plaidoyer et lors de la détermination de la peine, on s'y prend de manière très, très différente si la victime est autochtone.

Nous avons entendu des familles qui, lorsque leur proche a été portée disparue, ont estimé qu'elles ne devaient pas corriger l'avis de disparition s'il indiquait que la personne était blanche, car elles pensaient que les recherches, l'enquête et tout le reste seraient différents. Nous sommes vraiment reconnaissants aux commissaires Marion Buller, Qajaq Robinson, Brian Eyolfson et Michèle Audette, que nous sommes extrêmement fiers d'avoir comme collègue parlementaire à l'autre endroit, pour leur rapport vraiment important.

Je remercie plus particulièrement Gina McDougall-Wilson et toutes les personnes qui ont travaillé au comité de planification principal en vue d'élaborer le plan d'action national. Cette semaine, j'ai eu l'honneur de rencontrer Sylvia Maracle, qui a présidé le sous-comité responsable du chapitre sur les personnes bispirituelles. Je crois que ce genre d'information devrait se trouver dans les bibliothèques de toutes les écoles du pays pour que les gens sachent que l'homophobie est arrivée avec ceux qui sont venus ici par bateau, et pour que l'on connaisse l'histoire des personnes bispirituelles et que l'on sache à quel point ces personnes qui sont injustement ciblées de nos jours sont importantes dans ces communautés.

Ordres émanant du gouvernement

Nous savons que Diane Redsky et son chapitre sur le milieu urbain ont mené à l'investissement de 2,2 milliards de dollars prévu dans le budget de 2021. Nous savons qu'il nous reste encore beaucoup à faire, mais nous sommes encouragés par les changements apportés en ce qui concerne les services de police autochtones. Nous avons par ailleurs adopté le projet de loi C-92 pour que les membres des familles puissent rester ensemble. Il y a aussi l'initiative pour la création rapide de logements pour les Autochtones, qui a eu énormément de succès.

● (2150)

Toutes les personnes qui étaient à la réception de ce soir organisée par À voix égales auraient aimé pouvoir prendre part à ce débat. Nous devons en faire encore davantage, et nous le ferons ensemble.

M. Matthew Green (Hamilton-Centre, NDP): Madame la présidente, beaucoup de gens nous regardent. Beaucoup de gens vivent avec des traumatismes en raison d'événements passés ou récents, comme c'est le cas des personnes qui sont ici ce soir, les membres de la famille des victimes.

La députée de Calgary Nose Hill a fait une certaine observation. Je ne voudrais pas attribuer de mauvaises intentions à ses propos, mais à la fin de son discours, elle a dit que lorsque l'on regarde une poubelle, on devrait songer à ces familles. Je ne voulais pas laisser ce débat exploratoire se terminer sans revenir sur cette observation. J'espère que, au moment opportun, la députée ou un membre de son parti retirera ce commentaire. Une fois qu'il est inscrit dans le harsard, il y reste pour toujours.

Nous parlons de dignité et du caractère sacré de la vie. Je tenais donc à que nous n'associons pas les dépotoirs ou les poubelles à ces femmes et à leur famille.

Ceci n'est pas une question; c'est une observation. Je ne sais pas si la ministre aimerait y répondre. Je ne parlais pas de la ministre. Je parlais de l'intervenante qui l'a précédée, c'est-à-dire la députée de Calgary Nose Hill.

L'hon. Carolyn Bennett: Madame la présidente, je veux remercier le député de ses observations. Je tiens aussi à dire que ce genre de commentaires mine le travail que nous accomplissons ce soir. Nous savons que les femmes, les filles et les leaders des Premières Nations et des communautés inuites et métisses ont besoin d'espoir. Ils veulent avoir l'assurance qu'elles pourront se réaliser pleinement. La députée a parlé de ces femmes d'une façon blessante.

Elle n'avait probablement pas de mauvaises intentions, mais je pense que nous devons écouter les leaders des Premières Nations et des communautés inuites et métisses, en particulier les femmes, pour savoir ce qu'il faut faire maintenant. D'après ce que certaines personnes de Winnipeg m'ont dit, elles voudraient qu'on cesse d'utiliser le site d'enfouissement, qu'il y ait une cérémonie et que le site soit traité d'une façon bien différente à l'avenir.

Nous devons nous occuper des familles et...

La vice-présidente adjointe: Je suis désolée, mais je dois donner l'occasion à d'autres personnes de poser des questions.

La députée de Churchill—Keewatinook Aski a la parole.

Mme Niki Ashton (Churchill—Keewatinook Aski, NDP): Madame la présidente, je tiens à reconnaître que nous sommes tous ici dans des circonstances très sombres. Nous rendons hommage à Morgan Harris, Mercedes Myran et Rebecca Contois, qui ont perdu

la vie, ainsi qu'à un quatrième être cher dont on ne connaît pas encore l'identité.

Nous sommes aussi ici pour exiger des mesures du gouvernement fédéral. La ministre connaît très bien cette tragédie nationale à cause du travail qu'elle a accompli pour favoriser la tenue d'une commission d'enquête. Comme il a clairement été exprimé, ce dont on n'a pas besoin, c'est que les 231 appels à la justice s'empoussièrent. Les familles et les communautés réclament des mesures de la part du gouvernement fédéral, dès maintenant, non seulement pour répondre à la demande qu'on fouille le site d'enfouissement, mais, aussi, comme l'a dit avec beaucoup de conviction Cambria Harris, pour mettre fin au génocide des femmes autochtones.

Quelles mesures concrètes le gouvernement fédéral prendra-t-il dès maintenant pour mettre fin au génocide des femmes autochtones au Canada?

● (2155)

L'hon. Carolyn Bennett: Madame la présidente, je remercie la députée de son leadership sur toutes ces questions.

Comme elle le sait, la réforme des services à l'enfance et à la famille a véritablement changé la donne. À la lumière des résultats de l'étude publiée cette semaine par le centre Ma Mawi Wi Chi Itata à Winnipeg, on constate que plus de 90 % de ces familles ont été réunies. Les enfants sont élevés dans leur langue et leur culture. C'est la voie à suivre. C'est ce qui a été soulevé lors de l'enquête. Le placement des enfants, puis la fin de leur prise en charge en raison de leur âge les rendaient beaucoup plus vulnérables.

Je pense que des changements importants ont eu lieu. Les changements apportés aux services à l'enfance et à la famille constituent un progrès considérable.

[Français]

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la présidente, c'est un honneur de prendre la parole ce soir à l'occasion de ce débat sur un sujet grave, sombre et important.

[Traduction]

Je me trouve ce soir sur le territoire traditionnel des Kanienkehaka, à l'endroit qu'on appelle Montréal, au sein de la Confédération des Haudenosaunee. Après les importants discours que nous avons entendus ce soir, j'aimerais employer le temps dont je dispose pour parler de ce qu'on nous a dit dans le cadre de l'enquête menée sur les femmes, les filles et les personnes bispirituelles plus portées disparues ou assassinées.

La députée du Nord du Manitoba vient de dire que, dans ce débat, nous devons faire le point sur ce qui a été fait pour donner suite aux appels à la justice. Deux ans et demi après la publication de ces appels à la justice, je suis étonnée de constater à quel point nous avons peu tenu compte de ce qu'on nous a dit de faire à la suite de l'enquête.

[Français]

C'était pourtant si clair dans le rapport d'enquête. La première chose que chaque Canadien et chaque Canadienne a l'obligation de faire, c'est de lire le rapport.

Ordres émanant du gouvernement

[Traduction]

Nous avons reçu des conseils et des directives lorsque nous étions dans la Grande Galerie du Musée canadien de l'histoire, qui était bondée la journée de juin où cet important rapport a été présenté. La commissaire avait imploré tous les Canadiens de le lire. Il faudrait faire le bilan. L'avons-nous lu? Avons-nous compris son contenu?

À l'évidence, les meurtres de femmes et de filles autochtones se poursuivent et s'accroissent. Les récents meurtres survenus au Manitoba et les accusations qui ont été portées, ainsi que les quatre femmes assassinées par un tueur en série nous rappellent — comme si nous avions besoin qu'on nous le rappelle — que nous n'avons pas répondu au rapport de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Qu'est-ce qu'on nous avait demandé de faire? On nous avait demandé de lire le rapport, de reconnaître qu'il s'agit d'un génocide et de mettre en œuvre les recommandations du rapport.

Je vais simplement mentionner quelques-unes des recommandations pour lesquelles nous sommes nombreux, parmi les députés, à nous battre chaque jour. Une des recommandations du rapport était l'instauration d'un revenu minimum garanti afin d'éradiquer la pauvreté. La raison pour laquelle tant de femmes, de filles et d'hommes autochtones sont vulnérables à la violence et risquent d'être assassinés est leur pauvreté. L'injustice économique et le racisme sont au cœur des raisons qui expliquent que tant de femmes et de filles autochtones disparaissent. L'enquête demandait que justice soit rendue et qu'un revenu minimum garanti soit instauré.

L'Enquête nous a également demandé de mettre fin à ce que les femmes et les filles autochtones appellent les « camps d'hommes ». Ce sont de grands chantiers de construction, généralement dédiés à l'extraction de ressources, une activité qui viole elle-même la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Je sais que cette question est controversée et que les personnes qui travaillent dans ces industries disent: « Ne nous dépeignez pas tous comme des criminels violents. » Non, ce n'est pas le cas, mais nous reconnaissons que ces grands camps remplis de travailleurs, d'hommes éloignés de leur famille et eux-mêmes sujets à des traumatismes et à des dépendances, sont un facteur qui conduit à une vulnérabilité accrue des femmes autochtones qui se trouvent à proximité. C'était une recommandation de cette enquête, mais nous avons agrandi ces camps au lieu d'y mettre fin.

Une autre recommandation clé nous invitait à prendre des mesures pour fournir des services de soutien aux femmes et aux filles autochtones qui ont été victimes de violence, y compris l'offre d'une aide psychologique et d'une aide pour naviguer dans le système de justice pénale. Ce sont des recommandations importantes.

J'aimerais attirer votre attention sur une autre façon, qui n'est pas du tout un mystère, dont les femmes et les filles autochtones perdent la vie: sous les balles des policiers. Chantel Moore a été tuée en juin 2020. Elle était membre de la nation des Nuu-chah-nulth, sur l'île de Vancouver, et elle avait récemment déménagé à Edmundston, au Nouveau-Brunswick. Il n'y a aucune question à se poser pour savoir comment elle est morte. Elle est morte aux mains d'un policier qui répondait à un appel pour vérifier son état de santé. Quand la réponse aux problèmes de santé mentale et les interventions de la police se croisent, beaucoup trop de femmes vulnérables, autochtones ou non, se retrouvent à la morgue. Ce n'est pas ce qu'on attend d'une vérification de l'état de santé et il faut vraiment examiner ce qui s'est passé dans tous ces cas, surtout celui de

Chantel Moore. Je vais le répéter à la Chambre des communes, je pense qu'elle a été assassinée. Les faits pointent dans cette direction et sa famille attend des réponses.

Dans cette enceinte, notre obligation n'est pas d'explorer la question, mais de passer à l'action.

● (2200)

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Madame la présidente, je remercie ma collègue de son discours; je lui en suis très reconnaissant. Comme elle le sait très bien, je vis sur le territoire des Nuu-chah-nulth. Je représente les Tla-o-qui-aht au Parlement, et je fais valoir leurs intérêts dans cette enceinte. Je remercie la députée d'avoir parlé de la regrettée Chantel Moore. Lorsqu'elle a été abattue par la police, l'enquête sur sa mort a été menée par une équipe d'enquête indépendante venue du Québec qui ne comptait aucun membre autochtone.

À Nanaimo, Lisa Marie Young, membre de la nation des Tla-o-qui-aht, est toujours portée disparue depuis 20 ans.

Dans le plan d'action national, on s'est engagé à créer un « [g]roupe de travail national chargé d'examiner et de réexaminer les dossiers non résolus des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones disparues ou assassinées », mais il n'y a pas d'échéancier ni de fonds prévus à cette fin. Le gouvernement n'a pas donné suite à cet engagement.

Ma collègue peut-elle parler de l'importance de mettre en œuvre un plan d'action non seulement pour ces deux dossiers non résolus, mais pour les femmes de Winnipeg que nous venons de perdre à cause du génocide en cours dans ce pays?

Mme Elizabeth May: Madame la présidente, en effet, nous connaissons tous deux des membres de la famille. Nous connaissons la mère de Chantel, sa famille et ses amis, et nous savons que cette affaire ne fait pas l'objet d'une enquête appropriée, comme c'est le cas pour de nombreuses autres femmes et filles autochtones.

On sait parfois qui était le tueur, mais l'affaire est passée sous silence parce qu'il s'agissait d'un policier. Parfois, on ne le sait pas, mais on le devine en raison du manque d'attention portée à l'affaire.

Je ne veux pas critiquer les services de police du Manitoba. C'est en l'espace d'un an que nous croyons maintenant que quatre femmes ont été assassinées par le même homme. Nous n'en sommes pas certains, mais nous pouvons faire des suppositions éclairées: si ces quatre jeunes femmes assassinées avaient été des femmes blanches, nous aurions peut-être obtenu plus de mises en garde et plus d'initiative en fonction des indices et des preuves qui laissaient croire que le même homme avait commis tous ces crimes.

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Madame la présidente, je voulais également soulever une question que mon collègue de Hamilton-Centre a soulevée, je crois. Je suis vraiment hantée à l'idée que les familles de ces femmes aient à s'occuper des restes de leurs proches dans un site d'enfouissement. Les mots ont de l'importance, et si ma question ou mon commentaire pour tenter d'exprimer cette réalité a causé un quelconque préjudice, je m'en excuse sans réserve et je les retire.

Toutefois, je suis d'avis que ce fait devrait nous hanter. Je pense que nous devrions être hantés, préoccupés et dérangés par le fait que ces femmes se retrouvent dans un site d'enfouissement.

Ordres émanant du gouvernement

J'aimerais entendre les observations de la députée sur certaines des recommandations formulées plus tôt dans la soirée pour tenter de remédier à la situation et de permettre aux familles de tourner la page, compte tenu de la situation et de l'emplacement des dépouilles.

• (2205)

Mme Elizabeth May: Madame la présidente, du fond du cœur, je tiens à saluer le courage dont vient de faire preuve la députée de Calgary Nose Hill. Il est beaucoup trop rare d'entendre des excuses pour des mots prononcés à la Chambre, surtout lorsqu'ils partent de bonnes intentions, comme la députée l'a souligné.

Cela dit, il est épouvantable que le site d'enfouissement soit toujours ouvert. J'entends la fille de Morgan, la famille de Mercedes et d'autres gens s'exclamer: « Arrêtez à tout le moins de déverser des déchets à cet endroit. Trouvons une façon de retrouver les restes de nos proches. »

Il y a déjà les êtres chers, les enfants volés par le système des pensionnats pendant de nombreuses années. Ces enfants sont encore sous terre. Nous devons être conscients que la douleur des familles n'est jamais complètement apaisée parce que les restes sont retrouvés. Toutefois, les plaies se referment beaucoup moins lorsqu'il n'est pas possible de rapatrier les restes, de les traiter avec respect et de les enterrer.

Mme Lori Idlout (Nunavut, NPD): *Uqaqtittiji*, je partagerai mon temps de parole avec la députée de Vancouver-Est.

Aujourd'hui, je suis solidaire de la cheffe Kyra Wilson de la Première Nation de Long Plain, ainsi que de Cambria et Kera, les filles de Morgan Harris, qui a été assassinée et dont le corps a été retrouvé dans un site d'enfouissement, pour réclamer justice pour les familles autochtones. Je demande au gouvernement de mettre enfin un terme au génocide en donnant suite aux appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées ainsi qu'aux demandes formulées par les personnes dont je suis solidaire aujourd'hui, notamment en contribuant à la recherche de Morgan Harris pour que ses filles puissent tourner la page comme elles le souhaitent.

Je suis préoccupée par certaines des questions qui ont été posées à la Chambre ce soir. Même si j'ai aimé les interventions des députés, leurs paroles étaient distantes et, même si elles étaient empreintes d'empathie, elles m'ont bien fait comprendre que la violence faite aux femmes autochtones n'est manifestement pas comprise.

En tant qu'Inuk, j'ai été victime et témoin de violence. J'ai grandi avec de la violence dans ma vie. Voici à quoi ressemble la violence. On ressent tellement de douleur physique qu'il est insupportable de respirer, de pleurer et de demander de l'aide. On ressent tellement d'amour et de confiance malavisés qu'on a l'impression que la seule solution est de demeurer dans sa relation malsaine. Lorsque les femmes ont enfin le courage de mettre fin à leur relation violente, elles se retrouvent dans d'autres situations de violence.

Cambria et Kera nous ont demandé de les aider à mettre fin au génocide. Ce soir, j'ai demandé à maintes reprises comment nous pourrions y parvenir. Comment pouvons-nous, en tant que députés, guider le gouvernement fédéral dans ses efforts pour mettre un terme au génocide du Canada contre les Autochtones?

Le gouvernement fédéral doit créer des politiques et des programmes, ainsi que fournir de meilleures ressources. Il doit contri-

buer à améliorer la situation des Autochtones et à renforcer leur sentiment d'identité culturelle.

Le gouvernement fédéral doit lutter contre le racisme systémique en améliorant l'application de la loi et le maintien de l'ordre pour corriger les problèmes d'incarcération excessive, de zèle policier, de sous-application des lois et de désengagement policier en ce qui a trait aux Autochtones. Il doit donner un coup de pouce aux familles autochtones qui souffrent encore des effets des traumatismes inter-générationnels, et s'assurer que leurs membres s'encouragent à compter les uns sur les autres comme ils le faisaient avant le colonialisme. Le gouvernement doit aider les familles autochtones à trouver les restes de leurs êtres chers. Les victimes de génocide sont ciblées parce qu'elles appartiennent à un certain groupe. Par conséquent, des ressources ciblées doivent être immédiatement allouées pour protéger les femmes, filles et personnes bispirituelles autochtones. Enfin et surtout, le gouvernement devrait mettre en œuvre pleinement, et non progressivement, la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation et les appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Ces instruments fourniront le cadre nécessaire pour mettre fin au génocide.

Je souligne les paroles de la cheffe Kyra Wilson, qui a dit: « Il y a 231 appels à la justice. Il nous faut des recherches, il nous faut de l'aide et il nous faut tout cela dès maintenant. » Je terminerai par ce que la belle, la formidable, la courageuse Cambria Harris a dit lors de la conférence de presse d'hier: « Morgan Harris, Mercedes Myran, Rebecca Contois et [...] Buffalo Woman. Souvenez-vous de ces noms. Criez-les de toutes vos forces pour réclamer la justice que ces femmes méritent. »

• (2210)

M. Mike Morrice (Kitchener-Centre, PV): Madame la présidente, je tiens à remercier la députée de Nunavut pour sa bravoure et sa façon de faire résonner dans cette enceinte une vérité forte qui doit être entendue dans tout le pays. Je voulais simplement la remercier.

Mme Lori Idlout: *Uqaqtittiji*, je vous remercie de vos encouragements. Parler demande beaucoup de force et suscite de fortes émotions. Je tiens tout particulièrement à remercier mon parti, qui a été formidable. Il m'a permis de partager mon expérience et de faire entendre ma voix, et il a veillé à ce que les voix des peuples autochtones soient mieux entendues à la Chambre.

M. Jamie Schmale (Haliburton—Kawartha Lakes—Brock, PCC): Madame la présidente, je suis reconnaissant d'avoir entendu ce que la députée avait à dire. Je suis heureux de travailler avec elle au sein du Comité permanent des affaires autochtones et du Nord. J'ai beaucoup appris d'elle et j'apprécie sa précieuse contribution chaque jour.

Je sais que, souvent, dans cette enceinte, le temps nous est compté, alors que nos cerveaux fourmillent de pensées. Je me demandais simplement si la députée souhaitait aborder d'autres sujets qu'elle n'a pas eu le temps de toucher dans son discours.

Mme Lori Idlout: *Uqaqtittiji*, je suis également contente de travailler avec le député au Comité permanent des affaires autochtones et du Nord.

J'ai remanié mon discours de ce soir à plusieurs reprises. Voici l'une des choses que je voulais rappeler à la Chambre. On a beaucoup parlé de ce que les femmes peuvent faire. Or, je ne cessais de penser qu'il ne s'agit pas seulement du problème des femmes ou de celui du gouvernement. Il ne s'agit pas seulement d'un problème autochtone. Nous devons tous agir et travailler ensemble sur cette question: hommes et femmes, Autochtones et non-Autochtones. Nous devons tous travailler ensemble pour pouvoir dire que nous sommes ceux qui ont mis fin au génocide de notre vivant.

M. Matthew Green (Hamilton-Centre, NPD): Madame la présidente, la députée a très bien souligné le besoin d'avoir des interventions ciblées. Je connais ses efforts inlassables et son plaidoyer sur la question des conditions de logement déplorables dans le Nord. J'aimerais lui donner l'occasion de réfléchir à la manière dont l'accès à un logement digne et sûr pour les gens de sa collectivité pourrait soulager certains des facteurs qui contribuent aux atrocités commises contre les femmes, notamment les femmes inuites dans la circonscription qu'elle représente.

● (2215)

Mme Lori Idlout: Uqaqtittiji, le député pose une question très importante. J'ai pris la parole tant de fois à la Chambre pour dire à quel point les logements surpeuplés ont une incidence dans ma circonscription, à quel point les mauvaises conditions se répercutent sur la santé mentale des gens que je représente et à quel point ces conditions exacerbent les conséquences sur la santé mentale.

Il ne fait aucun doute que nous devons augmenter les investissements dans le logement, rénover les logements existants et loger des gens dans les logements vacants. Il y a tant de logements vacants dans nos collectivités. Il faut les rénover et les rouvrir.

J'ajouterais rapidement qu'il faut aménager des refuges pour les femmes dans un plus grand nombre de collectivités du Nunavut. Je connais personnellement deux femmes que je voulais mentionner qui, selon moi, n'auraient pas été tuées si elles avaient eu un lieu sûr où se réfugier, car elles ont été assassinées alors qu'elles étaient dans une relation malsaine et très violente. Nous devons également investir pour que les femmes aient un endroit sûr où se réfugier dans leur propre collectivité, de sorte qu'elles n'aient pas à quitter leur communauté et qu'elles puissent demeurer avec leur famille et continuer d'élever leurs enfants dans leur collectivité d'appartenance.

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Madame la présidente, j'aimerais prendre un moment pour remercier mes collègues la députée de Winnipeg-Centre et la députée de Nunavut, qui se sont exprimées avec beaucoup d'éloquence sur la situation dans laquelle se trouvent les femmes et les filles autochtones.

Alors que je réfléchissais à ce que j'allais dire, j'ai changé d'avis une centaine de fois. J'ai fini par en arriver à ceci. J'ai repensé au moment où, il y a sept ans, le gouvernement a annoncé qu'il allait lancer l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Je dois dire que j'étais enchantée d'assister à ce tournant, de voir que les peuples et les familles autochtones étaient enfin parvenus à se faire entendre et que le gouvernement de l'époque allait enfin faire quelque chose pour nos sœurs disparues, les femmes et les filles autochtones.

Je n'étais pas députée libérale, je ne le suis toujours pas, et je ne le serai jamais. Pourtant, mon cœur débordait de joie et d'espoir. Ensuite, à mesure que les travaux avançaient, la joie a progressivement fait place à une désagréable impression. Je me suis souvenue que neuf mois après le début de l'enquête, Marion Buller, la com-

missaire en chef, et son équipe étaient toujours obligées d'utiliser leurs téléphones cellulaires et leurs propres boîtes de courriel. Ils n'avaient pas non plus les bureaux dont ils avaient besoin pour réaliser leur travail.

Passons aux événements qui ont suivi la publication du rapport. Un génocide a été reconnu même par le gouvernement et 231 appels à la justice ont été lancés officiellement. Le gouvernement a promis qu'il présenterait un plan de mise en œuvre. Où est ce plan de mise en œuvre trois ans plus tard? Il n'est nulle part.

Les néo-démocrates ne sont pas les seuls à le dire. Marion Buller a affirmé publiquement que le gouvernement fédéral avait lamentablement échoué. Elle a dit ceci:

Nous n'avons pas de plan de mise en œuvre. Le gouvernement fédéral n'a pas fait la moindre déclaration cohérente sur ce qu'il compte faire. Il ne regarde pas vers l'avenir. S'il y a un plan de mise en œuvre, je ne le connais pas et le gouvernement le garde sous silence. Il a toutefois lamentablement échoué en ce qui concerne ses réponses.

Elle a ajouté: « Je trouve simplement déplorable que le génocide se poursuive, car c'est bien le cas et le gouvernement n'est pas tenu de rendre des comptes. »

Voilà la réalité actuelle. Nous, les membres de la communauté, et mes collègues voyons donc les proches des familles en deuil, en douleur et en colère à la suite de la perte de leurs êtres chers. C'est pourquoi nous avons ce débat ce soir.

Ce soir, j'ai eu le plaisir, l'honneur et le privilège de rencontrer les membres de la famille, tout juste à l'extérieur de cette enceinte. Je leur ai serré la main, je les ai regardés dans les yeux, je me suis engagée à ce que nous ne cessions jamais le combat, même après leur départ. Nous ne devrions pas avoir à repasser par là, encore et encore. Nous ne devrions pas avoir à dire le nom des victimes, encore et encore. Chaque fois, les noms sont différents, mais la souffrance est plus grande, la douleur plus intense et le sentiment de perte encore plus profond, alors que diminue l'espoir que des mesures concrètes soient prises.

Dans ma circonscription, Vancouver-Est, la situation est très semblable à celle de Winnipeg-Centre, la circonscription de ma collègue. Quand j'étais une simple militante il y a de nombreuses années, je me souviens d'avoir marché dans la rue, d'avoir participé à des rassemblements et d'avoir manifesté pour dénoncer les crimes commis par un tueur en série dans Vancouver-Est. Les gens étaient dans le déni. Quand nous avons soulevé ce problème, des gens nous accusaient de porter entrave à la justice parce que nous disions qu'il y avait un tueur en série et que nous exigeons une enquête.

● (2220)

Aux noms des personnes évoquées aujourd'hui qui ont disparu et qui ont été assassinées, soit Morgan Harris, Mercedes Myran, Rebecca Contois et Buffalo Woman, j'ajoute ces noms: Tatyanna Harrison, Chelsea Poorman, Noelle O'Soup et Ramona Wilson. Ce ne sont que les dernières en date, et il y en a de nombreuses autres.

Elles n'avaient pas à mourir. Elles n'avaient pas à mourir de cette façon. Il n'est pas nécessaire qu'il en soit ainsi. Pour ce soir, une fois pour toutes, le gouvernement va-t-il agir et mettre en œuvre les 231 appels à la justice?

M. Mike Morrice (Kitchener-Centre, PV): Madame la présidente, je veux commencer par reconnaître la voix forte de la députée, qui réclame une stratégie de logement conçue pour et par les Autochtones.

Ordres émanant du gouvernement

La députée demande au gouvernement fédéral de donner suite aux 231 appels à la justice. Au moins neuf d'entre eux concernent le logement. Je me demande si elle aimerait commenter davantage l'absolue nécessité pour le gouvernement fédéral de donner suite précisément aux appels à la justice liés au logement.

Mme Jenny Kwan: Madame la présidente, il ne fait aucun doute que le logement est important et qu'il permettra de sauver des vies. Le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées parle plus de 200 fois du logement. Les députés peuvent-ils s'imaginer être incapables d'avoir accès à un logement et, à cause de cela, être victimes de violence extrême à chaque instant, au point où ils en perdent la vie?

Ce que le gouvernement fédéral peut faire, c'est de veiller, dans le budget de 2023, à ce qu'il y ait au moins 6 milliards de dollars sur deux ans pour une stratégie de logement en milieu urbain, rural et nordique conçue pour les Autochtones et par les Autochtones, et de laisser la communauté autochtone diriger ce travail. Une coalition a déjà été mise sur pied pour accomplir ce travail. Le gouvernement doit en assurer le financement. Il doit être un véritable partenaire afin que le travail puisse s'accomplir.

M. Blake Desjarlais (Edmonton Griesbach, NPD): Madame la présidente, je vais être franc. Nous avons entendu beaucoup de discussions aujourd'hui, mais cela ne changera pas vraiment la vie des Autochtones, et ça me met en colère. Je suis exaspéré que nous ayons ces discussions encore et encore, mais que l'on continue de ne pas tenir compte de la vie des femmes, des filles et des personnes bispirituelles autochtones. Cela me met en colère, mais je sais aussi que lorsqu'un Autochtone comme moi hausse le ton, les gens cessent d'écouter.

Je tiens à être aussi clair que possible. Nous ne pouvons continuer d'attendre, mais les choses sont ainsi depuis des lustres. Cette situation n'est pas apparue du jour au lendemain. Le colonialisme, le racisme et, honnêtement, la misogynie sont les raisons pour lesquelles nous sommes ici aujourd'hui. Les femmes autochtones ne sont pas le problème. C'est le colonialisme et la violence faite à ces femmes qui sont le problème.

La députée peut-elle parler de la cause profonde de ces pertes tragiques de femmes, de filles et de personnes bispirituelles autochtones qui est si profondément ancrée dans l'histoire du Canada?

• (2225)

Mme Jenny Kwan: Madame la présidente, je dois dire que, selon moi, le colonialisme est indubitablement à l'origine de cette situation. Il ne fait aucun doute que les gouvernements qui se sont succédés ont permis la poursuite du génocide, ce qui est également le problème qui fait persister la situation.

Tous les députés se lèvent pour dire qu'ils comprennent les familles, qu'ils les voient et les entendent. Eh bien, je leur demande d'agir. Les paroles ne valent pas grand-chose, mais les vies, elles, ont une grande valeur, et la vie de ces femmes, filles et personnes bispirituelles autochtones compte.

Elles sont très importantes, et nous devons les honorer. Nous devons également les honorer du point de vue suivant: elles sont les toutes premières propriétaires de cette terre, et nous ne sommes que des invités. Nous devons les honorer, les respecter et passer à l'action. Trêve de discussions.

M. Matthew Green (Hamilton-Centre, NPD): Madame la présidente, aujourd'hui, nous avons malheureusement vu le gouvernement prétendre que tout cela était une question d'espoir, que les communautés voulaient qu'on leur redonne espoir. Je ne me souviens toutefois pas d'avoir entendu parler de 231 demandes d'espoir. Il s'agissait plutôt de 231 demandes de justice, d'appels à l'action.

J'aimerais vraiment que la députée profite de ses dernières observations pour expliquer pourquoi il est crucial qu'on ne se contente pas de prononcer des discours creux et des messages préfabriqués à propos de l'espoir, et pourquoi le gouvernement doit prendre la responsabilité de poser des gestes clairs, ciblés et porteurs d'action.

Mme Jenny Kwan: Madame la présidente, pendant que nous continuons de parler de ce problème, ce que fait le gouvernement, des gens meurent et des vies sont perdues. La violence qui se produit est bien réelle.

Lorsque nous disons que nous devons faire ce travail, cela signifie que le gouvernement doit passer de la parole aux actes. Je veux voir dans le budget des investissements réels et majeurs, et je veux que le gouvernement utilise ces fonds, au lieu de se contenter de les mettre sur papier sans agir. Je veux que le gouvernement mette en œuvre l'appel à la justice 1.7, parce qu'il faut que le gouvernement prenne ses responsabilités et veille à ce qu'il y ait une reddition de comptes indépendante à cet égard, et pas seulement des discours creux.

La vice-présidente adjointe: Comme il est 22 h 28, conformément à l'article 53.1 du Règlement, le comité s'ajourne.

(Rapport est fait de l'affaire du gouvernement n° 23)

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): La Chambre s'ajourne donc à demain, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 22 h 28.)

TABLE DES MATIÈRES

Le mercredi 7 décembre 2022

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS			
Le sport		Les services publics et l'approvisionnement	
Mme Duncan (Etobicoke-Nord).....	10541	M. Poilievre.....	10545
Les vœux du temps des Fêtes		Mme Jaczek.....	10545
M. Bragdon.....	10541	M. Poilievre.....	10546
Les bénévoles		M. Mendicino.....	10546
Mme Atwin.....	10541	La santé	
Les armes à feu		M. Therrien.....	10546
M. Lewis (Essex).....	10542	M. Holland.....	10546
Gilles Boyer		M. Therrien.....	10546
M. Schiefke.....	10542	Mme Bennett.....	10546
L'insécurité alimentaire		L'économie	
Mme Kramp-Neuman.....	10542	M. Singh.....	10546
Les armes à feu		M. Boissonnault.....	10546
M. Hanley.....	10542	M. Singh.....	10547
Le conseil des ministres de l'École primaire Jean-Nicolet		M. Boissonnault.....	10547
M. Dubourg.....	10542	Les finances	
La sécurité publique		Mme Lewis (Haldimand—Norfolk).....	10547
M. Bezan.....	10543	Mme Qualtrough.....	10547
Les ambassadeurs des timbres de Pâques		Mme Lewis (Haldimand—Norfolk).....	10547
M. MacDonald.....	10543	Mme Qualtrough.....	10547
Le logement		Mme Findlay.....	10547
M. Trudel.....	10543	Mme Lebouthillier.....	10547
Les priorités du gouvernement		Mme Findlay.....	10547
M. Muys.....	10543	Mme Gould.....	10548
Les gagnants du concours Dunamis		Le Bureau du gouverneur général	
M. Iacono.....	10543	M. Berthold.....	10548
Une auteure locale		Mme Lebouthillier.....	10548
Mme Barron.....	10544	M. Berthold.....	10548
Le Québec		Mme Lebouthillier.....	10548
M. Blanchet.....	10544	Les services publics et l'approvisionnement	
Les dépenses gouvernementales		Mme Vignola.....	10548
M. McCauley.....	10544	M. Mendicino.....	10548
La violence fondée sur le genre		Mme Vignola.....	10548
Mme Lambropoulos.....	10544	M. Mendicino.....	10548
		Mme Lantsman.....	10549
		Mme Jaczek.....	10549
		Mme Lantsman.....	10549
		M. Mendicino.....	10549
		M. Paul-Hus.....	10549
		M. Mendicino.....	10549
		M. Paul-Hus.....	10549
		Mme Jaczek.....	10549
		La santé	
		M. Desjarlais.....	10550
		Mme Bennett.....	10550
		Mme Mathysen.....	10550
		Mme Bennett.....	10550
		Les personnes handicapées	
		M. Turnbull.....	10550
		Mme Qualtrough.....	10550
		Les armes à feu	
		Mme Dancho.....	10550

M. Mendicino	10550
M. Small	10551
Mme Hutchings	10551
M. Zimmer	10551
Mme St-Onge	10551
M. Lehoux	10551
Mme Lebouthillier	10551
Le patrimoine canadien	
M. Champoux	10551
M. Rodriguez	10551
M. Champoux	10551
M. Rodriguez	10551
La tarification du carbone	
Mme Rood	10552
Mme Khera	10552
Mme Rood	10552
M. Duguid	10552
M. Barlow	10552
M. Fraser	10552
Les études postsecondaires	
Mme Dhillon	10552
M. Boissonnault	10552
Les finances	
M. Ellis	10553
M. Champagne	10553
M. Morantz	10553
M. Boissonnault	10553
M. Nater	10553
Mme Gould	10553
Les affaires autochtones	
M. Singh	10553
M. Battiste	10553
L'innovation, les sciences et l'industrie	
M. Ali	10554
M. Champagne	10554
Les affaires autochtones	
M. Morrice	10554
M. Battiste	10554
La vérificatrice générale	
Mme Sinclair-Desgagné	10554
Motion	10554
Adoption de la motion	10554
Les manifestations en Chine	
M. Scheer	10554
Motion	10554
Adoption de la motion	10554
Recours au Règlement	
Allégation de propos non parlementaires — Décision de la présidence	
Le Président	10554

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Loi d'exécution de l'énoncé économique de l'automne 2022

Projet de loi C-32. Étape du rapport	10555
Rejet de la motion n° 1	10556
M. Boissonnault (pour la ministre des Finances)	10556
Motion d'adoption	10556
Adoption de la motion	10557

AFFAIRES COURANTES

Les comités de la Chambre

Santé	
Motion d'adoption	10558
La motion est adoptée	10559
Motion d'adoption	10559
Adoption de la motion	10560

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Loi sur le développement d'une économie verte dans les Prairies

Projet de loi C-235. Troisième lecture	10561
Adoption de la motion	10562
Troisième lecture et adoption du projet de loi	10562

AFFAIRES COURANTES

La Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales

Le Président	10562
--------------------	-------

Réponse du gouvernement à des pétitions

M. Lamoureux	10562
--------------------	-------

La Loi sur Investissement Canada

M. Champagne	10562
Projet de loi C-34. Présentation et première lecture	10562
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	10562

Les comités de la Chambre

Affaires autochtones et du Nord	
M. Garneau	10562
Justice et droits de la personne	
M. Sarai	10562
Les pêches et les océans	
M. McDonald	10563

Les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées

M. Lamoureux	10563
Motion	10563
Adoption de la motion	10563

Pétitions

La nudité dans les lieux publics	
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	10563
Les aînés	
Mme Blaney	10563

Questions au Feuilleton

M. Lamoureux 10563

Questions transformées en ordres de dépôt de documents

M. Lamoureux 10564

Demandes de documents

M. Lamoureux 10565

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT**Loi d'exécution de l'énoncé économique de l'automne 2022**

Mme Lebouthillier (au nom de la ministre des Finances) 10565

Projet de loi C-32. Troisième lecture 10565

M. Lamoureux 10565

M. Thériault 10567

Mme Idlout 10567

M. McLean 10568

Mme Zahid 10568

M. Cooper 10569

Mme Michaud 10569

M. Garrison 10570

M. Caputo 10570

M. Bittle 10571

Mme Michaud 10572

M. Davies 10572

M. Small 10572

M. Samson 10574

M. Blanchette-Joncas 10574

M. Bachrach 10575

M. Ruff 10575

M. Trudel 10575

M. Lamoureux 10576

M. Small 10577

Mme Idlout 10577

Mme Sinclair-Desgagné 10577

M. Lamoureux 10579

M. Beaulieu 10579

M. McLean 10579

Mme Michaud 10579

M. Davies 10580

Mme Chagger 10581

Report du vote sur la motion 10581

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS**Le Code criminel**

Projet de loi S-223. Troisième lecture 10581

M. Fisher 10581

M. Brunelle-Duceppe 10583

Mme Idlout 10584

M. Bezan 10585

Report du vote sur la motion 10586

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT**Les femmes et filles autochtones disparues et assassinées**

Formation de la Chambre en comité plénier, sous la présidence de Mme Carol Hugues, pour l'étude de l'affaire du gouvernement no 23 10586

Mme Lebouthillier (au nom du leader du gouvernement à la Chambre des communes) 10587

Motion 10587

Mme Gazan 10587

M. Lamoureux 10588

Mme Dancho 10589

Mme Idlout 10589

Mme Kwan 10589

Mme Dancho 10590

Mme Atwin 10591

Mme Gazan 10592

Mme Idlout 10592

M. Green 10592

Mme Kwan 10593

Mme Larouche 10593

Mme Atwin 10595

Mme Collins (Victoria) 10595

M. Schmale 10596

Mme Pauzé 10596

M. Vandal 10596

M. Schmale 10598

Mme Gazan 10598

M. Blanchette-Joncas 10598

M. Lamoureux 10599

M. Singh 10599

M. Lamoureux 10600

M. Schmale 10600

Mme Blaney 10600

M. Lamoureux 10601

Mme Kwan 10601

Mme Goodridge 10601

Mme Goodridge 10602

Mme Atwin 10603

M. Green 10603

Mme Rempel Garner 10604

Mme Ferreri 10604

M. Miller 10604

Mme Rempel Garner 10605

Mme Gazan 10606

Mme Ferreri 10606

M. Battiste 10606

Mme Rempel Garner 10607

M. Desjarlais 10607

M. Gerretsen 10608

Mme Ferreri 10608

Mme Gazan 10609

Mme Brière 10609

M. Green 10609

M. Schmale 10610

Mme Atwin 10610

M. Maguire 10611

Mme Ashton 10612

Mme Shanahan 10612

Mme Kwan 10612

Mme Rempel Garner 10612

Mme Atwin.....	10614	Mme Rempel Garner.....	10617
Mme Gazan.....	10614	Mme Idlout.....	10618
M. Maguire.....	10614	M. Morrice.....	10618
Mme Ashton.....	10614	M. Schmale.....	10618
M. Johns.....	10615	M. Green.....	10619
Mme Bennett.....	10615	Mme Kwan.....	10619
M. Green.....	10616	M. Morrice.....	10619
Mme Ashton.....	10616	M. Desjarlais.....	10620
Mme May (Saanich—Gulf Islands).....	10616	M. Green.....	10620
M. Johns.....	10617	(Rapport est fait de l'affaire du gouvernement n ^o 23).....	10620

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>